Le 2 W

Ex. provenant de la Bibliothèque Corvisart.

£34.00

2 vols

(5)

12

Corvisart publia ce "Cours de matière médicale" d'après le manuscrit que lui avait confié Desbois de Rochefort, son maître et son ami.
Il fit de ce dernier un Eloge aussi éloquent qu'empreint de la plus sincère émotion, et le plaça en tête de ce livre –

COURS ÉLÉMENTAIRE
DE
MATIÈRE MÉDICALE,
SUIVI
D'UN PRÉCIS DE L'ART DE FORMULER.

OUVRAGE POSTHUME

DE M. DESBOIS DE ROCHEFORT,

Écuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de l'Hôpital de la Charité, Censeur royal, etc.

> Artis est, ex miscellaneâ farragine, optima, et usu comprobata seligere.
>
> FRÉD. HOFFMAN. Dissert. de studio med. rectè pertractand.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez MÉQUIGNON l'aîné, rue des Cordeliers, près les Écoles de Chirurgie.

M. DCC. LXXXIX.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

CSP
RS
153
.D38
1789
V.1

ÉLOGE

DE MONSIEUR

DESBOIS DE ROCHEFORT,

Écuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, etc. Par M. CORVISART DESMARETS, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine, etc.

Lu à la Séance publique de la Faculté de Médecine de Paris, le 22 Novembre 1787.

LORSQU'UN médecin (*) vertueux et modeste imposa à la Faculté de médecine de Paris, le devoir de faire éclater publiquement les regrets que lui cause la perte de ses membres, son esprit simple mais sévere dédaigna les talens de l'orateur, et ce que l'éloquence a de séduisant : talens dangereux, redoutable facilité, trop sou-

(*) M. Malouin, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, a fondé, à perpétuité, une Séance publique, chaque année, à la charge, sur-tout, que la Compagnie y prononceroit les éloges de ses Membres décédés. La premiere a été tenue en 1778.

vent prodigués par l'ornement du mensonge, et dont les efforts, toujours employés à trouver de grandes vertus, ou des qualités rares dans leur sujet, ne présentent pour l'ordinaire, à l'auditeur abusé, qu'un homme obscur défiguré par une parure étrangere, et devenu plus petit sous l'éclat d'une grandeur empruntée.

Regretter publiquement un bon ami, parler aux médecins assemblés d'un confrere qui leur fut cher par son attachement, et précieux par ses talens, rappeler au souvenir des jeunes médecins un maître chéri, qui les dirigeoit par ses lumieres et les captivoit par son amitié, offrir aux cœurs indulgens et sensibles le tableau d'un homme arrivé, à travers les orages d'une jeunesse ardente et d'un caractere impétueux, à des connoissances profondes dans la science de la médecine, et, ce qui vaut mieux, à l'exercice des vertus les plus cheres à l'humanité ; enfin, devenir l'interprête d'une famille entiere, dont les larmes se mêlent encore aux regrets de tous ceux qui l'ont connu, (M. Desbois), tel est le triste et doux emploi dont s'honore aujourd'hui ma sensibilité.

LOUIS DESBOIS DE ROCHEFORT, Écuyer, naquit à Paris le 9 octobre 1750, de LOUIS-RENÉ DESBOIS, Docteur en médecine de cette Faculté, et de MARIE-THÉRESE SYRAND.

Ce n'est point dans les premieres années qui suivent l'époque, heureuse ou malheureuse, de la naissance, que nous irons chercher à deviner ce que l'enfant doit être un jour. L'intelligence et la pensée, ensevelies encore sous le cahos de la matiere, ne rendent pas, à ce terme, l'éducation intéressante. La frêle organisation de l'homme est alors si peu développée, qu'elle ne permet aux ressorts de son esprit d'agir que pour ses besoins, de ne se mouvoir que dans la sphere de ses appétits.

Mais lorsque le développement marche d'un pas plus rapide; lorsque l'équilibre de notre étonnante machine, et l'harmonie de nos organes vont ouvrir à l'ame l'espace du génie; lorsque la nature a préparé, si l'on peut s'exprimer ainsi, le grand œuvre; quand sa créature va deviner la science du bien et du mal, quand l'enfant va devenir homme, et qu'il faut qu'il soit homme de bien, c'est alors que

l'éducation lui est précieuse, et qu'elle doit décider, presque irrévocablement, de son existence civile et morale.

A l'époque de ce passage, environné d'écueils, le choix des instituteurs devient la pierre de touche de l'intelligence des parens; et les efforts pénibles de ces guides, trop souvent infideles, doivent diriger leur éleve, à travers les agitations tumultueuses et les orages de la premiere jeunesse, au port de la raison.

Doués d'un tact sûr, les parens de M. Desbois n'hésitèrent pas sur le choix : ils le conduisirent à la communauté de Sainte-Barbe pour y faire sa philosophie. C'est de cette école de la sagesse et du goût, qui donne à la société tant d'hommes recommandables par leur savoir, estimables par leurs mœurs, et respectables par leur vertu, que M. Desbois emporta le germe des talens qu'il développa si avantageusement depuis; c'est dans les conseils et dans l'exemple, qu'il y puisa ces heureuses qualités, qui firent toujours triompher son cœur des erreurs de ses passions.

Une jeunesse ardente, un esprit actif,

une imagination bouillante ne laisserent pas toujours appercevoir à M. Desbois les bornes au-delà desquelles tout est excès; et l'étude fut aussi chez lui un excès. Né, pour ainsi dire, au sein de la médecine, il fit sa passion de cette science; et des progrès aussi rapides que surprenans, furent le fruit d'un travail trop peu modéré : il avoit à peine vingt-deux ans lorsqu'il se présenta au concours de la Faculté de médecine de Paris.

L'esprit humain a des limites que ses efforts les plus puissans ne peuvent franchir; la nature elle-même les a posées d'une maniere immuable. Les années donnent aux fruits de l'esprit une maturité qu'on s'efforce envain de leur acquérir sans elles : l'âge a cette prérogative, qui seroit inappréciable, s'il n'en exigeoit un trop dur intérêt. M. Desbois descendit dans l'arène avec un atheléte, qui joignoit à cet avantage de l'âge, un mérite qui auroit tenu du prodige, si celui du jeune combattant n'en eût diminué l'éclat : M. Desbois succomba : mais sa défaite fut brillante, et la Faculté de médecine lui donna des éloges distingués, dont les expressions flateuses sont con-

signées dans ses registres. La mort, qui vint enlever le vainqueur à son triomphe au commencement de la licence, permit à la Faculté de faire passer sur la tête de M. DESBOIS une couronne à laquelle il avoit tant de droits.

Il fut bien facile à la compagnie, qui couronnoit les talens du jeune candidat, de prévoir toute l'étendue du développement qu'ils devoient acquérir; mais, qu'étrangers aux connoissances de la médecine, on puisse pressentir à quel degré doit s'élever rapidement un jeune homme pour lequel s'ouvre la carriere de cette science, c'est-là le propre d'une pénétration rare, et l'effet d'un jugement sûr; c'est ce que fit le Supérieur de la maison de Sainte-Barbe, lorsqu'il créa pour M. DESBOIS, encore en licence, la place de médecin de cette communauté.

Le témoignage d'une si grande confiance, imposa un grand devoir à M. DESBOIS: les travaux de sa licence finis, il s'appliqua à l'étude de la médecine pratique avec toute l'ardeur dont il étoit capable, c'est-à-dire, au-delà de ce qu'il auroit dû, s'il avoit permis à sa raison de consulter ses forces. Aucun des bons

ouvrages de médecine n'échappa à ses recherches ; mais il ne les regarda que comme la table incomplette, quelquefois même infidelle, du grand livre de la nature.

Les hôpitaux sont ce livre fidelle et terrible, où se trouve tracée, en caracteres de sang, la série affligeante des maux qui désolent l'humanité. C'est au milieu des mourans qu'il faut aller chercher la médecine vivifiante, c'est du sein même de la mort qu'il faut arracher le secret de lui dérober quelques victimes. C'est-là que M. Desbois se hâta d'aller dissiper, par le flambeau de l'observation, l'obscurité et les erreurs que fait presque nécessairement naître la seule lecture des livres, la lecture même de ceux qui n'en contiennent pas, si cependant il existe un seul ouvrage de l'esprit humain qui n'ait pas payé son tribut à l'erreur.

Mais, hélas ! si les ouvrages des hommes enfantés dans l'étude, mûris par la réflexion, et composés dans le recueillement, ne sont pas exempts de fautes, comment les hommes eux-mêmes pourroient-ils s'en défendre, lorsqu'un désir immodéré d'apprendre, excite en eux un

zele qu'allume une jeunesse toute de feu! Alors, agités, pour ainsi dire, par l'ivresse de la science, ils s'empressent par-tout où ils croyent la saisir, ils en embrassent jusqu'à l'ombre. C'est dans ces momens du délire de son génie que M. DESBOIS, tourmenté d'une passion de savoir que sa raison ne maîtrisoit plus, alla, dans les liens séduisans d'une institution nouvelle, oublier un moment, et la foi de ses sermens et les devoirs de sa reconnoissance. Mais son cœur, qui ne fut jamais complice de ses égaremens, dissipa les prestiges de cette ivresse; sa raison s'épura par le tumulte même de la fermentation qu'elle avoit éprouvée; et l'erreur du moment dévoila une qualité de plus.

Toujours plein du véritable objet de la médecine, c'est-à-dire, de la guérison des malades, M. DESBOIS comprit bientôt que pour arriver à ce but, il ne suffisoit pas d'avoir recheché les causes des maladies, d'en avoir apperçu les différences, distingué les symptômes et observé les terminaisons; il sentit qu'il falloit faire une étude également approfondie des ressources que la nature et l'art offrent au médecin pour combattre ces

fléaux de l'humanité. L'ignorance, le faux savoir, la crédulité, et sur-tout le charlatanisme ont recueilli tous ces moyens, et les ont décorés du nom de matiere médicale. Assemblage informe et monstrueux, auquel doit sa naissance cette foule de formules qui ont répandu sur l'action des remedes une obscurité à travers laquelle l'observation craint encore d'égarer sa marche à la lueur trop vacillante de la chimie.

M. DESBOIS eut pour guide dans cette science l'esprit des bons auteurs et l'exemple des grands maîtres que sa compagnie lui mettoit sous les yeux; il connut, il enseigna même à connoître ces remedes aussi vains que multipliés, mais ce fut pour apprendre à en écarter l'usage, et pour les rendre au néant dont ils n'auroient jamais dû sortir. Dédaignant les uns, craignant les autres, le discernement présida constamment au choix du petit nombre de ceux dont sa prudence dirigea toujours sagement l'application.

Tant de connoissances solidement acquises et judicieusement ordonnées, devoient nécessairement hâter la marche rapide de M. DESBOIS dans la pratique

de son art. Il ne lui manquoit, pour l'accélérer encore, que d'exercer la médecine sur un de ces théâtres où se renouvelle perpétuellement la scene des calamités humaines. C'est dans ces tristes asyles ouverts au pauvre (que méconnoît le riche, où le vrai philosophe va se former à penser, et le sage apprendre à mourir), que le médecin éclairé trouve sans cesse sous ses yeux la peinture fidelle et variée de toutes les maladies. Là, ces maladies sont du moins tout ce qu'elles doivent être ; elles ne sont point défigurées par cette médecine active et précipitée, qu'exige l'impatiente ignorance des gens du monde, et qu'emploie trop souvent sous le nom de médecin, l'intrigant complaisant et téméraire. Là, le véritable observateur peut, dans une méditation profonde, contempler la nature aux prises avec les maux enfantés par les égaremens des hommes, ou avec ces maux qu'elle produit aveuglément elle-même. Là, le médecin pénétrant voit cette nature, souvent désordonnée, n'agir pas toujours avec l'intelligence qu'on se plaît à lui prêter; et il apprend que si elle offre souvent dans les maladies des efforts à seconder, elle en présente aussi qu'il

faut combattre : enfin, il s'habitue à la voir succomber quelquefois, plutôt lentement et doucement victime d'elle-même, que martyre de remedes inutilement et fastidieusement accumulés.

Ce vaste champ de miseres, où des lumieres précieuses devoient lui obtenir tant de triomphes, s'offrit bientôt à l'ardeur de M. Desbois, qui fut nommé à trente ans médecin de l'hôpital de la Charité de Paris. La pratique heureuse et brillante qu'il exerça, en forçant de croire que les grands talens ne sont pas exclusivement le fruit du grand âge, devroit au moins adoucir l'injure d'un préjugé trop durement opposé quelquefois à la jeunesse, lorsqu'elle se hâte soutenue par la raison : comme s'il étoit impossible que les fleurs du bel âge servissent jamais de parure à la science, et d'ornement à la sagesse !

M. Desbois étoit animé d'un zele trop infatigable, pour ne pas mettre à profit tous les avantages que présente cet hôpital, dont le nom fait l'éloge. Il fut bientôt habitué à saisir rapidement le vaste ensemble qu'il offre au médecin éclairé. Il

ne tarda pas, à l'aide d'un tact fin, à reconnoître, à travers les nuances variées que présentent les maladies, ces symptômes constans qui font ranger dans la même classe, un grand nombre d'affections qui paroissent souvent différentes aux yeux de l'observateur superficiel. C'est-là qu'il s'exerça à distinguer les constitutions, rendues sensibles par des caracteres qu'on trouve toujours lorsqu'on sait les chercher, et dont les influences, impérieuses et nécessaires, s'étendent jusques sur les maladies dont les causes en sont entiérement indépendantes.

Une pratique aussi heureuse, quand elle s'exerce au grand jour, mene rapidement à une grande réputation. Aussi cette foule d'éleves, emportée au milieu des hôpitaux par le désir de s'instruire, s'empressa bientôt autour de M. Desbois.

Ici, *Messieurs*, je sens redoubler les difficultés de la tâche que je me suis imposée : sans doute un grand nombre de ceux qui l'ont suivi, sont venus entendre le tribut d'éloges que nous acquittons à sa mémoire ; ils partagent nos regrets : ils écoutent d'une oreille attentive si mes

efforts pourront s'élever au degré de leur reconnoissance; et la censure sévere de ses anciens disciples ne m'épargnera peut-être pas, si mes expressions peignent mal mes sentimens.

Si je n'avois à les entretenir que d'un maître éclairé, qui, avec un jugement sûr, puisoit également, et près des malades, et dans les veilles de la méditation, les principes féconds et les observations précieuses qu'il gravoit dans leur esprit par la voie de l'enseignement; si je n'avois qu'à rappeller à leur souvenir ces leçons savantes dans lesquelles, formant un nombreux concours, ils reçevoient avec transport des discours qui sembloient inspirés par l'enthousiasme; des discours dans lesquels, négligeant trop peut-être les graces du langage, le maître s'oublioit, pour ainsi dire, lui-même, pour ne laisser parler que le génie de la médecine, je pourrois peut-être leur en retracer une fidelle peinture.

Mais M. DESBOIS ne fut pas seulement le maître chéri de ses éleves, il en fut aussi le véritable ami. Comme il étoit complaisant et bon, d'un accès facile et

d'un conseil sage, il avoit gagné la confiance de tous les étudians en médecine; c'étoit lui qu'ils consultoient dans toutes leurs maladies : exemple rare et frappant de l'empire de la science et du pouvoir de l'amitié. Aussi s'étoit-il, pour ainsi dire, donné à eux sans réserve; ils avoient son ame toute entiere; ils n'avoient qu'à témoigner un désir, pour qu'il fît tous ses efforts pour leur être utile. M. Desbois, obligeant à l'excès (s'il peut y avoir de l'exces dans cette vertu), lorsqu'il s'agissoit de rendre service, ne connoissoit, en consultant son cœur, d'autres bornes que celles du possible. Le dirai-je enfin? bienfaisant et généreux, il eut le plaisir de soulager le poids du malheur; mais ingénieux et délicat dans ses moyens, jamais il ne mit celui qu'il obligeoit dans le cas de rougir de sa détresse; jamais il ne lui fit connoître que la douceur du bienfait : eh! pourquoi donc craindrois-je de publier ces traits d'un bon cœur, puisqu'ils n'offensent pas la foi du secret? mais aussi se peut-il que les efforts d'un seul homme suffisent à faire éclater les sentimens de tant de cœurs qu'il a enchaînés par des liens si multipliés et si puissans? et n'est-ce pas au cri unanime

de

de la reconnoissance, n'est-ce pas à tous ses éleves à rendre à la cendre de leur maître, le dernier hommage qu'il doivent à leur médecin à leur bienfaiteur, à leur ami ?

Cette estime et cette confiance sans bornes de tous les étudians en médecine, avoient ouvert à M. DESBOIS une carriere brillante, dans laquelle la renommée conduisit ses premiers pas. Son nom, déjà sorti de l'obscurité, n'étoit plus condamné à l'oubli dans lequel vivent et meurent si souvent le talent modeste et le mérite ignoré : oubli plus désirable, pourtant, et plus précieux mille fois que les charmes trop souvent empoisonnés, d'une réputation éclatante, si, dans cet oubli, la sagesse pouvoit vivre hors de la portée des coups du sort, et à l'abri des injustes caprices de la fortune !

Déjà la confiance publique n'étoit plus bornée à la classe des citoyens ordinaires : déjà les grands, éclairés pour cette fois dans leur choix, avoient fixé les yeux sur M. DESBOIS, et plusieurs lui avoient donné des témoignages d'une amitié dont les injurieux préjugés d'une naissance

illustre, les rendent trop avares : le reste des hommes semble n'être à leurs yeux qu'une espece inférieure ou dégradée. Qu'ils soient punis de cette orgueilleuse pensée, en apprenant que c'est presque toujours de la foule que l'on voit sortir quelques-uns de ces hommes rares, dignes, par des talens distingués, et surtout par de grandes vertus, de mériter les respects de leurs concitoyens, la reconnoissance de leur siecle, et les hommages de la postérité.

Qui eût cru que la nuit du tombeau alloit succéder à l'aurore qui annonçoit un si beau jour? et quel espoir soutiendra désormais le médecin dans sa pénible carriere, s'il n'est pas sûr d'en mesurer l'espace déjà si étroit ? Quoi donc ! après avoir consumé ses plus belles années au milieu des débris effrayans et empoisonnés de la machine humaine ; après les avoir passées au milieu de ces dépôts où les yeux se repaissent à regret du spectacle des maux innombrables qui s'unissent pour l'attaquer, et qui s'acharnent à la détruire ; après s'être essayé, à travers mille dangers, à les combattre et à les vaincre, le hasard de la vie ne lui sera

pas garanti ? Non, sans doute, Messieurs puisque nous pleurons aujourd'hui M. DESBOIS.

Il fut attaqué, à la fin du mois de novembre 1785, d'une maladie qui, sous des dehors auxquels il se méprit lui-même, affecta mortellement la poitrine qu'il avoit naturellement foible, quoiqu'il fût d'ailleurs d'une constitution robuste.

La mort, qu'on s'est habitué à accuser (de peur d'être injuste envers la Providence), ne lui épargna pas de longs et de cruels apprêts : il eut à lutter pendant deux mois contre des tourmens auxquels il a fallu tout son courage pour résister.

Si c'est un spectacle effrayant, c'est un spectacle bien instructif pour l'homme qui sait penser, que celui de la destruction de son semblable, disputant, contre les longues soufrances d'une mort prématurée les droits qu'il croit avoir à une plus longue vie. L'œil de la raison apperçoit, dans cette dure et critique épreuve, l'ame qui se découvre toute entiere, à mesure que sa fragile enveloppe se détruit : c'est, pour ainsi dire, au moment où

l'homme s'évanouit, qu'il paroît mieux tout ce qu'il étoit; semblable à l'astre du jour, qui nous paroît plus grand à son déclin, qu'au haut de sa carriere. M. DESBOIS étoit né avec un caractere bouillant et impétueux jusqu'à l'emportement. Son imagination, facile à s'enflammer, s'excitoit avec la rapidité de l'éclair, mais l'instant d'après voyoit naître le calme. Son cœur, droit et bon, ne s'abaissa jamais jusqu'à la vengeance, et sa douceur naturelle étoit prompte à reparer l'erreur de sa vivacité. Capricieux quelquefois jusqu'à la bisarerie dans sa vie privée, il se fit cependant presque autant d'amis qu'il eut de connoissance; il sut interesser et plaire, malgré un extérieur qui n'avoit contre lui que le premier abord. Habitué, par de longs efforts, à se combatre, il triompha souvent de lui-même; et la nature, presque subjuguée sous l'empire de sa raison, ne parut qu'avec peu de ses anciens droits, dans une maladie où il déploya toutes les facultés de son ame, et toutes les forces de son cœur.

Eh! comment, en effet, toutes ses facultés nauroient-elles pas été émues, au milieu des soins empressés d'une famille

trop justement allarmée ? Une mere respectable, une sœur qu'il aimoit, partageoient, avec quelques-uns de ses nombreux amis, la scene touchante qu'attendrissoit encore une femme devenue, dans ces momens de douleur, le modele des épouses. M. DESBOIS avoit épousé en 1782, MARIE-BÉATRIX LE ROI, dont il avoit deux filles, à peine hors du berceau. Mais si tous ces objets intéressans rendoient sa situation plus déchirante, quelle douce et précieuse consolation ne trouva-t-il pas dans les soins généreux d'un frere qui lui tint lieu de tout dans ses derniers momens ! Bon frere, ami tendre et obligeant, censeur sévere, respectable pasteur, il s'acquitta courageusement de tous les devoirs qui lui arrachoient des pleurs d'autant plus amères, qu'il les versoit en secret. Contraint d'affecter au-dehors une paix qui n'étoit plus dans son cœur, adroit à faire aimer les vertus qu'il pratique, sa main charitable assura les premiers pas de son malheureux frere sur la route de l'éternité.

Tant de liens si sacrés se resserroient autour de son lit de mort, pour fixer un instant de plus son ame, dont tous les

autres nœuds étoient brisés ; sa sensibilité seule vivoit toute entiere parmi les débris de son corps expirant, et la chaleur du sentiment de tant d'objets chéris, remplaçoit celle de la vie qui l'abandonnoit, lorsque la main de l'amitié en pleurs lui ferma les yeux, le 26 janvier 1786.

INTRODUCTION.

Un grand nombre d'ouvrages, composés sur une matiere quelconque, semble indiquer d'abord qu'elle est épuisée. Cette idée porte avec elle un caractère de vérité, aux yeux des hommes qui n'ont pas l'habitude, ou qui ne se donnent pas la peine de réfléchir à ce qu'ils pensent. Cette erreur, qui les abuse et qui les flatte, les porte à juger défavorablement de tout ouvrage qui paroît sur un sujet sur lequel ils croyent qu'on a tout dit ; ils commencent par la prévention, ils finissent par l'injustice.

La matiere médicale est, sans contredit, une des branches intéressantes de l'art de guérir, sur laquelle on a le plus écrit ; et, sous ce point de vue, un nouveau traité sur cette importante partie, ne paroîtra pas, au premier coup-d'œil, devoir présenter une utilité bien grande.

Mais, par une conséquence aussi évidente par l'observation, qu'affligeante par l'idée qu'elle fait naître, cette foule de productions sur un sujet, quel qu'il soit, atteste, presque sans exception, leur insuffisance. Ce sont de fausses richesses, dont l'ignorance emprunte trop souvent sa parure, et le charlatanisme son insolence, tandis que l'homme instruit sent, à chaque pas, au milieu d'elles, leur futilité et sa misere.

Tels sont, en effet, les efforts de la plupart des auteurs de matiere médicale, qu'ils ne les

ont presque jamais dirigés vers leur véritable but.

Embarrassés dans leur choix, effrayés par le nombre, les jeunes médecins ne trouvent point, dans les ouvrages qu'ils adoptent, l'objet de leurs recherches, avec une sage instruction qui les guide dans les premiers pas de leur pratique.

Chaque écrivain se livrant complaisamment à ses propres idées, plutôt qu'à la recherche de ce qui eût été utile aux autres, semble avoir abondé dans son sens; et chaque ouvrage indique, et le goût particulier de son auteur, et celle des branches plus ou moins éloignées de l'art de guérir, qu'il affectionnoit plus particulierement. Les uns, amateurs superstitieux de l'antiquité, paroissent n'avoir conçu le plan d'un traité de matiere médicale, que pour donner une compilation étendue d'une foule de substances, dont la plupart ne se retrouvent plus, ou dont les vertus sont exaltées par la crédulité qui les consacra dans le berceau de la médecine.

Ceux-là, perdant de vue leur véritable objet, au lieu de traiter des propriétés de chaque médicament simple, de la maniere et de la dose de son application, etc., amoncelent substance sur substance, et substituent par-tout, au corps dont ils auroient dû présenter l'analyse raisonnée, et la vertu positive, des formules plus ou moins compliquées, dans lesquelles le médicament dont ils parlent, n'entre que pour la plus foible partie, et où sa vertu devient tout au moins méconnoissable, et souvent nulle.

C'est sur-tout aux Arabes que remonte cette

incroyable manie de surcharger chaque formule d'un grand nombre de médicamens, assemblés sans choix, et à une époque à laquelle la chimie n'avoit pas encore assez de jour pour éclairer sur la nature de chaque substance, et sur les produits nouveaux et inconnus auxquels donnoient lieu les affinités particulieres de ces différens corps agissans les uns sur les autres.

Avant les Arabes, vers les temps de Galien, les médecins avoient déjà quelques recettes, composées d'un grand nombre d'ingrédiens, telles que le mithridate, la thériaque d'Andromaque, etc.; mais leurs prescriptions, dans des maladies, n'étoient pas aussi compliquées qu'elles le devinrent depuis. Ce vice passa des Arabes aux médecins qui les suivirent, et les ouvrages des modernes sont encore loin, pour la plupart, d'être à l'abri de ce reproche (1).

---

(1) De mille exemples que les auteurs présentent, je n'en citerai qu'un, mais il est frappant. On trouve dans un Traité, sur une partie de la médecine, imprimé de nos jours (en 1785), la recette de l'apozême suivant, dans lequel il entre trente substances différentes; en voici la formule :

« Prenez *des racines de Souchet et d'Iris de Florence, d'Angélique, de Zédoaire, d'Enula-campana*, de chaque une once;

» *De feuilles de Bétoine, de Marjolaine, de Mélisse, de Pouillot, d'Origan et de Calament*, une poignée;

» *De sommités de Thin et de Sauge*, une demi-poignée;

D'autres, séduits imprudemment par les charmes de l'histoire naturelle, s'appesantissent sur le lieu où toutes les substances de la nature prennent leur naissance. Ils s'abandonnent à des détails de descriptions, si non étrangers, au moins inutiles, et leur stérilité sur les vertus des médicamens dont ils ont traité, surpasse la prolixité avec laquelle ils en ont fait l'histoire.

Il est peut-être une illusion plus dangereuse encore, parce qu'en évitant l'erreur qui a abusé tous ceux qui se sont égarés dans les routes que nous venons de retracer, ceux qui s'y abandonnent croient avoir la nature même pour guide. Telle est la prévention de tous ceux qui, voulant toujours soumettre, avec une opiniâtreté minutieuse, chaque substance médicamen-

---

» *De semences d'Anis*, *de Fenouil*, *de Seseli*, trois gros;

» *De Reglisse rapée*, *de Raisins passerilles*, une once;

» *De Sené mondé*, deux onces;

» *De semence de Carthame broyées*, *et de Polypode de chêne*, une once;

» *D'agaric*, *de Turbith*, *d'Ermendacte*, trois gros;

» *De Gingembre et de Girofle*, un gros;

» *De fleurs de Sthecas*, *de Romarin*, *de Lavande et de Sauge*, une pincée.

« On fera cuire le tout dans cinq demi-septiers d'eau, » réduits à une pinte: on passera, et dans la colature » on dissoudra quatre onces de sucre fin. » Est-il un pot-pourri plus extravagant?

teuse à l'activité souvent obscure, et toujours bornée, de quelque réactif plus ou moins énergique, imaginent avoir en leurs mains les moyens infaillibles d'extraire d'un corps simple (1), et d'y reconnoître ses principes actifs. Bientôt, devenus censeurs séveres et prévenus d'un médicament dont l'expérience a constaté les vertus, ils le proscrivent injurieusement, si le hasard ou sa nature ne l'a pas disposé pour offrir quelque combinaison avec les corps, aux affinités desquels ils l'ont présenté; si l'eau, ou les menstrues spiritueux, le froid ou la chaleur, la lumiere ou l'obscurité, n'en développent pas quelque principe qui frappe leurs yeux, leur odorat ou leur palais. Comme si un corps naturel n'étoit plus rien qu'un être imaginaire, dès qu'il dérobe ses principes à la torture insuffisante et infidelle que le génie des hommes lui a préparé; ou comme si l'économie des êtres vivans n'avoit, pour s'assimiler les principes cachés des autres substances, ou pour en être diversement modifiée, d'autres procédés que les moyens grossiers d'offrir un corps (*composé par les mains de la nature, aidée des influences de la lumiere, qu'on ne con-*

(1) Le mot simple, en matiere médicale, n'est point pris à la rigueur; il s'entend le plus souvent de tout corps que présente la nature, tant qu'il n'a point été trop traité, altéré, décomposé, etc., par l'art. Ainsi, tous les minéraux, les métaux, les végétaux, les sucs qui en découlent naturellement, ou à l'aide de quelque incision, quelques animaux, ou leurs différentes parties, ont, en matiere médicale, des médicamens simples, c'est-à-dire, non altérés par la main des hommes, ni mélangés entre eux.

noît pas, de la chaleur, qu'on ne connoît guère mieux, des propriétés du sol, qui sont inappréciables, et de l'organisation intime et individuelle, qu'on ignorera toujours, et qui fait tel végétal ou tel animal sur la même terre, ou dans le même liquide, à la même température, dans les mêmes circonstances, sera toujours lui-même et jamais aucun autre), au jeu des attractions électives des alkalis, de l'eau, de l'esprit de vin, et de quelques autres menstrues plus ou moins actifs, isolés ou réunis, elevés à des degrés différens de température, depuis celle que produit l'activité du feu le plus violent, qui dénature tout, jusqu'aux influences modérées de la plus douce chaleur, qui separe, dans des circonstances favorables, quelques principes purs que la nature elle-même ne méconnoît pas.

Il est, il faut en convenir, un milieu raisonnable entre ces prétentions outrées de quelques savans, qui pensent pouvoir parvenir à rendre raison des vertus de tous les médicamens, par l'analyse de leurs principes, et l'excès opposé, aussi ridicule, peut-être, qui porte à croire que les saines notions de la chimie éclairée, peuvent être entierement étrangeres aux connoissances utiles dans la guérison des maladies. L'observation exacte des phénomenes des maladies et de leur guérison, a prouvé dès long-temps aux observateurs scrupuleux et sinceres, l'erreur et le danger du premier de ces deux extrêmes; l'obscurité dont la nature voile à nos yeux l'action de quelques remedes, dans certaines maladies (telle est, par exemple, en

général, et *sans donner une extension sans bornes à cette classe*, la maniere d'agir des médicamens appelés specifiques), subsiste toujours, malgré les efforts de tous ceux qu'une confiance trop grande dans leurs propres lumieres, a portés à présenter mille explications opposées, qui n'ont laissé dans le monde médical, d'autres traces que celle de l'impuissance du génie de leurs auteurs, et de l'impénétrabilité des mysteres de la nature.

L'expérience de tous les jours ne confirme que trop, à son tour, les dangers de l'autre espece d'abus : n'est-ce pas, en effet, à l'ignorance honteuse des rudimens de la saine chimie, qu'est due une foule de formules dans lesquelles plusieurs substances sont réunies sans pouvoir se combiner, alors qu'on croit qu'elles s'unissent intimement ? D'autres se penetrent réciproquement, et détruisent ou changent leurs vertus respectives, quand on pense qu'elles restent pures et sans altération ; c'est par l'effet de cette même ignorance, qu'on livre à une ébullition tumultueuse, des substances qui perdent les principes actifs qu'elles auroient donnés à une infusion moderée, ou à une douce digestion ; qu'on s'efforce vainement d'extraire certains principes, par l'action de menstrues impuissans, tandis qu'on les auroit obtenus sans peine, si on avoit mieux connu leur véritable dissolvant : c'est ainsi qu'il se trouve, dans le grand nombre de ceux qui exercent l'art si delicat de guérir, des hommes dont chaque pas atteste l'impéritie, et dont

les ordonnances monstrueuses rassemblent, sous une seule masse ou dans un même vase, des substances étonnées (qu'on pardonne l'expression), de se trouver ensemble, et que la nature souffrante s'indigne aussi d'avoir à combattre.

Ah, nature ! nature ! quelle doit être ta puissance, s'il te faut, toute seule, vaincre les maux qui t'assaillissent de toute part, et les atteintes de l'ignorance qui leur prête encore des armes ? Qu'il s'en faut que les mains empressées qui te sont tendues de tous côtés, te soient toujours secourables !

On pourroit présenter, en effet, une division philosophique, pour ainsi dire, des maladies, et qui n'a peut-être jamais été faite.

Il existe, d'abord, une foule de maux légers, sous le nom d'indispositions, qui attaquent à tout âge, à toute heure, les sujets même les plus robustes. Dans une machine aussi compliquée que la nôtre, et que les causes physiques et morales heurtent perpétuellement, comment l'harmonie de tous les ressorts ne seroit-elle pas quelquefois troublée ? Ces maux, quand on ne leur porteroit aucun secours, se répareroient d'eux-mêmes ; ils disparoissent à peu-près avec la même facilité, soit qu'on les combatte par des moyens favorables, soit qu'on leur en oppose qui ne soient pas indiqués. Dans ces affections passageres, l'économie animale, au fond bien constituée, semble se prêter indifféremment à toute espece de soins, et elle accorde à ceux qui

les emploient, la satisfaction de croire qu'ils ont remporté sur elle une victoire. C'est dans ce vaste champ que combattent avec avantage tous ceux qui abusent, tout à la fois, de la médecine, qu'ils ne connoissent pas, et des hommes, qu'ils connoissent bien. Ils profitent de la crédulité et de la pusillanimité de ceux qui leur confient une santé qui se répareroit mieux d'elle-même; et, exaltant à l'esprit des malades et des assistans, ces souffrances passageres, ils obtiennent, quel que soit le remede, un succès assuré : la nature, en se servant dans ces circonstances, se trahit elle-même par la suite.

Il est un ordre d'altérations plus sérieuses de la santé, et celles-ci méritent le nom de maladies; mais ces maladies même sont bénignes par leur essence, sur-tout quand elles attaquent un sujet sain, d'ailleurs, à tous égards. La nature qui, dans le cas de simples indispositions, triomphoit même des remedes, se suffiroit encore ici à elle-même, en s'abstenant de tout moyen, ou en obéissant à ses seuls appétits. Ce sont-là les circonstances dans lesquelles l'être raisonnable peut souvent être son propre guide. C'est là que le médecin sage et éclairé porte de vrais et de salutaires secours à ceux qui les implorent. C'est dans ces cas aussi que la fausse médecine rend les maladies plus graves; mais, heureusement encore, et pour ceux qui l'emploient, et pour ceux qui s'y soumettent, la lésion des fonctions n'est pas extrême, et la nature surmonte encore,

avec de douloureux efforts, et le mal et les remedes. Et les industrieux charlatans s'énorgueillissent en raison de la gravité accidentelle d'une maladie, dont ils s'attribuent la guérison, tandis qu'ils n'ont eu de part qu'à l'augmentation des souffrances.

Enfin, le troisieme ordre de cette division hypothétique des maladies, renfermeroit deux classes : la premiere contiendroit toutes celles qui sont très-graves, c'est-à-dire, dont la terminaison, à la vie ou à la mort, est incertaine, l'autre classe seroit composée des maladies qui sont absolument incurables. De ces deux classes, la premiere, sur-tout, invoque toute la sagacité du véritable médecin. C'est dans cette espece qu'il a besoin de toutes ses lumieres, et de la plus grande circonspection. Ailleurs, le choix, le mélange des médicamens étoit *presque* une chose indifférente ; le principe de la vie n'étoit pas ébranlé dans ses fondemens, il étoit assez fort pour vaincre la maladie et les mauvais remedes : ici, la faute la plus légere dans le choix, dans l'assemblage, dans la dose des moyens, et dans le temps de les appliquer, est toujours grave, souvent pernicieuse. C'est dans ce genre de maladies que les hommes crédules paient toujours, et toujours bien cher, la confiance aveugle qu'ils accordent si légérement, et qui s'étoit enracinée par les succès qu'ils attribuoient à l'artiste ignorant, tandis qu'ils étoient dûs seulement à une heureuse constitution.

Quelles

Quelle est donc, parmi tant de maux qui attaquent l'espece humaine, depuis l'indisposition légere jusqu'à la maladie décidement mortelle, la tâche du vrai médecin ? la voici : Ne rien faire dans ces altérations éphémeres, qui passent rapidement, sans danger comme sans retour ; hâter, par des moyens simples et éclairés, la guérison des indispositions plus graves, et méritant déjà le nom de maladies ; être utile, sans jamais nuire, dans ces cas trop souvent désastreux, où la vie du malade périclite par la nature même de la maladie : où il succombe irrésistiblement, si l'art est dans les mains de l'ignorant. (1)

Or, pour pouvoir remplir dans tous ses points cette tâche, plus difficile qu'elle ne semble d'abord, la connoissance la plus nécessaire au médecin, après celle des maladies, est la connoissance des médicamens simples qu'il doit employer pour les combattre, et de l'art de les combiner entre eux, pour modifier leur action selon l'exigeance des symptômes. Mille ouvrages, nous le répétons, ont été fait dans cette intention, sans doute, et il n'en est pas un seul, peut-être, qui ait bien rempli son objet. Chaque auteur d'autant plus crédule qu'il s'adonnoit moins à la pratique de la médecine, qu'à l'étude

(1) Ce n'est pas par oubli qu'on a omis ici les qualités, les plus essentielles peut-être, du médecin, celles du cœur, qui le rendent aussi précieux dans les peines de l'ame, que secourable dans les maux du corps : on n'a dû le présenter en ce lieu, que comme simple guérisseur, mais guérisseur honnête, autant qu'instruit.

particuliere de quelque branche de cette vaste science, n'a traité de la vertu des médicamens que sur la foi des autres : tantôt c'est dans les anciens qu'il a puisé, souvent sans choix, tous les effets qu'il leur attribue ; tantôt c'est en recherchant, dans ce que les étrangers publient au loin de plus singulier, les remedes dont ils vantent les effets extraordinaires, sur des observations que l'expérience ne justifie pas.

Un traité de matiere médicale vraiment utile aux jeunes médecins, ne pouvoit être fait que par un homme qui, après avoir donné quelques années à l'étude de la théorie et à l'enseignement de cette partie de la medecine, auroit ensuite fait l'application de ses propres connoissances à la cure des maladies ; et ce n'est encore que par une pratique en grand, c'est-à-dire, par celle qui offre à-la-fois beaucoup de malades, et des maladies variées, qu'il est possible de passer en revue, pour ainsi dire, tous les médicamens, et de juger de leur énergie individuelle en les employant seuls, ou du degré de confiance que méritent toutes ces préparations consacrées par leur ancienneté, ou vantées par les auteurs avec une assurance qui suffit quelquefois pour les rendre suspectes.

Et malgré la réunion de toutes ces circonstances favorables pour l'observation des vertus des médicamens, il est encore, pour les découvrir, une qualité nécessaire dans l'observateur lui-même, c'est une sagacité, ce tact heureux, fruit d'études approfondies, que sait appliquer à propos un génie que la nature semble avoir formé pour la médecine. Comment, en effet,

sans cette disposition précieuse, pouvoir bien saisir le moment de l'indication du remede dont on veut appercevoir l'effet ? ou comment distinguer, dans le cours de la maladie, les symptômes qui lui sont propres, d'avec l'action que produit le médicament même ? Faut-il être surpris ensuite, quand on entrevoit l'obscurité et l'incertitude dont la nature s'enveloppe dans le travail des maladies, si nous trouvons tant de contradictions dans les ouvrages faits pour nous instruire de la vertu des remedes, tant d'infidelité dans l'action qu'on leur suppose ?

Le traité qu'on présente aujourd'hui au public, s'il n'est pas parfait sous quelques rapports, est du moins, pour le jeune médecin qui veut se livrer à la guérison des malades, celui, de tous ceux qui existent, qui peut le guider le plus sûrement dans sa pratique.

L'auteur n'a jamais perdu de vue le but vers lequel il a constamment dirigé son travail. Il falloit éviter tous les défauts dans lesquels ceux qui avoient traité avant lui cette partie, avoient donné, et il l'a fait sagement ; il falloit insister, sur-tout, sur ce que les autres n'avoient, pour ainsi dire, qu'indiqué (l'effet des remedes dans les maladies), et il l'a fait au long et judicieusement. Aussi passe-t-il légerement sur l'histoire naturelle des médicamens ; il se contente d'indiquer leur pays natal ; il rapporte la phrase botanique, quand il s'agit des végétaux, d'après Linné, sans oublier cependant les noms vulgaires que la plupart des substances simples ont reçus dans le commerce ou dans les arts ;

il donne briévement l'analyse chimique (1) des substances employées en médecine, et il remarque les differens principes qui font dans chacune d'elle la base de leur action. C'en est bien assez sur cette partie de la matiere médicale, qui a été trop souvent l'objet du luxe des auteurs.

Mais quand il s'agit des vertus des médicamens, de la maniere la plus avantageuse de les employer, de leur dose, des cas dans lesquels ils conviennent, des circonstances qui les contre-indiquent, de l'abus même qui résulte de leur action continuée, lors même qu'ils paroissent le mieux indiqué, c'est alors que l'auteur en développe toutes les qualités avec une sage profusion ; il n'est plus l'historien froidement dogmatique de leurs vertus générales ; c'est le médecin vraiment expérimenté qui se

---

(1) On doit ici avertir le lecteur, pour la justification de l'auteur, que cet ouvrage fut composé, et sa doctrine enseignée, avant que les nouvelles découvertes, qui présentent la chimie sous un nouveau jour, eussent été faites, et que la réforme se fût introduite dans sa nomenclature. L'éditeur a tâché d'indiquer quelques-uns des noms nouveaux donnés aux différens composés chimiques, autant que la rapidité avec laquelle les épreuves passoient sous ses yeux, a pu le lui permettre. Il en a, sans doute, échappé beaucoup, mais le lecteur les retrouvera tous facilement dans les livres élémentaires de la chimie moderne. Quant à l'utilité médicale, ces changemens ne lui ont pas porté d'atteinte sensible ; le médecin instruit, qui consultera cet ouvrage, s'en convaincra bientôt ; il seroit bien dur de croire qu'on n'auroit pu commencer que d'aujourd'hui un bon ouvrage de matiere médicale.

transporte, avec son lecteur, au lit des malades, pour l'éclairer du flambeau de l'observation. C'est à sa lueur, qui ne l'égaroit pas dans les derniers temps d'une cariere trop tôt achevée, qu'il examine toutes les substances dont il traite; c'est par leurs effets qu'il les juge; c'est au tribunal d'une sincere et judicieuse expérience qu'il les a toutes citées, et c'est de-là qu'il bannit et proscrit tant de remedes, vantés par le charlatanisme et accrédités par l'ignorance, et qu'il en rend aux mains du sage praticien, quelques-uns que d'injustes préjugés, ou les rapports d'une science quelquefois infidelle, et souvent insuffisante, avoient voulu perdre dans l'oubli.

Cet ouvrage offre encore un avantage d'autant plus grand, qu'il ne se rencontre point dans aucun de ceux qui ont été écrits sur cette partie de la médecine; c'est de traiter en détail des maladies particulieres aux artisans qui emploient ou qui manient certaines substances dont les émanations sont dangereuses et déléteres, et de donner les procédés curatifs des anciens qu'elles occasionnent. Cette partie de la matiere médicale est sur-tout complette dans l'article du règne minéral qui traite des métaux. Le plomb et le mercure sont, parmi ces corps naturels, les plus redoutables pour leurs effets pernicieux, et l'un des fâcheux accidens qu'ils produisent, sur-tout le plomb, a divisé depuis long-temps les médecins fameux des différentes écoles, et sur sa nature, et sur les procédés de sa curation. On trouvera à l'article du plomb, sous le titre de *maladies de ceux qui travaillent le plomb*, un

traité analytique complet de la colique du plomb, des systêmes des auteurs, et des moyens de guérir cette dangereuse maladie. Le même ordre est observé à chaque article ; c'est-à-dire, qu'après avoir fait l'histoire de chaque substance métallique, de ses préparations et de ses usages, l'auteur parle des dangers ou *des maux auxquels s'exposent ceux qui les préparent* pour les différens arts, et *des moyens de les en délivrer*; il en fait autant pour les articles des poisons végétaux ou animaux ; il parle de la maniere dont les hommes en sont affectés, et des remedes à y apporter ; de telle sorte que son ouvrage renferme un traité succinct des maladies de la plupart des artisans ; et pour rendre plus complet son ouvrage, l'auteur, au lieu de surcharger l'histoire des propriétés de chaque substance, de formules répandues sans ordre et sans principes, y a joint un précis de l'art de formuler : les préceptes y sont simples, clairs, exacts et conformes aux regles; les exemples bien choisis, et appropriés aux indications : l'ordre est celui qu'il a adopté par tout pour l'examen des différentes vertus des médicamens simples ; ainsi il y a des formules évacuantes, altérantes, spécifiques et chirurgicales; car toute substance médicamenteuse, simple ou composée, s'emploie, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur ; et dans le premier cas, elle jouit des propriétés évacuantes, etc. Ce n'est pas que ces propriétés ne soient modifiées suivant la dose, la préparation et tant d'autres circonstances : l'auteur, trop instruit pour ne pas être pénétré de cette vérité, entre dans les détails relatifs à chaque subs-

tance, qui l'indiquent soigneusement. Mais il faut adopter un ordre, et le plus utile, quoiqu'en aient dit quelques censeurs, est encore celui qui présente aux jeunes médecins les médicamens suivant leur vertu éminente, suivant l'effet qu'on veut le plus souvent qu'ils produisent lorsqu'on les emploie ; et quand, dans l'histoire détaillée des propriétés variées de chaque remede, on trouve tout ce que l'observation a constaté dans toutes les circonstances connues, l'ouvrage instruit, le lecteur profite, l'objet est rempli, et on ose avancer que nul n'a mieux atteint ce but.

Il paroîtroit peut-être déplacé ou suspect d'insister plus encore sur les avantages que renferme le précis de matiere médicale qu'on publie, si on étoit plus éloigné du temps où son auteur a vécu ; mais le grand nombre d'éleves qu'il a formés à la médecine, soit par la voie de l'enseignement, soit dans l'hôpital dans lequel ils ont suivi sa pratique, existent tous, distribués dans mille endroits; et l'accueil qu'ils s'empresseront de faire à ce produit des veilles et de l'expérience de leur ancien maître, en fera bien mieux l'éloge, que l'expression de l'intérêt et de l'utilité qu'il a pu présenter dans un examen particulier.

C'est à eux principalement qu'il est offert ; c'est à tous les médecins, qui y retrouveront les grandes observations que leur pratique leur confirme tous les jours, qu'il est soumis, non pour qu'ils y recherchent une instruction dont ils n'ont plus besoin, mais pour que leur témoignage garantisse aux générations qui se

destinent à l'art difficile de guérir, que rien de ce que cet utile ouvrage renferme, ne les exposera jamais à l'erreur, ni aux dangers des systêmes les plus séduisans, dont il est si pénible au médecin de se défendre.

TABLE DES MATIERES

DU PREMIER VOLUME.

DÉFINITION, Histoire et progrés de la Matiere Médicale, *page* 1
Maniere de classer les Médicamens, 10
RÈGNE MINÉRAL, 12
Du Feu, ibid.
De l'Electricité, 18
Effets de l'Electricité, ibid.
Maniere d'Electriser, 24
Bain électrique, ibid.
Eteincelles électriques, ibid.
Commotions électriques, 25
De l'Air, 26
De l'Air déphlogistiqué (Air vital), ibid.
Gas méphitique ou Air fixe (acide carbonique) 27
Asphixie causée par l'air fixe (acide carbonique), 28
Traitement, 29
Du Magnétisme animal et minéral, 31
De l'Eau, 50
De l'Eau considérée comme pure, ibid.
De l'Eau regardée comme composee, 51
De l'Eau considérée comme remède, 54
De l'Eau appliquée à l'extérieur; 60
Des Bains, ibid.

Du Bain froid, 60
De la Glace, 63
Du Bain tiede, 64
Des Bains considérés comme partie d'Hygiene, 68
Des demi-Bains, 70
Des Pétiluves, ibid.
Des Bains de vapeurs, 71
Des Douches, ibid.
Des Eaux minérales, 72
Des Eaux minérales salines, ibid.
Des Eaux minérales métalliques, 74
Des Eaux minérales sulphureuses, 76
Des Terres, 78
Des Terres argileuses, 79
Du Bol d'Arménie, ibid.
Maladies de ceux qui travaillent l'Argile, 81
Des Terres calcaires, 82
Cas où les Terres calcaires conviennent, 83
Magnésie, 85
De la Chaux, 86
Eau de Chaux, 87
Maladies de ceux qui travaillent les Terres calcaires, 92
Du Soufre, 93
Propriétés médicinales du Soufre, 95
Maniere d'employer le Soufre, 97
Du Foie de Soufre, 99
Des Baumes de Soufre, 101
Des Bâtons de Soufre, 103
Maladies de ceux qui emploient le Soufre, 104
Des Acides minéraux, 105
Propriétés médicinales, 106
Maladies de ceux qui travaillent aux Acides minéraux, 110

De l'Acide vitriolique, 111
De l'Ether, 114
De l'Acide nitreux, 118
De l'Acide marin, 120
Maniere d'employer les Acides minéraux, 122
De l'Acide sulphureux volatil, 123
Des Alkalis, 124
Des Alkalis fixes, ibid.
Propriétés médicinales des Alkalis fixes, 126
Maniere d'employer les Alkalis fixes, 130
De la Pierre à Cautere, 131
Des Alkalis volatils, 132
Propriétés des Alkalis volatils, 133
Maniere d'employer l'Alkali volatil, 138
Des Savons, 139
Propriétés du Savon médicinal, 141
Maniere de l'employer, 144
Savon de Starkey, 145
Savons volatils, 146
Des Sels neutres, ibid.
Propriétés médicinales générales des Sels neutres, ibid.
Maniere d'employer les Sels neutres, 148
Formation des Sels neutres, 149
Leurs différentes especes, ib. *et suiv.*
Du Borax, 163
Du Sel sédatif, 165
Des Métaux, 166
Du Régule d'Arsenic, 168
Empoisonnement par l'Arsenic, 171
Traitement, 173
Du Régule de Zinc, 176
Fleurs de Zinc, 177
De l'Antimoine, 178

Préparations d'Antimoine, et leurs propriétés médicales, 183
Tartre stibié, 196
Du Mercure, 206
Propriétés médicales des préparations mercurielles, 211
Maladies de ceux qui emploient le mercure, 212
Préparations pharmaceutiques dans lesquelles le Mercure entre, 247
Métaux imparfaits, *ibid.*
Du Fer, ibid.
Propriétés générales du Fer, 249
Résumé sur les propriétés du Fer, 257
Maniere d'employer le Fer et les préparations martiales, ibid.
Maladies de ceux qui travaillent le Fer, 263
Du Cuivre, *ibid.*
Propriétés du Cuivre, 265
Empoisonnemens par le Cuivre, 268
Traitement, 269
Maladies de ceux qui travaillent le Cuivre, 270
De l'Etain, 274
Maladies de ceux qui travaillent l'Etain, 277
Du Plomb, 278
Maladies de ceux qui travaillent ou emploient le Plomb, 284
Traitement de la Colique de Plomb, 298
de la Charité, 301
Liste des ouvriers qui manient le Plomb, 310
Des Métaux parfaits, 315
De l'Argent, *ibid.*
De l'Or, 316
RÉCAPITULATION DU RÈGNE MINÉRAL, 319
RÈGNE VÉGETAL, 329

Premiere classe. Evacuans,	329
Émétiques,	330
Racines émétiques,	340
Ipécacuanha,	341
Ellébore,	348
Cabaret,	351
Scille,	353
Écorces émétiques,	357
Simarouba,	ibid.
Ecorce de Sureau,	360
Feuilles émétiques,	362
Gratiole,	ibid.
Soldanelle,	363
Purgatifs,	*ibid.*
Racines purgatives,	369
Rhubarbe,	ibid.
Raphontic,	372
Jalap,	ibid.
Méchoacan,	375
Turbith végétal,	ibid.
Hermodatte,	ibid.
Iris,	376
Bryone,	ibid.
Polypode de Chêne,	377
Feuilles purgatives,	378
Séné,	ibid.
Fruits purgatifs,	380
Mirobolans,	*ibid.*
Casse,	381
Tamarins,	382
Pruneaux,	ibid.
Nerprun,	383
Coloquinte,	ibid.
Fleurs purgatives,	385

Roses pâles, 385
Fleurs de Pêcher, ibid.
Semences purgatives, *ibid.*
Carthame, ibid.
Violette, 386
Sucs purgatifs, *ibid.*
Scammonnée, ibid.
Sucs tirés des Tiges, 388
Gomme goutte, ibid.
Manne, 389
Suc tiré des Feuilles, 391
Aloès, ibid.
Sucs tirés des Fruits, 396
Elaterium, ibid.
Huile de Palma-Christi, ibid.
Agaric, 397
Sudorifiques, 405
Racines sudorifiques, 409
Salsepareille, ibid.
Squine, 410
Serpentaire de Virginie, 411
Contrayerva, 412
Nard ou Spica-Nard, 413
Acorus, ibid.
Aunée, 414
Asclépias, 416
Souchet, ibid.
Carline, 417
Cardane, ibid.
Scorsonere, 418
Ecorces et Bois sudorifiques, *ibid.*
Gayac, ibid.
Sassafras, 421
Cannelle, 422

Cassia lignea, 423
Ecorce de winter, ibid.
Les Santaux, ibid.
Les Lentisques, ibid.
Le Buis, ibid.
Feuilles sudorifiques, *ibid.*
Hysope, ibid.
Mélisse, ibid.
Sauge, etc, 424
Scordium, 425
Fleurs sudorifiques, *ibid.*
Girofle, ibid.
Œillet rouge, 426
Fleurs de Sureau, 427
de Coquelicot, 428
Fruits sudorifiques, *ibid.*
Baies de Sureau, ibid.
Semences sudorifiques, 429
d'Anis, ibid.
de Fenouil, ibid.
de Cumin, etc., ibid.
de Chardon bénit, 430
Sucs sudorifiques, *ibid.*
Huiles essentielles, ibid.
Diurétiques, 437
Racines diurétiques, 439
Pareira-brava, 440
Colchique, 441
Racines apéritives, 443
Garance, 444
Asperge, 445
Persil, 446
Chaussetrape, 447
Ecorces et Bois diurétiques, *ibid.*

Ecorce de Sureau, 447
Ecorce de bouleau, ibid.
Bois néphrétique, 448
Feuilles diurétiques. ibid.
Cerfeuil, 449
Bourrache et Buglose, 450
Pariétaire, 452
Turquette, 453
Uva-Ursi, ibid.
Fruits diurétiques, 455
Alkékenge, ibid.
Genievre, 456
Emménagogues, 459
Racines emménagogues, 462
Aristoloche, ibid.
Feuilles émménagogues, 463
Absinthe, ibid.
Armoise, 467
Matricaire, 468
Rue, ibid.
Sabine, 471
Fleurs emménagogues, 472
Camomille, ibid.
Safran, 475
Fruits emménagogues, 479
Sucs emménagogues, 480
Mirrhe, ibid.
Gomme ammoniaque, ibid.
Opoponax, ibid.
Bdellium, ibid.
Sagapenum, 484
Assa-fœtida, ibid.

Fin de la Table du premier Volume.

COURS

COURS
DE
MATIÈRE MÉDICALE.

Définition, Histoire et Progrès de la Matiere médicale.

ON pourroit définir la matiere médicale, l'explication de l'action des différens corps sur l'homme : alors on comprend dans cette définition les alimens, les médicamens et les poisons.

La source de la matiere médicale est la même que celle de la pratique. L'homme malade a dû chercher des remedes à ses maux ; ces deux parties de la médecine se développerent ensemble ; mais la pratique fit des progres plus rapides que l'autre. Hippocrate l'avoit singulierement avancée ; la nature paroît lui avoir confié son pinceau pour la description des maladies, et beaucoup d'indications à remplir ; mais les medicamens, trop peu nombreux, ne lui offrirent pas, non plus qu'à ses successeurs, Galien, Dioscoride, etc. des ressources assez variées. Mais après la connoissance du nouveau Monde et les fureurs de l'alchimie, la matiere médicale s'étendit considérablement, et se trouva surchargée d'une grande quantité de médicamens, tous regardés comme spécifiques ou comme panacées. La pauvreté des premiers temps devint

préférable à cette fausse richesse des siecles d'ignorance : il fallut que le temps et l'esprit d'analyse vinssent rectifier les esprits, et apprendre qu'il valoit mieux resserrer la matiere médicale, en s'appliquant à mieux connoître les médicamens déjà un peu connus, que d'en rechercher de nouveaux ; alors on proposa différens systêmes pour l'étude de la matiere médicale.

1°. On rejeta celui de Galien et de ses sectateurs qui prétendoient que l'action d'un médicament à l'extérieur, démontroit celle qu'il devoit avoir à l'intérieur ; mais cela est faux, car le sublimé corrosif, l'arsenic, etc. dont l'action à l'intérieur est si prompte et si destructive, n'ont presque pas de goût ni d'odeur. De plus, Galien prétendoit que les médicamens agissoient à l'intérieur, en raison de leur texture particuliere, ainsi que les fluides délayoient, rafraîchissoient, et que les solides donnoient plus de consistance aux humeurs, resserroient et corroboroient les fibres. Cela est encore faux; car les acides minéraux, l'alkali volatil, et en général les spiritueux, qui sont essentiellement fluides, agissent en coagulant les humeurs, en donnant plus d'action, et en resserrant trop les fibres. L'esprit-de-vin, à cause de cela, est un des plus grands ennemis de l'économie animale, parce qu'il resserre, racornit, et cause beaucoup d'obstructions des visceres du bas-ventre, du pylore, du cardiaque et du corps de l'estomac. Le camphre, qui est un médicament sec, divise atténue, et porte fortement à la peau. Ainsi ce systême est faux dans toutes ses parties, et on a eu raison de le rejeter....

2°. On a cru ensuite que la chimie pourroit rendre de grands services à la médecine, c'est pourquoi l'académie des sciences chargea MM. Tournefort, Boulduc, de Jussieu, etc. de s'occuper de l'analyse des médicamens. Mais, soit que les substances qu'ils soumettoient à leur examen, fussent des alimens, des médicamens ou des poisons, ils retiroient toujours les mêmes produits; la raison en est qu'ils décomposoient toutes ces substances par le feu. On fut donc obligé d'abandonner cette méthode d'analyser, et on procéda par les réactifs. C'est par ce moyen que l'on apprit si la vertu d'un médicament résidoit dans un principe fixe ou volatil; s'il agissoit par un principe résineux ou gommeux, etc. On apprit aussi par-là à réduire les médicamens sous un moindre volume, à les dépouiller d'une partie trop active, et à les donner d'une maniere plus convenable. Ainsi, par exemple, sachant que les purgatifs drastiques agissoient par un principe résineux, on a pu les concentrer en ne donnant que les extraits résineux; ou au contraire les affoiblir, en ne donnant que les extraits gommeux, ou les fortes décoctions. On a appris de même dans quel principe résidoit la vertu narcotique: on a vu que c'étoit dans une partie volatile et éthérée; on en a dépouillé l'opium, qui alors n'a plus été que calmant. C'est ainsi qu'agit l'extrait aqueux et gommeux d'opium, qui est privé alors du principe narcotique. La chimie procédant ainsi par les réactifs, est souvent utile et nécessaire, mais elle ne l'est pas toujours; car il y a des substances dont elle ne peut distinguer les principes actifs. C'est ainsi

qu'elle n'a pu encore expliquer la maniere d'agir des spécifiques, comme de l'ipécacuanha dans la dyssenterie, du kina dans la fiévre d'accès, etc. : ces médicamens, sont hors les bornes de la chimie. Il Paroît donc que la maniere d'agir des médicamens : dépend de leur organisation intime, qui, si elle vient à être changée, leur fait perdre en même temps leur vertu. C'est ainsi que les purgatifs, après de fortes décoctions, ne sont plus purgatifs. Il paroît que la nature a imprimé sur ces substances un caractere médicamenteux, qui échappe à toutes les recherches, et dont nous n'aurons jamais le secret.

3°. On a pensé encore que les ordres établis par les botanistes pourroient éclairer sur les vertus des plantes. En effet, il y a des classes dont presque tous les individus ont les mêmes vertus. C'est ainsi que les chicoracées sont légerement incisives, apéritives, rafraîchissantes, calmantes, que les cruciferes sont anti-scorbutiques; que les ésules, les tithymales, les euphorbes, sont de violens purgatifs, et même vénéneux; que les graminées sont alimentaires. Mais il ne faut pas trop croire à cet ordre, souvent trompeur. C'est ainsi que dans la classe des chicoracées, il y a une plante perfide, qui, à petite dose, est un apéritif actif, mais qui à une dose un peu forte seroit dangereuse; c'est la laitue vireuse; tandis que les autres chicoracées peuvent se donner à une forte dose sans inconvénient. Toutes les substances papavéracées ne sont point narcotiques; car le pavot qui fournit l'opium même, contient dans ses semences une huile qui n'est point calmante, et qu'on emploie journellement dans

l'économie domestique ; huile que l'on a improprement appellé *huile d'œillet.*

Parmi les solanées, qui sont presque toutes dangereuses, il y en a d'innocentes et même d'utiles ; savoir, la pomme de terre, le melongêne, la pomme d'amour. Parmi les cruciferes, il y en a qui ne sont point anti-scorbutiques, et il y a des anti-scorbutiques qui ne sont point cruciferes, comme l'oseille, utile sur-tout quand le scorbut marche avec une fiévre un peu aiguë.... Parmi les ésules, il y en a quelques-unes qui ne sont point dangereuses. Parmi les cucurbitacées, d'où on tire les semences émulsives, regardées comme d'excellens rafraîchissans et calmans, on trouve la sève de S. Ignace qui est dangereuse. Enfin il y a des substances vénéneuses qui, après certaines préparations, deviennent alimens, comme le manioc, les racines de bryone et d'arum

4°. Enfin on a cru que l'analogie seroit utile. Il y a trois espèces d'analogie : 1°. l'analogie animale ; 2°. l'analogie chimique ; 3°. l'analogie pratique.

1°. L'analogie animale est la comparaison des effets des substances sur les animaux, avec les effets de ces mêmes substances sur l'homme. Cette analogie a été souvent utile ; car ce sont les animaux qui nous ont appris l'usage du soufre et du mercure. Leur instinct, plus sûr que celui de l'homme, qui a perdu le sien dans la société, leur fait souvent trouver des médicamens appropriés à leurs maladies, et en cela, la nature les a servis avec avantage. Cependant il seroit quelquefois dangereux de conclure par cette analogie pour l'homme ; car le cochon

aime beaucoup la jusquiame, qui est dangereuse pour l'homme. D'un autre côté, les ombelliferes, qui sont des assaisonnemens et des médicamens pour l'homme, sont des poisons pour les oiseaux, le persil est un poison pour les perroquets ; les amandes ameres sont un poison pour l'espece gallinacée, et l'homme en peut prendre innocemment une certaine quantité. Un chien prit une fois trois gros de sublimé corrosif, et n'en eut que plus d'appetit. De plus encore, c'est que les animaux sont quelquefois avides de substances qui leur sont dangereuses, ce que savent bien les pâtres.... Ainsi l'analogie animale n'est utile que dans quelques circonstances, et il faut y joindre des observations particulieres sur l'espece humaine.

2°. L'analogie chimique est la comparaison des effets de quelques substances sur des humeurs tirées hors du corps, avec les effets de ces substances sur les mêmes humeurs roulantes dans le torrent de la circulation. Ainsi voyant que les acides et les alkalis coaguloient le sang et les autres humeurs tirées dans une palette, on a conclu que ces mêmes substances les coaguloient aussi dans la circulation, etc. Mais cette analogie est très-souvent fautive. Il est vrai que les acides minéraux coagulent nos humeurs ; mais le vinaigre, qui est aussi un acide, donné à petite dose et continué long-temps, les dissolveroit au lieu de les coaguler. L'esprit-de-vin à petite dose, coagule les humeurs hors du corps ; cependant pris à l'intérieur, il n'y a que l'excès, soit dans la dose, soit dans la continuité qui soit nuisible. Il y a

donc beaucoup de différence entre nos humeurs mises dans un matras, et ces mêmes humeurs agitées par un mouvement vital qu'on a cherché à expliquer, mais qu'on n'expliquera jamais. On s'est encore fondé sur l'analogie chimique pour les antidotes des poisons minéraux, proposant de diminuer la causticité des poisons acides par le moyen des alkalis; de dissoudre les poisons métalliques par le foie de soufre. Mais ces moyens ne feroient qu'augmenter l'irritation des parties déjà trop incendiées. Il faut dans ces cas les relâchans, les émolliens, etc. D'ailleurs il y a beaucoup de différence entre les substances vénéneuses avalées, ou mises immédiatement dans la circulation. On avale impunément le venin de la vipere; on avale aussi, sans accidens, les corps des animaux morts de la rage: c'est ce qu'ont décidé les plus célebres facultés de l'Europe. Le mouvement de la digestion détruit le caractere nuisible de ces substances, et leur imprime un caractere nutritif. Mais introduites immédiatement dans la circulation, ces substances sont des poisons très-actifs, et même cinq à six gouttes de vinaigre, d'esprit-de-vin, d'esprit minéral, introduites immédiatement dans la circulation, tuent en deux ou trois heures au milieu des convulsions.

3°. L'analogie pratique est la comparaison tirée des effets de quelques substances dans certaines maladies, pour d'autres. C'est ainsi que le soufre a été d'abord employé sur les animaux pour la gale. On a vu qu'il guérissoit cette maladie qui dépend du virus âcre et épais; on a transféré son usage dans les ma-

ladies de lenteur, de viscosité d'humeurs, dans quelques maladies écrouelleuses, quelques engorgemens, dans la pituite de l'organe pulmonaire ; et c'est un excellent expectorant. De même le mercure fut d'abord employé contre la gale des animaux ; ensuite, par analogie, on l'employa dans beaucoup de symptômes cutanés vénériens ressemblans à la gale, et ainsi, peu à peu, on découvrit que le mercure étoit le spécifique des maladies véneriennes. On vit qu'il guérissoit ces maladies, qui paroissoient agir en coagulant et donnant beaucoup d'acrimonie aux humeurs ; de là, on l'a employé contre les maladies écrouelleuses, dartreuses, et la plupart des maladies d'epaississement. Quand le kina a commencé à être connu, on ne l'a d'abord employé que contre les fiévres intermittentes : s'il guérit les fiévres d'accès, a-t-on dit, il pourra peut-être aussi guérir les maladies intermittentes ou périodiques sans fiévre. S'il guérit les fiévres intermittentes, peut-être pourra-t-il réussir aussi dans quelques maladies continues avec des redoublemens bien décidés, dans les fiévres rémittentes. Il a paru dans ces maladies arrêter la putridité ; il est donc bon anti-putride ; c'est ainsi que par le moyen de l'expérience, ce remede, d'abord employé contre une seule maladie, est devenu d'un usage plus étendu.

L'ipécacuanha ne fut d'abord employé que dans les dyssenteries, et le fut dans toutes : on a vu qu'il fondoit les glaires des dyssenteries muqueuses ; il doit donc être bon dans les maladies glaireuses sans dyssenterie, dans les engorge-

mens glaireux de la poitrine et autres. On a vu que le polygala de Virginie réussissoit dans la pleurésie excitée par la morsure du serpent à sonnettes; on a cru de là qu'il réussiroit dans les autres pleurésies. Il en a été de même pour découvrir que l'alkali volatil étoit l'antidote des poisons animaux, etc..... Ainsi cette analogie pratique est de la plus grande nécessité; mais il faut être praticien pour reconnoître l'identité des maladies entre elles, et une grande prudence pour les observations : *Judicium difficile, experientia fallax.* HIPP. Il faut savoir saisir les rapports de l'expérience, qui est souvent trompeuse; car nous ne connoissons point de moyens particuliers qui puissent nous conduire à la découverte des spécifiques; le hasard seul nous les a offerts de siecle en siecle. Par exemple une fiévre intermittente de mauvais caractere régnoit au Pérou; plusieurs malades se baignent dans une riviere bordée de plantes qui donnent le kina, ce qui faisoit une espece d'infusion naturelle, et furent guéris. Peu-à-peu on s'assure d'après ce fait, de la *spécificité* du kina dans les fiévres intermittentes..... Des troupeaux passoient auprès d'une mine de mercure; plusieurs individus galeux se trouvent guéris par le cinabre qu'ils avalent : delà on conclut que le mercure peut être utile dans la gale des hommes, etc. Ainsi le hasard seul préside à la découverte des spécifiques; il est inutile d'en faire la recherche, mais il faut plutôt chercher à profiter de la découverte une fois faite, l'assujetir à des regles données, et fixer dans quels cas elle peut être utile.

Ainsi l'analogie pratique est la plus nécessaire des trois, et absolument indispensable; elle seule peut instruire sur les véritables effets des remedes; mais elle demande un jugement bien exact.

MANIÈRE DE CLASSER LES MÉDICAMENS.

Quant à la maniere de classer tous les médicamens, 1°. les uns les ont divisés en alimens, médicamens et poisons: mais cet ordre est très-fautif; car il y a des poisons qui deviennent des alimens et des médicamens sûrs, et des alimens qui deviennent poisons. Les préparations mercurielles données avec sagesse sont très-utiles; les solanées, qui sont vénéneuses, deviennent utiles quand on les donne d'une main avare. L'opium donné prudemment, est un des meilleurs consolateurs de l'espece humaine.

2°. D'autres ont divisés les médicamens en altérans et en évacuans; mais cet ordre est fautif, car les uns deviennent souvent les autres: les plus forts drastiques sont d'excellens atténuans à petite dose. L'eau qui est le meilleur altérant délayant, est aussi le meilleur diurétique, et évacue par les selles, en délayant la matiere fécale.

3°. D'autres les ont divisés, à raison de leurs effets sur différens organes, en céphaliques, pectoraux, stomachiques, etc. mais cet ordre est encore très-fautif, car il y a très-peu de véritables spécifiques d'organes.

4°. D'autres les ont divisés, en raison de leurs effets dans certaines maladies, en anti-vénériens, anti-écrouelleux, etc.; mais cet ordre est

encore très-fautif, par ce qu'il circonscrit les propriétes de médicamens qui sont utiles dans d'autres cas; tels sont les anti-scorbutiques qui sont appropriés à des circonstances différentes du scorbut; les mercuriaux, les emménagogues qui sont encore toniques, stimulans, incisifs, etc. Ainsi il n'y a pas encore de bon ordre pour la classification des médicamens; c'est ce qui nous a obligé d'en adopter plusieurs.

Nous avons divisé les médicamens en trois regnes. Dans le regne minéral nous avons procédé des subtances les plus simples aux plus composées; ensuite nous avons examiné chaque substance sous les rapports naturels, chimiques et pratiques. Dans le regne végétal, nous avons divisé les médicamens en evacuans et en altérans, quoique cet ordre soit fautif; enfin dans le regne animal, nous avons examiné, 1°. les substances qui nous servent dans leur totalité; celles qui ne servent que dans quelques-unes de leurs parties. Nous omettons les généralités, parce que les grands principes sont appuyés sur les détails. Nous omettons aussi l'éloge de la partie que nous allons traiter, parce que cela est inutile, quoiqu'on ait coutume de le faire au commencement des cours.

RÈGNE MINÉRAL.

DU FEU.

LES anciens faisoient un grand usage du feu. Hippocrate le regardoit comme un moyen très-puissant dans beaucoup de circonsances; *Quæ medicamenta non sanant*, dit-il, *ferum sanat, quæ ignis non sanat, ea insanabilia dici possunt.* Paul d'Egine, Æ̈tius, etc. l'ont beaucoup recommandé, et on en a fait pendant long-temps un usage non interrompu. Cependant, dans les derniers siecles, l'usage en devint plus rare, et on le regarda même comme dangereux; aujourd'hui l'on croit qu'il peut être utile dans quelques circonstances. Hippocrate l'a regardé comme un moyen sur dans beaucoup d'anciennes migraines, de céphalées invétérées, de gouttes sereines. Tous les médecins qui sont venus après lui, ont repété la même chose, ce qui a engagé plusieurs modernes à en faire alors usage. M. de Haen l'a employé sur deux sujets attaqués de goutte sereine, mais il en a témoigné beaucoup de regrets; car quoiqu'il eût pris toutes les précautions nécessaires, il n'en a obtenu qu'un mauvais succès. Il fit fit inciser le sinciput, mit le crâne à découvert, et y appliqua le feu. Il n'arriva rien de particulier, ni en bien ni en mal, jusqu'au troisieme ou quatrieme jour; mais alors les douleurs de tête augmenterent prodigieusement, le délire survint, et la mort. L'ouver-

ture du crâne montra la partie du cerveau qui correspondoit à l'endroit brûlé, noire, desséchée, avec quelques points de suppuration. L'ustion la plus légere, pénetre toujours à l'intérieur, ainsi cette méthode est absolument dangereuse, et à éloigner, malgré le témoignage des anciens, qui se sont servilement copiés les uns et les autres à ce sujet. Hippocrate conseille l'ustion des côtes de la poitrine dans l'empyeme décidé, et dans l'hydropisie de poitrine. Ce moyen a pu réussir quelquefois, en excitant une ulcération qui a pu évacuer la matiere contenue dans la cavité de la poitrine; mais il est toujours dangereux, et nous avons des moyens plus sûrs et plus efficaces.

Hippocrate conseille l'ustion vers le sternum, aux côtés de la poitrine, dans la phthisie pulmonaire; mais aujourd'hui on lui préfere les vésicatoires, les cauteres aux bras, aux cuisses, etc. Le même la conseille sur le bas-ventre dans l'ascite : elle a quelquefois réussi; mais la ponction est un moyen plus prompt et plus certain. Cependant il y a une espece d'ustion qui dans ce cas réussit assez; c'est d'exposer le bas-ventre à l'action des rayons solaires pendant plusieurs mois (1). J'ai vu un ascite aussi guérie chez un

(1) L'auteur paroît confondre ici l'action du feu nu, c'est-à-dire, d'un corps actuellement en ignition, et appliqué sur une partie du corps quelconque pour la détruire simplement, ou dans la vue d'exciter de longues suppurations, etc. avec l'action des rayons solaires, et de la chaleur qu'ils impriment, qui n'agit pas, dans les cas analogues à celui dont il s'agit, à la maniere du feu nu. L'auteur faisoit bien lui-même cette distinction; mais

botaniste ; mais l'obstruction du foie qui étoit la cause de l'hydropisie, resta, ramena l'épanchement, et la mort suivi de près. Mais s'il n'y avoit pas de cause organique, ce moyen pourroit guérir radicalement. Le feu a été employé par les anciens, les Egyptiens, les Indiens, et dans plusieurs contrées de l'Europe, dans les maladies des extrémités, dans les rhumatismes, non dans ceux qui sont aigus, qui demandent les saignées abondantes et répétées, les délayans, etc., ni dans les rhumatismes froids et lents, qui occupent beaucoup de parties ; mais dans ceux qui sont fixes et anciens, comme dans les sciatiques invétérées. M. Pouteau rapporte une suite d'observations de rhumatismes attaquant les extrémités ou autres parties extérieures, guéries par ce moyen. Fabrice de Hilden et autres, citent des exemples de gouttes céphalées, nodeuses, d'engorgemens mous et froids d'articulations, rebelles aux autres moyens, guéris par l'application du feu.

Le feu est encore utile dans le cas de tumeurs molles et indolentes, d'anciens ulceres invétérés et rebelles. Il est bon encore dans quelques tumeurs cancéreuses non très-considérables, mais peu volumineuses. M. Faure en rapporte plusieurs observations dans les Mémoires de l'académie de chirurgie, et M Lecomte, maître en chirurgie à Arcueil, dit (dans le pre-

---

dans des élémens de matière médicale, l'action de la chaleur, considérée comme médicament, ne pouvoit pas être placée ailleurs qu'à l'article du feu. *Not. Edit.*

mier volume des Mémoires de la société de médecine), avoir guéri ainsi une tumeur cancéreuse située à la commissure des levres.

Hippocrate conseille, et la chirurgie actuelle emploie beaucoup l'application du feu dans les maladies des os, dans les caries des os sur-tout spongieux, et c'est un des meilleurs moyens. De même aussi dans les tophus osseux, et M. Petit rapporte des observations d'exostoses véroliques qui n'ont cédé qu'au feu, quoique les moyens spécifiques eussent été avant mis en usage, et eussent guéri les autres symptômes; excepté l'exostose. Le feu est encore bon pour arrêter la gangrene et borner ses progrès. Appliqué dans le charbon dès le commencement, il arrête la tumeur charbonneuse gangréneuse, empêche la résorbtion à l'intérieur, et la mort. Employé dès le commencement pour brûler les anthrax pestilentiels, il arrête et étouffe la peste dans son commencement. Il est utile dans les érysipeles gangréneux, et des panaris commençans sont guéris comme spécifiquement par ce moyen. On l'applique avec succès dans le moment de la morsure des animaux enragés ou vénéneux; le virus se trouvant alors desséché, ne peut entrer dans l'intérieur. Le cautere actuel mérite la préférence sur le potentiel, dans le cas de tumeurs cancéreuses, qui s'attaquent dangereusement par le cautere potentiel, parce que celui-ci agit lentement, laisse un principe d'irritation qui, favorisant le développement cancéreux, amène la putridité. Il faut un moyen promptement desséchant, comme est le cautere actuel; mais le cautere potentiel est à

préférer au cautere actuel, lorsque le mal siege dans des parties où l'actuel ne peut être appliqué, comme dans les aphthes du fond de la bouche, dans l'angine gangréneuse, dans l'ozene, le polype des narines, dans les ulceres de l'orifice de la matrice. Le cautere actuel peut être appliqué sur les petites tumeurs cancéreuses du vagin. J'ai connu une femme qui étoit attaquée de cette maladie, et qui en moins de trois applications fut guérie, et s'est bien portée depuis. Malgré tous les avantages mentionnés du cautere actuel, on emploie plus souvent le potentiel, par la crainte des douleurs que ce moyen inspire aux malades.

Il y a trois manieres générales d'appliquer le feu. 1°. Par l'insolation : quelques ulceres ont été guéris après avoir été exposés aux rayons du soleil, ou lorsqu'on dirigeoit et rassembloit les rayons solaires sur eux. M. Faure en rapporte plusieurs exemples, et M. Lecomte cite celui d'un cancer peu considérable, guéri par les rayons solaires.

2°. Par l'approximation du feu artificiel, par le moyen d'un fer rouge que l'on approche assez peu pour ne point exciter de sensation douloureuse. M. Pouteau rapporte des exemples de quelques tumeurs cancéreuses, d'anciens ulceres, d'infiltrations guéris par ce moyen.

3°. Par l'ustion qui s'applique de préférence sur les tumeurs osseuses, sur les caries spongieuses, sur les exostoses, sur les ulceres des parties molles, quand ils sont profonds et considérables; sur les tumeurs cancéreuses un peu volumineuses, sur les parties attaquées de rhumatisme

matisme profond, dans quelques gouttes sciatiques : alors on approche un fer rouge.

Il en est de même dans les tumeurs molles sur-tout des articulations; dans les charbons, les érysipeles grangiéneux, où il faut un moyen très-prompt; de même pour ouvrir les absces et des dépots critiques qui sont la suite de la peste, des fievres pestilentielles, de quelques fievres malignes; dans ce cas le cautere potentiel agit trop lentement, parce que la matiere morbifique contenue dans le dépôt se répercute très-aisément à l'intérieur. Les anciens employoient pour l'ustion l'eau ou l'huile bouillante; mais comme ces moyens ne peuvent pas se borner, on préfere le fer rouge, ou le moxa des Egyptiens et des Indiens : c'est une espece de cône fait avec une sorte de coton que fournit une armoise des Indes. On applique la base de ce cône un peu épaisse sur la partie qu'on veut brûler, et l'on met le feu à la pointe. Cette ustion est peu douloureuse, et elle est efficace dans beaucoup de rhumatismes, de gouttes sciatiques ; etc. comme dans ce pays-ci, l'on n'a pas la matiere du moxa des Indiens, on peut très-bien le remplacer par la laine ou le coton ordinaire (1).

(1) On supplée dans nos pays au moxa des Indes, par un cylindre de coton roulé entre une bande de linge fin et serré avec du fil. Ce cylindre a ordinairement un pouce de hauteur sur un peu moins de diametre. On applique le feu à la partie du cylindre opposée à celle qui est posée sur la région qu'on veut brûler, et on en entretient la combustion en soufflant légerement à la surface avec un écran, un évantail, etc. *Note de l'Editeur.*

De l'Electricité.

Les anciens n'avoient pas d'idée du fluide électrique. A peine cette partie de la physique a-t elle eté découverte, que la médecine se l'est appropriée; mais comme ceux qui l'appliquoient ne connoissoient pas les cas où elle pouvoit convenir, ni la maniere de l'appliquer, elle eut d'abord peu de succès, et fut long-temps négligée. Aujourd'hui elle est redevenue l'objet d'expériences suivies, et on en fait grand usage en Suede, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, et en France. Chez nous ce sont MM. de Sauvages et Manduyt qui l'ont le plus employée.

Effets de l'électricité. Elle excite le développement et l'élévation du pouls, une turgescence sanguine bien décidée, telle qu'il survient souvent des hémorrhagies nasales, des hemorrhagies chez les sujets qui y sont disposés, des irritations et des foiblesses de poitrine. Les femmes electrisées pendant un peu de temps éprouvent le flux menstruel, et c'est le plus puissant emménagogue que l'on connoisse. Ainsi le fluide électrique en s'insinuant dans l'intérieur, augmente la sensibilité, occasionne la turgescence, donne du développement à la circulation. C'est donc un moyen qui peut être utile dans quelques circonstances.

L'électricité ne convient jamais dans les maladies inflammatoires, chez les gens pléthoriques,

parce qu'alors le sang se portant à la tête, on y éprouve de grandes douleurs, des saignemens de nez; on en a vu même tomber en apoplexie sous le coup électrique. Elle ne convient point dans le cas de foiblesse et de délicatesse de poitrine, lorsque les vaisseaux pulmonaires ne peuvent résister à une certaine impétuosité du sang. Si elle étoit nécessaire dans ce cas, il faudroit faire précéder quelques précautions. Elle peut convenir dans quelques circonstances de maladies chroniques, non dans les suppurations intérieures, comme la phthisie pulmonaire et autres; elle est nuisible à ceux qui crachent le sang ou le pus, elle augmenteroit alors les accidens. Elle ne convient point non plus dans les maladies d'engorgement, comme les obstructions du foie, de la rate, des autres visceres. MM. de Haën et Mauduyt l'ont essayée sur des écrouelleux qui avoient des engorgemens à l'intérieur et à l'extérieur, et l'ont toujours trouvée inefficace. Elle ne convient point non plus dans les maladies virulentes, comme la vérole, le scorbut, les dartres, les écrouelles, etc. Elle convient dans quelques maladies provenantes de spasme, d'ataxie nerveuse, dans quelques paralysies. Ce fut dans cette maladie qu'on l'essaya d'abord, parce qu'on avoit vu que le fluide électrique hâtoit la marche d'une liqueur dans les tubes capillaires; mais c'est moins par cet effet, qu'en discutant la matiere morbifique, et en augmentant la sensibilité, l'irritabilité et le ton des organes, qu'elle a quelques succès dans cette maladie. Dans les paralysies très-anciennes et invétérées l'électricité est inefficace; aussi

MM. Lassône, Morand, Nollet qui l'employerent d'abord sur de vieux Invalides depuis longtemps paralytiques, n'en retirerent aucun avantage. Mais dans les paralysies nouvelles qui n'ont point une cause mécanique, comme une tumeur, etc. ni une désorganisation de muscle, qui dépendent seulement d'un défaut de ton et de sensibilité momentanée, le fluide électrique (qui paroît analogue au fluide vital) est alorsd'un grand secours; les mêmes avantages ont quelquefois lieu, quand c'est une humeur froide portée sur les membranes musculaires ou nerveuses. M. de Haën rapporte beaucoup de guérisons de paralysies qui dépendoient de la répercussion de la petite vérole, de la rougeole, de la gale, etc. M. Mauduyt assure en avoir vu de bons effets quand il l'appliquoit de bonne heure dans les paralysies métalliques, les tremblemens des doreurs, des plombiers, de ceux qui manient le cuivre. Elle est bonne encore dans les paralysies qui ont lieu par répercussion de transpiration, comme quand, ayant chaud, on descend dans des lieux profonds. Elle est bonne aussi dans la paralysie qui suit l'apoplexie séreuse; mais elle est dangereuse dans le prélude et dans les suites de l'apoplexie sanguine, pouvant elle-même produire des maux de tête et l'apoplexie. Elle est utile aussi dans les apoplexies purement nerveuses. L'électricité appliquée sur la rhaphé a guéri une incontinence d'urine due à la foiblesse de la vessie et à la paralysie de son sphincter.... On vante beaucoup l'électricité dans l'épilepsie; quelques demi-succès ont fait crier victoire, et on les a publiés avec l'en-

thousiasme du charlatanisme. Quelques épilepsies ont éprouvé de la diminution par ce moyen, quelques-unes ont été guéries ; je l'ai vu ; mais d'autres ont été rebelles, et même plusieurs rendues plus rapprochées et plus fortes. Il y a des épilepsies très-anciennes qui sont identifiées avec le sujet ; cette habitude nerveuse tient, pour ainsi dire, à son existence : telles sont les épilepsies héréditaires, celles qui existent depuis l'enfance ; elles sont absolument incurables. Il en est de même pour celles qui dépendent d'une cause organique dans l'intérieur du crâne, qui excite une pression sur le cerveau et les nerfs. L'électricité ne convient pas, ou au moins demande beaucoup de précautions et de remedes accessoires, dans les épilepsies qui dépendent d'un afflux du sang vers la tête ; on voit en effet que les épileptiques éprouvent des accès plus rapprochés et plus forts vers l'été et le printemps par l'expansion du sang et des humeurs. Dans les épilepsies qui ne sont point anciennes, qui sont purement nerveuses, suite de frayeur, de flux hémorrhoïdal supprimé, de matiere âcre, ténue, portée sur les nerfs, l'électricité peut quelquefois réussir ; j'en ai vu quelques-unes de ce genre ainsi guéries. Il faut que les accidens ne soient pas revenus depuis plusieurs années pour être sûr de la guérison ; car on a souvent été trompé parce que les accès revenoient à des intervalles plus éloignés, étoient plus foibles et même discontinuoient tout-à-fait : on les croyoit guéris ; mais au bout d'un certain temps ils revenoient avec la même intensité ; c'est ce qui prouve qu'il faut insister long-temps sur ce

moyen (1). Dans la catalepsie, j'ai vu réussir une fois l'electricité. Une malade avoit eu plusieurs maladies aiguës, dont la derniere s'etoit terminée par la catalepsie qui dura pendant pres de deux ans. Les acces sur la fin, revenoient tous les jours, et duroient huit ou dix heures. Aucun traitement n'avoit réussi; dès les premieres applications électriques, il y eut du mieux. Par la continuité de ce moyen, elle parut guérie; cependant elle conservoit encore quelques tics, quelques habitudes nerveuses. Les accès de catalepsie furent rappellés au bout de quelques mois par une frayeur, et depuis dix jours elle est retournée au traitement électrique.

On a aussi vanté l'electricité dans les maladies cancéreuses, comme on la vantée dans presque toutes les maladies, telle est en effet la méthode du charlatanisme, c'est à-dire de l'homme cupide et ignorant. C'est par cet esprit de charlatanisme que l'on a imprimé que l'épilepsie ne cédoit qu'à l'électricité, quoiquelle cede aussi quelquefois à d'autres moyens, comme à la racine de valériane et à d'autres anti-spasmodiques donnés à haute dose. On a encore conseillé l'électricité dans la manie, la folie et même la phrénésie,

(1) Il faut insister long-temps sur ce moyen, non-seulement à cause des intervalles irreguliers et plus ou moins longs des accidens, mais encore parce qu'il est difficile de savoir, dans ces cas-là, si la cure est opérée, ou bien si la cessation actuelle des accès n'est pas un intervalle plus prolongé que les autres. C'est ce qui doit rendre dans certaines circonstances l'application de ce remede bien fastidieuse, eu égard à la longueur de son usage, et à l'incertitude éternelle, et du malade, et de celui qui le traite. *Note de l'Editeur.*

quoiqu'elle soit suffisante pour faire quelquefois devenir phrénétique, comme on l'a vu sur un épileptique de quarante-cinq à cinquante ans qui reçut coup sur coup des applications électriques sur la tête, les accès d'épilepsie devinrent plus rapprochés, ce qui fit croire à ceux qui le traitoient qu'il alloit être guéri, mais il tomba en phrénésie, et mourut à l'hôtel-Dieu.

Avant d'administrer l'electricité, il faut saigner, si le sujet est pléthorique, purger s'il y a saburre, car l'électricité ne convient pas dans le cas de saburre ; il faut faire précéder l'usage de quelques bains pour faciliter l'insinuation du fluide électrique.

Il faut éviter d'insister trop constamment sur l'administration de l'électricité, car on pourroit craindre que la matiere morbifique délogée ne se portât sur d'autres organes. On a vu en effet des maux de tête, de poitrine, d'entrailles d'yeux et même des gouttes sereines survenir pendant le traitement des rhumatismes, etc. Il faut aussi tenir le ventre libre par des purgatifs donnés de temps en temps, et unir souvent le traitement diaphorétique à l'électrique. C'est le manque de ces précautions qui a donné pendant quelque temps du discrédit à l'électricité. Enfin il faut insister long-temps sur ce moyen. Il y a des cas où les applications paroissent miraculeuses ; mais il ne faut pas s'y laisser tromper, il faut continuer le remede : d'autres fois on est long-temps sans éprouver aucun soulagement ; il faut alors y insisterpendant plusieurs mois et même pendant plusieurs années ; et plusieurs feroient peut-être bien de se faire élec-

triser de temps en temps pendant toute leur vie (1).

Maniere d'électriser. On peut électriser, 1°. par le bain électrique ; 2°. par les etincelles electriques ; 3°. par la commotion électrique.

1°. *Bain électrique*

Ce bain se prend en isolant le sujet et le laissant pendant un certain temps dans l'atmosphere electrique. Cette maniere est utile dans les affections rhumatisantes, dans les maladies laiteuses qui excitent des douleurs de rhumatismes, etc. Alors le fluide s'insinue et discute la matiere morbifique. C'est aussi par le bain qu'il faut commencer avant d'en venir aux commotions dans le cas de maladies nerveuses....

2°. *Etincelles électriques.*

Elles s'employent quand il y a une partie

---

(1) Il sembleroit que l'auteur est ici en contradiction avec lui-même, en recommandant un usage habituel de l'électricité, après avoir dit plus haut qu'il falloit éviter d'y insister trop constamment ; mais le lecteur un peu instruit discernera bien les cas sous-entendus par l'auteur : lorsqu'on l'applique pour discuter une matiere morbifique quelconque, et que cette matiere semble se porter sur des organes importans ; lorsque le malade est disposé aux hémorrhagies par pléthore sanguine, s'il a des vertiges, de l'assoupissement, etc. il est clair que dans ces cas le long usage de l'électricité pourroit devenir mortel ; mais dans les sujets foibles, dans les femmes dont la menstruation se fait mal, dans les individus qui éprouvent des ataxies nerveuses que l'électricité dissipe, dans ceux qui sont menacés de paralysies locales par foiblesse, inertie ou atonie des parties irritables, etc. ces personnes-là sont dans la classe de celles auxquelles l'usage presque habituel de l'électricité convient. *Note de l'Editeur.*

spécialement affectée, comme dans certains rhumatismes, dans les tumeurs un peu molles, un peu indolentes; la continuité des étincelles peut alors discuter, amollir et guérir....,

3°. *Commotions électriques,*

Elles sont préférées dans les paralysies par foiblesse et atonie, par une humeur portée sur les membranes nerveuses ou musculaires. Il faut dabord commencer par les bains, venir ensuite aux étincelles et enfin aux commotions. Dans les paralysies nerveuses bien décidées, les étincelles et les bains réussissent moins, il faut des commotions graduées. Dans l'épilepsie on donne les commotions sur le vertex, l'occiput, la nuque, la colonne épiniere, dans presque toutes les articulations, vers les reins, pour déloger la matiere morbifique changer l'habitude nerveuse générale. Jai vu une demoiselle du Mans, qui étoit malade depuis trois ans d'un effrayant tournoiement de tête de droite à gauche, qui revenoit sur-tout quand elle ressentoit quelque affection de l'ame; alors il avoit lieu avec des convulsions générales et une grande fatigue. Tous les traitemens avoient échoué, après quatre à cinq applications électriques, elle fut guérie, et cet accident n'a pas reparu depuis huit ou dix mois. Cette affection étoit purement nerveuse, venant du chagrin que lui avoit occasionné, sur la fin de sa petite vérole, la nouvelle de la mort d'une sœur chérie.

Ainsi l'électricité est utile dans les affections nerveuses, non anciennes, qui ne dépendent point d'une cause organique. Elle agit en dou-

nant du ton en excitant l'irritabilité et la sensibilité, en contredisant celle qui excite, et en discutant la matiere morbifique, car le fluide électrique est un moyen tres-pénétrant.

DE L'AIR.

OUTRE l'air atmosphérique, qui est utile pour la guérison de différentes maladies, selon qu'il est chargé de tels ou tels principes, on a encore voulu employer en médecine l'air déphlogistiqué et le gaz méphitique ou air fixe (1).

1°. *De l'air déphlogistiqué* (2).

L'air déphlogistiqué est l'air le plus pur possible. On l'a employé depuis quelques années contre la phthisie pulmonaire. Les médecins chimistes le conseillent beaucoup, et on en vend chez les apothicaires, comme d'autres drogues. C'est la derniere ressource dans cette maladie. Ceux qui ont suivis les expériences faites à ce sujet, ont dit qu'à la vérité l'air déphlogistiqué sembloit retarder la marche de la maladie; mais quelle n'en étoit pas moins mortelle. Il ne peut donc qu'alonger la vie de quelques jours, et au plus de quelques mois. (3).

---

(1) C'est l'acide carbonique de la chimie du jour.

(2) Aujourd'hui l'air vital.

(3) Quand l'air vital, sous le nom de gaz déphlogistiqué, parut, alors on l'appliqua, comme le dit l'auteur, à la phthisie pulmonaire, et on vanta ses bons effets; ils étoient, disoit-on, fondés sur l'observation; c'est la pierre de touche de tout remede nouveau. Aujourd'hui,

2°. *Gaz méphitique*, ou *air fixe*.

Cet air a été regardé comme très-utile dans les maladies putrides, pour arrêter les maladies cancéreuses, et dissoudre la pierre. Il y a sept ou huit ans que c'étoit la manie en Angleterre d'employer le gaz méphitique dans les fievres putrides; on le donnoit en boissons, étendu dans de l'eau, et en lavement; mais comme l'observation n'a point prouvé ses bons effets, il est aujourd'hui absolument abandonné. MM. Percival et Hunter ont vanté l'air fixe dans quelques maladies des reins pour dissoudre les matieres visqueuses, graveleuses, et même la pierre. Ils faisoient prendre des eaux chargées d'air fixe, des potions salines avalées dans le moment de l'effervescence; mais la pratique n'a pas soutenu ces opinions. Les pierres les moins volumineuses ne se dissolvent pas dans l'air fixe. Ils disent que cet air desire de s'unir avec celui qui entre dans la composition de la pierre comme dans celle de tous les corps, qui, suivant Hales, ne doivent leur solidité qu'à l'air fixe, et que par cette union-là, il opéroit la dissolution de la pierre. Mais malgré toutes ces belles raisons, l'air fixe est aujourd'hui abandonné comme lithontriptique. MM. Targioni, Maret, etc. ont vanté l'air fixe comme anti-

---

que la théorie récente voit dans le phénomène de la respiration ce qu'on n'y voyoit pas alors, les bons effets de l'air vital dans les maladies du poumon ont disparu, et l'observation, toujours docile, le preuve aussi. En supposant tous les hommes véridiques, que penser ou des théories ou des observations. *Note de l'Editeur.*

cancéreux. On l'a éprouvé à Paris, j'en ai été témoin; mais ce remede n'a eu que des succès momentanés et point de constans. Comme cette substance est aigrelette et acidule, elle porte avec elle un caractere rafraîchissant, légérement répercussif; elle peut donc soulager pendant quelques jours, mais bientôt les accidens reviennent avec la même intensité.

Ainsi l'air fixe n'a point de propriétés médicales utiles (1). Il en a au contraire de nuisibles quand on le respire en grande quantité; et il améneroit la mort si on restoit pendant long-temps dans son atmosphere.

Asphyxie causée par l'air fixe.

Pendant un certain temps on n'a cru l'air fixe dangereux, que comme altérant l'air atmosphérique et le rendant *impropre* à la respiration. Mais ses effets ont fait croire avec raison qu'il y avoit encore une autre cause que celle-là. On a imaginé qu'il charioit avec lui une matiere vénéneuse, qui, agissant sur les nerfs, arrêtoit le fluide vital et par conséquent toute la sensibilité, et portoit la putridité dans les humeurs. Dans l'asphyxie, il n'y a point de pouls, de respiration, de mouvement quelconque; le froid de la mort est répandu à l'intérieur, et

(1) L'assertion de l'auteur est trop absolue; la propriété aigrelette et acidule qu'il lui reconnoît en est la preuve. Il est vrai que dans la plupart des maladies aiguës, le regne végétal fournit une infinité de substances qui ont cette propriété dans un degré plus éminent, et conséquemment elles sont plus utiles. *Note de l'Editeur.*

à l'extérieur il n'y a aucune espece de sentiment, pas même celui de la douleur.

Traitement. Il faut réveiller la sensibilité engourdie et détruire la substance vénéneuse. On doit donc d'abord exposer le sujet à l'air atmosphérique pur qui est le correctif du venin de l'air méphitique. Souvent ce moyen a suffit seul pour rappeller à la vie. Le plus souvent il ne suffit pas, quoique toujours nécessaire comme accessoire. Alors il faut faire usage des stimulans, l'aspersion d'eau froide est extrêmement utile et très-recommandée; il ne faut point inonder le sujet, une simple aspersion suffit comme irritante et stimulante. L'alkali volatil, qui a été regardé comme spécifique, est très-utile, mais seulement comme irritant et stimulant. Les autres irritans chimiques ou mécaniques réussissent aussi bien que lui, sur-tout le vinaigre radical que l'on fait respirer, et le vinaigre un peut fort dont on frictionne. Quand le sujet peut avaler et respirer, on lui fait boire une eau légérement vinaigrée, on lui donne des lavemens de vinaigre, qui est la substance qui corrige le mieux le venin de l'air fixe. Quelquefois le gaz méphitique reste quelque temps dans l'intérieur du corps sans produire aucun effet; mais au bout d'un certain temps, il se développe et produit, non l'asphyxie, mais des maladies putrides gangréneuses. Nous avons vu à l'hôpital un homme employé, cet hiver, à débouler les neiges près d'un égoût; cette neige méphitique vers le centre fit tomber cet homme en asphyxie. Il fut rappellé à la vie, mais au bout de trois semaines ou un mois, la partie d'air

méphitique qui étoit restée dans l'intérieur de son corps, produisit une maladie putride, et la gangrene des visceres du bas-ventre ; le pouls étoit misérable, avec froid, hoquet qui accompagne presque toujours les maladies gangréneuses et sur-tout celles du bas-ventre ; ce malade en est mort. Un vidangeur tombé aussi en asphyxie, avoit été rappellé a la vie ; mais au bout d'un certain temps, ce qui étoit resté du virus se développa et se manifesta par le hoquet, les vomissemens, l'anxiété précordiale, et un dévoiement dyssenterique très-putride. Tout cela se termina par la mort ; ce qui prouve qu'il y a dans le gaz méphitique quelque chose de vraiment vénéneux (1).

---

(1) On croit peu aujourd'hui à la qualité vénéneuse de l'acide carbonique (air fixe) dans l'asphyxie. Ce gaz n'étant pas propre à la respiration, cette fonction est suffoquée à l'instant même où on est plongé dans son atmosphere, et le défaut de respiration est accompagné de la suspension simultanée de toutes les fonctions de la vie ; tel est l'état de l'asphyxie.

Quant aux maladies putrides et gangréneuses, rapportées par l'auteur comme suite de l'action vénéneuse du gaz carbonique, elles ne la prouvent pas jusqu'à la démonstration. En effet pendant tout le temps que les sujets des observations ont été asphyxiés, la circulation de tous les fluides du corps a eté arrêtée ; ils n'ont plus été agités, mêlés, broyés, chassés, etc. par les forces de la vie : cette stagnation profonde et plus ou moins longue les a abandonnés à une décomposition spontanée, peu connue, mais nécessaire, qui les a altérés au point d'occasionner en peu de temps les accidens gangréneux, et la mort qui en a été le terme. Joignez à ces causes les vapeurs infectes au milieu desquelles ces sujets étoient habituellement par état, déjà une disposition très-pro-

Du Magnétisme animal et minéral.

L'immensité de médicamens que l'on a introduits dans la médecine a de quoi effrayer. La mémoire la plus heureuse peut à peine retenir une partie de cette masse prodigieuse. C'est pourquoi il a fallu choisir parmi toutes ces substances, celles dont les propriétés ont été assurées par le temps et l'expérience. La raison de cette multiplicité de médicamens, est l'activité médicale, qui s'est toujours efforcée de tourner à son usage tous les corps de la nature, ceux même qui y paroissent les moins propres. C'est ainsi que les anciens imaginerent d'employer le feu, dont l'usage tomba ensuite dans l'oubli, et, qui de nos jours, a été ramené avec avantage dans la pratique. C'est ainsi que la chimie ayant fait la découverte des gaz, on se hata de les employer en médecine, mais sans succès. C'est ainsi que l'électricité fut à peine connue, que la médecine se l'apropria avec un enthousiasme sans égal, la regarda comme un moyen unique et propre à guérir presque toutes les maladies. Le temps seul apprit que l'on avoit trop étendu l'usage de ce nouveau remede, et des expériences récentes ont montré qu'il n'est utile que dans

---

chaine à la putridité de leurs humeurs, favorisée et développée à l'excès par l'asphyxie. Ces causes évidentes ne permettent pas d'en attribuer les effets à une qualité occulte gratuitement attribuée à l'acide carbonique, qu'on ne peut pas cependant nier formellement. *Note de l'Ed.*

quelques circonstances, et qu'alors même, il étoit souvent inutile. C'est ainsi que lorsqu'on connut la propriété de l'aimant, on voulut le faire servir à la pratique; les tentatives en furent faites il y a très-long-temps. On a voulu dans ce siecle rappeller son usage, et on en fit des expériences par toute l'Europe et sur-tout dans l'Allemagne, qui est le pays des nouveaux remedes, des secrets et des formules plus ou moins chargées. La France, qui est plutôt le juge des découvertes qu'elle ne les invente, nomma à ce sujet, une commission bien composée, qui, après beaucoup d'expériences, a trouvé que l'aimant n'étoit point destitué de toute propriété, mais que ses vertus étoient très-bornées, qu'il étoit seulement anti-spasmodique; et en effet, l'aimant est aujourd'hui rangé parmi les anti-spasmodiques toniques. Il a guéri des maux de tête nerveux, des migraines, des convulsions de la face, des yeux, sur-tout des maux de dents, quelques especes d'asthmes nerveux, des maux d'estomacs spasmodiques, des vomissemens, et des coliques nerveuses, des convulsions générales et même quelques-unes qui étoient exprimées par des accès épileptiques. A la vérité, il n'a pas guéri ces maladies dans toutes les circonstances; mais il les a guéries quelquefois, et cela suffit pour qu'on lui reconnoisse quelque propriété, puisque les commissaires l'ont employé seul avec succès, et même dans les cas où les autres moyens avoient été insuffisans; ainsi on est engagé, par ces preuves, à l'employer conjointement avec d'autres moyens. Au reste, le rapport de cette commission a été fait avec beau-

coup

coup de soin, de scrupule, de discrétion, et de bonne-foi.

L'aimant minéral a donné naissance à l'aimant animal, dont l'action est appellée *magnétisme animal.* L'auteur de cette prétendue découverte lui a donné son nom, et on l'appelle *le magnétisme.* M. MESMER, né dans un pays rempli du zele des nouvelles découvertes, surtout en médecine, a commencé par mépriser une science qu'il ne connoissoit pas, et rejetant l'ancienne théorie de la médecine, a voulu en bâtir une nouvelle. C'est ce que l'on peut très-bien conclure des theses qu'il soutint à Vienne pour y être reçu médecin, et qui roulent sur des points d'astrologie, il soutient qu'il y a une chaîne nécessaire, et non interrompue, entre les astres et les corps sublunaires, que les émanations des corps célestes sont suffisantes, nécessaires, et seules utiles pour combattre toutes les affections morbifiques. Il a commencé sa pratique médicale avec l'aimant minéral; mais voyant qu'il ne réussissoit pas toujours, à beaucoup près, que toute l'Europe d'ailleurs connoissoit les expériences qui en avoient été faites, et qu'ainsi son amour pour la nouveauté ne pourroit pas se satisfaire, il imagina d'autres moyens pour parvenir à son but. Il résolut donc de se servir du magnétisme animal, qui, d'après sa propre définition, n'a aucun rapport avec le magnétisme minéral. Il prétend que celui-ci n'a point d'action par lui-même, mais que ses effets dépendent du magnétisme animal, supposition très-gratuite. Il prétend que le fluide magnétique animal est nécessaire à la nature,

qu'il préside à la naissance et au développement des corps. Il a dit que son agent opéreroit une révolution nouvelle en physique et en médecine. Selon lui, il n'y a plus d'électricité, plus de lumiere, plus d'attraction, phénomènes qui ne sont que des modifications du fluide magnétique, que tous les corps animés et inanimés devoient à ce fluide leur existence et leur conservation. C'est par lui qu'il veut expliquer les fonctions animales, l'élasticité, l'irritabilité et la sensibilité. Il dit qu'il préside à la combinaison de nos humeurs, à leurs excrétions et à leurs sécrétions; que les différences de tempéramens, de goûts, d'habitudes, ne sont que des modifications du fluide magnétique qui se trouve en plus ou moins grande quantité, et avoir une direction plus ou moins variée, que la vie de l'homme n'a lieu que par ce fluide; que la santé en dépend, et que celle-ci n'existe que quand tous les organes en sont convenablement pourvus, toutes les humeurs assez imprégnées, et son cours absolument libre. Il dit que la maladie n'a lieu que quand la quantité de ce fluide dans nos corps n'est point suffisante, ou quand son cours est empêché; que par conséquent les seules indications à remplir dans toutes les circonstances, sont de donner une nouvelle quantité de ce fluide, et de rétablir son cours. Ainsi il n'admet (et c'est une de ses propositions) qu'une seule santé, qu'une seule maladie et qu'un seul remede. Il n'est pas difficile de concevoir que cette doctrine a jeté d'abord beaucoup de ridicule sur son auteur et ses partisans. Les différens corps académiques et les

differentes facultés la reçurent, sinon avec indifférence, au moins avec mépris; et c'est toute la reponse qu'il a reçue à toutes les portes académiques où il a frappé; d'abord à celle de Vienne, ensuite à toutes celles d'Allemagne. Enfin il vint dans votre pays, où n'étant pas mieux accueilli par les sociétés savantes, il se contenta de l'enthousiasme de la nation, qui en effet l'a très-bien servi. Au reste, M. Mesmer n'est point l'auteur d'une découverte depuis long-temps restée dans l'oubli. Les qualités occultes des anciens, qui se sont tant opposées aux progrès de la médecine et de la physique, n'étoient autre chose que ce qu'il appelle aujourd'hui fluide magnetique. Qu'on lise les ouvrages des alchimistes, des astrologues et de la plupart des charlatans, on retrouve toujours le même principe, à la vérité sous differentes formes. Un livre très-bien fait qui vient de paroître, démontre que l'enchaînement des connoissances magnétiques, remonte à Paracelse et à Van-Helmont, tous deux hommes de génie, mais séduits par l'alchimie, et égarés dans les sublimités d'une théorie physique que l'expérience n'a jamais vérifiée. On voit que le magnétisme animal a été connu aussi en Italie, mais sur-tout en Allemagne. Borel, Werdik, Makwel ont parlé de ce magnétisme avec la même longueur et les mêmes détails que M. Mesmer, ce sont absolument les mêmes idées, les mêmes propositions, les mêmes mots et les mêmes conséquences. Ils prétendent que tout se fait par le magnétisme animal; que ce fluide universel, cette ame du monde, circule dans tous les

corps ; que c'est dans lui qu'il faut chercher l'æthiologie de toutes les maladies, et leur remede ; que ce fluide a des propriétés particulieres, inintelligibles pour tout le monde, et appréciables seulement par ceux qui sont initiés dans cette doctrine ; que c'est un secours prompt et efficace qui éloigne la mort, certaine sans cela ; que cette espece de traitement inspire aux malades un enthousiasme, une confiance et un attachement incroyables ; que par un penchant irrésistible, occasionné par leur agent, les malades désirent de plus en plus ceux qui l'emploient ; qu'une fois magnétisés, ils ont la plus grande affection pour celui qui les traite. Makwel et M. Mesmer conviennent de l'abus que l'on pourroit faire de leur doctrine vis-à-vis des femmes. Mais ce qu'il y a d'intéressant à examiner, c'est si M. Mesmer a un agent né avec lui, et si ses prétendues propriétés sont appuyées sur quelque fondement. Il a commencé par dire, et je l'ai entendu, qu'il étoit seul propriétaire du fluide magnétique ; ensuite, il s'est relâché de ses prétentions, disant qu'il existoit dans tous les corps en assez grande quantité, pour être communiqué par eux ; et aujourd'hui son secret consiste dans ses procédés, par lesquels il dirige convenablement le fluide magnéque pour forcer les obstacles, et chasser les matieres morbifiques quelles qu'elles soient. Il convient aujourd'hui, que non-seulement les corps animés sont imprégnés de ce fluide d'une maniere propre à le propager, mais encore que les corps inanimés, comme des barres de fer, l'eau, et sur-tout les végétaux, étoient suscep-

tibles de s'en charger avantageusement pour l'espece humaine. Il dit qu'il a guéri beaucoup de malades par le moyen d'un arbre; et l'un de ses grands partisans, M. de Puiségur, a formé un médecin guérisseur, d'un arbre de sa terre près de Soissons. Il vient de donner une liste très-longue d'observations de cures très-graves et très-multipliées, qu'il a opérées en faisant ceindre ses malades avec une corde attachée à l'arbre magnétique, car les cordes, selon M. Mesmer, sont aussi d'excellens conducteurs de son fluide.

M. Mesmer et ses partisans vantent de toutes parts les avantages que produira cette découverte, non-seulement pour l'homme et les animaux, mais encore pour la nature entiere; que par elle les minéraux deviendront plus beaux et plus magnifiques; que les végétaux acquerront plus de brillant et de développement; que la politque morale et l'ordre civil deviendront plus parfaits; que la vie sera plus longue, exempte d'infirmités et de douleur. Et enfin, il étoit réservé à un moine, partisan du mesmérime, d'avancer que les femmes désormais accoucheroient, par son moyen, avec aisance et sans aucune douleur.

Mais la question principale est de savoir si M. Mesmer a un agent qui lui soit propre. En saine physique, pour juger de l'existence et de la nature d'un agent, il faut voir de ses effets, soit au moment de son application et de sa direction, soit par la suite du temps, effets qui doivent toujours se reproduire de la même maniere dans toutes les circonstances de son appli-

cation et de sa direction. M. Mesmer l'a comparé avec l'electricité et le magnetisme minéral, qui en sont cependant très-différens ; car la premiere se manifeste par la lumiere, les étincelles et les commotions ; et l'autre, par la propriété en lui inhérente d'attirer le fer et de s'incliner d'une maniere particuliere vers un des pôles du monde. Au contraire le magnétisme fuit tous les sens ; il ne peut être, ni entendu, ni vu, ni examiné par l'odorat ni par le goût, enfin il n'est point palpable. Quelle est donc sa maniere d'exister ? par ses effets souvent très-prompts, répondent M. Mesmer et ses partisans, effets qui ont aussi lieu lentement sur toute l'économie animale. Mais quels sont ses effets ? Il n'est point rare de voir des personnes magnétisées ; la capitale et les provinces en offrent beaucoup : qu'on les prenne en particulier, toutes ou presque toutes conviendront qu'elles n'ont ressenti aucun effet. Cependant dira-t-on, le magnétisme animal produit sur quelques-uns des effets sensibles, comme des évacuations intestinales, des sueurs et des *crises*, c'est-à-dire des convulsions. Sans vouloir révoquer en doute les faits très-épars de cette nature, il faut examiner à quelle cause on doit les attribuer. M. Mesmer et ses partisans procedent en faisant des frictions sur la région épigastrique et sur l'abdomen : est-il donc alors hors de vraisemblance que la continuité de ces frictions ait pu quelquefois exciter des évacuations intestinales ? Il y a long-temps que l'on sait qu'un bon moyen de se procurer des selles, c'est de se frotter constamment la région abdominale : que l'on joigne

à cela l'effet d'une imagination prévenue par la crainte, ou du moins une espece de trouble que l'on ressent pour tout remede inconnu et nouveau. Il n'est pas rare de voir des tempéramens très-irritables, éprouver ces excrétions abdominales par les plus légers troubles, qui relâchent tous les sphincters. Or, l'appareil imposant du procédé de M. Mesmer, qui se présente comme un juge, est très-propre à exciter ces troubles et ces craintes chez les personnes qui en sont susceptibles. Il y a long-temps que l'on a dit qu'une personne forte avoit beaucoup d'empire sur une personne foible, ce qui est vrai au physique comme au moral. Une grande preuve que l'imagination joue dans le magnétisme animal le principal rôle, c'est que des personnes non initiées dans les mysteres du magnétisme, en ont cependant produit les effets sur d'autres auxquelles ils avoient persuadé qu'ils en avoient le secret. C'est ainsi que M. Sigaud, médecin de Paris, assailli dans le monde comme tous les médecins, au sujet du magnétisme animal, parce que c'est la nouvelle du jour, fut magnétisé pendant plus d'un quart d'heure par M. de Puiségur, mais inutilement. De-là, il alla dans un autre cercle très-nombreux, où il dit qu'il avoit le secret du mesmérisme, et qu'il convaincroit tous les médecins incrédules qui se présenteroient : une jeune femme s'offrit à ses expériences, et tomba en convulsions, de maniere qu'il fallut les substances les plus spiritueuses pour la faire revenir. Il y a beaucoup d'autres observations de cette sorte, qui prouvent que les effets du magnétisme dépendent de la cré-

viction intime où l'on est, que celui qui magnétise est pourvu d'un moyen vraiment actif. En voici encore une preuve : M. Bertholet, médecin de M. le duc d'Orléans, fut engagé par ce prince, de voir M. Mesmer pour apprendre son secret. Celui-ci, dans ses leçons, lui a enseigné trois procédés principaux : 1°. un pour exciter les crises ; 2°. un autre pour les calmer ; 3°. un autre par lequel les effets du magnétisme sont si doux, que l'on ne sent pas son action. Or, quand M. Bertholet feignoit de vouloir exciter les crises, le faisant accroire à ses malades, il employoit réellement le procédé propre à les calmer, et cependant le sujet entroit en convulsion ; il disoit qu'il alloit les calmer, employoit le procédé pour les exciter, et pourtant les crises se calmoient. D'autres fois il disoit qu'il alloit magnétiser d'une maniere douce, employoit réellement le procédé pour exciter les crises, et le malade tranquille sur les effets qu'on lui avoit promis, n'en éprouvoit aucun ; preuve donc que l'imagination influe beaucoup sur ces évacuations et ces convulsions. Mais M. Mesmer prétend avoir guéri des maladies réelles par son magnétisme animal, et c'est le point le plus délicat de la question. On ne disconvient point qu'il n'ait guéri quelques maladies nerveuses qui chez beaucoup de malades sont entretenues par l'imagination, de laquelle si l'on vient à bout de se rendre maître, la maladie est guérie. C'est un moyen que la bonne médecine a connu et employé depuis long-temps Arrive-t-on chez M. Mesmer, on vous engage à quitter tout travail, à vous réjouir, à vous amuser, à vous

distraire de quelque maniere que ce soit; à monter à cheval, à faire des parties de campagne, etc. Un tel régime suffit sans le magnétisme animal pour guérir la plupart des maladies nerveuses et hypocondriatiques, souvent entretenues par un travail opiniâtre, la tristesse, les chagrins, etc. Quant aux femmes hystériques, dont le nombre est si prodigieux, sur-tout dans la capitale, il ne faut pour les guérir que leur prescrire des plaisirs, des amusemens, des courses, leur persuader qu'on peut les guérir, et qu'elles le seront vraiment, pour venir à bout de dissiper effectivement la plupart de leurs maux. D'ailleurs les frictions sur les organes les plus nerveux de notre économie, sont en état de satisfaire les désirs désordonnés de ces femmes; et ces attouchemens indécens sont propres à guérir leur imagination en soulageant leur physique. Mais M. Mesmer a bien vu que l'on révoqueroit en doute l'efficacité de son magnétisme animal, s'il la bornoit aux maladies nerveuses; c'est pourquoi il a avancé que ce moyen n'étoit pas moins utile dans les maladies inflammatoires et dans les maladies chroniques.

1°. Une maladie vraiment inflammatoire n'exige que les saignées, les délayans et un régime exact. Or M. Mesmer fait saigner, fait boire beaucoup, et met à la diete la plus rigoureuse. Après cela, avancer que son fluide magnétique dégorge les organes de la matiere inflammatoire, excite et complete la crise, ce sont des mots imposans et trompeurs; car en quatre, ou au plus tard sept jours, une maladie très-inflammatoire se guérit ordinairement: ce sont

des moyens qu'il emprunte de la médecine ordinaire, et dont il a la hardiesse d'attribuer les bons effets à son agent imaginaire. On rapporte comme très-merveilleuse la cure de M. de Breget, qui, ayant été attaqué d'une péripneumonie inflammatoire avec point-de-côté, avoit été saigné trois fois; on lui avoit appliqué un vésicatoire sur le côté; et fait garder une diete très-sévere. Au quatrieme jour de la maladie, on fait venir un fameux partisan de M. Mesmer, avec lequel pourtant il a fait schisme depuis; et on dit ensuite que c'est le magnétisme animal qui l'a guéri (1). Mais cette cure n'est point étonnante, non plus que d'autres de la même espece. M. Mesmer prétend guérir aussi les maladies qui, ayant pris dans le commencement un caractere un peu phlogistique, le quittent au bout de quelques jours pour prendre celui de fiévre bilieuse, putride, etc. Mais pour pouvoir attribuer ces cures au magnétisme animal, il faudroit que l'on n'employât que lui seul, et qu'il guérit en peu de temps au bout de quelques applications. Or, si on emploie les moyens ordinaires, et que la maladie dure son cours accoutumé, pourquoi attribuer cette cure au memérisme? Dans ces maladies, le traitement médical est de faire une ou deux saignées, d'émétiser s'il y a une matiere dans les premieres voies, d'insister

(1) L'éditeur a vu ce même malade chez M. Deslon, dont il est ici question; ce malade avoit l'apparence de tous les symptômes d'une fluxion de poitrine terminée par une suppuration lente: effectivement il est mort très-peu de temps après.

sur les délayans, sur les anti-putrides, sur les purgatifs filés, et de terminer par les purgatifs. Or M. Mesmer saigne, purge, émétise, donne des boissons anti-putrides; son langage n'est donc que celui du charlatanisme, c'est-à-dire de l'impudence et de l'ignorance.

2°. M. Mesmer prétend aussi guérir les maladies chroniques. Il commence par se récrier sur l'impuissance de la médecine ordinaire dans la plupart de ces maladies, au lieu qu'il en triomphe le plus souvent; et si ce n'est pas toujours, l'indiscrétion et le défaut de confiance des malades en sont la cause; car pour éprouver complètement les effets du magnétisme, il faut, selon lui, beaucoup de foi et de confiance. Il dit qu'il guérit les maladies chroniques d'engorgemens particuliers, comme les jaunisses. Mais on sait que beaucoup de jaunisses se guérissent, et assez promptement; il ne faut que du temps, et on en accorde toujours à M. Mesmer, comme aux autres charlatans: on en est prodigue pour eux, tandis que l'on ne nous en accorde que peu, et que l'on s'ennuie en peu de temps entre nos mains. Si au temps on joint les délayans, les apéritifs continués constamment et entremêlés de purgatifs la guérison des jaunisses sera plus sûre et plus prompte. C'est justement ce que fait M. Mesmer : il donne de la limonade en grande quantité, de la crème de tartre à haute dose et long-temps continuée, il conseille le jus d'herbes, les bains, les émétiques et les purgatifs. Je connois un de ses malades qui depuis cinq mois a été émétisé trois fois, purgé sept fois, a pris cinquante-deux bains,

et en est à sa sixieme livre de crême de tartre. Ainsi il n'est point étonnant qu'il réussisse dans beaucoup d'engorgemens récens des visceres du bas-ventre. Mais lorsque ces engorgemens sont anciens; qu'ils sont considérables, et qu'ils prennent une tournure skirrheuse, ils ne sont plus susceptibles de guérison. M. Mesmer dit qu'il les guérit, mais il ne cite point les personnes, ses cures ne sont point certifiées par des gens de l'art. J'ai vu une personne que M. Mesmer disoit avoir un skirrhe au foie; ce n'étoit que la dureté naturelle que forme l'avance des fausses côtes au-dessus de cet organe (preuve que M. Mesmer ne connoît point du tout l'anatomie; il ne connoît pas plus la botanique ni la chimie); il n'est donc point difficile de guérir de pareilles obstructions. J'ai connu des personnes qui alloient chez M. Mesmer pour de vraies skirrhes au pylore et aux autres visceres du bas-ventre, mais ils y ont été sans éprouver aucun soulagement, ni même aucun effet. M. Mesmer a prétendu long-temps qu'il guérissoit spécifiquement les maladies chroniques venant de la suppuration interne, sur-tout la phthisie pulmonaire; mais il est bien revenu de cette idée: il a vu beaucoup de phthisiques à Paris, mais la marche de ces maladies ne s'est point arrêtée, et la plupart ont péri; c'est pourquoi il commence à dire que son moyen ne réussit pas aussi bien dans les suppurations intérieures, sur-tout celle du poumon. M. Mesmer prétend guérir aussi les maladies chroniques humorales, c'est-à-dire, les ecrouelles, les rhumatismes, les gouttes, les dartres, les érysipeles et toutes les maladies cu-

tanées, toutes maladies si rebelles à la médecine ordinaire. Il y a eu beaucoup de ces malades qui ont été chez M. Mesmer, mais sans éprouver d'effet satisfaisant du mesmérisme. L'exercice, les bains, un régime sage et soutenu, et la crême de tartre, sont très-propres à guérir des rhumatismes, à soulager, éloigner et même quelquefois guérir des accès de goutte. Si donc quelques-unes de ces maladies ont été guéries chez M. Mesmer, ça été par ces moyens, et non par le fluide magnétique.

M. Mesmer n'agit donc, il faut le répéter, qu'en séduisant et captivant l'imagination, et non par l'influence du magnétisme animal. Cependant, dira-t-on, combien d'observations de cures très-difficiles, combien de personnes sont enthousiasmées du magnétisme animal, parce qu'elles en ont éprouvé les bons effets? Mais la lecture des observations publiées à ce sujet, porte un caractere reconnoissable de fausseté, d'impudence et d'ignorance. Ne sait-on pas d'ailleurs que le mesmérisme a fait beaucoup de victimes, en empêchant d'employer d'autres remedes plus efficaces? On pourroit citer un grand nombre de personnes mortes de cette maniere; mais pour ne pas toujours répéter les mêmes choses sous d'autres noms, on s'en tient aux suivantes :

1°. Madame la duchesse de Chaulnes qui avoit été recommandée très-expressément à M. Mesmer par la reine. Elle étoit très-persuadée de la doctrine mesmérienne, publioit par-tout son mieux être, sa guérison, que d'autres traitemens n'avoient pu amener; cependant elle est morte d'une hydropisie ascite, occa-

sionnée et entretenue par l'engorgement des visceres du bas-ventre. Son imagination avoit été absolument trompée ; ce qu'elle disoit partout, elle le croyoit.

2°. M. Court de Gebelin, homme du plus grand mérite et de l'érudition la plus vaste. Attaqué d'une maladie incurable, il se livre au mesmérime. Dès les premieres applications, il se sent mieux ; bientôt il s'annonce guéri à toute l'Europe par une brochure remplie d'un enthousiasme fanatique. M. Mesmer et ses partisans s'en glorifioient de toutes parts ; et M. de Gebelin meurt au baquet même, d'une suppuration rénale que l'ouverture de son cadavre a démontrée. Cependant il se disoit guéri, tant la séduction a d'empire sur les esprits même les plus éclairés.

3°. Madame la marquise de Fleuri, une des premieres clientes de M. Mesmer, avoit la vision très-foible, quand elle fut chez lui. M. Mesmer promit qu'il la guériroit ; ce fut en la laisant devenir aveugle, au bout d'un mois ou deux de stage chez lui. Cependant M. Mesmer promet toujours sa guérison, et elle meurt aussi au baquet, après avoir publié par-tout, avec M. Mesmer et ses partisans, qu'elle étoit guérie.

4°. Mademoiselle Paradis, jeune virtuose si applaudie, qui fut à-peu-près la premiere personne connue sur laquelle M. Mesmer tenta ses expériences à Vienne, a dit et certifié par-tout qu'elle voyoit : elle-même séduite par les prestiges de son imagination, le croyoit ; cependant elle a toujours été aveugle depuis l'âge de trois

ou quatre ans, elle convient aujourd'hui qu'elle n'y a jamais vu.

M. Mesmer prétend encore *guérir* les maladies externes, et ainsi sous le rapport médical et chirurgical, il n'y a rien pour lui d'impossible ni de difficile. Ainsi les cancers, les polypes, les skirrhes, les ulceres les plus invétérés, tout est de son ressort. Quant aux cancers, maladie malheureusement trop commune, beaucoup lui ont été confiés, et sont cependant restes incurables, ou ont été suivis de la mort des personnes qui en étoient attaquées. Madame Poissonnier, femme d'un médecin de Paris, attaquée de cette maladie, a volé chez M. Mesmer; bientôt on publie qu'elle alloit mieux, elle en étoit elle-même presque persuadée; et cependant elle meurt des suites de son cancer. Madame Le Blanc, femme d'un huissier-priseur, étoit attaquée d'un ulcere à la matrice; elle reste pendant près de trois ans entre les mains de M. Mesmer, avec la confiance la plus aveugle (et en effet on seroit tenté de croire M. Mesmer muni pour cela d'une espece de sortilege); la veille de sa mort, elle dit encore qu'elle est guérie; et elle meurt il y a à-peu-près quinze jours. Quant aux polypes, M. Buffon, médecin de Paris, homme de mérite, premier médecin de Madame la comtesse d'Artois, avoit au nez un polype de très-mauvais caractere; les chirurgiens et les médecins les plus habiles le déclarerent incurable, annonçant que s'il arrivoit une fonte, ce seroit une fonte de mauvais caractere. Alors M. Buffon se livre au mesmérisme, quoiqu'il fût un homme très-instruit; mais c'est que dans ce cas-là, on

oublie ses connoissances pour ne se souvenir que de sa vie et de sa santé auxquelles on sacrifie tout, jusqu'à sa façon de penser. Au bout d'un mois il se fait une fonte, M. Mesmer et ses partisans crient au miracle, on remplit les journaux de cette cure merveilleuse, on fait un livre exprès pour la faire mieux connoître; et cependant quinze jours après, M. Buffon meurt d'une fonte cancéreuse et sanieuse.

M. Mesmer dit qu'il guérit les humeurs écrouelleuses : j'ai vu quelques-uns de ses partisans le publier; car c'est toujours la même doctrine, quoiqu'il prêche dans plusieurs paroisses. Mais qu'est-ce qu'ils appellent des tumeurs écrouelleuses? de simples engorgemens des glandes du col ou des aisselles, ou des parotides, dues, comme on dit, à la gourme, à une espece de développement des mauvaises humeurs.

Il y a cinq à six mois que l'on me confia un jeune homme dont les glandes étoient engorgées de cette maniere. Je prescrivis un traitement suivi, c'est-à-dire, quelques purgatifs, des apéritifs, etc. Cette suite de traitement effraie la famille, qui eut recours à un fameux partisan du magnétisme, qui prononce l'état de ce jeune homme écrouelleux, et le magnétise. Au bout de quatre mois il étoit encore dans le même état : on me le ramena, et je le guéris avec un traitement convenable. Ainsi ils appellent écrouelles des engorgemens de glandes dus au développement de la premiere jeunesse, que le temps suffit pour guérir, sur-tout quand on l'aide par des moyens appropriés.

Il faut donc conclure, de tout ceci, que M.

Mesmer a été emporté par son enthousiasme; qu'il a peut-être commencé par être dupe, mais qu'il a fini par en faire beaucoup; qu'il n'a pas plus d'agent particulier que beaucoup d'autres charlatans qui ont paru jusqu'ici; qu'on doit le mettre à côté d'un certain Irlandois, de Gasner, d'un certain Petit, paysan de Pont-Chartrain, et d'une espece de prophete, qui tous guérissoient, à ce qu'ils disoient, par de simples attouchemens, et auxquels le gouvernement a cru nécessaire de s'opposer. Il seroit à souhaiter que M. Mesmer eût rencontré les mêmes obstacles; que les effets que l'on publie du magnétisme animal sont dus à la séduction de l'imagination; ce qui l'a fait réussir dans quelques maladies nerveuses et que ces succes dans les autres maladies sont dus au traitement ordinaire employé par tous les médecins. Il faut conclure que la saine physique et la bonne médecine se sont opposées avec raison à cette espece d'enthousiasme, produit du caractere de la nation, de l'amour de l'argent et de la nouveauté. Il faut conclure que les médecins, jeunes et vieux, doivent s'éloigner avec soin de ces assemblées. Il n'est point sage de rester au milieu de l'illusion; on est point toujours au fait de ces tournures vicieuses employées par le charlatanisme; on n'a pas toujours une connoissance exacte des maladies qu'ils disent avoir guéries: car il est tres-difficile de faire une bonne observation et de distinguer le vrai du faux; Hippocrate a dit: *Judicium difficile, experientia fallax*; il faut, pour bien juger, la plus grande habitude dans la pratique de son art. Il ne faut donc point que toutes ces nouvelles

doctrines découragent et diminuent le zèle des travaux des jeunes gens qui se livrent à l'étude de l'art de guérir. Qu'ils soient persuadés de plus en plus que la vraie médecine a toujours existé, qu'elle existe, et qu'elle existera toujours. Qu'ils continuent donc à travailler avec ardeur pour affermir un édifice élevé par la nature, soutenu sur les fondemens du temps et de l'expérience et que l'on ne renversera jamais *du bout au doigt.*

DE L'EAU.

L'eau parfaitement pure est un liquide diaphane, sans couleur, sans odeur, et sans saveur sensibles, regardé long-temps comme élementaire, aujourd'hui regardé comme le résultat de l'union du gaz déphlogistiqué et du gaz inflammable (1).

On peut considérer l'eau, 1°. comme pure, et comme composée ou minérale; 2°. comme étant dans sa température naturelle, et comme étant plus froide ou plus chaude qu'elle ne l'est naturellemeut, 3°. comme pouvant être employée à l'intérieur et à l'extérieur.

1°. *L'eau considérée comme pure.*

On regarde l'eau comme pure quand elle n'a point de goût, point de couleur, qu'elle ne contient aucune substance étrangere. Mais comme

---

(1) La chimie la plus moderne appelle les deux gaz, dont l'union forme, dit-on, l'eau, l'un *gaz oxigène*, l'autre *gaz hydrogène.* Note de l'Editeur.

l'eau est le dissolvant le plus général de la nature, on peut dire qu'absolument parlant, elle n'existe jamais pure. En effet, presque toutes les eaux contiennent en dissolution des terres calcaires; quoiqu'elles ne dissolvent pas les terres argileuses, cependant elles en contiennent qu'elles entraînent dans leur cours. Elles ne dissolvent pas non plus le soufre; mais quand celui-ci est uni à un alkali ou à de la chaux, il s'y trouve dissoluble, ce qui forme les eaux hépato-sulfureuses. L'eau étant le dissolvant naturel des sels, elle doit en contenir souvent, sur-tout du sel marin et des sels à base terreuse. L'eau peut aussi dissoudre certaines substances métalliques; il arrive que beaucoup d'eaux, qui sont mêmes censées pures, en contiennent.

2°. *L'eau est regardée comme composée,*

Quand elle contient une grande quantité de substances étrangeres, de sorte qu'il s'y forme des précipités abondans, et que sa couleur et sa saveur sont altérées.

L'eau forme-t-elle la boisson naturelle de l'homme? Oui, elle lui paroît conseillée par l'exemple des animaux, par la profusion avec laquelle elle est répandue sur toute la terre, et par la propre organisation des animaux qui l'exige absolument; car elle est le véhicule de leurs humeurs, entretient la flexibilité des organes, empêche et retarde la rigidité qui amene la vieillesse et la mort sénile. Aussi la plupart des buveurs d'eau vivent-ils plus long-temps, en général, et moins affligés de maladies que ceux

qui font usage des liqueurs spiritueuses et fermentées, qui amenent de meilleure heure cette rigidité destructive, ce qu'on voit souvent parmi le peuple. Ainsi on peut dire que l'eau est la boisson naturelle de l'homme. Mais l'influence de la société a fait naître des circonstances particulieres qui exigent les liqueurs fermentées; car les tempéramens sont affoiblis, amollis, dégénérés; les fibres sont délicates et trop humectées; l'eau est en trop grande quantité dans l'économie; dans ces cas l'eau, comme unique boisson, ne conviendroit pas. Chez les femmes, sur-tout celles d'un certain ordre, qui font abus des boissons aqueuses tiedes, qui sont sujettes aux dévoiemens, aux fleurs blanches, qui ont la peau flasque, chez lesquelles, en un mot, il y a un peu d'énergie et d'action, les liqueurs fermentées à petite dose sont utiles.

L'eau convient sur-tout à l'enfance qui répugne aux boissons fermentées, chez laquelle les humeurs sont douces, l'irritabilité très-exaltée : alors l'eau entretient les fibres dans la mollesse nécessaire à la nutrition et à l'accroissement, elle entretient la nature douce des humeurs et modere l'irritabilité; les liqueurs fermentées au contraire augmenteroient l'irritabilité, etc. Dans la jeunesse l'eau convient à cause de l'état phlogistique (1) des humeurs, de

(1) Le mot *phlogistique* n'étoit pas encore devenu, pour les chimistes, quand l'auteur l'employa, un mot réprouvé, comme il l'est aujourd'hui : d'ailleurs il n'est pas mis ici pour désigner dans les humeurs la présence du prétendu corps qui reçut ce nom autrefois; il signifie cet

l'éréthisme ; alors les liqueurs fermentées disposent aux maladies inflammatoires. C'est surtout une nécessité d'user de l'eau quand on est d'un tempérament bilieux : la bile très-âcre naturellement demande à être délayée par l'eau ; car, par son irritation, elle amene souvent des maladies inflammatoires, plus fréquentes par conséquent chez les tempéramens bilieux que chez les autres ; une preuve de plus, c'est que toutes les maladies bilieuses commencent par être inflammatoires. mais chez les tempéramens mous, qui sont le résultat de la vie de la société, l'eau ne convient point ; il faut du vin et autres liqueurs fermentées à ces sujets-la ; il leur donne du ton, détruit les viscosités des humeurs, s'oppose à l'infiltration ordinaire à ces tempéramens, detruit aussi les engorgemens glaireux et visqueux, les catarrhes humides, les urines glaireuses et pituiteuses, la diarrhée, etc. L'eau augmenteroit leur foiblesse et leur mollesse, la pituite de leurs humeurs, et ameneroit l'hydropisie générale et particuliere. Dans

---

état des humeurs animales dans lequel tous les principes qui les constituent sont toujours près de s'exalter, et disposés particulierement à l'inflammation, à la moindre cause, qui ne feroit, dans d'autres sujets, qu'augmenter simplement les forces de la vie. Ces forces, dans ceux qui ont cette disposition, ne peuvent être augmentées sans exciter dans les solides un éréthisme qui allume presque subitement un incendie plus ou moins violent dans les fluides de l'économie animale. Comme les mots sont de convention, il y en a peu qui soient plus significatifs en médecine ; aussi l'auteur en fait fréquemment usage. *Note de l'Editeur.*

la vieillesse l'eau n'est point utile en général, quoique cet âge soit caracterisé par la tension et la rigidité de la fibre ; mais cette fibre en même temps manque de ressort et d'action, il lui faut un stimulus, qui est le vin appelé ordinairement le lait des vieillards. Cependant ceux des vieillards qui, n'ayant point pris l'habitude du vin dans les autres âges, voudroient la prendre et s'en trouveroient incommodés, doivent revenir à l'usage de l'eau, qui alors alonge beaucoup leur carriere. Ainsi l'état de société doit mettre des restrictions à l'usage de l'eau, quoiqu'elle soit originairement la boisson naturelle.

3°. *L'Eau considérée comme remede.*

Beaucoup de médecins ont regardé l'eau comme un remede unique dans beaucoup de maladies; tels étoient Hoffman, Geoffroi, auteur de la matiere médicale, le célebre Hecquet qui regardoient la plupart des maladies comme venant d'un excès de sensibilité.

Les maladies se distinguent en aigües et en chroniques. On subdivise les aigües en décidément inflammatoires et en celles qui sont plutôt putrides qu'inflammatoires. Dans ces maladies inflammatoires l'eau est très-utile; mais elle n'en doit pas être l'unique remede, car les saignées doivent commencer le traitement; après celles-ci l'eau mérite la plus grande confiance, comme dans la pleurésie, la péripneumonie, la fiévre putride inflammatoire au commencement, etc. Dans les maladies aigües qui ne sont pas décidément inflammatoires, mais disposées à la pu-

tridité l'eau seule ne suffit pas ; il faut s'opposer à la dissolution des humeurs, par le moyen des acides végétaux, minéraux, du camphre, du kina, etc. Beaucoup de fiévres pourprées pétéchiales exigent ces moyens dès le commencement et à haute dose ; alors l'eau seule ne feroit qu'affoiblir d'avantage et augmenteroit la dissolution humorale. Dans les fiévres bilieuses, après les saignees, on doit faire un usage continué de l'eau, comme dans la constitution actuelle où l'on fait beaucoup prendre le *tisana* (1) *leniens*, *l'infusum borraginis cum oxymelle simplici*, qui sont des boissons dont la principale vertu appartient à l'eau qui en est le véhicule. Dans les fiévres ardentes on commence par les saignées, on délaye ensuite la bile par l'eau, non tiéde, ni chaude, mais froide et frappée de glace ; c'est ainsi que la nature la demande, et l'art ne doit pas la contrarier. Il faut donner la glace de toutes les manieres, même les lavemens d'eau glacée souvent répetés. Dans les différens empoisonnemens l'eau est très-utile, comme dans ceux qui arrivent par les acides minéraux, par l'arsenic, et par différentes substances métalliques, excepté le plomb. Il faut alors la prendre en grande abondance ; elle dissout et étend les parties vénéneuses, les dispose à sortir par les urines, les selles, etc. Elle relâche les fibres et s'oppose ainsi à l'inflammation.

Les maladies chroniques se distinguent en

---

(1) Formules de la charité, dont M. Desbois étoit médecin lorsqu'il donnoit ses leçons de mat. méd. à ses éleves qui suivoient l'hôpital. *Note de l'Editeur.*

quatre ordres. 1°. Celles qui sont produites par la suppuration sourde de quelque viscere. 2°. Celles qui viennent de l'engorgement lent de quelque organe. 3°. Celles qui reconnoissent pour cause la présence d'un virus particulier. 4°. Celles qui sont occasionnées par un état de spasme trop décidé.

Dans le premier ordre des maladies chroniques, l'eau est très-utile, comme dans la phthisie; alors l'eau détend, relâche les organes qui sont en suppuration, laquelle existe toujours avec un caractere un peu inflammatoire, au moins local. Aussi emploie-t-on beaucoup les eaux rendues mucilagineuses avec la gomme arabique, etc. le *decoctum album* et tous les véhicules aqueux chargés d'un peu de mucilage. Quoique l'eau soit d'une grande utilité dans la phthisie pulmonaire, elle est encore plus utile dans les phthisies rénale et vésicale, prise en grande quantité; elle évacue le pus déjà formé, diminue l'inflammation, l'éréthisme, la chaleur, et arrête les progrès de la suppuration: c'est pourquoi l'on a vu souvent réussir dans ce cas les eaux minérales très-étendues d'eau simple, qui alors agissent plutôt comme eaux simples que comme eaux minérales.

Dans le second ordre des maladies chroniques, l'eau seule ne suffiroit point. Ces maladies sont dues à la mollesse des fibres et à la lenteur des humeurs, comme chez les écrouelleux, où les humeurs sont décidément visqueuses. Il faut alors changer l'eau de parties toniques, telles sont les eaux sulfureuses martiales; il faut des boissons fortement apéritives, des liqueurs fer-

mentées, le vin. Mais lorsque ces engorgemens sont dus à une matiere bilieuse très-épaisse, à un sang brûlé, ce que les anciens nommoient *atrabile*, comme dans la mélancolie, chez les hommes de cinquante, cinquante-cinq et soixante ans, où la bile est verte, quelquefois noire très-épaisse, où le bas-ventre est gorgé d'un sang noir et brulé; alors les moyens actifs sont nuisibles : ils donneroient de l'action à cette bile et à ce sang déjà acrimonieux, ce qui ameneroit des maladies putrides. Il faut délayer cette humeur âcre, par l'eau prise en grande quantité. On a vu alors réussir les eaux minérales les plus foibles, qui agissoient moins en raison de leurs principes, qu'en raison du véhicule.

Dans le troisieme ordre des maladies chroniques, l'eau seule ne suffit pas; par exemple, dans le scorbut qui a en général une marche lente, qui est amené par l'humidité, la mollesse et l'atonie de la fibre, la dissolution du sang, l'eau alors augmenteroit les accidens et les rendroit mortels; il faut les anti-scorbutiques acides ou cruciferes point étendus dans de larges véhicules aqueux, mais concentrés. L'eau simple ne conviendroit point non plus dans les maladies vénériennes; prise en trop grande quantité, elle y seroit nuisible. Mais l'eau est utile dans beaucoup d'affections cutanées d'érysipeles, de dartres, etc. dues souvent à l'humeur bilieuse. On remarque en effet que les buveurs d'eau sont beaucoup moins sujets que les buveurs de liqueurs fermentées, à ces maladies qui dépendent de l'acrimonie des humeurs, sur-tout de

la bile ; alors l'eau en délayant, adoucissant, guérit ces maladies, où les délayans, les bains, les humectans et la diete laiteuse sont en effet nécessaires. Cependant, chez les tempéramens pituiteux qui ne boivent que de l'eau, où les humeurs sont d'une serosité acrimonieuse, caractere que partage l'humeur de la transpiration, il survient souvent par cette cause des maladies cutanées ; il faut alors quitter l'eau, et recourir aux boissons fermentées qui excitent une meilleure élaboration des humeurs. L'eau éloigne et combat bien le rhumatisme et la goutte : celle-ci, que l'on appelle *filia Bacchi et Veneris*, est amenée par les nourritures succulentes et âcres, les vins généreux ; aussi voit-on moins cette maladie chez les femmes et le peuple. Les goutteux se trouvent très-bien de l'eau, comme unique boisson : c'est par son usage que beaucoup de gens se sont préservés des accès de la goutte pendant des années entieres ; et plusieurs qui après avoir eu l'habitude du vin, l'ont quitté à un certain âge, se sont trouvés délivrés de la goutte quelquefois pour la vie.

Dans le quatrieme ordre des maladies chroniques, l'eau a été regardée comme spécifique ; on l'y emploie en bains tiedes, en boissons, en lavemens répétés. Beaucoup de maladies nerveuses sont combattues avantageusement par l'eau ; telles sont celles qui viennent de trop de rigidité, d'irritabilité de la fibre portée à un trop haut point d'éréthisme. Mais quand elles dépendent de la foiblesse de la fibre et des organes, (et les maladies nerveuses sont de ce

genre chez les femmes d'un certain ordre dans les grandes villes, où elles sont produites par l'abus des boissons aqueuses, le défaut d'exercice, l'humidité de l'air), alors il faut donner du ton à la fibre, faire prendre de l'exercice, donner des toniques, les liqueurs fermentées, la glace à l'intérieur et à l'extérieur. Beaucoup de praticiens ont regardé l'eau comme utile dans l'hydropisie. Lorsque cette maladie a lieu par une abondance générale de sérosité comme dans l'hydropisie scorbutique, celle qui est la suite du mercure, des bains tiedes continués, de la trop grande humidité de l'atmosphere, d'un tempérament pituiteux, l'eau alors est nuisible ; elle augmenteroit les accidens et ameneroit la mort ; il faut alors les évacuans, comme les purgatifs très-forts continués ; les toniques, comme les martiaux, le kina, etc. entremêlés avec les évacuans. Mais quand l'hydropisie dépend de la secheresse des fibres qui empêche la transpiration, ce qui a lieu par l'abus des boissons fermentées, par un etat spasmodique long-temps continué, par un resserrement de fibres quelconque, ce qui peut encore avoir lieu à la suite de quelque maladie inflammatoire générale ou particuliere, comme de la poitrine, du bas-ventre, etc. (parce qu'alors les fibres crispées par la maladie se trouvent plaquées les unes sur les autres par une humeur muqueuse épaisse, ce qui empêche la transpiration d'avoir lieu) ; alors l'eau et les délayans abondans et long-temps continués sont nécessaires. Si l'hydropisie est due à un engorgement de viscere par une humeur très-épaisse et très-pituiteuse, comme

à la suite des fiévres quartes, alors il faut les apéritifs, les toniques et les évacuans. Mais si l'engorgement est skirrheux, occasionné par une matiere très-tenace et très-épaisse, comme dans beaucoup de maladies chroniques et atrabilaires, il faut alors l'eau prise en grande quantité.

4°. *L'Eau appliquée à l'extérieur.*

L'Eau peut s'appliquer à l'extérieur par le moyen des bains, des demi-bains, des pédiluves, des douches, etc.

DES BAINS.

On dit que l'on est dans le bain quand tout le corps est plongé dans l'eau. On distingue les bains froids, en frais, en tiedes et en chauds. Le bain est froid quand l'eau ne fait pas monter la liqueur du thermometre de Réaumur au-delà du 10^e^ degré. Il est frais lorsque cette liqueur monte depuis le 10^e^. jusqu'au 21^e^; il est tiede lorsqu'elle monte depuis le 21^e^. jusqu'au 26, 28, 30^e^; il est chaud, lorsqu'elle monte depuis le 30^e^. jusqu'au 36 ou 40^e^.

DU BAIN FROID.

Le bain froid resserre singulierement : on sent en y entrant une grande constriction générale, le pouls se resserre, se concentre, devient très-fréquent, le sang quitte l'extérieur pour s'accumuler dans l'intérieur; aussi l'hémoptysie est plus commune dans le bain froid que dans le bain tiede, il survient aussi des hémorrhagies

nasales, de grands maux de tête, et il y a pâleur générale. Quand au sortir du bain froid on se couche dans un lit échauffé, il survient une grande chaleur intérieure qui se répand bientôt à l'extérieur et monte à un point considérable ; le pouls se développe, devient très-ample, les membranes deviennent souples, et il survient des sueurs chaudes très-abondantes. Ainsi le bain froid est un excellent tonique qui, en augmentant l'action des organes donne beaucoup de chaleur et de force : il convient dans quelques maladies, point dans les particulieres, comme celles de la tête, de la poitrine, du bas-ventre ; il augmenteroit alors l'éréthisme déjà considérable, il augmenteroit la stase déjà existante, en refoulant le sang à l'intérieur, sur-tout dans les maladies inflammatoires de la poitrine et de la tête : mais dans les maladies aiguës, avec excès de chaleur brûlante, comme dans les fiévres ardentes, l'immersion dans l'eau froide et les bains froids sont très-utiles. Le bain froid convient dans quelques maladies aiguës non inflammatoires ; car quoiqu'on ait divisé toutes les maladies en aiguës et en chroniques, et qu'on ait seulement regardé comme aiguës toutes les maladies inflammatoires, il y a pourtant des maladies aiguës qui existent avec atonie et disposition à la dissolution des humeurs : telle est la fiévre lente nerveuse d'Huxam, qui exige les bains froids sur la fin. Dans la rage, l'immersion dans l'eau de la mer, les aspersions d'eau froide ont quelquefois arrêté les accès ; chez d'autres elles ont empêché le virus rabique de se développer. Le

bain froid convient dans quelques maladies chroniques, soit générales, soit particulieres. Il seroit mortel dans celles qui sont produites par une suppuration intérieure, une inflammation sourde et lente dans les phthisies pulmonaire, abdominale, rénale, vésicale, etc. Il est dangereux aussi dans beaucoup de maladies d'engorgement, sur-tout avec éréthisme, condensation des humeurs et état *phlogistique* du sang, comme dans plusieurs especes de mélancolie, dans les jaunisses aiguës existantes avec fievre et douleur à la région du foie. Le bain froid convient dans peu de maladies virulentes : il ne convient point dans la vérole, mais il est bon dans les écrouelles, où il y a engorgement par atonie, et où il faut donner du ton, de même que dans les infiltrations aqueuses par la foiblesse des organes, dans les suites de la masturbation, etc. Le bain froid est regardé comme spécifique dans les maladies nerveuses; mais il faut distinguer, car il ne convient point dans celles qui dépendent de trop de ton et de sécheresse. Mais quand elles dépendent de mollesse, de relâchement, de défaut de consistance des humeurs, ce qui arrive le plus souvent, alors le bain froid est très-utile. Il convient aussi dans quelques especes d'épilepsies purement nerveuses, dans la manie, ou l'aspersion d'eau froide et les douches froides sur la tête sont utiles. Il convient encore dans quelques pertes qui dépendent de relâchement, comme dans certaines hémorrhagies de matrice, où le bain froid, les douches froides, la glace appliquée sur la région hypogastrique sont nécessaires. Ces mêmes

moyens sont aussi quelquefois utiles pour accélérer l'accouchement chez une femme foible naturellement, ou déjà epuisée par un travail laborieux. Le bain froid convient encore dans les langueurs d'estomac où la digestion est difficile par le trop grand relâchement des fibres qui sont trop abreuvées. Il y a des sujets qui ne peuvent digérer que des alimens froids, des boissons froides, et quelques-uns même, qu'en ayant de la glace appliquée sur la région épigastrique. Enfin le bain froid est très-utile aux sujets épuisés par les plaisirs vénériens et la masturbation.

DE LA GLACE.

La glace est un des meilleurs toniques que la médecine connoisse, très-utile dans les maladies qui viennent d'un défaut de ton; alors on l'applique sur le bas-ventre, sur la région épigastrique, on la fait prendre en boisson (1). C'est un excellent moyen pour remédier aux suites de la masturbation, de l'épuisement par les plaisirs vénériens; dans ces cas il faut des toniques qui ne soient point agaçans et irritans; telle est la glace, le fer et ses préparations, le kina, la glace en boisson en petite quantité à-la-fois. J'ai vu un jeune homme que les suites de la masturbation avoient déjà rendu leucophlegmatique : la verge, le scrotum, les yeux, le tissu cellulaire intérieur et extérieur

(1) On rafraîchit plus souvent à l'aide de la glace, les boissons appropriées aux indications des maladies auxquelles cette température est utile. *Note de l'Editeur.*

étoient infiltrés. La glace employée de toutes manieres, en bains, en boissons, etc. l'a guéri. La glace s'emploie aussi à l'extérieur pour arrêter une hémorrhagie quelconque, soit nasale, soit utérine, soit une hemoptysie, etc. Elle convient encore appliquée sur les membres gelés, d'après une longue expérience, qui a prouvé qu'une putréfaction subite s'emparoit des membres gelés qu'on approchoit trop tôt d'une chaleur vive. Il faut donc alors commencer par l'application de la glace; et quand la chaleur commence à revenir, il faut approcher par degré, d'une chaleur très-douce.

Du Bain tiede.

Le bain tiede relâche, détend considérablement; par sa continuité, les tégumens s'infiltrent, et les parties intérieures s'abreuvent d'humidité. Ainsi il détend, délaye, et augmente la sérosité des humeurs. Le bain tiede convient dans quelques maladies aigües, non dans celles de la poitrine et de la tête; il y seroit dangereux, car il excite la turgescence du sang, le visage devient rouge, les yeux se chargent, le pouls s'éleve, la tête fait mal quand on n'y est pas habitué, il porte le sang aux parties supérieures, excite des hémoptysies, des hémorrhagies nasales, et les poitrines délicates se trouvent mal de sa continuité. Ainsi il ne convient point dans la phrénésie, la fiévre maligne par inflammation du cerveau, les maux de tête habituels. la disposition à la pléthore; mais il est bon dans quelques maladies aigües du-

du bas-ventre, comme la néphrétique, l'inflammation de la vessie, de la matrice, des intestins. Dans ce cas, après les saignées, les delayans, les émolliens, la continuité des bains tiedes abrège beaucoup la guérison. Il convient aussi dans beaucoup de maladies éruptives : par exemple, quand la petite vérole a de la peine à parcourir ses différentes périodes, par la sécheresse et la tension de la peau : c'est pour cette raison qu'il est toujours prudent de faire prendre les bains tiedes aux gens d'un certain âge qui se trouvent attaqués de la petite vérole, aux sujets très-sensibles, chez lesquels le transport de l'humeur variolique à la peau a lieu avec convulsion et spasme ; le bain alors relâche et delaye l'humeur variolique. Cette pratique commence a s'établir, et elle est fort avantageuse. Mais s'il y avoit atonie, foiblesse, si le sujet étoit languisant, pituiteux, le bain tiede seroit nuisible. Quelques praticiens ont osé, dans ce cas, mettre en usage le bain froid; mais l'observation a prouvé qu'il étoit dangereux. Le bain tiede est utile dans quelques especes de fiévres malignes, non dans celles qui dépendent de l'inflammation du cerveau, ni dans la fiévre lente nerveuse, mais dans celles où le genre nerveux est absolument pris, où les organes sont dans l'inaction par trop de sécheresse et d'eréthisme, comme dans quelques mélancolies, à la suite des veilles forcées, d'etudes opiniâtres, de chagrin, etc. alors le bain tiede est très-utile, en détendant et relâchant. Le bain tiede est utile dans beaucoup de maladies chroniques, sur-tout celles des

reins, des urétères, de la vessie; alors il augmente la quantité des urines, précipite la matiere purulente, relâche, détend, diminue l'inflammation qui existe toujours un peu. Le bain tiede est encore utile dans les engorgemens des visceres du bas ventre, quand c'est une bile brûlée très-condensée, un sang très-phlogistiqué; dans quelques especes de melancolie atrabilaire, de jaunisse : il faut dans ces cas y joindre les délayans, les rafraîchissans et les légers apéritifs tres-étendus. Il est bon dans les engorgemens sanguins de la matrice, dans les suppurations de ce viscere. Il seroit nuisible si la matrice étoit affectée d'engorgement séreux, de fleurs blanches; car alors il faudroit le bain froid. Le bain tiede est aussi utile après la saignée, dans les gonorrhées virulentes qui existent avec inflammation au commencement, dans l'inflammation des testicules. Le bain tiede est encore utile dans quelques-unes des maladies chroniques, entretenues par un virus particulier. Il entre pour beaucoup dans le traitement de la vérole : il s'oppose aux mauvais effets du mercure, il arrête la salivation ou la rend moins prompte, il rend la peau plus propre à recevoir le mercure. Il ne convient point dans le scorbut. Il est utile dans quelques especes d'écrouelles, dans la goutte, dans beaucoup de rhumatismes aigus, quand les saignées ont précédé; il empêche alors la maladie de revenir. Il est nécessaire dans les rhumatismes un peu anciens avec engorgement douloureux de quelque partie, et qui ont commencé par être aigus, mais il ne convient pas dans les rhumatismes froids

et lents ; il les augmente, ainsi que la difficulté du mouvement. Les bains froids conviennent dans cette espece de rhumatisme et dans les gouttes sciatiques ; les organes y prennent plus d'action, triturent mieux la matiere morbifique. Le bain tiede, par le relâchement qu'il occasionne, augmenteroit l'empâtement. Dans le rhumatisme aigu, qui est une maladie inflammatoire de la membrane musculaire, il faut au contraire les saignées, les delayans et les bains tiedes. Le bain tiede s'emploie encore pour disposer aux opérations graves, comme à celle de la taille ; alors il diminue la disposition à l'irritation et à l'inflammation, que la présence de la pierre et les douleurs de l'opération pourroient amener. Le bain tiede est encore bon quand, après l'opération, il survient des symptômes d'inflammation du côté du bas-ventre ; il faut alors faire précéder les saignées. Le bain tiede est encore utile dans quelques especes de maladies nerveuses, occasionnées par trop de ton et de sécheresse. Une personne étoit venue à Paris pour se guérir d'un rhumatisme ; on lui fit prendre plusieurs bains de fumier : il survint des sueurs abondantes et continues, le marasme et une toux convulsive effrayante. On crut que celle-ci étoit produite par l'humeur rhumatismale portée sur la poitrine ; c'est pourquoi on mit en usage les vésicatoires, les cauteres ; enfin on vit qu'elle venoit du trop de sécheresse de poitrine, occasionnée par l'humidité qui avoit été trop dissipée. On lui donna alors les bains tiedes, qui en huit ou neuf jours firent cesser la toux. Quelques es-

peces d'hydropisie sont aussi guéries par les bains tiedes ; ce sont celles qui ont lieu par une constriction subite ; par un spasme qui se continue ; alors les forts évacuans et les apéritifs décidés ne conviennent pas ; mais les bains tiedes et les délayans, long-temps continués, réussissent. Il en est de même pour les hydropisies purement nerveuses et de spasme ; mais quand l'hydropisie a lieu par atonie et foiblesse, alors ce ne sont pas les bains tiedes, mais les froids qui conviennent.

Bains considérés comme partie de l'hygiène.

Dans les pays chauds, les bains sont très-usités, ils sont même commandés par les lois civiles et religieuses. Les Egyptiens et les Grecs en faisoient un grand usage ; et à Rome, il y avoit des bains publics très-multipliés pour tous les ordres de l'état : mais les bains ne sont point aussi utiles dans les pays tempérés ou froids. Cependant l'usage habituel doit en être recommandé aux tempéramens bilieux, et à ceux qui ont la fibre seche. Les bains tiedes sont très-utiles à la vieillesse ; ils s'opposent à cette rigidité qui est cause de la décrépitude et de la mort sénile. Les bains tiedes sont encore utiles chez ceux qui sont sujets aux affections nerveuses, par trop de sensibilité et d'irritabilité ; chez ceux qui sont disposés à l'âcreté des humeurs. Ainsi, ceux qui voient venir une humeur dartreuse, érysipélateuse, etc. doivent faire usage de ces bains, et même quand la maladie seroit déjà survenue. En général le bain froid ne convient pas dans l'enfance ; il

semble répugner à cet âge. Les progrès de la nutrition et de l'accroissement exigent une certaine chaleur douce, et la délicatesse des fibres. A la vérité, quelques enfans ont été comme *trempés* par cette méthode, et rendus très-robustes; mais en général, quoique ce soit aujourd'hui une pratique de mode; les bains froids ne conviennent pas à l'enfance, sur-tout dans le temps de la dentition; ce sont les bains tiedes qui sont nécessaires alors, sur-tout quand les convulsions, la sensibilité et l'irritabilité annonceront que cette opération naturelle se fera difficilement. Chez les femmes enceintes, les bains ne conviennent pas depuis le troisieme mois jusqu'au huitieme, sur-tout les froids: ils occasionneroient alors un refoulement de l'extérieur à l'intérieur, qui exciteroit la fausse-couche; effet que pourroient aussi produire les bains tiedes. Mais dans les premiers mois, quand la matrice se développe avec beaucoup de difficulté, avec convulsions et douleurs, ce qui produit quelquefois des fausses-couches dès le deuxieme ou troisieme mois, alors les bains tiedes, en relâchant, détendant et appaisant l'état nerveux, sont très-utiles. Depuis le huitieme mois de la grossesse, les bains peuvent encore être utiles, non point chez les femmes phlegmatiques, et d'humeurs mal travaillées, mais chez les autres tempéramens, sur-tout lorsque c'est un premier accouchement; les bains tiedes relâchent les symphises, diminuent la tension, facilitent le dégagement de la matrice, favorisent ainsi l'accouchement; et c'est aujourd'hui une pratique générale. Mais si une

femme est épuisée par un travail laborieux; et qu'elle éprouve une hémorrhagie par cette cause, c'est alors le cas des bains froids, comme il a été dit ci-dessus.

DES DEMI-BAINS.

Le demi-bain a lieu lorsque le corps n'est plongé dans l'eau que jusqu'un peu au-dessus de l'ombilic. On l'emploie souvent chez les sujets trop foibles pour supporter le bain entier; chez ceux qui ont la poitrine délicate, et font craindre l'hémoptysie, dans les affections aigues ou chroniques des visceres abdominaux, comme dans les suppurations des reins, l'inflammation de la vessie, de la matrice, etc.

DES PÉDILUVES.

Les pédiluves sont employés quand on veut rappeler aux extrémités inférieures une humeur vague, qui de cette partie, où elle résidoit naturellement, s'est portée dans l'intérieur de l'économie : telle est la goutte portée sur le bas-ventre, la poitrine ou la tête. On emploie encore les pédiluves pour opérer une dérivation dans quelques maux de tête habituels, causés par une trop grande quantité de sang portée sur cette partie, pour rappeler les regles supprimées depuis un certain temps. Cependant il ne faudroit pas les employer dans cette derniere circonstance, si la suppression des regles venoit d'un engorgement sanguin de la matrice, car alors il faut les saignées du bras plutôt que du pied, et le bain des extrémités

supérieures. Dans les maladies de poitrine, comme la pleurésie et la péripneumonie, les anciens faisoient beaucoup d'usage du bain des extrémités supérieures.

DES BAINS DE VAPEURS.

Les bains de vapeurs étoient très-usités chez les anciens. Ils ont été ensuite abandonnés, et sont enfin encore revenus en usage. L'eau, dans cet état, est plus résolutive et plus relâchante; elle amene des sueurs locales très-abondantes, utiles dans quelques affections rhumatisantes, dans quelques engorgemens locaux dans quelques especes de paralysies; et l'on a vu des endurcissemens, des callosités particulieres, rebelles à tous les autres moyens, ceder à la continuité des bains de vapeurs.

DES DOUCHES.

Les douches sont ou froides ou chaudes. Elles s'emploient pour résoudre les tumeurs anciennes, discuter les humeurs depuis long-temps inhérentes sur quelque partie, pour s'opposer à l'afflux du sang vers quelque organe, comme dans la manie et la phrénésie; alors les douches froides, faites sur la tête, empêchent le sang d'y affluer. On les emploie aussi dans les engorgemens des articulations, dans les pertes utérines par foiblesse de la matrice, soit dans le temps de la couche, soit dans tout autre temps. On a employé les douches froides dans les engorgemens abdominaux; mais quand ils sont anciens et skirrheux, elles sont nuisibles, en excitant dans le skirrhe un travail dangereux.

DES EAUX MINÉRALES.

On appelle *eaux minérales*, celles qui sont chargées d'une quantité assez considérable de substances étrangeres. Les anciens en faisoient peu d'usage; Pline n'en parle pas de maniere à faire croire qu'on y eût de son temps beaucoup de confiance. Elles ont été long-temps inconnues et oubliées; mais elles sont devenues très-usitées, et tres-multipliees depuis que la chimie est devenue une science réelle. Alors il n'y a pas de petit pays qui n'ait voulu avoir ses eaux minérales.

Les eaux minérales sont distinguées en trois classes. La premiere comprend les eaux minérales salines; la seconde comprend les eaux minérales métalliques; la troisieme renferme les eaux minérales sulfureuses.

Nous ne parlerons pas ici des eaux minerales gazeuses, parce quelles contiennent toujours quelques principes plus actifs que leurs gaz.

1°. *Des Eaux minérales salines.*

Les eaux minérales salines, sont celles qui tiennent en dissolution quelques sels particuliers. Elles sont très-multipliées en France. Il n'y a point d'eaux minérales qui contiennent des acides purs. Les sels que la plupart des eaux minérales contiennent, sont des sels neutres comme du sel d'Epsom, de la selénite, du sel de Glauber, du nitre terreux, du sel marin terreux, même du véritable sel marin. Dans beaucoup on trouve de l'alkali minéral tout formé. Il n'y a qu'à Spa

où l'on trouve une source qui contient de l'alkali végetal tout formé.

Propriétés. Les eaux minérales salines sont toutes aperitives et purgatives, employées quand les premieres voies sont remplies de matieres glaireuses visqueuses, quand les digestions sont viciées par une saburre glaireuse. Elles sont encore utiles dans la plupart des engorgemens des visceres du bas-ventre, dans les jaunisses lentes, les engorgemens du foie, de la rate, dans ceux des voies urinaires par une matiere glaireuse, dans les suites de l'apoplexie sur-tout séreuse; alors elles divisent l'humeur pituiteuse, s'opposent à la paralysie qui suit souvent cette espece d'apoplexie. Elles sont utiles encore dans l'asthme humide, dans beaucoup d'especes de paralysie, dans beaucoup de maladies de peau, de dartres et d'érysipèles anciens de gales invetérées, de teignes; etc. dans la plupart des rhumatismes froids et dans les maladies laiteuses.

On distingue les eaux minérales salines en froides et en chaudes. A l'intérieur, leurs propriétés sont à peu près les mêmes. Les chaudes principales qu'on trouve en France, sont celles de Balaruc, de Vichi, du Mont-d'or, de Bourbon-l'Archambaut, de Bourbonne-les-Bains, etc... Il y en a fort peu de froides, et elles sont en petit nombre en France; on en trouve dans le Rousillon, le Rouergue, à Cransac, village de Rouergue. On en trouve aussi hors de France à Amboine, à Sedliz en Bohéme, à Epsom en Angleterre, etc. Il faut prendre ces eaux à haute dose, comme deux,

trois, quatre, cinq, et quelquefois six pintes dans la matinée : elles entraînent les matieres pituiteuses par les sueurs, les selles, les urines, sur-tout les eaux minerales salines chaudes. On peut les prendre en toute saison, sur-tout au printemps et au commencement de l'automne. Avant leur usage on commence par se purger avec quelques gros de sel de Glauber, et d'une maniere un peu plus forte pendant qu'on les prend. Il faut éviter tout régime échauffant, prendre de l'exercice; une diete trop severe n'est point nécessaire. A l'extérieur, les eaux minérales salines, particulierement les chaudes, s'emploient en bains, et sur-tout en douches dans le cas d'engorgement, de paralysie, d'anciens rhumatismes, de gouttes tophacées, d'ankylose commençante, d'infiltration des articulations.

Les eaux minérales salines *factices* ne réussissent pas aussi bien. On les prépare en faisant dissoudre une demi-once de sel sur une pinte d'eau; mais les effets ne sont pas les mêmes, et il paroît que la nature a une maniere toute particuliere dans la composition de ces eaux.

2°. *Des eaux minérales métalliques.*

Il y a, dit-on, en Italie un source d'eau minérale arsénicale, qui empoisonne les animaux qui en boivent. Il y a peu d'eaux minérales cuivreuses, d'ailleurs elles ne sont point d'usage. On ne connoît point d'eaux minérales qui contiennent de l'étain, du plomb, de l'or, de l'argent.

Le plus généralement, les eaux minérales métalliques contiennent du fer, qui peut y être

alors de trois manieres, ou sous forme saline, étant dissous par l'acide vitriolique, ou dissous par le *gaz méphitique* (1), ou par l'eau seulement, et dans un état d'éthiops martial.

1°. On trouve en France deux sources d'eaux vitrioliques martiales, celle de Passy et celle de Valz en Vivarais; mais ces eaux sont peu chargées, peu fortes, c'est pourquoi il vaudroit mieux se servir de ces eaux artificielles. Cependant ces eaux sont très-toniques, apéritives, et sur-tout astringentes, très-utiles dans les fleurs blanches, dans les suites de gonorrhée virulente très-ancienne, dans les suites des fiévres intermittentes quartes, existant avec foiblesse, disposition à empâtement. Elles seroient nuisibles dans le cas de sécheresse, d'hémoptysie, de trop de ton.

2°. Les eaux martiales gazeuses sont celles qui contiennent du fer dissous par *l'air fixe* ou *gaz méphitique*. Ces eaux sont très-pétillantes, stiptiques, agaçantes, toniques, fortifiantes; elles se connoissent par leur piquant, leur bouillonnement, et l'espece d'ivresse qu'elles produisent. Elles sont toniques et astringentes, mais moins que les vitrioliques martiales. Les eaux martiales gazeuses sont celles de Spa, de Pougues, de Bussang, de Bath; d'Abbeville, de Pyrmont en Allemagne, etc.

3°. Les eaux simplement ferrugineuses sont celles dans lesquelles le fer n'est que suspendu. Il est entraîné par la rapidité de ces eaux, et s'y dépose sous forme d'éthiops martial.

On trouve abondamment de ces eaux en

---

(1) Acide carbonique. (*Note de l'Editeur.*)

Normandie, à Forges, à Aumale, etc. Elles sont astringentes, et sur-tout toniques : elles conviennent dans les foiblesses d'estomac, dans les langueurs des premieres voies, dans les fleurs blanches, dans la fécondité empêchée par le trop de foiblesse, et l'humidité des parties génitales, dans l'épuisement par les plaisirs vénériens. Elles se prennent en grande quantité, dans les mêmes saisons, et demandent à peu-près le même régime que les précédentes, c'est-à-dire les eaux minérales salines.

Les eaux minérales salines peuvent se transporter, mais non point les ferrugineuses : le peu de fer que celles-ci contiennent, se déposeroit sous forme d'ocre. Les salines peuvent subir l'ébullition, mais non point les ferrugineuses, car une chaleur un peu forte suffit pour précipiter le fer, aussi toutes ces eaux sont-elles froides, et doivent-elles être prises froides.

3°. *Des eaux minérales sulfureuses.*

Il y a beaucoup d'eaux minérales sulfureuses mais aucune qui contienne le soufre pur, car l'eau ne le dissout pas. Des chimistes ont dit que ces eaux ne contenoient qu'une matiere phlogistique d'où dépendoit leur odeur, etc. (1). Cependant les boues de ces eaux contiennent du soufre en nature, à la vérité en petite quantité, relativement à leur forte odeur et à leur goût. Le soufre est tenu en dissolution dans

---

(1) *Voyez*, pour l'analyse des eaux minérales sulfureuses, l'analyse des eaux d'Enghien, par M. de Fourcroy, Paris, 1788.

ces eaux par un alkali et plus souvent par la chaux, qui y forme avec lui un foie de soufre calcaire.

Ces eaux sont utiles dans la plupart des maladies de la peau, le vice écrouelleux, la goutte, les rhumatismes anciens; dans les suppurations intérieures, la phthisie pulmonaire, rénale, etc. sur-tout dans les suppurations du bas-ventre, et dans le commencement des phthisies avec expectoration très-abondante et très-purulente, et dans les suites des empoisonnemens métalliques, quand il y a tremblement, paralysie, convulsions générales ou particulieres. Le foie de soufre est dissolvant, et évacuant par la peau : il est très-utile dans les écrouelles; M. Bordeu dit en avoir guéri plusieurs par les bains dans les eaux de Barèges. A l'extérieur, les eaux minérales sulfureuses s'emploient en bains dans les maladies cutanées, les engorgemens rhumatisans, les gouttes tophacées, les engorgemens des articulations, les anciens ulceres et les paralysies : on s'en sert aussi alors en douches. En injections elles sont fort utiles dans les suppurations de la vessie, les ulceres commençans de la matrice. Leurs boues s'emploient aussi dans les anciens engorgemens, sur-tout des articulations, dans les hydropisies d'articulation, dans la paralysie, les douleurs rhumatisantes, les maladies cutanées, les ulceres opiniâtres, etc.

Ces eaux sont toujours chaudes : on en trouve dans le Gévaudan, le Roussillon, au bas des Pyrénées, etc. Les plus acréditées sont celles de Barèges, de Coterets, le Bagnères, de Luchon, de Bonnes, d'Aix en Provence, de Saint-

Amand, etc. Les boues de ces dernieres sont sur-tout recommandées. Il y a aussi de ces eaux à Montmorenci près Paris, où, sans aller plus loin, on trouve à-peu-près les mêmes effets qu'ailleurs.

On prend rarement les eaux minérales sulfureuses seules, parce qu'elles sont tres-répugnantes et trop actives ; mais on les coupe avec le lait ou quelque décoction émolliente. On en prend d'abord une pinte, et on va graduellement jusqu'à trois ; du reste elles se prennent avec les mêmes précautions que les eaux minérales salines. On fait aussi des eaux minérales sulfureuses factices, et il vaut encore mieux les avoir telles, que transportées ; mais elles sont beaucoup plus désagréables pour le goût et l'odorat que les naturelles. On les prépare en faisant dissoudre du foie de soufre dans l'eau.

Outre les propriétés ci-dessus rapportées de toutes les eaux minérales, elles ont encore l'avantage de faire faire à ceux qui les fréquentent, des voyages qui, les éloignant du travail et des chagrins domestiques, leur procurent de la gaieté, et souvent une parfaite guérison.

DES TERRES.

L'histoire naturelle en compte un très-grand nombre ; mais la médecine n'en adopte pour ses usages que deux especes, savoir, les terres argileuses et les terres calcaires. Les anciens faisoient un grand usage des différentes sortes

de terres; mais la médecine moderne, plus simple, et conséquemment plus sage, les a beaucoup restreintes. Elle a supprimé les fragmens précieux, les pierres precieuses, comme n'étant d'aucune utilité. Ce qui a induit en erreur sur leurs vertus, c'est qu'on leur a attribué des effets qui n'étoient dus qu'aux autres substances avec lesquelles on les méloit, comme la confection hyacinthe, etc.

Des Terres argileuses.

Les terres argileuses sont encore connues sous le nom de terres sigillées, parce qu'elles portent des empreintes particulieres, soit du pays d'où elles viennent, soit de leurs principes constituans, etc. Telles sont les terres de Lemnos, de Mélize, le bol d'Arménie, la terre cimolée. Les terres et pierres argileuses, dont on faisoit un usage très-fréquent autrefois, sont aujourd'hui exclues de la matiere médicale, excepté le bol d'Arménie.

Du bol d'Arménie.

Sydenham le conseilloit dans les diarrhées anciennes, certaines dyssenteries, les fiévres malignes et putrides, les petites véroles de mauvais caractere, etc.

La chimie nous apprend que les terres argileuses sont composées d'un sable tres-fin, dissous et attenué par l'acide vitriolique, et de substances métalliques, comme le fer qui entre pour beaucoup dans le bol d'Arménie, qui en reçoit sa couleur rouge. Or on sait que l'es-

prit de vitriol et le fer sont de très-bons toniques, d'où il suit que le bol d'Arménie qui en contient a pu être utile quelquefois dans les diarrhées, les dyssenteries, les fleurs blanches, les gonorrhées. Les fiévres putrides et malignes sont quelquefois accompagnées d'une grande dissolution du sang, de petechies, d'hémorrhagies par différentes parties du corps; alors les astringens et les fortifians sont bien indiqués, et c'est en cette qualité que le bol d'Arménie a pu quelquefois être utile dans ces maladies, mais on peut très-bien lui substituer des médicamens plus efficaces, comme les eaux ferrugineuses, l'esprit de vitriol dans les cas de fiévres putrides, de petite vérole compliquée de la dissolution du sang, etc. Ainsi on peut exclure sans regret le bol d'Arménie et les autres terres argileuses de l'usage intérieur.

On a beaucoup vanté l'usage extérieur du bol d'Arménie : 1°. dans les hémorrhagies; mais il est insuffisant lorsqu'il y a quelques gros vaisseaux de coupés : il pourroit être utile dans les hémorrhagies légéres; mais alors l'encre, l'esprit de vitriol étendu dans de l'eau, l'alun, etc. réussissent plus sûrement : 2°. dans les anciens ulceres putrides sanieux avec des bords calleux; mais ces ulceres sont plus efficacement desséchés par l'eau de chaux, la pierre à cautere, la pierre infernale, etc. Ainsi on peut encore exclure sans regret le bol d'Arménie et les autres terres argileuses de l'usage extérieur.

Au cas qu'on voulut s'en servir, en voici la maniere. On n'emploie pas le bol d'Arménie tel qu'il est naturellement, on le lave, on le décante,

cante, c'est ce qui lui ôte de sa couleur rouge, et le rend pâle. On le donne à l'intérieur, étendu dans des boissons, à la dose d'un ou deux gros et plus, dans cinq ou six onces de potion qu'on prend de deux heures en deux heures. Mais il faut remarquer qu'il ne se dissout entierement dans aucun menstrue, non plus que les autres terres argileuses, à moins qu'elles ne soient parfaitement pures : leurs parties désunies tendent toujours à se précipiter au fond de la liqueur ; c'est pourquoi il faut remuer sans cesse ces dissolutions. Il faut encore remarquer qu'on s'est souvent trompé, en attribuant au bol d'Arménie, à-peu-pres inefficace, des effets qui n'étoient dus qu'aux excipiens toniques, astringens, etc. dans lesquels ont le faisoit entrer. On le donne aussi sous forme pulvérulente, uni avec quelque extrait, pour en former des bols, des opiats, etc. ; la dose est la même qu'en boisson. L'usage extérieur consiste à en saupoudrer les ulcères, les vaisseaux coupés.

Le Codex de Paris le fait entrer dans la thériaque, le diascordium, l'emplâtre styptique, l'onguent rouge dessicatif, etc. Mais si on en faisoit une nouvelle édition, on le retrancheroit sûrement de ces compositions, qui ne lui doivent pas leurs vertus, mais bien aux autres ingrédiens qui les constituent.

Maladies de ceux qui travaillent l'argile.

Les artisans qui travaillent l'argile, ne sont exposés à aucune maladie particuliere. Cette matiere terreuse est trop fixe pour laisser échapper des vapeurs dangereuses. Si les potiers de

terre sont quelquefois malades, la cause de leurs incommodités est due au vernis qu'ils emploient pour vernir la poterie : car ce vernis est préparé en partie avec une chaux de plomb. Mais quand la terre argileuse se décompose, que son sable est séparé de l'acide vitriolique, il devient pernicieux. Ces sables très-fins causent des concrétions lapidaires, sur-tout aux poumons, des especes d'asthme, des coliques, des constipations, etc. Comme on le voit chez les potiers de terre, les joailliers, les lapidaires, les diamantaires, les vitriers, les remouleurs, etc. Dans tous ces cas, il faut traiter ces malades comme pour la colique de plomb, c'est-à-dire, par les violens drastiques, etc., comme nous le dirons en parlant du plomb, et sur-tout des maladies des artisans, où nous traiterons toutes ces matieres plus en détail, et où nous ferons voir que la méthode émolliente et calmante seroit inutile.

Des terres calcaires.

Ces terres sont encore appellées *terres absorbantes*, et selon Cartheuser, terres alkalines. La chimie prouve qu'elles ne sont formées que par les débris des corps des végétaux, sur-tout des animaux, et qu'elles ne sont pas, conséquement, de premiere formation. Ces terres se reconnoissent, parce qu'étant exposées à un degré de feu suffisant, elles prennent les caracteres de la chaux vive. Elles sont insipides, se dissolvent dans les acides avec effervescence, et non dans les menstrues aqueux. En s'unissant

avec les acides, elles forment différens sels neutres à base terreuse calcaire.

On distingue les terres calcaires en minérales et animales ; mais ces deux especes ne different entre elles que parce que celles qu'on nomme minérales ont leur sejour dans la terre.

On préfere les terres calcaires dites animales; comme les yeux d'écrevisses, les écailles d'huîtres, le pied d'elan, les coquilles d'œufs, les coraux, etc. On a regardé anciennement les pierres calcaires comme une panacée, sur-tout dans les quinzieme et seizieme siecles, où on prétendoit que toutes les maladies venoient, d'acides. Sylvius de le Boë, Tachenius, etc., avoient mis en vogue cette théorie ; mais il s'en faut beaucoup qu'elle soit juste, et les modernes n'emploient les terres calcaires qu'avec beaucoup de ménagement. Les enfans, les tempéramens foibles, pituiteux, les femmes, sur-tout en couches et nourrices, sont sujettes aux maladies acides : dans ces cas mêmes, on a trop usé des terres calcaires; car les acides prédominant dans la machine, parce qu'il n'y a pas eu assez de force et de ton pour donner aux humeurs le caractere animal qui leur convient, les terres absorbantes ne sont pas dans le cas donner cette force qui manque; elles occasionnent, au contraire, souvent la foiblesse de l'estomac, la pesanteur, l'empâtement, etc. il faut donc être tres-réservé sur leur usage.

Cas où les terres calcaires conviennent.

Quand les acides prédominent au point d'occasionner la foiblesse, des coliques violentes,

des convulsions, des douleurs stomachales, lorsqu'en même temps les urines sont blanches et pituiteuses, les déjections verdâtres, avec envies de vomir; les terres absorbantes sont très-utiles, non seules, mais dans les potions aromatiques, toniques, anti-spasmodiques; pour prévenir la foiblesse, l'épaississement que l'usage de ces terres pourroient occasionner. Il ne faut jamais oublier que ce n'est qu'un moyen du moment seulement. Les terres absorbantes sont encore très-utiles quand le lait tourne à l'aigre chez les nourrices et les femmes en couches; mais il ne faut pas y insister long-temps. On les a beaucoup vantées dans le soda, ou fer chaud, dans lequel il y a chaleur et douleur violente au scrobicule du cœur, syncope fréquente, etc., parce qu'on a cru que cette maladie venoit toujours d'acide, mais le plus souvent elle est la suite d'une matiere bilieuse, âcre et caustique, fixée vers le cardia. Dans le premier cas, les terres absorbantes sont utiles; mais dans le second il faut les éloigner et leur substituer les vomitifs et les délayans acidules. On les a encore beaucoup vantées pour remédier aux effets des acides minéraux pris en grande quantité, et autres poisons métalliques, croyant qu'elles étoient propres à les neutraliser. Mais il ne faut pas compter sur cette neutralisation dans l'estomac, et il est prudent de mettre en usage, dans ce cas, au lieu de ces préparations spécifiques, les délayans, les inviscans, les huileux : il ne faut pas non plus compter sur les savonneux et les alkalis, qu'on avoit aussi mal-à-propos proposés pour cela......

On les a aussi employées dans les anciens dévoiemens et certaines dyssenteries : la pratique prouve qu'en effet ces maladies, rebelles à d'autres moyens, ont cédé quelquefois en peu de temps aux terres calcaires; mais il faut toujours les employer avec ménagement, et les unir avec d'autres substances appropriées. Dans ces différens cas on a fait quelquefois usage de la *craie* qui est une terre calcaire minérale, mais aujourd'hui on ne l'emploie plus.

On a aussi fait un grand usage d'une autre espece de terre calcaire nommée *magnésie*. La magnésie se retire de l'eau-mere du nitre ou du sel commun : en versant peu-à-peu dans cette eau-mere, de l'alkali fixe en liqueur, le mélange se trouble, et il précipite au fond du vase une terre calcaire blanche qui est la magnésie. Cette terre est très-atténuée et très-divisée, ce qui doit la faire préférer aux autres terres calcaires minérales, mais non aux terres calcaires animales. Cette vraie magnésie n'est point purgative ; cependant on l'emploie beaucoup pour purger les enfans, les femmes enceintes et les nourrices. C'est un remede lourd, qui, comme tel, peut exciter quelques selles, et non comme irritant les intestins. Il est vrai que feu M. Petit, médecin du Palais royal, a composé une magnésie fort vantée comme purgative; mais on croit qu'il entre dans sa composition du tartre stibié et du sel d'Epsom : on la donne à la dose de demi-once. La magnésie des boutiques n'est point purgative ; elle n'est qu'absorbante, neutralisant les acides, et employée quand il y a des symptômes immi-

nens produits par la présence des acides dans les premieres voies. La magnésie ne se donne point en poudre, mais étendue dans des émulsions, dans de l'orgeat, et à la dose de deux ou trois gros, et même de demi-once.

DE LA CHAUX.

Les terres calcaires soumises à un feu qui ne soit pas assez fort pour les vitrifier, se réduisent en chaux. La chaux une fois formée differe beaucoup des terres calcaires. La chaux et sa dissolution ont non-seulement la saveur et l'âcreté, mais encore toutes les autres propriétés des alkalis fixes : elle est âcre, dissout les sels ammoniacaux, verdit le sirop de violette, etc. précipite les dissolutions métalliques, et même quelques sels à base terreuse, tels que l'alun : elle a quelque action sur les huiles, l'esprit-de-vin, et sur-tout sur le soufre, qu'elle réduit en hépar. La pierre calcaire n'est point caustique dans l'état où nous l'offre la nature (quoiqu'elle le soit essentiellement), parce que sa partie terreuse est naturellement saturée d'eau et de gaz : elle devient caustique par la calcination, parce que l'action du feu lui enleve ces substances qui saturoient sa terre, et sur lesquelles elle pouvoit exercer son action dissolvante.

Les anciens connoissoient la chaux, et l'employoient, non à l'intérieur, mais comme corrosive, dépilatoire, etc. Aujourd'hui on ne l'emploie plus comme telle, et on lui préfere la pierre à cautere, la pierre infernale, l'eau de chaux, etc. La chaux est d'une très-grande

corrosion, et c'est un des plus forts poisons corrosifs que nous connoissions. Dans le cas où on en avaleroit, il ne faudroit pas recourir aux prétendus spécifiques proposés par les chimistes, mais faire boire en grande quantité de l'eau, les delayans, les huileux, le lait, les inviscans, les émolliens.

La chaux en vapeurs est aussi très-caustique; c'est ainsi que dans les appartemens nouvellement bâtis, elle fait éprouver à ceux qui les habitent des eternumens, une toux fréquente de légers maux de gorge avec constriction de cette partie, des envies de vomir, un resserrement de poitrine, des coliques, des diarrhees, des dyssenteries et sur-tout la paralysie: cette derniere a lieu parce que les vapeurs de la chaux se répandent sur les pores de la peau, les resserent, d'où il resulte que la matiere de la transpiration retenue à l'intérieur, se porte sur les nerfs, et occasionne la paralysie. On ne la guérit point par la saignée, les delayans, etc. mais il faut les sudorifiques, légers d'abord, ensuite plus forts. Quand les vapeurs de la chaux excitent à l'intérieur des symptômes d'âcreté, on y rémedie par les émolliens, les inviscans, le lait long-temps continué, etc.

Eaux de chaux.

L'eau de chaux est une préparation de chaux, faite avec une partie de chaux sur 8 ou 10 parties d'eau: on décante ensuite la liqueur, et c'est ce qu'on nomme *eau de chaux premiere*: on réserve ensuite une pareille quantité d'eau sur la chaux qui a déjà servi à la pre-

miere opération, et l'on décante ; c'est alors ce qu'on nomme *eau de chaux seconde* : on préfere celle-ci parce qu'elle est moins âcre que la premiere. L'eau de chaux participe un peu aux effets de la chaux ; elle est un peu âcre ; verdit le sirop de violette, décompose le sel ammoniac. Elle perd ses effets quand on la laisse à l'air libre ; alors il se forme sur la surface une péllicule, nommée *crême de chaux*, qui est une terre calcaire pure.

Les anciens connoissoient l'eau de chaux, ils l'employoient en douches et en lotions dans les ulceres anciens, sanieux, putrides, dans les empâtemens particuliers des tumeurs anciennes. Hippocrate l'avoit donnée avec fruit en lavement pour arrêter des dévoiemens et des dyssenteries. Elle tomba ensuite en désuétude, jusqu'à ce qu'elle fut ramenée dans l'usage de la médecine par Willis, Bateus, Sylvius de le Boë, et plus récemment encore par MM. Jacquin, Roux, etc.

Il faut regarder l'eau de chaux, comme un remede stimulant, irritant, très-âcre, apéritif, fondant. Par conséquent elle ne convient pas aux tempéramens pléthoriques, à ceux qui sont sensibles, à ceux qui sont maigres, secs et dans le marasme, ni dans le cas de pléthore et celui de dissolution, même lente. Macbride et Pringle l'ont conseillée dans les maladies putrides, même inflammatoires ; mais dans ce dernier cas, l'intensité inflammatoire augmenteroit, ainsi que l'âcreté, il y auroit suspension des excrétions, etc. ; et dans le cas de fiévres putrides avec dissolution, elle rendroit

la dissolution plus prompte. On l'a conseillée dans les fievres intermittentes : elle peut quelquefois etre utile, non dans les vernales, qui sont bilieuses, salutaires et facilement guérissables; non dans les automnales quand elles sont occasionnées par une bile epaisse; mais dans ces fiévres quartes qui arrivent à la fin de l'automne, avec empâtement, infiltration, mollesse. Dans ces cas l'eau de chaux agit comme tonique, diurétique, apéritive; mais il faut la donner avec précaution, et seulement après les remedes généraux; encore avons-nous d'autres moyens plus efficaces pour remplir ces différentes indications. Cependant il faut avouer qu'elle peut être bonne dans les fiévres quartes avec empâtement du foie, de la rate, et dans la leucophlegmatie; alors on unit l'eau de chaux avec d'autres apéritifs. On a dit l'eau de chaux utile dans le scorbut, mais différens praticiens, dans leurs expériences sur cette eau, comme lithontriptique, ont vu que sa continuité seule pouvoit donner le scorbut.

On l'a employée aussi dans les différentes maladies cutanées; comme les dartres, les érysipèles, la gale, etc. mais elle y est nuisible, en ce qu'elle occasionne une prompte répercussion de la matiere morbifique, qui peut alors faire les plus grands ravages. On la donne encore dans les maladies purulentes, comme les phthisies pulmonaire, rénale, vésicale, etc.; comme cicatrisante, elle peut cicatriser les ulceres de ces parties. Elle a quelquefois guéri des phthisies commençantes, avec suppuration abondante sans foiblesse de la poitrine, ou dis-

position à l'hémoptysie. On ne la donne point seule alors, mais coupée avec partie égale ou seulement un tiers de lait. Il faut remarquer que le lait passe aisement quand on y mêle un peu d'eau de chaux. Elle a été de plus conseillée dans les divers engorgemens, dans les écrouelles. Il est vrai que donnée avec prudence, elle peut être bonne dans ce cas, comme fondante et apéritive. On l'a employée aussi dans les engorgemens laiteux : mais les eaux alkalines ont mieux réussi.

Comme lithontriptique, MM. Roux, Jacquin, etc. l'ont beaucoup vantée. La pratique a montré que quand les graviers étoient peu considérables, que les douleurs des reins ou de la vessie avoient lieu par une matiere glaireuse, graveleuse, l'eau de chaux produit de bons effets; mais quand la pierre existe à un certain degré, l'eau de chaux n'est plus lithontriptique; car mise avec des calculs humains dans des bocaux, elle ne les dissout pas (1); à plus forte raison, ne les dissolvera-t-elle pas dans les reins, ni dans la vessie. Cependant les observations prouvent qu'elle diminue les douleurs occasionnées par la pierre une fois formée, mais sans en diminuer le volume. De-Haën pense, et avec raison, que cet adoucissement vient de ce que les couches calcaires fournies par l'eau de chaux; s'accumulent autour de la pierre, et diminuent ses

---

(1) Cette assertion est opposée aux expériences faites par Robert Whytt. *Vid.* Essai sur les vertus de l'eau de chaux pour la guerison de la pierre; traduit de l'anglais par M. A. Roux, D. M. P. *Note de l'Editeur.*

irrégularités et aspérités, et conséquemment les douleurs.

On ne donne pas l'eau de chaux seule à l'intérieur ; on l'unit toujours avec des substances douces, mucilagineuses, avec le lait. Ainsi coupée on peut en prendre une pinte par jour. Quelquefois on la donne avec la décoction de kina, dans les fievres intermittentes ; avec le sirop anti-scorbutique dans le scorbut ; avec les teintures de mars ou de jalap dans l'hydropisie ; avec le lait dans les phthisies : mais on est souvent tombé en erreur, en attribuant, dans ces cas à l'eau de chaux des effets qui n'étoient dus qu'aux substances auxquelles on l'unissoit.

L'eau de chaux est donc un remede dont, absolument parlant, on pourroit se passer. Cependant elle est très-utile pour faire passer le lait chez les gens qui sont nécessités à le prendre, et le digerent mal. Elle est bonne aussi en lavement pour arrêter les anciennes dyssenteries muqueuses, et certaines diarrhées. Elle resserre en effet, et constipe de maniere à être rebelle aux purgatifs. Elle convient aussi dans les anciennes gonorrhées virulentes : les fleurs blanches, les ulceres au col de la matrice, pourvu qu'ils ne soient pas trop anciens et carcinomateux ; dans les suppurations de la vessie. Dans ce dernier cas, on l'unit avec les eaux sulfureuses, sur-tout celles de Bareges. Enfin elle n'est pas moins utile dans les ulceres avec bords mous, infiltrés, dans les empâtemens œdémateux. dans les engorgemens des articulations; dans tous ces cas, on l'emploie en douche et

en lotion. Elle peut aussi être avantageuse dans quelques cas de maladies cutanées, mais alors il faut être très-circonspect sur son usage, qui peut donner lieu à de promptes répercussions toujours dangereuses.

Maladies de ceux qui travaillent les terres calcaires.

Ceux qui travaillent les pierres à plâtre et la chaux, comme les plâtriers, les chaufourniers, les sculpteurs, les statuaires, etc. sont sujets à des concrétions très-dures dans le poumon. Ils éprouvent aussi des coliques d'estomac et intestinales, des constipations, un resserrement de la gorge, une sécheresse de la bouche, des tremblemens, des paralysies, quelquefois des dévoiemens, des difficultés d'uriner, etc.

Le traitement, dans ces cas, consiste dans les délayans, les rafraîchissans, les légers incisifs, les émolliens, les mucilagineux, la diete laiteuse, etc.

Ceux qui blanchissent le linge avec la chaux, (ce qu'on reconnoît par la poussiere qui en sort quand on le secoue), exposent les personnes qui le portent, à des démangeaisons à la peau, à des érysipèles, des paralysies, des gales aux levres, au nez, etc.

DU SOUFRE.

Le soufre est une substance minérale concrete seche, et d'une couleur rouge quand il est tel qu'on le retire du sein de la terre, et d'un jaune pâle après quelques préparations. Il résulte des expériences faites au sujet du soufre, que ce minéral est une combinaison particuliere du principe inflammable le plus pur avec l'acide vitriolique (1); qu'il ne contient pas un atôme d'huile, qu'il est par conséquent bien différent des bitumes, qui contiennent tous de l'huile, et avec lesquels on l'a confondu pendant longtemps bien mal-à-propos.

Les historiens naturalistes distinguent deux especes de soufre, le factice et le naturel. Le premier est celui qu'on trouve dans le commerce; le naturel est plus rare et se trouve seulement dans les cabinets des curieux. Le soufre naturel est rarement pur; on le tire de la plupart des pyrites; on en trouve de pur aux voutes des mines volcaniques; il se trouve aussi dans le regne végétal, mais en petite quantité. Les plantes cruciferes, les fleurs de petite centaurée, etc. en contiennent. Le soufre ne se dissout pas dans l'eau; il n'est pas non plus attaquable par l'air, qui peut pourtant le faire effleurir. Les acides ne peuvent le dissoudre

(1) Aujourd'hui le soufre, selon les chimistes, n'est qu'un des principes de l'acide vitriolique, le soufre, dans sa combustion, s'unit avec le principe oxygêne de l'air vital, et forme par cette union, l'huile de vitriol. *Note de l'Editeur.*

qu'incomplettement et à force de temps ; mais il est entierement dissoluble par les alkalis fixes et volatils, qui forment avec lui ce qu'on appelle foie de soufre fixe ou volatil, selon l'alkali qu'on a employé. La chaux ayant, comme nous l'avons vu, des caracteres alkalins, dissout le soufre, et forme avec lui *les foies de soufre calcaires*. Cette dissolution du soufre par la chaux est le procédé le plus usité dans la nature ; car les eaux sulfureuses minérales, ne sont autre chose que le soufre dissous par la chaux, et tenu ainsi en dissolution dans l'eau. Les huiles grasses et les huiles essentielles dissolvent le soufre, et c'est cette dissolution qui forme ce qu'on appelle *baumes de soufre*. Ces baumes sont visqueux et fixes, quand ils sont composés par le moyen des huiles grasses, comme celles de lin, etc. tel est le *baume sulfureux de Rulland* qui est une dissolution de soufre dans l'huile de noix, les graisses, sur-tout celle de porc, qui est une espece d'huile grasse qui dissout aussi le soufre, et forme avec lui différens onguens sulfureux. Les huiles essentielles dissolvent aussi le soufre ; mais il faut pour cela que ces huiles et ce soufre soient dans un état d'évaporation, et très-divisées. Ces baumes de soufre portent le nom des huiles qui servent à les former : ils se nomment baume de soufre anisé, quand il est fait avec l'huile essentielle d'anis ; térébenthiné, quand c'est avec l'huile de térébenthine, junipérisé, quand c'est avec les baies de genievre etc. Tous ces baumes de soufre etoient plus employés autrefois qu'aujourdhui.

L'esprit-de-vin dissout aussi le soufre ; mais

il faut pour cela que l'un et l'autre soient dans un état d'évaporation. Cette composition n'a point reçu de nom particulier, et n'est point d'usage en médecine.

Propriétés médicinales du soufre.

Le soufre a été d'abord employé dans la médecine vétérinaire; il fut ensuite, par analogie, transporté aux usages du corps humain. Dès le berceau de la médecine, on mit en usage cette substance à l'intérieur et à l'extérieur. Stahl a prouvé que le soufre étoit le résultat du mélange du phlogistique et de l'acide vitriolique; ce qui sert à rendre raison des effets qu'il produit dans l'intérieur du corps. On observe en effet, qu'il donne de l'expansion et de la turgescence au sang, qu'il fait naître un mouvement fébrile, et excite la sensibilité et l'iritabilité. Ce sont ces effets qui le font regarder comme dangereux dans l'hémoptysie, et nuisible aux poitrines délicates et aux femmes enceintes, chez lesquelles on craint qu'il n'occasionne les fausses-couches. Quoiqu'on n'ait point de pareille observation, il faut cependant le donner dans le cas de grossesse, avec la plus grande prudence. On l'a beaucoup conseillé pour remédier aux suppressions des regles et des hémorroïdes. Cependant il est nuisible, quand ces suppressions sont dues à trop de pléthore et d'irritation. Dans le cas où il y auroit lenteur, matiere glaireuse très-abondante, irritabilité languissante, le soufre peut être utile; mais alors d'autres moyens peuvent remplir ces indications, et plus sûrement, et plus prompte-

ment. On l'a encore vanté comme fondant de la pituite et de la lymphe, dans les écrouelles. Il a en effet souvent réussi dans cette maladie, mais il faut qu'il soit long-temps continué, et uni avec d'autres substances appropriées. Sa principale propriété est de guérir la gale et autres maladies cutanées lentes et chroniques. Il réussit peu cependant dans l'érysipele et les dartres, mais bien contre la gale et la teigne. Il seroit nuisible dans les maladies cutanées aigues. Quand on le donne à l'intérieur, il commence par produire une expansion sanguine, un afflux d'humeur plus considérable à la peau, ce qui dure plusieurs jours; mais enfin les croûtes galeuses se desséchent, et le malade est guéri. Il en est de même pour la gale des animaux. Le soufre n'est pas moins utile quand la matiere psorique n'est point portée à la peau, mais répercutée à l'intérieur, avec l'affection de quelqu'organe particulier, comme phthisie psorique, paralysie psorique, douleurs, rhumatismes, etc. psoriques. Il y a des fiévres intermittentes entretenues par un vice psorique, qui résistent à tous les autres moyens, et ne cédent qu'au soufre et aux eaux sulfureuses : à l'extérieur le soufre fond et divise les matieres pituiteuses, épaisses, comme les tumeurs molles et indolentes, les ankyloses, les tumeurs écrouelleuses, etc. On l'administre aussi en frictions pour la gale; mais quand la gale est ancienne, il faut, avant d'en venir aux frictions sulfureuses, employer les dépurans, les apéritifs, les fondans et les purgatifs répétés; mais quand la gale est nouvelle on peut tout de suite employer

ployer les frictions sulfureuses sans autre préliminaire, parce que la matiere psorique n'a pas encore eu alors le temps de passer dans les secondes voies.

Le soufre n'est point utile dans les suppurations d'organes intérieurs. On l'avoit conseillé pour la phthisie pulmonaire et autres phthisies: il est vrai qu'il y a des expectorations purulentes qui existent sans foyer de suppuration; les crachats sont gras, gluans et visqueux, avec embarras du poumon comme chez les écrouelleux. Ces crachats ne sont qu'une lymphe aglutinée. Dans ce cas le soufre peut être utile, ainsi que dans les asthmes humides, etc. alors les tablettes de soufre, les eaux sulfureuses, etc. sont employées avec succès. Mais le soufre seroit dangereux dans les phthisies seches avec irritation et foyer de suppuration, ainsi que dans les asthmes secs et convulsifs.

Maniere d'employer le soufre.

On ne donne le soufre en subbstance, soit naturel, soit factice, que quand il a reçu quelques preparations qui consistent à l'atténuer, le diviser, et à le purifier des substances étrangeres qui peuvent se trouver mêlées avec lui; ce qu'on fait par les porphyrisations et lotions répétées: il devient alors un peu blanc, et prend le nom de *crême de soufre*, qui n'est que le soufre lui-même très-atténué et purifié. Ou bien on le sublime, et il se change alors en petits cristaux aiguillés très-fin: c'est ce que l'on nomme *fleurs de soufre*, qui ne sont plus autre chose que

le soufre atténué et purifié. On avoit proposé de purifier le soufre, en jetant un acide sur le foie de soufre : dans cette opération, l'alkali quitte le soufre avec lequel il étoit combiné, et se précipite sous le nom de *magistère de soufre.* Mais alors le soufre, à moins qu'il ne soit bien lavé, est presque toujours uni avec un peu de sel neutre qui résulte du mélange de l'acide de l'alkali : ce sel neutre sera du tartre vitriolé, si on s'est servi de l'acide vitriolique, etc. Il faut donc préférer, pour l'usage de la médecine, les fleurs de soufre, et la crème de soufre. Plusieurs praticiens hésitent de le donner à l'intérieur en substance, parce qu'ils disent qu'il ne se dissout pas dans nos humeurs ; mais c'est à tort, car après son usage, les urines, la transpiration l'haleine, ont une odeur sulfureuse ; les chemises de ceux qui en font usage sont jeaunâtres, et les métaux que l'on porte sur soi prennent une couleur noirâtre. Ainsi il est prouvé que le soufre en substance passe dans les secondes voies, non-seulement par sa volatilité, mais encore parce que la bile, qui est une humeur en partie huileuse, a la puissance de le dissoudre. Le soufre en substance ne se donne pas en dissolution, mais plutôt en poudre, pour l'incorporer dans des extraits dont on fait des opiats ou des bols. Les extraits doivent être appropriés aux circonstances : c'est ainsi que dans les affections psoriques et autres maladies cutanées lentes, on donne le soufre en poudre avec les extraits amers, comme d'aunée, de patience, de petite centaurée ; dans les affections écrouelleuses, avec l'extrait de cigüe, etc., dans les fiévres

intermittentes, avec le kinkina, etc. Il faut d'abord commencer par une petite dose, pour tenter les effets qu'il produira, comme deux ou quatre grains par jour, monter ensuite graduellement jusqu'à 12, 15, 18 et 20 grains par jour; et c'est-là la plus haute dose.

Le soufre en substance entre dans les *tablettes de soufre*, qui sont composées de gomme adragant, de sucre et de soufre, qui y est pour un sixieme. Ces tablettes se donnent depuis 24 grains jusqu'à un gros ou un gros et demi par jour. On les donne dans les asthmes humides et pituiteux, et dans les expectorations glaireuses.

A l'extérieur, le soufre en substance ne s'emploie jamais seul, mais incorporé dans des substances qui l'ont en partie dissous : tel est *l'onguent de soufre ad scabiem*, qui est composé de soufre dissous dans la graisse de porc, de parelle ou patience aquatique, et d'un peu d'onguent populeum.

Le soufre en substance entre aussi dans *l'emplâtre diabotanum*, qui est un excellent fondant contre les engorgemens mous des articulations, les commencemens d'ankylose, les engorgemens glanduleux et écrouelleux.

DU FOIE DE SOUFRE.

Le foie de soufre est une combinaison du soufre avec les substances alkalines. On en distingue de trois especes; 1°. le foie de soufre alkalin fixe; 2°. le foie de soufre alkalin volatil; 3°. le foie de soufre calcaire.

Le foie de soufre est très-atténuant, très-

pénétrant, et exhale une odeur fétide, comme d'œufs couvés. Il reunit les propriétés du soufre et de l'alkali. C'est un des meilleurs fondans que la médecine connoisse, mais son odeur empêche de l'employer à l'intérieur aussi souvent qu'on pourroit le désirer. On ne le donne guere en dissolution ; quand on le donne ainsi, c'est à la dose de 12 grains dans une pinte de boisson ; mais cette boisson est très-désagréable au goût ; c'est pourquoi on l'emploie le plus souvent sous forme seche, incorporé dans des extraits amers, fondans, apéritifs, etc. selon les cas : son usage donne un grand développement à la sensibilité, excite la turgescence sanguine, des hémorrhagies, etc. ; ainsi il ne doit être employé que dans le cas d'atonie, de matiere lente et épaissie, dans quelques cas écrouelleux, dans les suites d'asthmes humides, et dans les affections psoriques chez les gens pituiteux.

M. Navier a regardé le foie de soufre comme un contre-poison des matieres métalliques : il est vrai qu'il n'y a pas de plus prompt fondant de ces matieres. Mais les effets des ces poisons sont encore plus prompts, et se trouveroient d'ailleurs augmentés par les foies de soufre, qui sont d'une nature très-irritante. C'est pourquoi il faut préferer à ces pretendus spécifiques les délayans, les inviscans, les huileux pris en abondance, les décoctions émollientes, le lait, les bains. Le même chimiste les a encore vantés comme avantageux à la fin des maladies de plomb, comme pouvant dissoudre ce qui pourroit être resté de la matiere métal-

lique. Ils pourroient peut-être avoir de bons effets, mais seulement comme sudorifiques, et encore ces derniers accidens des maladies de plomb se guérissent très-bien par le moyen des sudorifiques seuls, et sans foie de soufre.

M. Navier le fils a regardé le foie de soufre comme un excellent dissolvant de la bile, et très-utile conséquemment dans les engorgemens abdominaux. Mais on doit dans ces cas lui préférer d'autres moyens sûrs et constatés par une longue expérience : telles sont les dissolutions alkalines, les fondans, et sur-tout les savonneux.

Le foie de soufre se donne à l'intérieur en substance, à la dose de 4, 6, et au plus 8 grains par jour, incorporé dans des extraits appropriés.

On a vanté pour l'extérieur les lotions, les douches, les bains dans lesquels on fait dissoudre du foie de soufre, pour les affections cutanées lentes. Ces moyens peuvent être bons, mais ils réussissent moins bien que quand le foie de soufre est dissous dans les huiles ou les graisses.

DES BAUMES DE SOUFRE.

Le baume de soufre est une dissolution de soufre dans une huile.

Les baumes de soufre ont été très-vantés dans les quinzieme et seizieme siecles. Ceux qui sont préparés avec les huiles grasses ont été recommandés dans les maladies de poitrine et les affections cutanées : par exemple, le baume

sulfureux de Rulland et autres ; mais ces baumes, quoique moins actifs que le soufre en substance, et le foie de soufre, sont d'une odeur désagréable. Quand on les emploie, c'est a la dose de 15, 20 ou 24 gouttes, dans cinq ou six onces de potion, avec un peu de sucre, ou incorporés à la même dose dans quelque extrait approprié.

Les baumes de soufre essentiels étoient aussi très-recommandés autrefois ; mais ils contiennent si peu de soufre (tout au plus un douzieme), que s'ils ont été quelquefois utiles, c'est sur-tout à raison des huiles essentielles qui entrent dans leur composition. C'est ainsi que le baume de soufre anisé a pu réussir dans les maladies venteuses, parce que l'huile essentielle d'anis est un puissant carminatif; le térébenthiné, dans les maladies des reins et de la vessie, parce que l'huile essentielle de térébenthine porte son action sur les voies urinaires, le junipériné, dans les foiblesses d'estomac, parce que le genievre est un puissant stomachique, et ainsi des autres.

Le baume de soufre anisé entre dans les tablettes de soufre et les pillules de Morton, mais, dans l'une et l'autre, en petite quantité, et les effets de ces compositions sont dus aux autres ingrédiens. Ainsi on peut sans regret exclure de la matiere médicale les baumes de soufre essentiels, et ceux qui sont préparés avec les huiles grasses. On pourroit conserver les foies de soufre alkalins fixes ; mais leur usage à l'intérieur demande beaucoup de circonspection.

DES BATONS DE SOUFRE.

On emploie beaucoup aujourd'hui les bâtons de soufre à l'extérieur, pour faire éprouver différentes sensations : non-seulement on en éprouve soi-même, mais encore on peut en produire sur les individus que l'on touche. On devient de véritables électrophores ambulans, de vraies torpilles qu'on ne touche pas impunément. On prétend qu'il n'y a rien à craindre pour ceux qui se livrent à ces expériences ; ils n'en ont que plus d'appétit, en un mot une meilleure santé. Le moyen le plus ordinaire et le plus simple consiste à employer seulement cinq bâtons de soufre, longs et gros d'un pouce environ : on en met un sur le creux de l'estomac, deux aux cuisses, et deux aux aisselles. Ainsi sulfurisés, si on impose les mains sur quelqu'un, on peut éprouver et faire aussi sentir des sensations de toute espece.

On a raffiné ces expériences, et on conseille d'emplir un sachet de soufre pilé et mêlé avec de la limaille de fer, et de se l'appliquer sur la poitrine ; bientôt l'on se trouve pénétré de la vertu sulfuro-électrique, et assez pour agir efficacement sur de jeunes personnes, et sur-tout sur celles qui ont la fibre délicate et le genre nerveux sensible. Si l'on veut être plus armé encore, on conseille de prendre, le matin à jeun, deux ou trois pastilles de soufre.

Cette espece de magnétisme fait, dit-on, aussi éprouver des crises plus ou moins sensibles, telles que des émotions d'urine, des sueurs, une véritable purgation, des défaillances, des évanouissemens, des convulsions de toute es-

pece, etc. etc. Malgré tous ces effets, et ces annonces pompeuses qu'on en fait, il ne faut point se presser de donner ni de refuser sa confiance : *Vitium omnia credere* (1) ; *vitium nihil credere*, a dit Sénèque.

Maladies de ceux qui emploient le soufre.

Quand le soufre est réduit en vapeurs, il exhale un acide sulfureux volatil très-stimulant et irritant, d'où viennent des maux de tête, des ophthalmies, des tremblemens, des mouvemens spasmodiques au larynx et à la trachée-artere, un asthme sec et convulsif, une toux opiniâtre et dangereuse, et même quelquefois l'asphyxie. Ces accidens se voient chez ceux qui blanchissent la soie, chez ceux qui retirent l'acide vitriolique du soufre, etc. Le traitement doit consister

---

(1) Cet article, ainsi que celui du magnétisme animal, avec lequel il a un rapport intime, devroient peut-être ne pas trouver place dans un traité imprimé de matiere médicale. Mais l'auteur étoit obligé de parler, dans ses leçons, de tous ces moyens extravagans, qu'un charlatanisme d'un nouveau genre employa de son temps, pour appliquer à tort et à travers, une espece de médecine, aussi dénuée de raison que les têtes qui s'y soumirent. C'est dans la nouveauté de cette folie, que chacun courant après un agent imaginaire, s'arma de bâtons de soufre et de sachets, etc. etc. On imprima à des sujets foibles et crédules de grands mouvemens, et on les attribua aux armures. Malheureusement on obtint d'aussi grands effets sans armure, d'où nous conclurons au moins que les vertus des bâtons de soufre, de son mélange, etc. sont plus douteuses que l'auteur lui-même ne paroît l'annoncer et le croire, puisque sans ces secours, les effets ont été les mêmes. *Note de l'Editeur.*

à relâcher, à ôter la crispation et la tension, à calmer ; c'est pourquoi on emploie les émolliens, les mucilagineux, les très-légers diapnotiques. Quand l'acide sulfureux volatil a produit l'asphyxie, il faut exposer les malades à l'air libre, et employer les stimulans mécaniques et chimiques.

DES ACIDES MINÉRAUX.

Les acides en général sont caractérisés par une impression aigre ou acide qu'ils laissent sur la langue ; de plus ils rongent les couleurs bleues des végétaux, et les changent en rouge, font effervescence avec les alkalis (1) et les terres absorbantes, décomposent le foie de soufre, s'unissent avec l'esprit de vin, pour former avec lui les liqueurs dites *éthérées*. Les acides les plus forts se trouvent dans le regne minéral ; ceux des végétaux sont plus foibles, et ceux des animaux davantage encore. Les chimistes prétendent que tous ces acides ne sont que des modifications d'un seul acide répandu dans les trois regnes de la nature.

On compte quatre acides minéraux (1) ;

---

(1) La chimie moderne a répudié cette propriété des acides, qui n'étoit due qu'à l'existence d'un principe étranger dans les alkalis. Quand ils sont purs, il ne se produit pas la moindre effervescence dans leur mélange avec les acides. *Note de l'Editeur.*

(2) On en compte aujourd'hui plusieurs autres, tels que l'acide crayeux, ou acide carbonique, dont l'auteur a parlé, sous le nom d'*air méphitique* ; l'acide spathique, l'acide boracin, etc. *Note de l'Editeur.*

1°. l'acide vitriolique ; 2°. l'acide nitreux ; 3°. l'acide marin ; 4°. l'acide sulfureux volatil.

L'acide vitriolique paroît être le principe de tous les autres acides. Il est le plus pur de tous, possede les propriétés des acides au plus haut degré, se trouve le plus fréquemment dans la nature, non point pur, mais uni avec différentes substances. On le retire des vitriols bleus, verts et blancs, du bol d'Arménie, du soufre, etc. dans ce dernier cas, il prend le nom *d'esprit de soufre.*

Propriétés médicales.

Les acides minéraux ont tous les mêmes propriétés médicales generales. Ils en ont deux grandes à l'intérieur ; ils sont anti-putrides et astringens.

1°. *Comme anti-putrides*, on les a conseillés dans les maladies putrides ; mais il faut distinguer les cas où ils conviennent. Quand ces maladies sont compliquées d'un état inflammatoire, les acides minéraux ne conviennent pas, parce qu'étant resserrans et coagulans, ils augmenteroient l'inflammation. C'est par la même raison qu'ils sont dangereux dans toutes les maladies inflammatoires, sur-tout lorsqu'elles attaquent les organes de la respiration. Mais quand la putridite est accompagnée de dissolution humorale et sanguine, les acides minéraux sont très-bien indiqués ; comme dans les fièvres bilieuses, qui, ayant duré un certain temps, menacent de dissolution : dans les fièvres putrides, accompagnées de dissolution, soit que cette dissolution ait lieu au commencement ou à la fin, avec foiblesse,

dévoiement considérable, pouls mou et misérable, gencives saignantes, avec la peau d'une chaleur acrimonieuse, et en même temps molle et flasque. Ils conviennent dans la fièvre catarrhale de mauvais caractere, en les unissant avec les moyens indiqués par les symptômes particuliers. On les emploie aussi dans les fièvres putrides qui suivent les asphyxies.

Sydenham et Huxam les ont recommandés dans certaines petites-véroles, accompagnées de dissolution, quand les boutons ont peu d'élévation, que la suppuration est peu animée, qu'elle est d'un mauvais caractere, et que l'intervalle des boutons est rempli de pétéchies : ils sont, dans ces cas, très-utiles. Ils sont contraires au commencement de la phthisie pulmonaire ; ils resserrent et s'opposent à l'expectoration ; le pus séjourne et est résorbé : mais ils sont bons quand il y a colliquation, sueurs, diarrhée, etc.

On les a beaucoup recommandés dans le scorbut ; mais les végétaux, comme le suc de citron, d'oseille, et même le vinaigre, etc. sont plus efficaces. Cependant quand le scorbut est accompagné de dévoiement et de dyssenterie considérables, avec grande foiblesse, et qui exige en même temps les astringens et les acides, il faut préférer les acides minéraux, comme réunissant ces deux propriétés.

2°. *Comme astringens*, on emploie avec avantage les acides minéraux dans les diarrhées bilieuses très-considérables, qui pourroient amener une foiblesse mortelle ; dans les diarrhées anciennes quelconques, quand elles sont dues à

la foiblesse et au relâchement des intestins: alors on se sert de *l'eau de Rabel*, qui résulte de l'esprit de vitriol mis en digestion dans l'esprit de vin, et qui est un excellent astringent.

On se sert aussi des acides minéraux dans l'hémoptysie, quand elle est abondante et continue, qu'on craint pour la vie du malade; mais s'il y a toux, poitrine trop foible, ces acides ne conviennent point; on leur substitue *l'eau de Rabel.*

A *l'extérieur*, les acides minéraux sont employés comme escharotiques, astringens, antihémorrhagiques et répercussifs.

1°. *Comme escharotiques*, on emploie les acides minéraux pour détruire les poireaux, les verrues, certaines tumeurs de mauvais caractere, quand elles n'ont acquis qu'un petit volume. Dans les maux de gorge gangréneux, aphtheux et putrides, qui ont une marche prompte, on fait prendre des gargarismes fortement acidulés avec les acides minéraux, et quelquefois même on les applique à nu, par le moyen d'un pinceau, sur les parties ulcérées et gangréneuses.

2°. *Comme astringens*, on en fait usage dans quelques hémorrhagies peu considérables, et même dans celles qui le sont un peu. On les applique alors par le moyen d'une éponge, d'une compresse, sur les vaisseaux coupés; mais cependant on peut leur préférer d'autres moyens, parce qu'étant corrosifs, et la partie sur laquelle on les applique pouvant se mortifier et tomber, l'hémorrhagie recommenceroit.

3°. *Comme anti-hémorrhagiques*, les acides minéraux conviennent mieux à l'intérieur comme dans quelques dyssenteries considérables qui ne sont pas accompagnées de beaucoup de douleurs; dans les pissemens de sang considérables sans douleur, l'hémoptysie, les hémorrhagies nasales très-considérables : dans tous ces cas on donne avec avantage l'eau de Rabel à l'intérieur et à l'extérieur. On l'applique par le moyen d'éponges, etc. on en introduit dans le nez, etc. Mais il faut que ces hémorrhagies soient accompagnées de foiblesse, de relachement ou de dissolution; car si elles étoient dues à la pléthore, à la turgescence sanguines, les acides minéraux les arrêteroient bien, mais alors le sang se concentreroit sur quelque organe particulier, et il en naîtroit des accidens très-graves. Il faut donc dans ce cas leur préférer la saignée, les anti-phlogistiques, etc.

4°. *Comme répercussifs*, on emploie les acides minéraux en lotions légérement acides, dans beaucoup d'éruptions cutanées. Mais il faut être très-circonspect sur leur usage dans ces cas, car la répercussion qu'ils occasionnent pourroit devenir dangereuse.

Ainsi, pour résumer sur les propriétés générales des acides, on peut dire qu'ils sont très-utiles comme anti-putrides et comme escharotiques; on peut dire aussi qu'ils ne conviennent point dans le cas de constriction, de constipation, de sécheresse, d'irritabilité, de pléthore. En général ils ne conviennent point aux enfans, ni aux femmes, sur-tout si elles sont enceintes, en couches, ou nourrices,

parce qu'ils cailleroient le lait. Ils conviennent peu chez les gens très-pituiteux et glaireux, dont les humeurs sont disposées à la condensation.

Maladies de ceux qui travaillent aux acides minéraux.

Les acides minéraux, réduits en vapeurs, sont très-dangereux, sur-tout l'acide nitreux, comme on le voit chez les distilateurs des esprits minéraux, les graveurs à l'eau forte, les chapeliers sur-tout, etc. Ces ouvriers éprouvent souvent des ophthalmies, des maux de tête opniâtres, des éternuemens très-considérables, des crachemens de sang, des toux actives et convulsives, des coliques d'estomac et intestinales, des diarrhées, des dyssenteries, et quelquefois des constipations très-rébelles. Il y a aussi des tremblemens, des paralysies qui en sont les effets. L'exterieur du corps est aussi très-desséché par les vapeurs des acides minéraux. L'impression de ces pointes acides resserre le système cutané, desseche le fond de la gorge, le pharynx, l'œsophage, etc.

Le traitement actif dans ce cas augmenteroit les accidens, et produiroit la mort. Il faut au contraire employer une diete très-émolliente, très-adoucissante, s'opposer à l'irritation et au dessèchement que produisent les vapeurs de ces acides. Il faut insister soigneusement sur les moyens mucilagineux, les potions huileuses, les décoctions de gomme arabique à très-haute dose, les lavemens émolliens, et les très-légers narcotiques. Les accidens de ces ouvriers

augmentent quelquefois la fluxion de poitrine : il y a oppression, crachement de sang quelquefois très-abondant, douleur aiguë; mais il ne faut point employer les saignées, car le tissu pulmonaire est très-affoibli : on l'affoibliroit encore plus, et la continuité des saignées produiroit une hémoptysie plus considérable. Si la saignée est absolument nécessaire il faut la faire légére et très-peu répétée. Il faut de plus insister sur les émolliens, etc. par leur moyen, on calme la douleur, l'oppression et l'irritation.

Outre les propriétés médicales générales des acides minéraux, chaque acide a encore des vertus qui lui sont particulieres. Examinons-les.

DE L'ACIDE VITRIOLIQUE.

On nomme ainsi l'acide que l'on retire du soufre, des pyrites, et des sels fossiles appelés vitriols, parce que c'est du vitriol de mars qu'on l'a obtenu dans les premiers temps.

L'acide vitriolique est sans odeur, sans couleur ; et lorsqu'il est très-étendu, il a une saveur assez agréable. Il est le plus employé de tous les acides minéraux. Lorsqu'il est très-concentré, au point de devenir concret, on lui donne le nom *d'uile glaciale de vitriol.* Quand il est concentré, mais pas assez pour perdre sa fluidité, on le nomme simplement *huile de vitriol*, parce qu'il file presque comme l'huile, que comme elle il paroît gras au toucher. L'acide vitriolique, dans ces deux manieres d'être, est trop fort pour les usages de la médecine. On le

préfere moins concentré et plus phlegmatique : tel est l'esprit de vitriol ou l'esprit de soufre, car c'est la même chose. Il est anti-putride et astringent comme les autres acides, et est employé comme eux à l'intérieur et à l'extérieur, d'après ces propriétés ; mais on le regarde comme plus utile que les autres dans le cas de phthisie. On a cru long-temps que les acides minéraux et végétaux étoient toujours dangereux dans cette maladie. Il est vrai que l'usage continu des acides maigrit, desséche, et peut donner naissance aux phthisies seches et humides : c'est pourquoi, quand il y a suppuration dans le poumon avec sécheresse, chaleur, maigreur, expectoration séreuse et peu abondante, l'acide vitriolique seroit très-nuisible, quand même la dissolution humorale, le dévoiement et les sueurs colliquatives annonceroient les approches de la mort. Mais quand la phthisie attaque des gens assez gras, et qu'il y a expectoration muqueuse, consistante, et qu'il y a en même temps dévoiement, dissolution, sueurs colliquatives, alors l'acide vitriolique est très-utile ; il peut dessécher en partie le foyer de suppuration, comme *cautérisant ;* concentrer, comme astringent, les sucs nourriciers qui s'échappent en trop grande quantité par l'expectoration, s'opposer à une dissolution ultérieure, aux dévoiemens et aux sueurs qui terminent la phthisie, et prolonger ainsi la vie des malades. On peut même, lorsque la phthisie n'est pas trop ancienne, la guérir par ce moyen uni à l'air et aux autres remedes appropriés, ou au moins arrêter les progrès, et mettre

mettre les malades dans une espece de santé. M. de Haën qui tenoit ce moyen de M. Patt, médecin anglois, dit en avoir retiré beaucoup de succès dans son hôpital de Vienne. Or on sait que dans les hôpitaux on n'y voit que des phthisies avancées. Dans ce cas ce n'est point l'acide vitriolique simple que l'on emploie, c'est *l'élixir de vitriol*, qui résulte de la digestion de différentes substances végetales aromatiques, et d'acide vitriolique dans l'esprit de vin. On donne cet élixir à la dose de 15, 18, 20, 25, 30 gouttes par jour, étendues dans un verre d'eau tiede, ou le *decoctum album*, ou autre véhicule adoucissant.

L'élixir de vitriol, comme tonique, fortifiant et astringent, est encore très-avantageux dans les fiévres putrides avec foiblesse et dissolution, dans les petites véroles avec dissolution, et à la fin des fiévres malignes nerveuses.

L'élixir de propriété de Paracelse avec acide, qui est composé d'acide vitriolique mêlé avec les teintures de myrrhe, d'aolès, de safran, a été très-recommandé comme tonique et astringent : il est inutile dans les foiblesses d'estomac, les anciens dévoiemens, etc.

L'acide vitriolique entre dans la composition de l'eau de Rabel, qui est un bon tonique et dans celle de l'éther.

DE L'ETHER.

L'éther est une liqueur blanche, diaphane, d'une odeur particuliere, très-pénétrante et très-volatile, qui résulte du mélange de l'acide vitriolique avec l'esprit de vin. Cependant on est parvenu successivement à en faire aussi avec l'acide nitreux, l'acide marin, l'acide du vinaigre. Celui que l'on fait avec l'acide vitriolique, se nomme *éther vitriolique*, ou simplement éther, parce qu'il est le principal et le plus anciennement connu; les autres éthers prennent le nom de l'acide avec lequel ils sont faits. Deux livres d'esprit de vin bien rectifié avec deux livres d'acide vitriolique très-concentré, et mis dans une cornue sur un bain de sable, ont donné, par la distillation à-peu-près dix-huit onces d'éther.

L'éther ne se mêle point en toute proportion avec l'eau; il faut à-peu-près dix parties de celle-ci pour dissoudre une partie d'éther. Cette substance est un puissant dissolvant des corps gras et de nature huileuse. Ces propriétés essentielles de l'éther paroissent prouver qu'il tient en même temps de la nature de l'esprit de vin et de celle de l'huile, et par conséquent, qu'il est un être moyen entre ces deux substances.

Les liqueurs produisent, en s'évaporant, un degré de froid proportionné à leur évaporabilité; et ainsi l'héter, comme la plus volatile et la plus évaporable de toutes les liqueurs connues, peut produire un très-grand froid artificiel. M. Baumé rapporte qu'il a fait des-

cendre le thermometre de Réaumur jusqu'à quarante degrés au-dessous du terme de la glace, par le moyen de linges imbibés d'éther, dont il enveloppoit la boule. C'est pour cette raison que plusieurs personnes le conseillent appliqué extérieurement sur les tempes, la nuque du cou, dans les douleurs de tête, les migraines.

Hoffmann est un des premiers qui ait employé l'éther comme calmant et anti-spasmodique. La fameuse *liqueur minérale anodyne*, de ce médecin, n'est que de l'esprit de vin qui tient en dissolution une certaine quantité d'éther et d'huile douce de vitriol, c'est à l'éther qu'elle doit toute sa vertu; aussi on commence à lui substituer celui-ci dans la pratique de la médecine.

On fait prendre l'éther dans les indigestions, les coliques venteuses et autres, les hoquets opiniâtres, les affections hysteriques convulsives, etc. Il est sur-tout bon pour toutes les coliques fréquentes parmi les habitans de la campagne, qui leur sont occasionnées par les eaux crues, impures et séléniteuses, et par la mauvaise qualité des alimens préparés par l'indigence. On voit quelquefois de ces malheureux se traîner avec des convulsions affreuses, pour venir implorer des secours; d'autres ne pouvant faire un pas sans souffrir, être soulagés dans l'instant par une dose d'éther, et retourner, après une demi-heure de repos, à leur travail. La dose, dans ces sortes de cas, est de vingt-quatre à trente gouttes dans un demi-verre d'eau

pure; on peut même sans inconvénient, en donner, après une heure d'intervalle, une seconde dose, si la premiere n'a pas opéré une guérison parfaite.

Il est aussi très-utile, en général, dans les convulsions, sur-tout des enfans : il les arrête alors en suspendant la sensibilité et l'irritabilité, en un mot en s'opposant à l'ataxie nerveuse. Il ne guérit pas toujours les convulsions, mais au moins en les arrêtant, il en empêche les suites, qui peuvent être quelquefois très-funestes à ces petits individus, dont le genre nerveux est si mobile, et permet de chercher plus tranquillement la cause de ces maladies. L'éther n'est pas moins utile dans les céphalées et les migraines nerveuses, etc. Il fixe le genre nerveux, calme son effort violent, et peut-être très-avantageux chez plusieurs sujets, après une grande opération, pour appaiser l'érétisme et le trop de sensibilité, dont l'effet se porte vers le systême vasculaire.

La dose ordinaire de l'éther est de 4, 6, 8, 10 gouttes pour les enfans, et 8, 10, 12, 20, 24, 30 gouttes pour les adultes, soit sur un morceau de sucre, soit dans une ou deux cuillerées ou un demi-verre d'eau, ou enfin toute autre potion appropriée. On peut aussi la faire respirer de temps en temps, pendant et après les accès, sur-tout aux femmes à migraine et à vapeurs, qui menacent à tout moment de tomber en convulsion. Cette dose ne doit point effrayer ; on peut même la porter plus loin; mais cependant il seroit dangereux d'en abuser, comme

le faisoit M. Bucquet (1), qui en prenoit même plus d'une pinte par jour.

L'éther réussit aussi très-bien comme un fébrifuge anti-spasmodique dans les fiévres intermittentes, en contredisant le type nerveux c'est-à-dire l'ataxie nerveuse, qui est la cause de ces fiévres; c'est pour cela que les émétiques donnés avant l'accès ont quelquefois réussi. Il en est de même des forts purgatifs, des sudorifiques, des épicarpes, des amers, des astringens, et du kina même. J'ai souvent fait usage, à la Charité, d'un apozème où entroit une forte dose de valériane, et qui ne réussissoit pas quand cette racine manquoit. Ce moyen, ainsi que les autres anti-spasmodiques est bon, quand les fiévres intermittentes ne dépendent pas d'une cause matérielle, mais d'une affection nerveuse particuliere, et en général aussi dans quelque espece de fiévre que ce soit, et quelle qu'en soit la cause, l'orsque le frisson est à craindre. Comme ces moyens pourroient avoir endormi la maladie, et ne l'avoir pas guérie radicalement, il faut très-souvent employer les incisifs, les délayans, les rafraîchissans, etc.

Quand on veut traiter ainsi les fiévres intermittentes, on fait prendre, trois heures avant l'accès, un lavement de miel mercuriel, ou autre purgatif, et on fait tenir le malade au lit; ensuite, une demi-heure ou trois quarts d'heure avant l'accès, on donne l'ether à la dose de dix ou douze gouttes, dans une infusion aromatique, ou dans un verre

---

(1) Médecin de la Faculté de médecine de Paris, et chimiste distingué, mort en 1780. *Note de l'Editeur.*

d'une décoction amere quelconque, comme de petite centaurée. Alors le malade est tranquillisé; il éprouve une legere sueur sans frisson, et l'accès n'a pas lieu. On peut donner, dans les mêmes circonstances, et avec les mêmes précautions, le laudanum liquide et la liqueur minérale anodyne d'Hoffmann, à la dose de 12, 18, 20 gouttes; et le sirop de diacode, à la dose d'une once et demie.

Quand on fait usage de ces moyens, on le prend à jeun, et on est très-circonspect sur le manger; le jour de l'accès on ne prend que de légers bouillons. Ces moyens ne conviennent point dans les fiévres quartes où il y a engorgement, disposition à colliquation, sueurs trop considérables, etc.; d'ailleurs nous parlerons de ces moyens avec tous les détails qui les concernent, en traitant des fiévres intermittentes (1).

DE L'ACIDE NITREUX.

L'acide nitreux, que l'on nomme aussi *eau forte*, *esprit de nitre*, *esprit de nitre fumant*, se tire du nitre ou salpêtre. L'acide nitreux a une couleur d'un jaune rouge. Il a une odeur et une saveur très-marquées qui lui appartiennent. Lorsqu'il est bien concentré, il attire fortement l'humidité de l'air, mais moins que l'acide vitriolique. Il a une très-grande affinité avec le phlo-

(1) On peut lire, dans le premier volume des Mémoires de la Societe de Medecine, une observation de M. Desbois, sur la vertu des gouttes anodynes d'Hoffmann dans le traitement des fiévres intermittentes. *Note de l'Editeur.*

gistique. Il s'échauffe et bouillonne en se mêlant avec l'eau. Il est moins pesant et moins fixe que l'acide vitriolique.

L'acide nitreux uni avec de l'esprit de vin, fournit une liqueur qui a les principales proprietés de l'ether vitriolique, et qui est appelée *éther nitreux*.

On obtient encore de ce melange, qu'on laisse digérer et qu'on distille ensuite, une liqueur qui est l'*esprit de nitre dulcifié* : c'est un apéritif et un bon diurétique; on l'ordonne par gouttes, et jusqu'à une agréable acidité, dans des potions et juleps appropriés.

L'acide nitreux est peu employé en médecine, à cause de sa couleur et de son odeur, et qu'il est d'ailleurs très-bien remplacé par l'acide vitriolique. Cependant il excite le cours des urines plus efficacement que ce dernier. C'est un bon diurétique froid, qui, à petite dose et étendu, convient bien dans les maladies inflammatoires des reins et de la vessie, lorsque après les saignées, les délayans, les bains, etc. il reste encore de la chaleur. L'éther nitreux est bon aussi dans ce cas.

A l'extérieur, l'esprit de nitre est employé comme un corrosif, un caustique puissant pour détruire les callosités des ulceres, cautériser les os cariés et en faciliter l'exfoliation, pour brûler les verrues et déterger les aphthes gangréneux.

De l'Acide marin.

L'acide marin, autrement dit *acide de sel commun*, *esprit de sel*, est ainsi nommé, parce qu'on le retire ordinairement du sel que fournit l'eau de la mer ; on le retire aussi du sel gemme ou fossile, du sel amoniac, etc.

L'acide marin paroît participer de la nature de l'acide vitriolique, et de celle de l'acide nitreux. Il est plus volatil que l'acide vitriolique ; sa couleur est d'un jaune moins rouge que l'acide nitreux ; ses vapeurs qui sont blanches, ne sont visibles qu'à l'air libre : son odeur tire sur celle de safran. L'union de cet acide avec l'esprit de vin, donne aussi un véritable éther, un éther marin, En mêlant l'acide marin avec 3, 4, 5, 6 fois et plus son poids d'esprit de vin rectifié, et faisant digérer ce mélange pendant un mois, ou en le soumettant à la distillation, on obtient par là *l'esprit de sel dulcifié*, qui n'est presque plus employé en médecine ; et c'est avec raison ; car ses vertus ne different point essentiellement de celles de l'esprit de nitre dulcifié qui est infiniment plus doux.

L'acide marin a d'abord les propriétés générales des autres acides ; de plus, il paroît tempérer l'humeur bilieuse mieux que l'acide vitriolique : aussi, convient-il dans les maladies bilieuses avec dissolution, et c'est une bonne pratique que de faire usage, pendant les grandes chaleurs de l'été, d'une dissolution très étendue d'esprit de sel. On lui a aussi attribué une vertu lithontriptique, mais à tort ; car il ne dissout pas les calculs humains exposés à son action

dans des bocaux, à plus forte raison ne peut-il les dissoudre dans les reins ou la vessie. Il est vrai qu'étant diurétique comme les autres acides minéraux, il peut, en cette qualité, mais non comme lithontriptique, entraîner au-dehors les petits graviers des reins ou de la vessie.

A l'intérieur l'esprit de sel est encore employé comme un excellent résolutif du sang, à la suite des contusions à la tête, etc. Il y a une composition de Belloste, qu'on dit avoir la même vertu : c'est l'esprit de sel digéré dans un esprit de vin aromatique ; mais la propriété de cette composition est purement gratuite. L'esprit de sel est aussi employé à l'extérieur : il forme le *caustique de Desnoues pour les loupes.* Gondran prétend guérir la goutte avec l'esprit de sel en dissolution dans l'eau, dont il faut prendre des bains de pieds : il dit ces pédiluves propres à discuter l'humeur goutteuse. La vérité est que, quand la goutte attaque quelque partie interne, comme la tête, la poitrine, etc. ce qu'on appelle *goutte remontée*, elle est rappelée plus promptement par les bains de pieds acidulés avec l'esprit de sel, que par les bains de pieds simples, et quelquefois la goutte paroît comme chassée du corps pour quelque temps. La dose alors est d'une once et demie. L'esprit de sel a encore fait le secret du *prieur de la Cabriere*, qui le vendit fort cher à Louis XIV. Il s'en servoit contre les descentes : il en imbiboit des compresses qu'il appliquoit sur les hernies une fois rentrées, et en faisoit prendre à l'intérieur, tous les matins, la valeur

de quinze gouttes dans un verre de vin astringent. Comme astringent, l'esprit de sel a pu être alors utile à l'extérieur en resserrant les anneaux et diminuant leur diametre ; à l'intérieur, en resserrant le canal intestinal.

On emploie aussi à l'extérieur l'acide marin comme détersif : on en touche les ulceres gangréneux de la gorge et de la bouche. On en fait aussi entrer dans les gargarismes contre les maux de gorge gangréneux et contre l'altération putride des gencives dans le scorbut.

Maniere d'employer les acides minéraux.

Les acides minéraux ne s'emploient jamais purs ; car dans cet état, ce sont des poisons corrosifs très-forts. C'est ainsi qu'il n'est pas rare de voir des personnes empoisonnées par l'eau forte. Alors il y a grande douleur d'estomac, grande chaleur et irritation, des coliques horribles, le pouls misérable. Dans ce cas, il ne faut pas avoir recours aux spécifiques chimiques, comme les terres absorbantes, les savons, les lotions alkalines ; les prompts ravages du poison ne permettent pas d'y penser, mais il faut donner les anti-phlogistiques mucilagineux, les émolliens, l'huile à la dose d'une pinte ou deux par jour, les lavemens émolliens, la décoction de gomme arabique, etc., mettre ensuite le sujet au lait long temps continué. Un malade de l'hôpital de la Charité étoit dans ce cas en 1780; les moyens que l'on vient de détailler le guérirent parfaitement, et il se fit une exfoliation de l'œsophage et de l'estomac.

Il ne faut donc jamais donner les acides minéraux purs, mais étendus dans quelques potions. (On entend par *potion*, une boisson qu'on prend par cuillerée de demi-heure en demi-heure, d'heure en heure, etc.) On les donne alors à la dose d'un scrupule au plus, sur cinq ou six onces d'excipient. Quand l'excipient est plus étendu, on en donne 20, 24, 30, 36, gouttes dans une pinte de vehicule approprié, comme la décoction de kinkina dans les fievres putrides avec dissolution; avec la décoction de graine de lin, dans les maladies de reins ou de vessie; dans le petit-lait, pour les chaleurs bilieuses; dans une potion anti-scorbutique, pour le scorbut, etc.

Les acides minéraux n'étoient point connus des anciens, parce qu'ils ne se trouvent nulle part tout formés, qu'ils faut des procédés chimiques pour les obtenir, et que la chimie étoit alors fort peu avancée.

De l'acide sulphureux volatil.

Cet acide se fait communément en brûlant du soufre lentement et foiblement. Il n'est point employé à l'intérieur, mais seulement à l'extérieur. Son odeur, qui est la même que celle du soufre allumé est si vive et si pénétrante, qu'elle peut suffoquer et faire périr en un instant les animaux.

Comme l'acide sulfureux-volatil est très-pénétrant et très-stimulant, on s'en sert pour faire revenir les asphyxiés, en le leur en mettant sous le nez, etc.

DES ALKALIS.

Par alkalis, on entend des substances qui affectent le goût, d'une maniere caustique, irritante et acrimonieuse, exhalent une odeur comme urineuse, font effervescence avec les acides (1) teignent en vert les couleurs bleues des végétaux, forment avec les huiles des concrétions nommées *savons*, décomposent le soufre, et forment avec lui les foies de soufre.

Toutes ces propriétés conviennent aux différentes especes d'Alkalis, même à ceux qu'on nomme *volatils*, l'orsqu'ils sont amenés au plus grand degré de pureté.

On distingue deux especes d'alkalis, les fixes et les volatis

Des Alkalis fixes.

Les alkalis fixes sont divisés en alkalis fixes végétaux, et en alkalis fixes minéraux. Les végétaux différent des minéraux, en ce qu'ils sont beaucoup plus âcres et plus caustiques qu'eux, qu'ils tombent aisément en *deliquium*, d'où leur vient le nom d'*alkalis fixes* par défaillance. Les alkalis fixes végétaux portent d'ailleurs différens noms, selon les vegétaux d'où on les tire ; mais ils sont tous les mêmes quant à leurs propriétés ; tels sont les sels de fumeterre, d'absynthe ; de genet, de tartre, etc. et

(1) Les alkalis purs ont le caractere opposé. *Note de l'Editeur.*

comme celui-ci est de toutes les substances végétales celle qui fournit le plus d'alkali fixe végétal, on appelle ordinairement cet alkali *sel de tartre.*

L'akali fixe minéral differe de l'alkali fixe végétal, en ce qu'il est moins caustique (1), ne se résout point en eau quand il est exposé à l'air libre, mais s'y effleurit. Les trois regnes fournissent de l'alkali fixe minéral: celui qu'on tire du centre de la terre est le natrum des anciens. Le regne végétal en fournit aussi, surtout la plante applée *soude*, d'où vient qu'en général l'alkali fixe minéral est connu sous le nom de *sel de soude.* Le regne animal en fournit aussi, mais peu, et l'on n'en trouve guere que dans le lait et dans la bile. L'alkali fixe végétal se trouve peu tout formé dans la nature, cependant il y a quelques eaux minérales qui le tiennent en dissolution. Le regne végétal en fournit aussi un peu de tout formé; et c'est encore une question, s'il y en a dans les humeurs.

---

(1) Quand ces deux alkalis sont aussi purs qu'il est possible à l'art de les obtenir, alors leurs caracteres sont si semblables, qu'il est *absolument impossible de leur assigner quelque caractere distinctif dans leur état de causticité* (*). Ce n'est que la voie des combinaisons qui peut apprendre que leur nature n'est pas la même, puisque leurs résultats sont absolument opposés. Ce qui prouve pour le dire en passant, que l'analyse chimique n'est pas encore assez avancée pour distinguer la nature des corps, puisque, dans cet exemple, elle ne peut amener qu'à un état de ressemblance parfaite deux corps essentiellement différens par tous les phénomènes de leurs combinaisons. *Note de l'Editeur.*

(*) *Vid.* DE FOURCROY. Elem. de chimie, tom. j, p 719

On le retire principalement de l'ustion et de l'incinération des végetaux. L'alkali fixe végétal est plus ou moins huileux, quand il l'est encore, on le nomme *alkali fixe végétal*, préparé à la maniere de Tachenius, ou *gravele*. Ainsi donc, lorsqu'il est uni à l'huile (ce qui le fait presque devenir savonneux) et à un peu de terre, il peut être sous forme concrete; mais quand il est pur et dégagé d'huile et de terre, il est fluide, et prend le nom d'alkali fixe *per deliquium*.

Propriétés médicales des Alkalis fixes.

Les alkalis fixes, tant végétal que minéral, sont âcres et caustiques, irritans et stimulans: ils sont apéritifs, tres-fondans, bons diurétiques et absorbans.

D'après ces propriétés générales, ils ne conviennent pas dans les maladies inflammatoires, quand même l'inflammation seroit légére, car ils l'augmenteroient, ainsi que l'éréthisme. Il y a même des maladies aiguës, non inflammatoires, qui les exilent comme les fiévres putrides parvenues à un certain degré où il n'y a plus d'inflammation; alors les alkalis fixes augmenteroient la putridité de ces maladies.

On les a beaucoup vantés dans les fiévres intermittentes, mais ils ne conviennent pas dans celles qui sont bilieuses, comme sont les vernales, parce qu'ils donneroient beaucoup d'âcreté à la bile, augmenteroient sa vertu dissolvante, et de fiévres intermittentes, en feroient des fiévres continues. Il en est de même pour

les fiévres intermittentes automnales commençantes; mais quand celles-ci deviennent quartes, et se propagent dans l'hiver avec engorgement des principaux visceres du bas-ventre, empâtement, épaississement de la lymphe, disposition à l'infiltration, alors les alkalis fixes sont utiles: ils augmentent le cours des urines, empêchent l'infiltration, fondent l'humeur pituiteuse, l'humeur bilieuse, qui est devenue très-visqueuse, diminuent l'engorgement des visceres, en sollicitant leur action systaltique. Mais ils seroient nuisibles dans les fiévres quartes longues et rebelles, qui finissent par une dissolution comme scorbutique; ils augmenteroient cette dissolution. Ainsi ils ne conviennent que quand il y a défaut de ton, engorgement par une matiere visqueuse et lente, infiltration commençante, (pourvu qu'elle ne soit pas la suite de la dissolution du sang,) engourdissement de la sensibilité. Ils ne conviennent pas quand il y a inflammation lente, comme au commencement des phthisies, ni quand il y a quelque suppuration particuliere. Ils ne conviennent pas non plus dans le scorbut et les maladies analogues. On les a très-vantés dans les hydropisies : ils y sont très-utiles quand l'hydropisie est due au relâchement, au défaut de ton des visceres, à leur engorgement visqueux ; mais ils sont nuisibles quand elle est la suite de la dissolution du sang, comme le scorbut, et à la suite du traitement mercuriel long-temps continué, de même que quand elle est la suite de l'éréthisme, et qu'elle est accompagnée de sécheresse. Ils conviennent mieux quand l'eau est épanchée

dans les grandes capacités, comme la poitrine et le bas-ventre; mais ils sont moins avantageux, quand elle a lieu dans le tissu cellulaire. Ils réussissent principalement quand l'hydropisie est due à un défaut de ton des voies urinaires, qui produit le défaut de sécrétion et d'excrétion de l'urine: alors ils titillent avantageusement les organes urinaires, et rétablissent leur fonction. C'est par leur moyen que le maréchal de Saxe a été guéri d'une pareille hydropisie. Ils sont encore utiles dans les engorgemens des visceres abdominaux, et dans quelques jaunisses, non celles du printemps, car ils augmenteroient l'âcreté de la bile, mais dans celles d'hiver et celles qui ont lieu chez les gens pituiteux. (Les alkalis fixes dissolvent très-bien la bile) Ils conviennent aussi dans les engorgemens de la rate; ils sont de grands dissolvans de la lymphe, et conséquemment très utiles dans les tumeurs écrouelleuses et le vice rachitique. Ils ne conviennent pas moins dans les engorgemens laiteux, non ceux qui suivent les couches nouvelles, où il y a état voisin du spasme, et où il faut des résolutifs plus doux; mais quand ils sont anciens et sans éréthisme. Ils sont nuisibles dans les engorgemens vénériens; et M. Levret se servoit de ce moyen pour distinguer les engorgemens vénériens d'avec les engorgemens laiteux: s'ils étoient vénériens, l'usage des alkalis fixes faisoit augmenter les douleurs et l'engorgement; s'ils étoient laiteux, les douleurs et l'engorgement diminuoient. On les a encore très-employés dans l'asthme; mais comme c'est une maladie

maladie principalement marquée par un caractere nerveux, ils n'y conviennent pas, en général, sur-tout dans les accès. Mais quand ils sont occasionnés par une matiere visqueuse et pituiteuse qui embarrasse les bronches, les alkalis fixes peuvent être utiles, donnés dans l'intervalle des accès.

Les alkalis fixes conviennent encore dans le cas de goutte et de rhumatisme, non avec un caractere inflammatoire, mais quand ils sont anciens, avec des tophus et des nodus sans douleurs; les alkalis fixes résolvent très-bien ces nodus et ces tophus. Ils sont encore très-bons quand les organes sont empâtés par une matiere glaireuse et pituiteuse, comme dans les hypocondriacismes lents, les embarras muqueux des voies urinaires. Van-Swieten les recommandoit quand, chez les enfans, le lait s'épaissit dans les premieres voies, et qu'il s'en developpe un caractere acide. On les a aussi conseillés dans les apoplexies : ils seroient nuisibles dans les sanguines; mais ils sont utiles dans les séreuses, quand le malade commence à aller mieux, pour hâter la guérison et prévenir les suites, comme la paralysie, etc. : alors il faut les continuer long-temps, mais la dose doit être ménagée; car quand elle est trop forte, les alkalis fixes sont de vrais poisons qui irritent, enflamment et corrodent; dans ce cas, il ne faut pas avoir recours aux neutralisations, mais employer les émolliens, les inviscans, une eau mucilagineuse, les huileux et le lait long-temps continué.

Maniere d'employer les alkalis fixes.

Les alkalis fixes se donnent ou sous forme liquide, ou sous forme seche. L'alkali fixe végétal s'emploie sous forme liquide : on le donne dans de larges vehicules, à la dose de 18 ou 20 gouttes, ou un gros et demi, dans des boissons apéritives, comme le vin blanc, dans le cas d'hydropisie, etc. En potion on le prescrit à la dose de 8 ou 10 gouttes, et c'est ainsi qu'on l'emploie chez les enfans, qui répugnent aux boissons étendues. Van-Swieten en donnoit 5 ou 6 gouttes dans trois ou quatre cuillerées d'une potion appropriée, et il faisoit prendre une cuillerée de cette potion aux enfans attaqués de maladies acides. C'est un fort bon moyen pour atténuer le lait épaissi, et neutraliser son caractere acide. On l'emploie de la même maniere dans le carreau où il y a engorgement du foie, de la rate et sur-tout du mésentère. L'alkali fixe minéral se donne sous forme sèche dans des extraits dont on fait des bols, des opiats, etc. à la dose de 6, 8, ou au plus 12 grains par jour, partagés en plusieurs prises.

A l'extérieur les alkalis fixes sont caustiques, fondans, résolutifs et cicatrisans. On les emploie en douches dans les tumeurs molles, indolentes, les loupes commençantes ; et en lotions répétées dans quelques stéatomes commençans. Ils conviennent aussi en douches et en lotions dans les épaississemens de synovie, les nodus, les tophus goutteux. Ils sont aussi utiles dans les ulceres anciens ; ils détruisent les callosités, amollissent les chairs, dessé-

chent et donnent du ton à la partie ulcérée. C'est alors qu'on voit très-bien réussir les bains et les lotions d'eaux alkalines, sur-tout dans les ulceres qui tiennent du genre écrouelleux, du laiteux, et autres anciens ulceres qui ne dépendent pas d'une cause interne. Mais ils sont nuisibles dans les ulceres scorbutiques et ceux qui sont vénériens. Ils conviennent dans les ulceres fistuleux. On ne donne point les alkalis fixes purs à l'extérieur; ils desscheroient et corroderoient trop; il les faut un peu huileux, tels que la lessive de sarment, de cendre gravelées, etc.

DE LA PIERRE A CAUTÈRE.

La pierre à cautère est un sel alkali fixe privé de toute humidité, et rendu plus corrosif par le mêlange de la chaux. Pour la faire, on met une partie d'alkali fixe végétal, trois parties de chaux et seize d'eau. On fait bouillir le mêlange fortement et promptement, pour avoir une prompte évaporation : quand la matiere commence à prendre consistance, on l'étend sur un marbre froid; elle devient solide : on la coupe par morceaux pendant qu'elle est molle et chaude, et on l'enferme aussi-tôt dans des bocaux bien fermés, car elle attire puissamment l'humidité de l'air, et tombe aisément en *deliquium*. L'alkali fixe végétal ainsi uni à la chaux (1), devient très-corrosif, et infi-

(1) Loin de s'unir à la chaux, dans cette opération, la chaux enleve à l'alkali un principe qui masquoit ou affoiblissoit sa causticité. *Note de l'Editeur.*

niment plus actif et plus caustique, même lorsqu'il est en liqueur, que tout autre alkali.

On se sert de cette composition pour ouvrir les cautères. Les Arabes sont les premiers qui en aient fait usage ; aussi cette opération est-elle appelée *ustio arabica*. Les anciens, pour la faire, employoient le feu.

La pierre à cautere agit en s'emparant de l'humidité, desséchant et desorganisant la partie sur laquelle on l'applique : la vie alors en sollicite la séparation, ce qui forme un ulcere dont on entretient la suppuration aussi long-temps qu'il est nécessaire, par les moyens connus en chirurgie.

Des Alkalis volatils.

Les alkalis volatils résultent de la décomposition et putréfaction de toutes les substances animales et végétales. Ils sont appelés 1°. *alkalis*, parce qu'ils ont toutes les propriétés des alkalis salins, comme la saveur âcre, caustique et brûlante, la propriété de verdir les couleurs bleues, de former avec les acides des sels neutres, etc. 2°. On leur ajoute l'épithète de *volatils*, à cause de leur prompte évaporation, de leur odeur particuliere et de leur pénétrabilité, propriétés qu'ils doivent à une matiere huileuse très-atténuée qui entre dans leur composition comme principe, et propriétés qui les font différer des alkalis fixes.

Les vapeurs des alkalis volatils sont capables de suffoquer, d'exciter la toux et les larmes quand on les respire. Ce sont aussi ces mêmes vapeurs qui font le piquant de l'odeur

que l'on sent dans les latrines aux changemens de temps.

Les alkalis volatils ne se trouvent point tout formés dans aucun règne de la nature : si le sel amoniac en fournit, ce n'est qu'après quelques préparations. Les végetaux n'en fournissent pas, même les cruciferes, comme on l'avoit dit; ce qu'on avoit pris dans ces plantes pour un alkali volatil, n'est qu'un acide léger. Le règne animal n'en fournit pas non plus de tout formé, mais il résulte de la putréfaction des substances animales. On a donné aux alkalis volatils différens noms : on les a appelés esprit de sel amoniac, de sang humain, d'urine, de corne de cerf. Malgré cette varieté de noms, ils sont toujours les mêmes de quelques substances qu'on les ait tirés, et ils ont tous les mêmes propriétés chimiques et médicales, lorsqu'ils sont amenés à un point de pureté convenable.

Propriétés des Alkalis volatils.

Ils sont stimulans, irritans, mais d'une maniere moins forte, moins fixe et moins dangereuse que les alkalis fixes. Ils sont sudorifiques. A raison de leur volatilité : les alkalis fixes ne le sont pas. Ceux-ci sont diurétiques; les alkalis volatils ne le sont pas. On les a employés dans quelques maladies aigues : ils ne conviennent pas dans celles qui sont inflammatoires, mais ils sont utiles, par exemple, dans les fiévres putrides qui existent sans caractere inflammatoire, et qui sont accompagnées d'affaissement, quand la peau paroît manquer d'action

et que la crise ne peut avoir lieu par les sueurs, voie qu'affecte souvent la nature dans cette maladie. Il sont utiles aussi dans quelques fiévres malignes lentes, dans la petite-vérole et autres fiévres éruptives, quand le sujet est sans force, que la peau est molle et inactive, que l'éruption est difficile par cette foiblesse, qu'elle a de la peine à se compléter, que la suppuration tombe, que les boutons s'affaissent et que l'éruption est rentrée. Alors les alkalis volatils agissent en stimulant, sans trop échauffer. C'est un excellent sudorifique prompt, tel qu'il le faut dans ces maladies éruptives rentrées. L'alkali volatil est encore utile quand il y a une matiere mobile qu'il est bon de déloger par la peau, comme dans les affections rhumatisantes un peu lentes, dans les humeurs de goutte point fixe ni enveloppée d'une matiere muqueuse. Van-Swieten s'en servoit alors, ainsi que pour rappeler la goutte aux pieds. Dans ce cas il faisoit prendre un pédiluve chaud, et de demi-heure en demi-heure, 8 ou 10 gouttes d'alkali volatil dans une potion sudorifique. On l'a aussi employé dans les maladies écrouelleuses; mais comme la matiere de ces maladies est tenace et visqueuse, et comme c'est un remede très-prompt et très-passager, à cause de sa grande volatilité, il réussit moins dans ce cas que les alkalis fixes. On l'a employé comme anti-septique à l'intérieur, dans quelques fiévres putrides avec dissolution; mais *l'esprit de mindererus*, qui est l'akali volatil uni à l'acide du vinaigre, est alors un meilleur anti-septique. On

met en usage l'alkali volatil dans les maux de gorge gangréneux, aphtheux, quand le mal attaque des parties profondes où les gargarismes ordinaires ne peuvent parvenir. Dans une dissolution de sel ammoniac, on jette de la dissolution d'alkali fixe végétal, ou de chaux; alors l'alkali volatil se dégage et s'échappe en vapeurs : ce sont ces vapeurs que l'on reçoit dans la bouche; elles sont très-pénétrantes, et excitent une prompte cicatrisation. Comme anti-spasmodique, on l'a employé à l'intérieur et à l'extérieur. Il peut être bon pour les femmes, chez lesquellss les odeurs les plus fortes conviennent dans ce cas.

L'alkali volatil est le spécifique de la piqûre de quelques insectes, et sur-tout de la vipere. Ce remede est dû à M. Bernard de Jussieu : il l'essaya sur un étudiant qui fut mordu par une vipère, à l'herborisation de Montmorenci. Il lui en fit prendre à l'intérieur, et en lava la partie mordue, ce qui guérit le malade. Ce ne fut pas l'alkali volatil pur qu'il employa alors, mais *l'eau de Luce*, qui est un mélange d'alkali volatil et d'huile essentielle de succin. Elle réussit mieux que l'alkali volatil pur, parce que les symptômes qui suivent la morsure de la vipère sont spasmodiques, et que l'huile essentielle de succin est anti-spasmodique : cependant, au besoin, il peut suffire seul. On avoit cru que dans ce cas de morsure de la vipère, l'alkali volatil agissoit comme sudorifique, mais à tort, puisque les autres sudorifiques n'ont pas eu le même succès : de plus, donné à des personnes dont la morsure datoit de trois à quatre jours,

il les a retirées en peu de temps des portes de la mort.

Sa maniere d'agir est jusqu'ici inexplicable. L'alkali volatil est aussi très-utile dans les piqures de guêpes et d'autres insectes ; alors il suffit à l'extérieur, et il n'est pas nécessaire d'en prendre à l'intérieur ; l'alkali volatil a encore passé pour specifique dans les maladies vénériennes : Le docteur Sanches a eu le premier cette idée et M. Peyrilhe a fait sur le même sujet une fort belle dissertation. Mais l'observation pratique n'a point répondu à cette théorie ; je l'ai employé sans succès.

A l'extérieur l'alkali volatil est mis en usage contre la morsure de la vipère, les piqûres d'insectes.

On l'emploie aussi comme discussif et résolutif dans les affections rhumatisantes lentes et anciennes, il est alors très-utile. On peut former avec lui un très-bon *litus* de la maniere suivante :

℞ *Huile d'olive*, ... 3 onces.
Alkali volatil, ... 1 gros.
Eau thériacale, ... demi gros.
Camphre, ... 20 grains.

que l'on fait fondre dans l'eau thériacale.

Ce remede réussit (non dans les rhumatismes aigus et inflammatoires) mais dans le rhumatisme chronique, dans les engorgemens laiteux nouveaux (non dans les anciens), au sein ou ailleurs. Ce *litus* est dû à Fuller, dont la pharmacopée est très-bonne.

L'alkali volatil, appliqué par le moyen d'un linge qu'on en imbibe, sur les brûlures avant que l'inflammation et les vésicules aient eu lieu, empêche l'un et l'autre de ces accidens, de même que les linges trempés dans l'esprit de vin.

Il y a deux ou trois ans, il parut dans le public une brochure qui annonça l'alkali volatil comme spécifique dans les apoplexies et les asphyxies. Comme les autres stimulans, il est dangereux dans l'apoplexie sanguine; il suffiroit pour la produire dans un sujet qui seroit sur le point d'en avoir une attaque; et il augmenteroit l'effort du sang vers la tête quand l'apoplexie a lieu. Au lieu de ce moyen il faut employer la saignée du pied, les lavemens, les émolliens, éloigner tous les irritans et les échauffans. Dans l'apoplexie séreuse, il ne convient pas dans le moment même, mais après les vomitifs et les forts purgatifs, il peut être bon comme sudorifique et stimulant.

Dans l'asphyxie où il y a langueur générale, même des fonctions vitales, qui oublient pour ainsi dire de se faire, où il n'y a point de pouls ni de respiration, maladie qui est une véritable image de la mort, l'alkali volatil peut être d'un grand secours, non comme spécifique, mais comme stimulant et irritant (1), de sorte que d'autres moyens peuvent aussi bien remplir ces indications, comme l'acide sulfureux

---

(1) Voyez à ce sujet, une dissertation publiée par M. Bucquet sous le titre de *Mémoire sur la maniere dont les animaux sont affectés, etc. et sur les moyens d'y remédier.* Paris, imprimerie royale, an. 1778. *Note de l'Editeur.*

volatil, les stimulans mécaniques, l'air libre et pur comme stimulant, etc.

Maniere d'employer l'alkali volatil.

L'alkali volatil se donne sous forme concrète, dans des bols, des opiats, ou dissous dans une potion convenable, à la dose de 4, 6, 8, 10, 12 grains. On donne de même *le sel d'angleterre*, qui est un alkali volatil rendu concret par le moyen de quelque acide, de l'huile essentielle de succin, de l'opium. Ce sel est un excellent stimulant et anti-spasmodique.

L'alkali volatil se prescrit plus souvent sous forme liquide, étendue dans une potion, et mieux dans de larges véhicules, qui augmentent sa propriété sudorifique, comme dans une forte infusion de fleurs de sureau, de scordium, dans le cas de maladies éruptives rentrées. Si la déglutition étoit empêchée (1), on donneroit l'alkali volatil en potion, par exemple, 20 ou 30 gouttes, sur 5 ou 6 onces de potion, dont on prend une cuillerée d'heure en heure. Comme ce remede est très-volatil, on ne le mêle dans la potion qu'au moment où

---

(1) Sans doute l'auteur n'a pas entendu ici la déglutition impossible, puisque dans ce cas, la potion même ne seroit pas avalée par le malade. Peut-être l'auteur pense-t-il que dans cette circonstance, l'alkali volatil seroit absorbé par tous les pores de la cavite de la bouche et des organes qui s'y rencontrent, et que la potion que le malade ne peut avaler, n'est qu'un moyen de lui donner l'alkali volatil sous une forme qui empêche sa causticité, étant ainsi étendu et masqué dans un véhicule quelconque, *Note de l'Editeur.*

le malade va la prendre : alors on en met chaque fois 8 ou 10 gouttes. Quand on le donne comme anti-putride, c'est dans une forte décoction de kinkina ou d'autres aromatiques forts. A l'extérieur, l'alkali volatil s'applique rarement seul, mais uni aux huiles grasses, comme dans le *litus* ci-dessus. On peut l'appliquer seul dans le cas de piqûre d'insectes et de morsure de vipère; cependant il réussit mieux quand il est uni à quelque huile essentielle.

DES SAVONS.

On entend par savon toute combinaison de substances salines et d'huiles rendues dissolubles dans l'eau et dans l'esprit de vin par la matière saline. Ce sont des mélanges d'huile et de sels capables de se dissoudre dans l'eau et les spiritueux, sur-tout un peu aqueux, comme est l'eau de vie, d'attaquer les graisses, par conséquent d'enlever les taches graisseuses.

On ne trouve point de savon tout formé dans le règne minéral : il y en a beaucoup dans le règne végétal, car les extraits et les sucs des plantes sont savonneux. On en trouve aussi dans le règne animal, car la salive, le suc gastrique et la bile sont savonneux.

On n'a connu long-temps en chimie que les savons faits par une huile et un sel alkali; mais dans ces derniers temps on a trouvé le moyen d'en faire avec les acides minéraux ou végétaux : les savons qu'on trouve dans le règne végétal sont de cette espece. Ces savons

préparé avec les acides minéraux, ne sont point d'usage en medecine, comme n'ayant pas de vertus assez constatées.

Les savons d'usage sont donc alkalins. On les distingue en savons alkalins fixes, qui sont ceux qui sont composés de deux ingrédiens fixes; en savons alkalins demi-volatils, quand l'un des deux ingrédiens est volatil, comme une huile essentielle unie à un alkali fixe, et enfin en savons alkalins entièrement volatils, comme une huile essentielle unie à un alkali volatil. Le savon employé en médecine est alkalin fixe : il est composé d'une huile grasse et de l'alkali fixe végétal. Il y en a de blanc, fait avec de l'huile d'olives ou d'amandes douces et l'alkali fixe végétal: on appelle ce savon, *Savon de Venise*, *d'Alicante*, *de Provence*, *d'Espagne*. Il y en a aussi de noir, fait avec le même alkali et les huiles les plus communes, comme de noix, de chenevis, de navet, de de colza, etc. Ce savon est appelé ; *savon de Flandre*, *de Bruxelles*, *de Picardie*; et il ne s'emploie qu'à l'extérieur.

Le savon médicinal doit être très-blanc, point fait dans les vaisseaux de métal, sur-tout de cuivre, parce que l'alkali décomposant une partie de ce dernier metal, le savon acquiert une qualité vénéneuse, et excite des envies de vomir, des colliques, c'est ce que produit sur-tout le savon de commerce. Le savon médicinal doit, de plus, être fait depuis un certain temps, pour que le mélange des ingrédiens soit parfait. La preuve que ce mélange est tel qu'il le faut c'est la dureté et la fermeté du savon.

Propriétés du savon médicinal.

Le savon est regardé comme un excellent fondant et dissolvant de la lymphe et de la bile ; c'est pourquoi il convient dans les glaires de l'estomac et des intestins ; qui occasionnent la langueur, la foiblesse, le défaut d'appétit, des coliques, des douleurs abdominales considérables, des affections dyssentériques muqueuses. Le savon alors dissout ces matières glaireuses, et a de plus la propriété de les évacuer par les selles. Il convient aussi dans le carreau, qui est un engorgement des glandes du mésentere, occasionné par les bouillies et les alimens non fermentés, et aidé par la langueur des premieres voies. On a vu des carreaux anciens, rebelles à d'autres moyens, céder au savon.

Le savon convient encore dans les jaunisses lentes causées par la viscosité de la bile, le défaut d'action du foie ; mais il ne convient pas dans les jaunisses aiguës, ni dans celles qui sont occasionnées par la dissolution, ou qui existent avec fiévre. On a observé que des calculs biliaires renfermés dans les bocaux s'y fondoient. Lors donc que l'ensemble des symptômes indiquera les calculs biliaires commençans, on pourra employer le savon avec confiance. Le savon convient encore dans les engorgemens de la rate dus à une matière épaissie, ce qui arrive dans la plupart des engorgemens lents de la rate. Quelquefois cette même matiere catharrale muqueuse embarrasse les reins : les urétères, la vessie : alors les urines sont glaireuses (et ce sont ces urines que quelques-uns

ont prises pour des urines purulentes) : dans ce cas le savon est très-bon. C'est à cause de l'erreur au sujet de la prétendue purulence dont nous venons de parler, qu'on a conseillé le savon dans les vraies suppurations des voies urinaires ; mais dans ce cas il seroit dangereux. On a beaucoup vanté le savon comme lithontriptique, mais les expériences chimiques ont prouvé que, quoiqu'il dissolve les calculs biliaires, il ne dissout point les pierres urinaires, il n'en diminue point le volume ; seulement il forme autour de ces pierres des couches huileuses, qui, en diminuant leurs aspérités; diminuent aussi les douleurs qu'elles produisoient. Il est très-bon quand il n'existe encore que les élémens de la pierre, c'est-à-dire, cette matiere muqueuse, glaireuse, qui y donne lieu. Le remede de mademoiselle Stéphens, autrefois si vanté, est composé, pour la plus grande partie, de savon. Cette composition ne dissout pas la pierre une fois formée, mais comme elle augmente le corps des urines, en agaçant les voies urinaires, elle peut aussi entraîner au-dehors les petits graviers, dont l'amas pourroit produire la pierre. On recommande encore beaucoup le savon dans l'asthme. Cette maladie reconnoît pour cause un type nerveux qui peut être mis en action par plusieurs causes. Quand cette cause est une matiere glaireuse, pituiteuse, qui embarrasse le poumon, alors le savon est très-utile, sur-tout dans les asthmes goutteux, dans lesquels le poumon est chargé d'une matiere tophacée et calcaire, ce qui n'est pas très-rare. Le savon est encore utile dans les gouttes anciennes

avec amas de matière calcaire aux articulations, ce qu'on nomme nodus. Il faut alors le continuer long-temps, et l'on peut dire que l'usage du savon est le plus sûr préservatif de cette maladie. Le savon doit être aussi recommandé dans les hypocondriacismes dus à l'engorgement froid des visceres du bas-ventre, par une matière glaireuse épaissie : mais il ne convient pas dans ceux qui sont occasionnés par une matière sanguine brûlée qui engorge les mêmes viscères.

On l'a recommandé dans les fiévres intermittentes : il seroit dangereux dans les tierces et les quotidiennes ; mais il est bon, continué un certain temps, dans les quartes qui durent depuis long-temps, et qui ont amené l'engorgement du mesentère, du foie ou de la rate.

Le savon ne convient dans aucune maladie aiguë, soit bilieuse, soit inflammatoire, soit putride. Il seroit dangereux dans les maladies de dissolution, comme le scorbut. MM. Morand et de Haën ont remarqué que les pierreux qui faisoient un usage continu du remede de Stéphens, tomboient dans une dissolution scorbutique. Ainsi quand on fait faire un usage journalier du savon, il faut toujours l'unir aux anti-scorbutiques.

Pour résumer, le savon est un excellent fondant, apéritif, désobstruant. Il est aussi anti-acide, et plus propre qu'aucun autre médicament pour absorber les acides des premieres voies : il n'a point la causticité des alkalis purs, et ne charge point l'estomac par son poids comme les absorbans terreux. A l'extérieur, le

savon est un bon fondant des tumeurs écrouelleuses, graisseuses, laiteuses, mais il en faut faire prendre en même temps à l'intérieur. C'est un moyen très-puissant sur-tout dans les tumeurs laiteuses avec engorgement de quelques glandes, ainsi que dans le cas de graisse amassée dans quelque partie, ou de quelque engorgement du bas-ventre.

Maniere d'employer le savon.

On le donne rarement en dissolution, parce que ces boissons sont dégoûtantes et désagréables; mais sous forme sèche, en bol, en extrait, en opiat, etc. Il faut d'abord commencer par une petite dose, comme 4 grains par jour; ensuite monter graduellement, jusqu'à 12 ou 24 grains, ou demi-gros, quelquefois 2 scrupules et même 1 gros. Il entre seul dans les *pilules savonneuses* faites avec la réglisse et la farine de graine de lin; mais ces pilules simples continuées un certain temps, fatiguent l'estomac et donnent des angoises: c'est pourquoi on unit le savon à quelque substance propre à en faciliter l'usage et à augmenter sa vertu: telles sont les gommes-résines; comme l'assafœtida, l'oppoponax, le bdellium, le sagapenum, le galbanum, la myrrhe et sur-tout l'aloès: c'est ce qu'on appelle *pilules de savon composées.* Ces moyens font que l'on supporte plus long-temps l'usage du savon; ils augmentent même ses vertus en le rendant légérement purgatif. On peut faire ces pilules de la maniere suivante:

℞ *Savon*

℞. *Savon blanc médic.* . . . . 24 grains.
Aloès . . . . 6 grains.

Faites du tout six pilules. La dose au commencement est de deux par jour pour les adultes ; la moitié seulement pour l'enfance.

Après un certain temps de l'usage du savon, les gencives se tuméfient, deviennent saignantes; il survient bouffissure, fatigue générale, etc. ce qui indique qu'il faut combiner le savon avec les sucs végétaux, sur-tout ceux qui sont anti-scorbutiques. Ces moyens s'opposent aux mauvais effets du savon, et en font prolonger long-temps l'usage.

A l'extérieur le savon est un excellent fondant, résolutif pour les tumeurs lymphatiques, laiteuses, graisseuses, etc. ainsi que pour les engorgemens du bas-ventre, les tumeurs œdémateuses, les contusions, etc. On l'emploie dissous dans l'eau-de-vie, ou sous forme de lotion, de cataplasme, ou d'emplâtre. A l'intérieur le savon ne convient pas quand il y a beaucoup de sensibilité et d'irritabilité, comme chez les enfans très-irritables, chez les femmes qui sont en couche depuis peu de temps, dans les affections hystériques, hypocondriaques, dues au genre nerveux très-agité.

On a proposé de bassiner quelques anciens ulcères avec des lotions de savon, mais les lotions alkalines sont préférables.

SAVON DE STARKEY.

Le savon de Starkey, que l'on nomme aussi *savon tartareux*, est une combinaison de l'al-

kali fixe végétal avec l'huile essentielle de térébenthine. C'est un savon demi-volatil très-recommandé autrefois, aujourd'hui abandonné, parce qu'il n'est pas aussi fondant que le savon ordinaire ; c'est d'ailleurs un mauvais médicament ; car, ou il est nouveau, et alors la combinaison de l'alkali avec l'huile de térébenthine est imparfaite ; ou il est ancien, et alors l'huile s'évapore et l'alkali reste à nu.

SAVONS VOLATILS.

Les savons volatils sont, l'eau de luce, qui est l'union de l'alkali volatil avec l'huile de succin, l'esprit volatil aromatique de Sylvius, etc.

DES SELS NEUTRES.

On donne le nom de sels neutres à toutes combinaisons d'acides quelconques avec des substances alkalines, terreuses ou métalliques. On les appelle encore imparfaits, parce qu'ils ne peuvent communiquer leurs propriétés salines aux substances non salines, ce que font les acides et les alkalis, qui pour cela sont nommés sels parfaits. Les sels neutres diffèrent entre eux par leur cristallisation, leur dissolubilité plus ou moins grande, etc. etc.

Propriétés médicales générales des sels neutres.

Les sels neutres sont presque tous égaux, quant à leurs usages médicaux : ils sont presque tous atténuans, désobstruans, stimulans, pur-

gatifs ; ils se dissolvent aisément dans nos humeurs, et passent ainsi dans les secondes voies. On les recommande pour fondre les matieres glaireuses de l'estomac et des intestins, qui produisent la perte de l'appétit, des coliques glaireuses, des langueurs d'estomac, etc. de même que dans beaucoup d'especes de maladies venteuses, occasionnées par des glaires consistantes ; dans beaucoup de dévoiemens et d'affections dyssentériques anciennes, dues à une matiere glaireuse ; dans la plupart des engorgemens des visceres du bas-ventre, dans beaucoup de jaunisses, d'engorgemens du foie, de la rate, du mésentère, et sur-tout dans les empâtemens glaireux des voies urinaires, parce que c'est par cet émonctoire que sortent les sels de toute la machine, et que conséquemment les sels neutres y auront une action plus immédiate. Comme fondans, on donne encore les sels neutres dans le cas d'apoplexie non sanguine, mais séreuse : alors il faut les donner à certaine dose et les continuer long-temps ; dans les paralysies qui suivent les apoplexies séreuses. Dans la plupart des maladies de la peau, non aiguës ni inflammatoires, mais dans les lentes, comme dans le cas d'humeur psorique, dartreuse, laiteuse portée à la peau, les écrouelles, etc. il faut encore les continuer long-temps. Ils conviennent aussi dans beaucoup de fièvres intermittentes. Ainsi, comme altérans, les sels neutres sont de bons incisifs, apéritifs, fondans, desobstruans : à certaine dose ils sont purgatifs ; aussi quand on les a continués long temps comme altérans, on finit

leur usage par les donner comme purgatifs. On les joint aussi aux substances purgatives sucrées, pour aiguiser leur action, comme à la manne, à la casse, aux tamarins, aux follicules de séné etc. On les unit aussi au tartre stibié, quand on ne veut pas qu'il excite un vomissement forcé et continu : dans ce cas les sels neutres provoquent les selles, et c'est ce qui forme *les émético-cathartiques.*

Contre-indications. Les sels neutres ne conviennent pas dans les maladies inflammatoires, dans les maladies aiguës, dans celles qui sont putrides, dans celles qui sont accompagnées de dissolution, comme le scorbut à un certain degré. Ils ne conviennent pas non plus quand il y a trop d'irritabilité, car quelquefois ils développent les accès nerveux ; mais ils conviennent chez les tempéramens mous, flegmatiques, dans le cas ou le tissu cellulaire est engorgé par une matiere lymphatique épaisse, quand il y a une matiere vague, errante : c'est par cette raison qu'ils conviennent comme purgatifs dans les maladies cutanées.

Maniere d'employer les sels neutres.

On les donne quelquefois sous forme seche, mais plus souvent dissous : ils passent alors mieux dans les secondes voies. La dose, comme altérans, est de 1, 2 ou 3 gros au plus ; comme purgatifs, 2, 3 gros, demi-once ou une once dans une potion appropriée.

Formation des Sels neutres.

L'acide vitriolique combiné avec l'alkali fixe végétal forme un sel neutre nommé *tartre vitriolé*, *sel de duobus*, *sel polycreste de Glaser*, *arcanum duplicatum* (1). On en trouve très-peu de tout formé dans le règne minéral, et il n'y en a guere que dans les eaux de la mer, et quelques eaux minérales particulieres ; on en trouve peu dans le regne végétal, et point du tout dans le regne animal : ainsi celui dont on se sert est toujours formé par l'art. Outre les propriétés générales des sels neutres, on le dit spécifique dans les maladies laiteuses, mais à tort ; ce qui a pu lui faire donner cette qualité, c'est que comme il est moins dissoluble dans l'eau et nos humeurs, il irrite plus les intestins que les autres sels neutres, et est par conséquent plus purgatif. Or on sait que dans les maladies laiteuses, il faut des purgatifs un peu actifs. On le donne en lavement, en boisson ou sous forme seche : en lavement à la dose de demi-once, 6 gros, quelquefois une once, mais on dissout difficilement cette quantité dans la dose de véhicule nécessaire pour un lavement. En boisson à l'interieur, comme altérant, la dose est de 1 ou deux gros ; comme purgatif, 2 ou 3 gros : sous forme seche il se donne rarement, et c'est à la dose de 6 grains par prise jusqu'à demi-gros au plus comme fondant apéritif, légérement désobstruant. Plusieurs praticiens le

---

(1) Aujourd'hui sulfate de potasse. *Note de l'Editeur.*

regardent comme tempérant, et c'est en cette qualité qu'il entre dans la *poudre tempérante de Stahl*, composée de cinabre, de nitre et de tartre vitriolé. Mais la propriété tempérante de cette poudre est due aux deux premiers ingrédiens, et point au tartre vitriolé, qui n'est nullement tempérant.

L'acide vitriolique combiné avec l'alkali minéral, forme le *sel de Glauber ou sel admirable de Glauber* (1), du nom du premier chimiste qui le découvrit et le mit en usage. On en trouve assez de tout formé dans le règne minéral. Celui que l'on emploie est ordinairement factice. Comme il est plus dissoluble dans nos humeurs que le tartre vitriolé, il est plus employé que lui. C'est le sel neutre le plus usité comme fondant, apéritif et purgatif, contre les maladies cutanées, les jaunisses lentes, contre les viscosités stomachiques; il aiguise l'appétit, détruit les matières glaireuses qui sont la cause de coliques, de vents, de diarrhées, de dyssenteries muqueuses. On l'emploie aussi pour aiguiser les médicamens cathartiques: on le donne rarement sous forme seche; on lui préfere alors le tartre vitriolé. En dissolution, comme fondant, apéritif et préparant à une purgation plus décidée, on le donne à la dose de 2 ou 3 gros; comme purgatif, on le donne à la dose de demi-once, 6 gros ou 1 once dans une pinte de boisson purgative, ou à la même dose dans trois verres de boisson

(1) Aujourd'hui sulfate de soude. *Note de l'Editeur.*

qu'on prend d'heure en heure. C'est par le moyen de ce sel que beaucoup d'eaux minérales sont purgatives.

L'acide vitriolique uni à la magnésie forme le *sel d'Epsom*, *de Sedlitz*, ou *sel cathartique amer* (1). Celui du commerce n'est presque toujours que du sel de Glauber réduit en poudre, et le vrai sel d'Epsom se trouve rarement dans les boutiques de pharmacie. On le tire des sources d'Epsom en Angleterre, de Sedlitz en Bohême, où il est en grande quantité. On en retire aussi un peu de l'eau-mere du nitre et du sel marin.

La magnésie du sel d'Epsom a des rapports avec la terre calcaire, mais elle en differe en ce que celle-ci ne contient pas d'acide crayeux, au lieu que le sel d'Epsom en contient. La terre calcaire est indissoluble dans l'eau froide; la magnésie s'y dissout, et se précipite dans l'eau chaude (1).

Au reste les terres calcaires et la magnésie du sel d'Epsom ont à-peu-près les mêmes vertus médicales : les unes et les autres sont absorbantes, et point purgatives, quoiqu'on dise que la magnésie du sel d'Epsom le soit; mais l'expérience ne lui a pas trouvé cette propriété. Quelques chimistes disent qu'elle ne l'est que quand il y a des acides dans les premieres voies,

---

(1) Aujourd'hui sulfate magnésien. *Note de l'Editeur.*

(1) Cette dissolution de la magnésie dans l'eau est une erreur. Elle y est presque indissoluble, puisqu'il faut 7692 fois son poids pour la dissoudre. Voyez *chimie de* FOURCROY, *tom.* j. *pag.* 401. *Note de l'Editeur.*

comme chez les enfans, les femmes en couche et les nourrices. Ils prétendent qu'alors la magnésie unie à ces acides, forme un sel neutre purgatif, ils conseillent même, quand on veut se servir de la magnésie comme purgatif, de boire avant quelque acide, comme l'eau de groseille, du jus de citron, etc. mais tout cela n'a pas été confirmé par l'observation. La magnésie du sel d'Epsom a commencé d'être mise en usage au commencement de ce siècle, par un ecclésiastique romain, et ensuite par un comte de Palme, d'où lui est venu le nom de *Pulvis de comite Palma.*

L'acide vitriolique uni avec une terre calcaire, forme *la sélénite.* Ce sel neutre étant très-difficilement dissoluble, n'est point usité en médecine.

L'acide vitriolique uni à un alkali volatil, forme le *sel ammoniacal secret de Glauber*, qui n'est pas non plus d'usage en médecine.

L'acide nitreux combiné avec l'alkali fixe végétal forme le *nitre :* ce sel neutre est d'un usage très-fréquent en médecine. On en retire de tout formé du régne minéral; c'est ce qu'on nomme *salpetre*, ou *salpetre de houssage*, que l'on a soin de purifier exactement pour le faire entrer dans la composition de la poudre à canon ou à tirer. Le régne végétal en fournit très-peu, et l'animal point ou très-peu, celui qu'on emploie en médecine est artificiel : il étoit peu usité des anciens dont la matiere médicale étoit très-pauvre quant aux minéraux, car ils ne connoissoient que le na-

trum, encore ne l'employoient-ils qu'à l'extérieur, et ils ne connoissoient point du-tout les acides et les alkalis.

Le nitre est regardé comme un excellent rafraîchissant, tempérant, et puissant diurétique : mis sur la langue, il laisse une impression de froid d'après laquelle on l'a regardé comme rafraîchissant au dernier degré ; mais cette idée est poussée trop loin. Comme sel, il est légèrement stimulant et irritant ; c'est pourquoi il ne convient pas au commencement des maladies inflammatoires : mais quand par les saignées, les délayans continués, l'effort inflammatoire est tombé, alors le nitre peut être bon à petite dose, et très-étendu. Mais il convient principalement dans les maladies ou il n'y a pas un état très-phlogistique du sang ; dans les maladies où il y a acrimonie bilieuse, dans les fiévres ardentes, les fiévres intermittentes vernales, et la plupart des fiévres tierces : alors de Haën l'employoit aussi comme purgatif.

Le nitre est aussi très-bon dans les jaunisses aiguës ; il dissout doucement et sans irriter, et évacue comme un bon diurétique. Il ne convient point dans les maladies inflammatoires des voies urinaires, ni dans les gonorrhées inflammatoires, dont il arrêteroit l'écoulement, et où il faut la saignée, les délayans mucilagineux, les bains : quand par ces moyens l'inflammation est tombée, on peut donner le nitre étendu dans les délayans mucilagineux. Comme tempérant, le nitre est très-bon, quand il y a une matiere irritante, tenace, une ma-

tiere bilieuse portée sur les nerfs, comme dans les fiévres bilieuses avec soubresauts des tendons, convulsions, grande agitation, et autres affections convulsives. On le donne alors seul, et mieux combiné avec le camphre, dont il augmente l'effet anti-spasmodique. Le nitre ne convient pas dans les maladies inflammatoires du poumon, parce qu'il excite la toux : cet inconvénient est cause qu'on le suspend quelquefois, même dans le cas où il est bien indiqué. A l'extérieur le nitre est employé comme rafraichissant, d'après M. Alexandre qui fait mettre le pied dans un monceau de nitre, dans le cas d'affections goutteuses très-douloureuses, attaquant les articulations, sur-tout du pied ; alors le gonflement tombe ; cependant comme on pourroit craindre une répercussion dangereuse, cette pratique, pour être autorisée, exige encore de nouvelles observations.

Maniere d'employer le nitre.

Le nitre se donne rarement sous forme seche à l'interieur, mais le plus souvent dissous dans l'eau d'orge ou autre mucilagineux, dans le petit lait, à la dose de 12, 15, 20 grains par pinte ; à cette dose il excite le cours des urines (de même que l'acide nitreux), diminue les douleurs des voies urinaires, et est anti-phlogistique. Comme purgatif, on le donne à la fin des maladies bilieuses à la dose de demi ou 1 once, dans trois ou quatre verres d'eau. Dans le cas de gonorrhée peu inflammatoire, on met sur une pinte de tisane apéritive faite

avec les racines de fraisier, de chicorée sauvage et d'oseille, demi-gros, 2 scrupules ou 1 gros de nitre; pour titiller davantage les voies urinaires. En potion, la dose est de 8 ou 10 grains. Dans les fiévres aiguës avec soubresauts, on l'unit au camphre, qui diminue un peu sa vertu stimulante : ces bols sont composés de 2 grains de nitre, et 4 de camphre. On donne trois, quatre ou cinq de ces bols par jour. On donne rarement le nitre sous forme seche dans d'autres circonstances. On le donne aussi en lavement, mais alors plus rapproché, et c'est ce que l'on nomme *cristal minéral* ou *sel de prunelle*, qui n'est autre chose que du nitre fondu avec lequel on fait détonner un peu de soufre. Il se donne rarement à l'intérieur; on lui préfere le nitre; quand on le donne, c'est à la dose de 10 ou 20 grains dans une boisson appropriée; demi-gros dans une pinte de tisane convenable; en lavement, pour exciter les selles, la dose est de 1 gros, 1 gros et demi, 2 et 3 gros, jusqu'à demi-once.

Le nitre à base d'alkali minéral n'est point d'usage, non plus que celui à base terreuse, qu'on trouve dans quelques eaux minérales, dans les eaux de la mer, qui lui doivent, à ce que l'on croit, leurs vertus purgatives.

L'acide marin, combiné avec l'alkali fixe végétal, forme *le sel fébrifuge de Sylvius*, très-employé autrefois, mais aujourd'hui presque abandonné. On le trouve tout formé dans les trois règnes de la nature, mais celui d'usage est factice : il est fondant et purgatif à certaine dose. S'il est fébrifuge c'est en fondant

comme les autres sels neutres, les matieres bilieuses, muqueuses, glaireuses, et les évacuant quand on le donne à certaine dose. On le donne en dissolution à la dose de 2 gros ou demi-once.

L'acide marin combiné avec l'alkali fixe minéral, forme le *sel marin* ou *sel commun*, *sel de cuisine* (1). Il se trouve tout formé dans les eaux de la mer, des fontaines salées de plusieurs lacs, et même dans le sein de la terre; alors il prend le nom de *sel gemme*, *sel fossile.* C'est un très-bon fondant, utile dans la plupart des maladies écrouelleuses. Russel, medecin Hollandois, emploie beaucoup l'eau de la mer en Hollande, où les écrouelles sont communes. C'est un des meilleurs fondans de la graisse, et très-utile dans les engorgemens du mésentère, du foie, de la rate. L'eau de la mer long-temps continuée est comme spécifique dans l'asthme des moutons, dû à une matiere lymphatique graisseuse, épaissie dans les bronches, ainsi que dans la clavée : dans ce cas on l'emploie à l'intérieur et à l'extérieur. Le sel marin convient à l'intérieur dans beaucoup d'écrouelles, de maladies laiteuses, d'engorgement des visceres abdominaux, et dans beaucoup de maladies cutanées. A l'exterieur il est très-bon fondant résolutif, propre à prévenir les échymoses : mêlé aux alimens, il en relève le goût et excite l'appétit; il est par conséquent très-utile pour

---

(1) Muriate de soude. *Note de l'Editeur.*

aider la digestion, sur-tout chez les tempéramens lents. Comme septique, il hâte le commencement de fermentation que doivent subir les alimens, ce qui est avantageux pour les alimens du regne végétal ; pour ceux du regne animal, ils n'ont pas besoin de ce sel pour passer à un commencement de fermentation. Le sel commun a aussi l'avantage précieux de préserver pendant long-temps presque tous les comestibles de la putréfaction. A la vérité plusieurs substances salines pourroient plus efficacement que lui les conserver : mais on le préfere parce qu'on n'en connoît aucun autre dont la saveur soit d'accord comme la sienne avec celle des alimens. Mais une chose très-singuliere, c'est que le sel hâte beaucoup la putréfaction, lorsqu'il n'est employé qu'à petite dose.

Le sel marin ne convient pas aux tempéramens bilieux, chez qui les humeurs sont animalisées, et où la digestion est très-prompte ; mais il convient aux gens mous, flegmatiques, aux hypocondriaques lents et froids. Lorsqu'on abuse de ce sel, les humeurs acquièrent une acrimonie nommée muriatique, qui a beaucoup de rapport avec le scorbut, par le gonflement des gencives, les taches, etc. mais qui en differe par le traitement, lequel consiste dans les acides et les mucilagineux.

Le sel marin ne se donne jamais en potion ni en poudre, mais en dissolution, à la dose de 1 gros et demi par pinte. La boisson de la mer est encore meilleure.

L'acide marin uni avec un alkali volatil,

forme *le sel ammoniac* (1), très-utile en médecine. (Les sels ammoniacaux vitrioliques et nitreux ne sont pas employés). Les anciens connoissoient ce sel, et l'employoient à l'intérieur et à l'extérieur. On doute que celui d'usage soit naturel; on en trouve une petite quantité aux bouches des volcans. Il s'en trouve fort peu dans les regnes végétal et animal. En Egypte, où l'on en fait un objet de commerce, on le retire de la suie produite par la bouse de vache et et la fiente des chameaux. On met cette suie dans des balons que l'on chauffe par degrés, et le sel ammoniac se sublime dans leur partie supérieure. On peut débarasser le sel ammoniac de ses parties étrangeres par les moyens usités pour la purification des sels, c'est à-dire en le dissolvant dans l'eau, filtrant, faisant cristalliser et sublimer une seconde fois si on le juge à propos: on obtient alors un sel ammoniac parfaitement blanc et pur.

Le sel ammoniac est un des sels qui produit le plus de froid par sa dissolution dans l'eau. Il n'est point purgatif ni diurétique comme les autres sels neutres, mais retenant les propriétés des deux ingrédiens qui le composent, il est fondant, apéritif, diaphorétique et sudorifique, et comme tel, souvent employé dans des potions sudorifiques. Il est utile quand il faut résoudre, atténuer une matière un peu fixe contenue dans quelque recoin, dans la plupart des affections cutanées, dans les affections rhumatismales len-

---

(1) Muriate ammoniacal. *Note de l'Editeur.*

tes, les anciennes gouttes qui ne sont pas encore portées au point de nodus et de tophus, mais dont la matiere est mobile et susceptible d'être expulsée ; de même à la suite des apoplexies séreuses, au commencement des paralysies, sur-tout celles qui suivent ces apoplexies, dans les leucophlegmaties commençantes, sur-tout celles qui suivent les fiévres intermittentes, dans les fiévres d'accès, principalement les quartes. C'est un bon fondant, non dans le cas de matiere glaireuse, pituiteuse, comme dans les écrouelles, etc. où les alkalis fixes sont meilleurs.

Le sel ammoniac se donne en poudre à la dose de 8, 12, 24 ou 30 grains au plus par jour; en dissolution on en donne demi, 1, 2 gros, jusqu'à demi-once, sur une pinte de boisson sudorifique; en potion, 30 grains ou demi-gros sous forme seche dans l'extrait d'aunée, de chardon-béni, sur-tout avec le kina, qu'il rend plus sûr et moins dangereux : 1 et 2 gros par once de kina... Le sel ammoniac a été regardé comme propre à guérir la vérole, mais à tort : on a essayé les lotions de sel ammoniac, mais il ne réussit pas.

Les acides unis à la magnésie blanche, forment des sels neutres qui sont purgatifs : tel est le sel marin à base terreuse, le nitre à base terreuse.

L'acide vitriolique combiné avec la terre calcaire forme la sélénite qui n'est point purgative.

Le même acide combiné avec une terre argileuse, forme un sel neutre nommé alun (1).

---

(1) Sulfate d'alumine. *Note de l'Editeur.*

L'*alun* est donc un sel neutre résultant de la combinaison de l'acide vitriolique avec une terre argileuse. On en trouve une grande quantité dans le sein de la terre ; le plus estimé est connu sous le nom d'*alun de roche* ou *de glace*. Il y a une autre espece d'alun naturel, qu'on trouve sublimé aux voûtes des mines, c'est ce que l'on nomme *alun de plume*, à cause de sa légéreté.

L'alun est astringent à l'intérieur et à l'extérieur, en quoi il differe beaucoup de la plupart des autres sels neutres qui sont purgatifs..... A l'intérieur l'alun convient dans les hémorrhagies très-considérables, qui menacent la vie du malade, comme dans quelques hémoptysies, quelques hémorrhagies de matrice. Mais il faut qu'elles soient accompagnées de foiblesse, d'atonie ou de dissolution, comme dans le scorbut avancé, où le sang sort par tous les émonctoires : alors l'alun est bon ; cependant, dans ce dernier cas, les acides minéraux purs étendus à certaine dose dans une boisson appropriée, sont meilleurs. Si l'hémorrhagie étoit occasionnée par une pléthore générale ou particuliere, l'alun seroit nuisible ; il occasionneroit la stase du sang dans le poumon, la matrice, etc. d'où résulteroient ulceres, suppurations, etc. Il faut donc commencer alors par les saignées abondantes et répétées, les délayans, les émolliens, les narcotiques à petite dose. Si ces moyens ne suffisent pas, et que la vie du sujet soit en danger, alors on vient à l'alun, qui réussit comme spécifiquement dans ces circonstances.

On

On a vu des hémorrhagies rebelles aux autres astringens, céder à celui-ci. Il a fait le secret anti-hémorrhagique de Helvetius : ce sont des *pilules* composées d'alun et de sang-dragon, aujourd'hui appelées *pilules teintes*, à cause de la couleur que donne le sang-dragon. Elles ont souvent été utiles dans les hémorrhagies, sur-tout utérines, quand, à la suite d'accouchemens, elles étoient abondantes, continues, avec une extrême foiblesse.

L'alun convient encore dans les pertes séreuses, muqueuses, comme les anciens dévoiemens qui jettent dans la derniere foiblesse. Il faut arrêter ce flux dans le commencement, car quand les humeurs ont pris l'habitude de couler par les intestins, il est bien difficile de les arrêter. Il faut donc commencer par l'ipécacuanha comme vomitif, d'abord ; ensuite comme altérant, sur-tout dans le flux de ventre qui existent avec coliques, ténesme, tranchées, et après, purger. Si ces evacuans ne suffisent pas pour arrêter le flux, il faut avoir recours aux astringens, d'abord mucilagineux et doux, ensuite plus décidés, s'ils ne sont pas suffisans, et c'est alors le cas de l'alun. Dans les pertes blanches des femmes par le vagin et la matrice, qui par leur continuité et leur abondance, occasionnent des langueurs d'estomac, la foiblesse des organes, le marasme, les pilules teintes d'Helvetius réussissent très-bien.

Dans les dissolutions sanguines, portées au point de faire craindre pour la vie du sujet, il faut donner l'alun à petite dose dans un véhicule convenable. En général l'usage de ce

médicament exige baucoup de réserve, et doit être précédé par des moyens plus doux. A l'extérieur l'alun se donne comme anti-hémorrhagique, comme cicatrisant et desséchant les anciens ulceres : il donne plus de ton aux parties internes. Il entre dans les gargarismes pour affermir les gencives, et comme fortifiant pour les angines catarrhales avec foiblesse de la gorge. On l'emploie en injection dans les gonorrhées bénignes et virulentes qui durent long-temps, et qui coulent abondamment, dans celles qui subsistent plusieurs mois, et qui ne sont point entretenues par une matiere vérolique qui n'existe plus, mais par la foiblesse des organes : alors les injections alumineuses sont bonnes, après avoir mis en usage les moyens intérieurs. On l'emploie de même en injection dans les pertes blanches des femmes, lorsque les moyens intérieurs et les autres astringens extérieurs ne suffisent pas pour les arrêter. Quand on continue trop long-temps l'usage de l'alun à l'intérieur, à certaine dose, il occasionne la constipation, le resserrement du canal intestinal, des coliques qui imitent celles qui sont causées par le plomb : le traitement alors est le même que pour les coliques de plomb, et consiste dans les forts vomitifs, purgatifs et sudorifiques, d'où l'on voit que c'est à tort que M. Grassnis a recommandé l'alun en pilules dans les coliques saturnines. On donne l'alun sous forme seche à dose de 4 ou 6 grains par jour, et on monte jusqu'à 12, 18 grains, 1 scrupule, demi-gros, 1 gros, non pas seul, mais dans quelque ingrédient approprié, comme

la conserve de rose, de cynorrhodon, l'extrait de centinode, le cachou, etc. En dissolution il se donne à la même dose, dans une potion qu'on prend dans le courant de la journée ; mais il faut prendre garde de le donner à trop haute dose, ni de le trop continuer. A l'extérieur il entre aussi à la même dose dans les collyres et les injections.

On se sert de l'alun calciné, qui est plus actif que l'alun ordinaire, quand on veut cicatriser les anciens ulcères, consumer les chairs baveuses et les excroissances.

L'alun calciné se fait en mettant ce que l'on veut de cette substance sur une pelle rougie au feu, ou mieux dans une terrine de terre non vernissée : on la place sur le feu ; l'alun alors perd son humidité, se dessèche, devient rare, spongieux et parfaitement blanc, quand il est dans cet état, on le réduit en poudre fine, et on le serre dans une bouteille.

DU BORAX.

Le borax paroît être un sel neutre résultant de la combinaison de l'alkali minéral et du sel sédatif. Les anciens ne connoissoient pas cette substance ; on a cru qu'ils la connoissoient sous le nom de chrysocolle ; mais *la chrysocolle* est une mine cuivreuse, et point du tout notre borax, que l'on appelle aussi *le tinkal* quand il est brut. Par la cristallisation (1) et la subli-

(1) C'est-à-dire qu'on obtient le sel sédatif contenu dans le borax, par la cristallisation et par la sublimation,

mation du borax, on obtient le sel sédatif sous forme de poudre blanche soyeuse : ce sel est très-volatil. Ce qui reste après la séparation du sel sedatif du borax, peut se combiner avec les acides : avec l'acide vitriolique, il forme le sel de Glauber ; avec l'acide marin, il forme le sel marin ; avec l'acide nitreux, le nitre cubique, ce qui prouve que c'est un véritable alkali marin. Le borax a commencé à être employé en médecine il y a trois cents ans. On l'a d'abord regardé comme un bon fondant, désobstruant, utile dans les obstructions de la matrice par une matière lente et pituiteuse ; utile encore pour appeler les évacuations utérines, accélérer les accouchemens et l'expulsion de l'arrière-faix. Ce qui a pu en imposer sur ses vertus, c'est qu'on l'unissoit avec des substances très-appropriées dans les cas où on le donnoit, comme l'assa-fœtida, l'opponax, la myrrhe, le safran, le fer et ses preparations, etc. Aujourd'hui il est peu employé, parce que ses vertus sont moins développées dans le borax que dans les autres sels neutres : son plus grand usage est pour la vitrification, les fontes et soudures des metaux. On ne le donne point en dissolution parce qu'il se dissout difficilement, mais sous forme sèche, à la dose de 6, 8 ou 10 grains, quelquefois jusqu'à 18 ou 24.

---

lorsqu'on a préalablement présenté à l'autre principe du borax, qui est la soude, un corps avec lequel il a plus d'affinité qu'avec le sel sédatif qui se trouve libre alors, et qui se cristallise et se sublime sous forme de poudre, etc. *Note de l'Editeur.*

Cette dose est forte : on la combine toujours avec d'autres apéritifs.

DU SEL SÉDATIF.

Le sel sédatif est une substance saline, concrète et cristallisée, qu'on retire du borax par l'intermède des acides. On obtient encore ce sel par la cristallisation et la sublimation du borax. Ce *sel sédatif* a été découvert par Homberg, dont il porte le nom, et qui, le croyant calmant, anti-spasmodique, tempérant et presque narcotique, l'a appelé, *sédatif*, ou *sel narcotique de vitriol*

Les chimistes ont beaucoup travaillé sur la nature de ce sel, mais en vain jusqu'à présent : il a été très-employé pendant un certain temps, quelques-uns l'emploient encore, mais en géneral on ne lui reconnoît plus ses anciennes propriétés. Il est très-peu dissoluble dans les différens menstrues ; il faut une pinte de liquide pour en dissoudre vingt-quatre grains. Ce qui a induit en erreur sur ses vertus, c'est qu'on l'unissoit avec le petit-lait, l'eau de veau, les emulsions, quand on le donnoit très-etendu ; et avec une eau ou un sirop tempérant, même le sirop de diacode, quand on le donnoit en potion ; et avec quelques substances anti-spasmodiques, quand on le donnoit sous forme sèche. On l'a regardé aussi comme un excellent diurétique ; mais l'observation ne lui prouve pas plus cette vertu que les autres.

Ainsi on peut sans inconvénient exclure de la matière médicale le sel sédatif et le borax.

DES MÉTAUX.

On donne le nom de métal ou substance métallique à tout corps très-dense, très-opaque, très-propre à réflechir les rayons de la lumiere, et à entrer en fusion, à un certain degré de chaleur.

Les sels alkalis, les substances huileuses ont de l'action sur tous les métaux. Ceux-ci sont tous en général dissolubles par tous les acides et forment avec eux des sels neutres à base métallique. Tout métal peut être séparé d'un acide quelconque par les alkalis terreux et salins. Les métaux peuvent s'unir avec le soufre et avec le foie de soufre, et on peut les separer du soufre par les acides, parce qu'ils ont plus d'affinité avec ceux-ci. Ils peuvent encore s'unir les uns avec les autres et former différens alliages et amalgames.

Ils ont beaucoup d'affinité avec le principe inflammable (1), et lorsqu'on leur enleve ce principe par la calcination, ils n'ont plus rien de commun avec les métaux; ce sont de vraies terres qui ne peuvent plus s'allier avec les acides, ni avec les métaux, mais bien avec les matieres purement terreuses; c'est pourquoi on les appelle alors *chaux* ou *terres métalliques*; mais si dans cet état on rend à la terre métal-

---

(1) Cette théorie étoit celle du temps. Il seroit trop long de la rectifier, et de presenter la nouvelle, c'est dans les travaux de la chimie moderne qu'il faut l'aller chercher. *Note de l'Editeur.*

lique le phlogistique qu'elle a perdu, elle prend de nouveau sa véritable forme métallique. Cependant on auroit tort de conclure de-là que ces deux principes suffisent seuls pour constituer les substances métalliques, puisqu'on ne pourroit point avec une terre et le phlogistique, composer une substance métallique. On doit penser de même au sujet de la terre mercurielle, que plusieurs chimistes regardent aussi comme un des principes constitutifs des métaux, quoiqu'ils ne peuvent la saisir, ni la démontrer d'une maniere évidente. Lorsque les terres métalliques n'ont perdu que peu de leur phlogistique, et qu'on les pousse au feu, elles se fondent et se réduisent en masses fragiles et transparentes ayant les propriétés du verre; aussi les appelle-t-on alors *verres métalliques.*

Mais outre les propriétés générales des métaux, il y en a d'autres qui sont communes à un certain nombre d'entre eux, c'est pourquoi on les distingue en métaux parfaits, en métaux imparfaits et en demi-métaux.

Les métaux parfaits sont ceux qui, outre la malléabilité ou ductilité restent fixes au feu le plus long et le plus violent, sans éprouver aucune diminution de poids. ni aucune altération sensible : tels sont l'or, l'argent et la platine.

Les métaux imparfaits sont ceux qui sont bien ductiles et fixes au feu jusqu'à un certain point, mais qui se détruisent par son action avec le concours de l'air, c'est-à-dire, qui se changent en une terre privée de toutes les pro-

priétés caractéristiques des métaux : tels sont le cuivre, le fer, l'étain et le plomb.

Les demi-métaux, outre que, comme les métaux imparfaits, ils perdent facilement leurs propriétés métalliques, ils manquent encore absolument de ductilité et de fixité : tels sont le régule d'antimoine, le bismuth, le zinc, le régule de cobalt et le régule d'arsenic. Enfin le mercure est mis dans une classe à part parce qu'il diffère des autres matières métalliques par son extrême fusibilité, et que d'ailleurs il tient des métaux parfaits par sa pureté et sa pesanteur, et des demi-métaux par sa volatilité.

DU RÉGULE D'ARSENIC.

On entend par *régule*, la partie métallique pure d'un demi-métal. *Le régule d'arsenic* est l'arsenic blanc combiné avec une quantité suffisante de phlogistique pour en former un demi-métal. On ne le trouve point pur dans la nature, mais uni à d'autres, comme au cobalt, à la pyrite blanche, etc. Ce régule n'est point d'usage, mais l'arsenic privé de son phlogistique est très-utile dans les arts, et c'est ce qu'on appelle vulgairement *la mort aux rats*.

L'arsenic n'étoit pas connu des anciens : il n'a commencé à l'être que depuis 200 ans, à la naissance de l'alchimie, qui a beaucoup travaillé sur ce minéral. On n'a d'abord eu, à ce sujet, que des connoissances incertaines, qui sont devenues fixes par les travaux de Berg-

mann, savant chimiste Suédois, et autres. C'est une substance blanche, très-volatile, qui se sublime aisément au feu, et exhale une odeur d'ail : mais comme on s'est souvent fondé sur cette propriété de l'arsenic pour juger des empoisonnemens par cette substance, il est bon de savoir que d'autres substances comme le talc, sorte de pierre, chauffé au feu pendant long-temps, exhale la même odeur d'ail. On a regardé pendant quelque temps l'arsenic comme une chaux métallique, mais il a des propriétés qui l'en distinguent : il se dissout aisément avec l'eau, ce que ne font pas les chaux métalliques. Celles-ci sont insipides ; l'arsenic est âcre et corrosif. L'arsenic se volatilise et se sublime aisément, les chaux métalliques sont fixes. L'arsenic combiné avec les alkalis, forme des sels neutres arsénicaux. L'arsenic s'unit aisément aux substances métalliques, sur-tout au fer, au cuivre et à l'étain. Il est dissoluble dans les huiles, mais alors il faut qu'elles soient bouillantes. Il se dissout aussi dans les foies de soufre, sur-tout métalliques, et principalement les foies de soufre martiaux. L'arsenic s'unit facilement au soufre, opération qui se trouve souvent toute faite dans la nature, et que l'art imite. Quand la quantité de soufre est considérable, l'arsenic est rouge, et prend le nom d'*arsenic rouge*, de *réaglar* de *sandarach*. Quand la quantité de soufre unie à l'arsenic est moins considérable, alors la combinaison est jaune plus ou moins foncé, et prend le nom d'*arsenic jaune*, de *risigal jaune*, d'*orpin*, d'*orpiment*. Hoffmann, appuyé sur des expériences faites sur des chiens,

dit qu'on pourroit prendre à l'intérieur de l'orpiment et du réalgar naturels. Il seroit dangereux de conclure ainsi des animaux à l'homme : un chien à qui j'avois fait prendre jusqu'à trois gros de sublimé corrosif, n'en avoit acquis que plus d'appétit, mais il est mort dans les convulsions après la prise d'une petite dose de noix vomique. Ainsi il faut bannir l'arsenic, et ses préparations, de l'usage de la médecine. Plût à Dieu qu'il fût même exclu des arts ! Il entre dans la composition de plusieurs verres et cristaux, auxquels il donne beaucoup de netteté et de blancheur. On s'en sert aussi pour donner plus de malléabilité et de blancheur aux métaux. On l'emploie encore beaucoup dans la peinture, la dorure, les vernis, etc.; mais il occasionne souvent le marasme, le desséchement, la fièvre lente, les maladies nerveuses, etc. Cependant, malgré ces mauvais effets de l'arsenic, on a osé l'appliquer au corps humain. Avicenne est le premier qui l'ait employé, mais à l'extérieur seulement ; pour les tumeurs cancéreuses, sur-tout des glandes du sein. Plusieurs modernes, entre autres, M. Le Febvre de Saint-Ildephonse, ont rappelé cet usage : mais l'expérience a prouvé qu'il étoit dangereux, même à l'extérieur. Stenzal en rapporte plusieurs exemples. Degnerus a vu un soldat à qui l'usage extérieur de l'arsenic a occasionné l'insomnie, une fièvre ardente et la mort. Fernel dit qu'une femme en mourut, pour en avoir appliqué sur un cancer ; et M. Baron assure qu'il seroit dangereux d'en appliquer sur les corps des pieds. L'arsenic a été employé in-

térieurement au commencement de ce siecle, par un charlatan qui en faisoit dissoudre un grain dans une pinte d'eau; il ne falloit qu'une pinte de ce mélange pour guérir : il l'employoit contre les fievres intermittentes. En effet, quelques-unes cedoient à ce remede, mais le plus souvent, les sujets mouroient au bout de trois, six mois, un an, plus ou moins, de fiévre lente et de marasme. Ainsi il ne faût jamaîs donner l'arsenic à l'intérieur, à quelque petite dose que ce soit. Quelques-uns croient qu'un mélange fait avec une partie d'arsenic, douze d'alkali marin et cent soixante d'eau, pourroit être pris à l'intérieur; mais M. Storck, si hardi pour faire entrer les poisons dans l'usage medical, a jugé ce moyen dangereux.

Empoisonnement par l'Arsenic.

L'arsenic peut empoisonner, pris en masse ou en vapeur. C'est de cette derniere maniere que Takenius manqua de perdre la vie, et que divers artistes, tels que les faïenciers, les peintres, les teinturiers, les fondeurs, etc. en sont aussi quelquefois les victimes.

En substance, c'est un violent corrosif qui occasionne le resserrement de la gorge, l'inflammation considérable de l'estomac et des intestins, les douleurs horribles, un feu intérieur très-considérable, de tristes convulsions, les défaillances, et la mort, si la dose est un peu forte. Les cadavres, au bout de quelques heures ou de quelques jours, tombent en putréfaction. Le sang et les parties molles devien-

nent sanieuses, sur-tout les parties génitales chez les hommes. Si la dose est moins forte, si le sujet, d'ailleurs vigoureux, a rendu par le vomissement une partie d'arsenic, il n'y a point cet ensemble de symptômes. La maladie a une marche plus lente, mais non moins dangereuse. En effet, il survient fievre lente, maigreur, marasme, petites convulsions particulieres, et les sujets finissent par rester impotens de leurs membres. Comme corrosif, ce poison occasionne souvent à l'estomac, et aux intestins des eschares, qui, par leur chûte, forment des trous dans les visceres; il amincit d'ailleurs les parties molles, par exemple, l'estomac qu'on trouve souvent sanieux et fétide. Lorsqu'il est passé dans les secondes voies; il irrite les membranes, les nerfs, s'oppose à leur mouvement, et à la liberté de la nutrition, ce qui produit le marasme. Quant aux ouvriers qui manient l'arsenic, quand même ils ne l'avaleroient pas, ils sont toujours sujets à beaucoup d'accidens par les vapeurs arsenicales, car ce minéral est très-volatil. Ces vapeurs occasionnent des symptômes peu marqués sur les premieres voies : cependant ces artisans perdent peu-à-peu l'appétit, ont des coliques stomachales, des resserremens au pylore, et des vomissemens habituels, des coliques intestinales, des maladies venteuses, des diarrhées, des dyssenteries : mais ces symptômes ne sont pas des plus communs; l'arsenic agit plus sur les secondes voies. Les artisans, qui l'emploient, tombent bientôt dans une grande sécheresse, dans une espece de fièvre hectique, dans le marasme, des tremblemens très-diffi-

ciles à guérir, et quelquefois une paralysie presque incurable. Tous ces accidens dépendent des particules arsenicales portées sur les premieres et secondes voies, et qui adhérent particuliérement aux membranes, sur-tout nerveuses, et aux fibres musculaires.

Traitement. Il faut évacuer la matiere morbifique des premieres et secondes voies, délayer, invisquer les particules arsenicales, favoriser leur evacuation, relâcher, s'opposer à la corrosion, à l'inflammation, et rétablir le calme et la tranquillite. Les vomitifs ne doivent point être secouans ni irritans, ainsi il faut éloigner les émétiques minéraux, résineux, etc, et employer l'huile, l'eau tiede à haute dose. Les purgatifs doivent étre très-doux aussi, comme l'huile à haute dose, etc.

Les sudorifiques ne doivent point être résineux ni concentrés, mais doux. MM. Payen et Majault emploient pour cet effet la potion suivante : décoction de gomme arabique ou de graine de lin, quatre ou cinq onces; sirop d'œillet, une once ; huile essentielle d'anis, huit ou dix gouttes, triturées avec du sucre : on fait prendre une cuillerée de cette potion d'heure en heure, ou de deux heures en deux heures. Ce moyen excite la sueur, qui chasse la matiere morbifique qui peut être entrée dans les secondes voies ; d'ailleurs les mucilagineux, les huiles, le lait, les délayans, l'eau en grande quantité (car celle-ci dissout très-bien l'arsenic), s'opposent à ses ravages; de plus, l'eau à cette dose, est diurétique et sudorifique. On peut

donner encore une décoction de graine de lin, de racine de guimauve, l'huile en grande quantité, les émolliens, les relâchans, les demi-bains, les bains, les doux narcotiques, comme le sirop diacode à petite dose, le lait en abondance, la diete laiteuse long temps continuée, et même presque toute la vie chez les artisans qui manient l'arsenic. S'il y a des symptômes inflammatoires indiqués par le pouls, et que le malade ne soit pas trop foible, il faut faire une ou deux saignées legeres.

M. Navier, médecin de Châlons, a proposé pour l'empoisonnement de l'arsenic, un traitement purement chimique, dont la théorie ne se trouve pas confirmée par la pratique. 1°. Il regarde *l'eau* comme un excellent dissolvant de l'arsenic, et avec raison; mais elle n'agit pas moins comme diurétique et sudorifique. Il propose 2°. *les acides*, qui operent une certaine dissolution de l'arsenic; mais la pratique démontre qu'ils sont nuisibles, à moins qu'ils ne soient très-étendus : alors ils devront leur plus grande vertu à leur véhicule. Ce ne sont pas les acides minéraux, mais les végétaux, qui calment, détendent, etc. 3°. *Les alkalis fixes* qui neutralisent l'arsenic; mais on ne doit pas attendre cette neutralisation à l'intérieur : d'ailleurs étant eux-mêmes corrosifs, ils seroient nuisibles, quelques étendus qu'ils fussent. 4° *L'huile* qu'il ne propose pas ici comme émolliente, etc. mais comme dissolvante de l'arsenic seroit dangereuse, parce que, pour avoir cette propriété, il faut qu'elle soit bouillante. 5°. *Le soufre*, qui, uni aux substances métalliques, diminue

leur causticité, comme on le voit dans l'orpin, et quand on l'unit à l'antimoine, au mercure, etc. : mais cette union demande du repos, et un contact immédiat, ce qu'on ne peut espérer dans le cas dont il s'agit. Ainsi on ne doit pas employer le soufre, à moins que ce ne soit comme sudorifique, quand les grands ravages sont passés, et qu'il y a encore un peu d'arsenic dans les secondes voies : mais alors la potion ci-dessus est meilleure. 6°. *le foie de soufre :* mais il est stimulant et irritant plus que le soufre seul, ainsi il augmenteroit les accidens. Mais quand, le tumulte étant tombé, on est assuré qu'il est resté quelques particules arsénicales dans les secondes voies, par la fièvre lente, des convulsions particulières, etc. alors on peut le donner à petite dose, coupé avec le lait ou autres émolliens. C'est alors que les eaux sulfureuses, comme celles de Barèges, de Luchon, de Cauterets, etc., coupées avec deux tiers de lait ou autres émolliens, conviennent : elles dissolvent l'arsenic, et le rendent susceptible d'une évacuation plus prompte et plus complète. 7°. *le fer*, comme neutralisant promptement l'arsenic. Cette opération se rencontre fréquemment dans la nature, et l'art l'imite ; mais elle ne pourroit avoir lieu à l'intérieur : d'ailleurs le fer est tonique et astringent, et par conséquent nuisible. Le même auteur a aussi conseillé de boire, dans le moment même, une grande quantité d'encre, comme contenant du fer : mais elle est très-astringente, tonique et irritante ; ainsi nuisible. Il a aussi conseillé les *foies de soufre martiaux*,

comme ayant doublement la propriété de dissoudre l'arsenic, comme soufre et comme fer; mais ce moyen seroit dangereux au commencement. On doit se borner aux vomitifs et aux doux narcotiques à petite dose, dans le premier moment; l'orage une fois tombé, on peut donner les sudorifiques, comme le foie de soufre et la potion ci dessus (332). Quelques chimistes conseillent aussi les matières absorbantes et alkalines bien étendues dans l'eau, ou le savon aussi très-étendu, à cause de la propriété qu'a l'arsenic de se combiner et de se neutraliser en quelque façon avec ces substances. Cependant, quoique ces moyens soient assez bon en eux-mêmes: il est plus sage et plus court d'employer successivement les moyens que j'ai prescrits précédemment.

DU RÉGULE DE ZINC.

Le zinc est une substance demi-métallique, d'un blanc brillant, et tirant un peu sur le bleu. On ne la trouve pas toute formée dans la nature, mais on l'extrait de la pierre calaminaire et autres minéraux. Il a la proprieté de rendre le cuivre jaune; mêlé avec l'étain, il le rend plus dur et plus sonnant. On l'appelle autrement *antimoine femelle.* Le régule de zinc ne s'emploie pas en médecine comme régule, mais seulement ses préparations. Soumis au feu, il laisse d'abord échapper une partie très-volatile, appellée *tutie*, *tuthie*, ou *cadmie des fourneaux.* Outre le régule volatilisé, cette préparation contient encore des parties étrangères.

étrangeres. Elle est émétique, comme contenant encore du regule. On ne l'emploie point à l'intérieur, mais seulement à l'extérieur, comme desséchante, cicatrisante, contre les ulceres anciens et sanieux. C'est ainsi qu'on en faisoit usage au commencement de ce siecle, mais aujourd'hui on lui prefere des moyens plus sûrs et moins dispendieux.

A un feu plus fort, il s'éleve du zinc une substance volatile, blanche, qui ne contient pas probablement du tout du régule, et n'est point conséquemment émétique. C'est ce qu'on nomme *fleurs de zinc*, *lana philosophica*, *pompholix*, *nihil album*.

Les fleurs de zinc ont été employées il y a cent cinquante ou deux cents ans, comme un excellent anti-spasmodique, mais parce que dans la suite les procédés pour les faire devinrent inexacts, et quelles retenoient quelques parties régulines, loin d'être anti-spasmodiques, elles étoient émétiques ; et leur propriete sédative fut regardée comme chimérique. Cependant quand on suit en les faisant des procédés exacts, elles sont vraiment anti-spasmodiques, utiles dans les maladies nerveuses portées à un certain point.

M. Tronchin prétend, avec quelques autres praticiens, avoir guéri des épilepsies par leur moyen. La vertu anti-spasmodique paroît d'autant plus réellement leur appartenir, qu'on les donne ordinairement en poudre seules, ou broyées avec du sucre, à la dose de 6, 8, 10, 12 grains et plus par jour, sans inconvénient, on pousse même quelquefois la dose jusqu'à 24

grains ou demi-gros, partagés en plusieurs prises, qu'on prend de quatre heures en quatre heures dans le jour. Le régule de zinc est dissoluble par les acides minéraux : quand il est dissout par l'acide vitriolique, il en résulte *le vitriol de zinc*, *de gostard*, *gilla vitrioli*, qui est naturel ou factice. Les anciens le connoissoient et l'employoient comme émétique, il l'est très-puissamment, mais infidèle, et on lui préfere les vomitifs antimoniaux. On le donnoit à la dose de 3, 4, 6 grains comme émétique. Le vitriol de zinc a été encore regardé comme anti-spasmodique, anti-épileptique, mais à tort. S'il a quelquefois guéri l'épilepsie, c'est en évacuant la cause qui est quelquefois un amas laiteux, ou de saburre, ou de vers dans les premieres voies, ce qui arrive souvent chez les enfans. C'est par la même raison que plusieurs évacuans ont passé pour anti-épileptiques. D'ailleurs par les secousses qu'il donne, il peut changer le type nerveux qui ramenoit cette maladie. Ainsi des préparations du zinc, il n'y a que les fleurs de ce demi-métal qui soient d'usage aujourd'hui en médecine.

DE L'ANTIMOINE.

L'antimoine est un demi-métal dont la couleur ressemble à celle du fer nouvellement cassé, et qui paroît, dans cet état, composé d'un assemblage d'aiguilles : on lui donne le nom d'*antimoine cru*. Ce demi-métal est alors uni au soufre ; lorsqu'il est pur, il s'appelle *régule d'antimoine*.

C'est une des substances métalliques les plus tourmentées par les chimistes. Les praticiens en ont aussi tiré grand parti. Ses préparations sont très-employées, et elles sont utiles quand elles sont placées à propos. Ce sont les alchimistes, qui, espérant par son moyen fixer leur grand œuvre, en ont tiré une grande quantité de différentes préparations. Il y a eu, pendant un certain temps, un arrêt du parlement qui défendoit les préparations antimoniales : cet arrêt a été levé par la suite.

Les anciens connoissoient l'antimoine, qu'ils nommoient *stibium*, et ne l'employoient qu'à l'extérieur. Basile-Valentin, Paracelse, Kunckel, alchimistes et médecins, ont beaucoup travaillé ce minéral, et l'ont les premiers donné à l'intérieur ; et comme il l'essayèrent sur des moines, et que ces expériences ne furent pas heureuses, on donna à la substance métallique, dont il s'agit le nom *d'antimoine.*

L'antimoine est composé de soufre et de parties régulines. Le commencement de torréfaction ou calcination, fait voltiger le soufre, et laisse le régule à nu (1). Si l'on pousse le degré de feu plus loin, le phlogistique quitte le regule d'autant plus complètement, que le feu aura été plus violent. C'est cet abandon plus ou moins

---

(1) L'antimoine, après avoir perdu par la calcination la plus grande partie du soufre auquel il étoit uni, n'est point pour cela dans l'état de régule ; on l'appelle alors *chaux grise d'antimoine* : si on la pousse au feu, elle se fond en verre. Il faut employer des procédés particuliers pour ramener le demi-métal de l'état qu'on appelloit anciennement *chaux*, à celui de régule. *Note de l'Editeur.*

parfait du phlogistique, qui met la différence entre le verre d'antimoine, l'antimoine diaphorétique et le foie d'antimoine. L'antimoine diaphorétique lavé et mis en poudre, est ce qu'on nomme *materia perlata*. Il y a une autre maniere d'obtenir ces préparations; c'est par la détonnation par le moyen du nitre, laquelle décompose l'antimoine, en lui ôtant plus ou moins de son phlogistique; mais de cette maniere, ces préparations ne sont pas aussi pures; elles contiennent presque toujours du tartre vitriolé, dont on les purifie par des lavages répétés. Ces lavages établissent, dans ces préparations antimoniales, des différences essentielles dans la pratique, sur-tout pour l'antimoine diaphorétique. On peut encore ôter le soufre de l'antimoine par le moyen de substances métalliques, comme le fer, le cuivre, l'étain, etc. qui ont plus d'affinité avec le soufre, qu'il n'en a avec le régule d'antimoine. Le régule qu'on obtient par ces intermedes métalliques, se nomme en général, *régule des métaux*, et on lui donne en particulier le nom dont on s'est servi dans l'opération, comme *régule d'antimoine martial*, *jovial*, etc.

C'est avec ces régules que l'on compose le *lilium de Paracelse* ou *teinture des métaux*. Voici la maniere de le préparer, selon M. Baumé :

℞. *Régule d'antimoine martial*,
Régule d'antimoine cuivreux, } àa 4 onc.
Régule d'antimoine jovial,
Nitre, ... } àa 1 liv. 2 onces.
Tartre, ...

On pulvérise les trois régules, on les mêle avec le nitre et le tartre qu'on a pulvérisés; on projette le mélange dans un creuset qu'on a fait rougir, pour le faire détonner, calciner et fondre à grand feu, jusqu'à ce que les métaux soient absolument réduits en chaux : on ôte la matiere toute rouge du creuset, on la coule dans un mortier de fer qu'on a fait chauffer auparavant, on pulvérise grossiérement la masse. Quand elle est suffisamment refroidie, on la met dans un matras; on verse par-dessus tandis qu'elle est encore chaude, de l'esprit de vin très-rectifié, jusqu'à ce qu'il en surnage environ trois ou quatre travers de doigt. On fait digérer ce mélange au bain de sable pendant plusieurs jours, jusqu'à ce que l'esprit de vin ait acquis une couleur jaune-rouge bien foncée. Alors on décante cet esprit de vin, et on le met dans un flacon. La dose est depuis dix jusqu'à trente gouttes, dans un véhicule ou potion convenable, et jamais pur, à cause de l'acrimonie et causticité de cette teinture. Ce *lilium* de Paracelse est cordial, stomachique, incisif, diurétique et diaphorétique, bon dans l'apoplexie séreuse, la paralysie, l'hydropisie, la suppression des régles; enfin toutes les fois qu'il faut ranimer et mettre les solides et les fluides en mouvement. Ce remède étant caustique, il ne faut pas en prendre plus de 6 à 8 gouttes à-la-fois dans la même verrée.

L'antimoine cru peut être attaqué et dissout par les alkalis fixes, qui, se combinant avec le soufre d'antimoine, forment un *foie de soufre antimonié*. Cette préparation se fait par

la voie humide ; et il faut que la liqueur soit chaude. Quand elle se refroidit, il se précipite une poudre d'un rouge jaunâtre, nommée *kermès minéral*. Si l'on aide le précipité par un acide, alors il résulte un sel neutre de l'alkali contenu dans le foie de soufre antimonié, et de l'acide qu'on y ajoute : dans ce cas, le précipité qui se forme, prend le nom de *soufre doré d'antimoine*, qui ne differe par conséquent du kermès minéral, que parce que, dans celui-ci, la dissolution du régule d'antimoine est complète, au lieu qu'elle n'est point aussi complète dans le soufre doré, qui differe encore par l'addition d'un sel neutre.

Le régule d'antimoine est dissoluble par les foies de soufre. Les acides végétaux, et même les acides minéraux, attaquent difficilement le regule d'antimoine. Cependant l'acide marin le dissout assez bien ; mais il faut pour cela, que l'une et l'autre substances soient dans un état de vapeur. Le résultat de cette combinaison, est nommé *beurre d'antimoine*, qui est dissoluble dans l'eau chaude. Si on l'étend dans une assez grande quantité de celle-ci, le dissolvant étant trop abondant pour tenir toutes les parties régulines en dissolution, celles-ci se précipitent presque toutes ; sous la forme d'une poudre blanche, nommée *poudre d'algaroth*, *mercure de vie*, *mercure de mort* ; qui est, par conséquent, une espece de beurre d'antimoine, mais moins entier, parce que l'eau a séparé beaucoup de l'acide marin, et qu'il se précipite une plus grande quantité de parties, régulines. Quant au beurre d'antimoine, on lui

enlève l'acide marin, en jetant sur la dissolution un alkali qui s'empare de l'acide, et la partie réguline se précipite sous la forme de poudre blanche.

Le beurre d'antimoine se dissout aisément dans l'acide nitreux, ce qui forme une espece d'eau régale. Le précipité de cette dissolution se nomme *bézoard minéral.* Pour purifier ce précipité, il faut jeter, avant qu'il ait lieu, un alkali qui, s'unissant aux acides nitreux et marin, laisse tomber la partie réguline pure.

Le régule d'antimoine est susceptible de se volatiliser par le feu : c'est ce qu'on nomme *fleurs antimoniales.* Si on continue le feu, l'on obtient *les fleurs de régule d'antimoine.* Comme l'antimoine est dissoluble par l'alkali volatil, si l'on fait remonter l'un et l'autre en vapeurs, on aura *les fleurs rouges d'antimoine.* Le régule d'antimoine est aussi dissoluble dans les acides végétaux, quand c'est dans la crême de tartre, il forme *le tartre stibié :* pour le faire, on conseille aujourd'hui, au lieu de régule d'antimoine, le verre d'antimoine, et plusieurs, la poudre d'*algaroth.*

Préparations d'antimoine, et leurs propriétés médicales.

1°. *Antimoine cru.* Il a été employé à l'intérieur et à l'extérieur. Les anciens, selon Dioscoride, s'en servoient comme d'un desséchant cicatrisant ; mais il n'a point ces propriétés, c'est pourquoi il n'est plus d'usage aujourd'hui à l'extérieur. À l'intérieur, on l'emploie encore aujourd'hui,

mais moins qu'il y a cent cinquante ans. On le regardoit alors comme fondant, dépuratif, utile dans presque toutes les maladies de peau, même comme anti-vénérien et propre à chasser le trop de mercure que l'on pourroit avoir pris dans le traitement, comme fondant dans les engorgemens des visceres du bas-ventre, les écrouelles, les suites d'apoplexies séreuses, la paralysie, etc. Cependant cette substance dure, et non volatile, ne peut entrer dans les secondes voies. Ce qui a induit en erreur sur ces prétendues propriétés, c'est qu'on l'unissoit avec d'autres substances vraiment actives, comme les fleurs de soufre, différentes préparations mercurielles, l'antimoine diaphorétique non lavé, des boissons fondantes, aromatiques, sudorifiques, etc. Ainsi on peut exclure sans regret l'antimoine cru de la pratique médicale. Au cas qu'on voulût l'employer, voici la maniere: on ne le donne point en potion, ni dans de larges véhicules, mais en poudre, à la dose de 4, 6, 8, 12 grains au plus : cependant la dose pourroit être beaucoup plus forte sans inconvénient ; car l'antimoine cru n'est point émétique, à cause du soufre qui lui est uni et qui énerve spécifiquement la propriété vomitive des différens émétiques. On ne le donne point seul, mais incorporé avec des substances qui font toutes ses propriétés, comme l'extrait d'aunée, de petite centaurée, d'absynthe, les extraits sudorifiques, etc.

L'antimoine cru entre dans la *tisane de Feltz* vantée pour les maladies écrouelleuses et vénériennes. Elle est composée de bois sudo-

rifiques, d'une petite dose de sublimé corrosif et d'antimoine cru. Mais les effets de cette tisane doivent être attribués aux autres ingrédiens qui y entrent, et non à l'antimoine cru.

L'antimoine cru entre encore dans le *decoctum antivenereum laxans* de la Pharmacopée de Paris, qui est un excellent moyen dans beaucoup de cas d'engorgemens froids des glandes, de maladies de peau et de maladies vénériennes. Cette préparation est faite avec les bois résineux sudorifiques, des substances purgatives, comme le polypode de chêne, la rhubarbe, les follicules de séné et de l'alkali fixe. Par le moyen d'une longue ébullition, celui-ci dissout l'antimoine, et forme un foie de soufre antimonié qui est un excellent fondant et dépuratif. Ainsi, dans cette derniere préparation, l'antimoine n'entre pas comme antimoine cru, mais comme foie de soufre antimonié.

2°. *Le régule d'antimoine*, qui est l'antimoine privé de son soufre. Il a été très-usité autrefois. Il n'est point innocent comme l'antimoine cru, parce qu'il n'a plus ce soufre qui énerve la vertu vomitive. Aussi est-ce un fort vomitif, un fort stimulant, infidele et dangereux, proscrit par la médecine actuelle. Dans le commencement qu'on employa les préparations antimoniales, on faisoit des tasses avec le régule d'antimoine, on y mettoit du vin blanc, qui, par son séjour, dissolvoit une partie du régule, ce qui formoit un violent émétique infidèle, puisque la dose varioit à raison de l'acide du vin, etc. On faisoit encore avec le régule d'antimoine, de petites balles ou pi-

lules qu'on avaloit. Ces pilules étoient en partie dissoutes par les liqueurs des premieres voies; et comme on les rendoit entieres comme on les avoit prises, on leur avoit donné le nom de *vomitif perpétuel*, *pilules perpétuelles*. Mais cet émétique est encore infidele et dangereux; ainsi on peut encore exclure de la pratique médicale le régule d'antimoine.

3°. *Le foie d'antimoine.* C'est l'antimoine en partie déphlogistiqué et dessoufré par le moyen du nitre que l'on met détonner avec ce minéral.

Lorsqu'on commença à employer l'antimoine en médecine, le foie d'antimoine étoit la préparation antimoniale la plus usitée. On s'en servoit comme vomitif, purgatif, fondant dans beaucoup de maladies cutanées. Comme c'est le régule d'antimoine en partie déphlogistiqué, il est par conséquent plus vomitif que le régule même; car plus le régule d'antimoine est déphlogistiqué, plus il est vomitif; excepté cependant quand il a perdu tout-à fait son phlogistique, car alors il n'est plus vomitif. Il a servi pendant un certain temps à faire le *vin émétique*, qui se prépare en faisant infuser à froid pendant plusieurs jours du foie d'antimoine dans du vin. Il étoit fort en usage autrefois pour faire vomir; aujourd'hui on lui préfere les autres vomitifs: cependant ce vin peut être employé comme vomitif, purgatif et fondant. On en distingue de deux sortes, le trouble et le non trouble; on préfere le premier, celui-ci étant moins bon. *Le vin émétique trouble* est celui dans lequel il n'y a aucune espece de pré-

cipité ; le foie d'antimoine reste entièrement suspendu dans le vin. Comme fondant, on le donne à l'intérieur à la dose de demi-once ou une once, point seul, mais dans 4 ou 5 onces de potion appropriée ; dont on prend une cuillerée de demi-heure en demi-heure. La dose chez les enfans est de demi-once, dont ils prennent une cuillerée à cafe à-la-fois. Huxham l'employoit ainsi dans les saburres glaireuses et pituiteuses des enfans. Comme vomitif il n'est point usité aujourd'hui ; on le donnoit à la dose de demi-once ou une once, et plus dans les cas pressans. Comme purgatif et stimulant, il s'emploie en lavement dans les apoplexies séreuses, les affections comateuses, les coliques métalliques, etc. à la dose d'une once et demie, deux, trois, et même quatre onces. C'est un excellent fondant à petite dose comme tous les vomitifs et purgatifs. Il est peu usité comme tel en France, mais beaucoup en Angleterre, en Allemagne, en Hollande. Boerhaave, Van-Swieten, Huxham, Sydenham, etc. l'employoient fréquemment. Dans ces pays, les fibres plus lâches, plus molles, le sang plus disposé à la diathèse glaireuse, en rendent l'usage recommandable. On s'en sert dans les maladies cutanées, les automnales fiévres quartes avec engorgement des viscères du bas-ventre, dans quelques espèces de scorbut, etc. à la dose d'un gros ou demi-once au plus, dans un large véhicule ; avec la décoction de kina, dans les fiévres intermittentes ; les décoctions amères dans les maladies de la peau, avec l'ivette et la gentiane dans les rhumatismes froids et les gouttes lentes ; avec les forts anti-

scorbutiques dans le scorbut : avec les forts sudorifiques dans l'apoplexie séreuse, la paralysie séreuse ; et cet usage pourroit être rappellé ici avec profit. En potion la dose est de 18, 20 gouttes ou demi-gros au plus.

4°. *Le safran des métaux, crocus metallorum*, est le foie d'antimoine dépouillé de toute matière saline par un lavage suffisant. C'est un émétique violent et infidèle.

5°. *Le verre d'antimoine.* C'est l'antimoine en grande partie déphlogistiqué. La maniere de le préparer consiste à calciner de l'antimoine cru à feu modéré, jusqu'à ce qu'il ne s'exhale plus de vapeurs sulfureuses, et qu'il soit réduit en une terre ou chaux de couleur grise cendrée. On met ensuite cette chaux dans un creuset que l'on chauffe jusqu'à ce qu'elle soit convertie par la fusion en une matière vitreuse transparente. On retire alors le creuset du fourneau, et on coule le verre sur une plaque de cuivre polie et chaude. Ce verre se fige en plaques transparentes de couleur d'hyacinthe, plus ou moins jaunes ou rougeâtres.

Le verre d'antimoine est encore plus vomitif que le foie d'antimoine, comme étant plus déphlogistiqué. C'étoit le vomitif le plus accrédité du dernier siècle. Aujourd'hui il ne sert plus qu'à préparer le tartre stibié. Il a été employé pendant long-temps à l'hôpital de la Charité de Paris pour faire vomir les peintres. Alors il portoit le nom de *mochlique des frères de la Charité*. On le trituroit avec parties égales de sucre, et on en formoit des tablettes

d'un scrupule ou demi-gros, et c'étoit cette dose que l'on donnoit pour faire vomir. Cette dose paroît forte ; mais il faut remarquer que le sucre, en lui rendant une partie du phlogistique, lui ôtoit de sa propriété vomitive. Mais le tartre stibié est dans ces cas toujours préférable.

6°. *Le verre d'antimoine ciré.* Il se prépare en faisant fondre de la cire avec le verre d'antimoine. Les médecins d'Edimbourg, Pringle et autres, l'ont vanté comme anti-dyssenterique. Il fait vomir, mais moins fortement que le verre d'antimoine pur, parce que la cire lui rend une partie du plogistique. Ainsi, il n'agit dans la dyssenterie que comme vomitif, et dans ce cas, le plus approprié est l'ipécacuanha, et quelquefois le simarouba. Les mêmes praticiens le donnent à dose altérante, à la valeur de 4 grains par jour, un grain à la fois. Il a pu être utile dans les dyssenteries muqueuses (point putrides, car alors il n'est pas si bon). Dans ce cas il agit comme fondant, apéritif, évacuant peu-à-peu : tout cela est encore mieux opéré par l'ipécacuanha. Comme vomitif, la dose est de 10 ou 12 grains, 4 grains d'heure en heure.

7°. *L'antimoine diaphorétique*, ou *diaphorétique minéral.* C'est une vraie chaux d'antimoine, l'antimoine tout-à-fait déphlogistiqué. Cette préparation se fait par une forte calcination de l'antimoine, par le moyen de la détonation avec le nitre.

Le lavé, est quand on lave l'antimoine

ainsi calciné. L'eau alors enlève les matières salines qui entroient dans sa contexture, de sorte que ce n'est plus qu'une chaux d'antimoine sans vertu. Il a été très-vanté autrefois comme un excellent fondant, aperitif, dans les maladies cutanées, etc. Mais si on lui a remarqué quelquefois ces propriétes, c'est qu'on l'unissoit avec des ingrédiens vraiment actifs, comme le soufre, les extraits amers, l'extrait de cigüe, etc.

Le non lavé n'est point au contraire sans vertu, parce qu'il contient un sel neutre, du foie de soufre antimonié et un alkali; or ces trois substances sont fondantes et apéritives. Cependant d'autres préparations antimoniales sont à préférer sous ces rapports. Ainsi on peut exclure l'antimoine diaphorétique de la pratique médicale. Il entroit dans le fondant de Rotrou. Si on vouloit l'employer, on pourroit en prescrire 24 grains ou demi-gros, dans 5 ou 6 onces de potion, en poudre délayée dans une eau convenable, 4 ou 6 grains à la fois, 3 ou 4 fois dans le jour. On peut aussi le donner dans des excipiens secs.

L'anti-hectique de Poterius, ou de la Poterie, ou diaphorétique jovial...... C'est du régule d'antimoine martial uni avec de l'étain. On fait détonner le tout par le moyen du nitre, et on obtient un composé d'antimoine diaphorétique combiné avec du foie de soufre antimonié, un sel neutre et de la chaux d'étain. Quand il n'est point lavé, il doit être fondant. Il a été très-recommandé dans les phthisies du

poumon, mais il faut distinguer. Il y a des phthisies avec foyer de suppuration, mais celle-ci n'est point épaisse, ni consistante ; elle est fluide, accompagnée de sécheresse et d'éréthisme : dans ce cas l'anti-hectique de Poterius seroit nuisible, au lieu que quand la matière purulente est abondante, consistante, et qu'elle exige des incisifs pour en faciliter l'expectoration, alors il peut être utile ; mais d'autres moyens, comme le kermès minéral, le soufre doré d'antimoine, les pilules de Morton, etc. sont beaucoup meilleurs. Si on vouloit l'employer, la dose en commençant ne doit pas être plus forte que 6 ou 8 grains ; elle peut augmenter peu-à-peu jusqu'à 1 scrupule.

8°. *Le kermès minéral*. C'est un foie de soufre d'antimoine, une dissolution de l'antimoine par l'alkali fixe. C'est un remède à-peu-près nouveau. Il est dû au frere Simon apothicaire des chartreux ; ce frère tenoit cette préparation d'un chirurgien nommé la Ligerie, lequel le tenoit lui-même d'un apothicaire allemand qui avoit été disciple de Glauber. Le duc d'Orléans régent en acheta le secret de la Ligerie, et le publia en 1720.

C'est un des plus grands fondans et apéritifs, sur-tout pour les matieres qui empâtent le tissu pulmonaire. Il convient dans beaucoup d'affections de poitrine, même sur la fin de celles qui sont aiguës. Il est très-utile dans les fluxions de poitrine, non dans celles qui sont décidément inflammatoires, ni dans le commencement de celles qui sont peu inflammatoires,

ni dans celles qui reconnoissent pour cause une matière bilieuse très-âcre, lesquelles sont toujours dangereuses; mais il est utile dans les fluxions de poitrine catarrhales, même dès les premiers commencemens. Il y a des fluxions de poitrine catarrhales qui s'annoncent par un caractère aigu que les saignées et les délayans abattent promptement. Dans ce cas, on donne le kermès minéral, qui a été regardé alors comme spécifique. Il ne convient point quand il y a crachement de sang, disposition à l'émoptysie, poitrine délicate, chaleur et sécheresse dans l'intérieur de la poitrine; car il irrite et excite l'orgasme du sang. On le donne sous forme sèche à la dose au plus de 2 ou 3 grains par jour dans le beurre de cacao ou le blanc de baleine: cette dose est forte. On le donne quelquefois dans des extraits un peu apéritifs. On l'emploie rarement dans l'enfance, car la dose de 2 grains, donnés même séparément, feroit vomir. Cependant il est très-utile dans la coqueluche, quand il n'y a plus d'irritation, mais une matière épaisse consistante, qui empâte les premières voies et le poumon. Quand on a commencé à employer le kermès minéral, on le donnoit comme emétique à la dose de 4 6 et 8 grains, mais c'est un vomitif infidèle et incertain. Il est légèrement purgatif, et utile sous ce rapport, dans les cas de fluxions de poitrine ci-dessus rapportés. Il excite aussi les sueurs. Quand on le donne au commencement des maladies aigués de poitrine, et qu'on craint qu'il ne soit trop stimulant, on le restreint par le

le moyen de l'huile comme dans la potion suivante :

℞, *Kermès minéral*, ... 2 grains.
Huile, ... 3 onces.
Sirop diacode, ... demi-once.
Sirop de Guimauve, . . 1 once.

Il est aussi employé avec avantage dans les phthisies pulmonaires, quand le plus epais, consistant, exige des moyens un peu actifs pour faciliter l'expectoration. Il est de même utile dans les engorgemens visqueux du poumon, sans fiévre, avec toux quelquefois sèche, quelquefois avec une matiere filante; dans les asthmes humides et glaireux, dans l'engorgement des glandes du poumon par une matiere écrouelleuse ou rhumatismale très-froide. Il est encore bon dans les affections rhumatisantes lentes, les sciatiques et gouttes anciennes (alors on l'unit avec le camphre et l'antimoine diaphorétique non lave;) dans les affections cutanées, la gale, les dartres, enfin quand il faut pousser lentement à la peau, apres avoir atténué et divisé. (C'est un remede qui réunit la vertu excitante et évacuante des préparations émétiques d'antimoine, avec les propriétés toniques, divisantes, apéritives et fondantes du foie de soufre... Macquer.)

9°. *Le soufre doré d'antimoine*. C'est un précipité du foie de soufre antimonié par le moyen d'un acide. Il est employé dans les mêmes circonstances que le kermès minéral ;

cependant il est plus vomitif, à cause de la partie réguline qui est presque à nu. Voilà aussi pourquoi le soufre doré d'antimoine est plus diaphorétique que le kermes minéral. Il a fait le secret de beaucoup d'empiriques. Un chirurgien anglois l'employoit avec le calomelas dans les affections cutanees véroliques, dans les anciens ulceres véroliques. Il est très-bon dans les maladies écrouelleuses et dans beaucoup de maladies cutanées. La dose sous forme sèche est la même que celle du kermès minéral, et c'est sous cette forme qu'il se donne le plus souvent. Le kermès minéral et le soufre doré se donnent aussi étendus dans une eau aromatique que l'on édulcore avec quelque sirop aromatique. Quand on l'emploie au commencement des maladies aiguës de la poitrine, quand l'inflammation n'est pas entièrement tombée, de sorte qu'on craint qu'il ne soit trop stimulant, on le restreint par le moyen de l'huile, comme dans la potion précédente.

10°. *Le beurre d'antimoine.* C'est une dissolution du régule d'antimoine par l'acide marin ; ainsi c'est un sel à base métallique, un sel marin à base de régule d'antimoine. On l'appelle aussi *huile glaciale d'antimoine.* Il a une consistance butireuse ; il est très-dissoluble dans l'eau, et même à l'air, où il tombe facilement en *deliquium.* C'est un des sels les plus caustiques que l'on connoisse, et un poison, quand on l'emploie à l'intérieur.

A l'extérieur il est employé comme caustique, escharotique, dans les ulcères très-anciens

qui n'ont pu être cicatrisés par les moyens ordinaires, pour tenter les exfoliations osseuses, brûler les verrues et autres excroissances : il est dans ces cas d'une grande utilité ; mais comme il se dissout très-aisément, il peut s'étendre et attaquer les parties saines qui environnent celles qui ne le sont pas ; aussi on lui préfere la pierre à cautère et la pierre infernale, mais mieux la première. Ainsi le beurre d'antimoine n'est plus guère employé que dans la carie des os.

11°. *La poudre d'algaroth.* C'est une espèce de chaux de régule d'antimoine, separée du beurre d'antimoine par l'intermède de l'eau seule. Pour la faire, on étend le beurre d'antimoine dans de l'eau, laquelle affoiblissant l'acide marin, fait précipiter le régule avec une petite quantité de cet acide ; enfin c'est un beurre d'antimoine affoibli. Cette poudre étoit très-usitée, il y a cent cinquante ou deux cents ans, pour solliciter le vomissement ; aussi on lui a donné le nom de *poudre émétique.* Comme elle avoit eu quelques succès dans quelques apoplexies, paralysies et autres cas où il faut de fortes secousses, on lui avoit donné le nom de *mercure de vie* ; mais comme aussi elle avoit été nuisible, on l'avoit appellée *mercure de mort.* Aujourd'hui elle n'est plus d'usage, car, ou elle n'est pas très-lavée, et alors c'est un sel très-dangereux, ou elle est bien lavée et préparée par le moyen d'un alkali ; alors ce n'est plus qu'une pure chaux d'antimoine sans vertus.

12°. *Le bézoard minéral.* C'est la terre du régule d'antimoine dépouillé de tout son phlogistique par l'action de l'acide nitreux et par la calcination. Pour le faire on prend une dissolution de régule d'antimoine dans l'eau régale : on étend cette dissolution dans l'eau : alors il se forme un précipité blanchâtre, nommé bézoard minéral. Quand il est bien lavé et préparé par un alkali suffisant, c'est une vraie chaux d'antimoine, un antimoine diaphorétique sans vertu. S'il contient encore un peu de sel régulin, c'est un violent émétique presque corrosif, et qui a pu être quelquefois utile comme secouant : c'est pour cela qu'on l'a appelé *bézoard* ; car on donnoit ce nom à tout remède tonique, échauffant; antidote de la peste et de quelques fièvres putrides. Aujourd'hui le bézoard minéral n'est plus d'usage, parce qu'il est dangereux quand il n'est pas bien préparé, et inutile quand il l'est bien.

13°. *Le tartre stibié ou émétique.* C'est une dissolution du verre d'antimoine par la créme de tartre. On a aussi proposé pour le faire, au lieu du verre d'antimoine, le régule d'antimoine, la poudre d'algaroth, etc. Il n'est employé que depuis 1650 ou 1660. D'abord mis en vogue par les alchimistes, ses premiers essais ne furent point heureux, parce qu'on ignoroit le cas où il convenoit, sa dose, la maniere de l'administrer; aussi fit-il beaucoup de victimes, et la faculté de médecine de Paris fut obligée de solliciter un arrêt du parlement, qui défendit l'usage de ce remède. C'est pendant le temps de cette défense, que

des médecins prudens l'ont administré avec les précautions requises, ont examiné ses effets, sa dose, etc.; et quand on eut des regles fixes sur son usage, l'arrêt fut levé.

On l'emploie 1°. comme vomitif; 2°. comme purgatif; 3°. comme fondant.

C'est le seul vomitif et purgatif sûr du règne minéral, et qui convient dans beaucoup de circonstances. L'ipécacuanha réussit mieux quand il faut fondre des glaires épaisses, dans le cas d'évacuation sanguinolente intestinale, de dyssenterie chez les tempéramens mous et ceux qui sont sensibles. Mais quand le sujet est fort, que la sensibilité n'est point trop exaltée, qu'il y a une humeur bilieuse à évacuer, qu'il faut des vomissemens forts, comme dans la plupart des maladies bilieuses, après les remèdes préliminaires nécessaires, dans les apoplexies séreuses et les paralysies de même caractère, les coliques métalliques, etc. alors le tartre stibié est meilleur.

Manière d'employer le tartre stibié.

La dose du tartre stibié doit être différente selon l'âge, le sexe, les tempéramens et les circonstances

1°. *Selon l'âge.* Il doit être donné avec circonspection dans l'enfance, car il en faut peu à cet âge pour faire vomir. Ainsi la dose peut être en demi-grain, depuis le premier âge jusqu'à celui de trois ou quatre ans. En général, quand on juge le vomissement nécessaire chez les enfans, il faut préférer de le solliciter par

l'ipécacuanha, à cause de leur grande irritabilité, de la nature glaireuse de leurs humeurs, et de leurs maladies presque toujours compliquées avec une matière visqueuse, tenace. Le kermes minéral, ou un peu d'oxymel scillitique sont bons aussi dans ce cas. Depuis cet âge jusqu'à celui de sept ou huit ans, on peut en donner un grain... Depuis huit ou dix ans jusqu'à quinze ou dix-huit, 2 grains. Depuis dix-huit jusqu'au reste de la vie, 2 ou 3 grains. Cette derniere dose est quelquefois inefficace chez les gens faits ; alors, on monte jusqu'à 4, 5, 6, 8 grains, et cependant même quelquefois inutilement. Il ne faut monter à ces doses qu'en tâtonnant.

2°. *Selon le sexe.* La dose chez les femmes, est en général de 2 grains, mêmes chez celles qui paroissent fortes ; chez les délicates il faut commencer par un grain et moins.

3°. *Selon les tempéramens.* Il y a des gens faits qui paroissent robustes, auxquels il suffit d'un grain, et même d'un demi-grain pour les faire vomir. Ces choses ne se devinent point : ainsi quand un sujet se dit disposé à vomir à la moindre dose, il faut en effet ne lui faire prendre qu'une dose légère.

4°. *Selon les circonstances.* Ordinairement 2 ou 3 grains suffisent ; mais dans les affections comateuses, dans les apoplexies et paralysies séreuses et pituiteuses, cette dose ne suffit pas ; parce que l'estomac partageant la foiblesse générale, est peu irritable. Ainsi dans ces apoplexies séreuses on monte jusqu'à 4, 5, 6 grains ;

on a même été quelquefois jusqu'à 12, 20, 30 grains et demi-gros ; mais il ne faut monter à ces différentes doses que peu à peu. Dans les coliques métalliques la dose ordinaire ne suffit pas : on est alors obligé d'en donner 6 grains partagés en trois verres, et quelquefois on a été obligé d'aller jusqu'à 18 et 24 grains.

1°. *Comme vomitif*, le tartre stibié ne se donne pas sous forme sèche, il seroit alors nuisible ; mais en dissolution. La forme sèche dans le commencement, avoit sans doute contribué à ses mauvais effets. On étend 3 grains dans trois verres d'eau ; on prend ces verres à trois quarts d'heure ou une heure de distance l'un de l'autre. Quand le premier ou le deuxieme a opéré un vomissement, on laisse le reste sans le boire. Dans l'enfance, qui répugne aux boissons étendues, il faut donner le tartre stibié d'une maniere plus rapprochée : par exemple, on étend demi-grain dans une once et demie, 2 onces d'eau ; on fait prendre une cuillerée de temps en temps ; au bout de quelques cuillerées les vomissemens viennent et se soutiennent. Dans le cas d'apoplexie, où l'estomac partageant la foiblesse générale, a perdu toute son irritabilité, le tartre stibié seul ne suffiroit pas même à haute dose ; il faut l'étendre dans quelque potion cordiale qui ranimant l'estomac, puisse le faire contracter par le vomissement. D'ailleurs dans les apoplexies, même incomplettes, la déglutition est très-difficile. Ainsi, à tous égards, on est obligé dans ce cas de le donner d'une maniere rapprochée : dans 4 ou 5

onces de potion, on dissout 4, 5, 6 grains de tartre stibié; on donne une cuillerée de cette boisson de quart d'heure en quart d'heure, et même à des intervalles plus rapprochés.

Quelquefois le vomissement est indiqué, mais le sujet est trop sensible et trop irritable; le tartre stibié seul excite des convulsions, des crispations, etc. Il faut alors le donner dans une eau anti-nerveuse, avec un peu de liqueur d'Hoffmann, par exemple. Dans 4 ou 5 onces d'eau de tilleul, ou de légere eau de safran, on dissout 2 grains d'émétique, liqueur d'Hoffmann, 24 gouttes. On prend de cette potion une cuillerée de demi heure en demi-heure.

2°. *Comme purgatif*, le tartre stibié s'emploie souvent, non comme purgatif unique, mais pour solliciter l'action des autres purgatifs. Il est d'un usage très-commun comme purgatif dans les fiévres continues avec redoublement, dans beaucoup de fiévres bilieuses, et dans beaucoup de fiévres putrides. Alors on le *file*, c'est le terme, c'est-à-dire qu'on en étend un grain dans une pinte de boisson appropriée qu'on boit dans la journée, ou bien on en dissout un grain dans un verre d'eau et on donne une cuillerée de cette eau dans chaque verre de boisson appropriée. Cette pratique est généralement adoptée; cependant elle ne convient pas dans tous les cas; car quand, dans les fiévres continues avec redoublement, il y a un caractere inflammatoire, le pouls dur, fréquent, crispé, sécheresse, alors le tartre stibié filé est nuisible; il augmente l'érethisme, la sécheresse, entretient la fiévre et l'irrita-

tion générale. Quelquefois à la vérité, il sollicite quelques évacuations, mais ce sont des évacuations forcées, séreuses, la matiere morbifique n'ayant point encore subi de mouvement de coction; ainsi ces évacuations sont nuisibles; de plus le tartre stibié filé, dans ces circonstances, excite le météorisme du ventre. Ces inconvéniens ont engagé beaucoup de praticiens à commencer le traitement de ces maladies par les saignées, les délayans, les rafraîchissans, les émolliens jusqu'à une certaine époque: alors quand l'inflammation est tombée, que le ventre est souple et mou, que les évacuations sont sollicitées par la nature, le tartre stibié filé est bon. Dans les fiévres bilieuses, qui sont le plus souvent dangereuses, sur-tout quand elles attaquent la plevre et le poumon, la maladie commence par la sécheresse de la langue, qui est comme brulée, une chaleur considérable de la peau, une très-grande acrimonie des humeurs, des selles fétides et séreuses, de l'érethisme; le ventre se boursouffle aisément: alors le tartre stibié filé augmenteroit les accidens; il est agaçant, irritant, et même, quoique très-étendu, on a remarqué qu'il augmentoit la qualité putride des humeurs. Il faut donc commencer par les saignées, les délayans légérement acidulés, les émolliens, le lavemens, et continuer ce traitement jusqu'à ce qu'on puisse mettre en usage les purgatifs doux: alors on donne, non le tartre stibié, mais les tamarins aiguisés par un peu de crême de tartre. Dans les fiévres putrides (et les fiévres bilieuses portées à un cer-

tain point le deviennent), le tartre stibié filé est nuisible quand il y a sécheresse, érethisme, inflammation plus ou moins grande. Ainsi, administré de cette maniere dans les fiévres putrides et bilieuses, dans les fiévres aiguës avec redoublement, ce remede demande beaucoup de prudence. Si les maladies bilieuses existent sans symptômes inflammatoires, sans soif, sans grande agitation du pouls, sans trop forte chaleur, lorsque la langue est humectée, qu'elle est couverte d'un limon jaunâtre épais, non sec, alors le tartre stibié filé, en évacuant les matières contenues dans les premieres voies, empêche que la maladie ne devienne trop longue.

Le tartre stibié est encore employé comme purgatif dans l'apoplexie, quand elle commence à tirer en longueur: alors il est utile en entretenant la liberté du ventre, non dans les apoplexies sanguines, où il ne convient dans aucun temps, mais dans les séreuses qui l'exigent au commencement comme vomitif, et ensuite filé comme nous venons de le dire. Il y a des sujets chez qui la dose ordinaire de tartre stibié filé ne suffit pas comme purgatif, tandis que d'autres vomissent à cette dose. Un bon moyen de l'empêcher de faire vomir, c'est de l'unir avec un sel neutre, comme celui de Glauber ou le sel végétal. C'est ainsi que souvent, quand on l'emploie comme vomitif, on met dans le troisieme verre 2 gros de sel de Glauber, pour solliciter les selles, ce qui constitue l'*emetico-catharticum*. Chez les enfans, dans le cas de coqueluche, on donne dans de l'eau de

uilé un grain émetique et 2 gros de sel de Glauber; cette potion sollicite les évacuations intestinales, fond la matière visqueuse pituiteuse, et débarasse ainsi d'une maladie souvent mortelle. Cette potion est utile quand il y a seulement viscosité avec peu de fiévre, la peau peu acrimonieuse. Mais si dans le commencement il y avoit un état un peu inflammatoire, de l'eretisme, une extrême sensibilité, où on ne peut prendre ni boissons ni alimens sans les vomir, alors cette potion seroit dangereuse : il faut les émolliens, les relâchans en lavement et par la bouche, quelque potion légerement narcotique et anodyne, pour détruire cette sensibilité exquise; alors on file la manne ou la *marmelade de Tronchin*, qui est composée de parties égales de manne, de pulpe de casse et d'huile d'amandes douces; on donne une cuillerée à la fois de cette marmelade ce qui est très-utile.

3°. *Comme fondant*, le tartre stibié est employé dans beaucoup de maladies de poitrine, d'asthmes, de catharres anciens, dans les engorgemens glanduleux des visceres du bas-ventre, du mésentère, dans quelques maladies de la peau. Il est vraiment fondant, mais moins que vomitif et purgatif; d'ailleurs d'autres préparations, même antimoniales, sont plus sures que lui. Ainsi on peut l'éloigner de la pratique comme fondant.

4°. *Les fleurs d'antimoine.* Les fleurs antimoniales, qui sont une simple volatilisation de l'antimoine, sont émétiques, mais d'une ma-

niere infidele, ce qui fait qu'elles ne sont plus usitées.

Il y a aussi les fleurs rouges d'antimoine qui sont une volatilisation et dissolution de l'antimoine par l'alkali volatil. C'est une sorte de foie de soufre volatil antimonié, et elles ne différent du kermès que par l'alkali qui est volatil au lieu d'être fixe. Elles sont, émétiques, purgatives, diaphorétiques, incisives, etc. comme le kermès: et aux mêmes doses; mais elles sont peu usitées.

Il y a encore les *fleurs régulines d'antimoine* ou *fleurs argentines de régule d'antimoine*. C'est le régule d'antimoine volatilisé par le feu. Elles n'ont aucune vertu émétique ni purgative. Elles ont un caractere salin remarquable, et elles se dissolvent dans l'eau bouillante à la proportion de 8 onces pour demi-grain de ces fleurs.

Les préparations antimoniales ont fait la base de plusieurs secrets : tels sont 1°. *La poudre de la Chevaleraie*, qui a eu et a encore de la réputation pour les maladies ecrouelleuses, les engorgemens quelconques, beaucoup de maladies des enfans. Cette poudre est de l'antimoine diaphorétique non lavé.

2°. *Les tablettes antimoniales de Daquin*. C'est encore le même antimoine diaphorétique non lavé, uni à quelques substances purgatives. Elles sont tres-bonnes dans beaucoup de maladies par engorgement lymphatique, les écrouelles, etc.

3°. *La poudre cornachine ou de tribus*, ou

du comte de *Varwick*. Elle est composée de parties égales d'antimoine diaphorétique non lavé, de diagrède et de crême de tartre ; c'est un fondant doux qui évacue en même temps. La dose est de 12 grains jusqu'à 1 gros.

4°. *Le remède de Rotrou*, pour les maladies écrouelleuses. Il a eu beaucoup de succès, et il le mérite, mais il faut y insister long-temps.

Ce remède est composé de cinq préparations, savoir :

1°, *Les pilules purgatives* ou *alexitères* ou *pâte d'églantine*. Elles sont composées avec les pignons d'Inde, qui sont un des plus forts purgatifs, et même poisons. Mais on a soin d'en exprimer la plus grande partie de l'huile très-caustique dans laquelle réside la vertu purgative. On les mêle ensuite avec de l'esprit de vitriol, qui amortit encore leur causticité, en réduisant l'huile dans un état savonneux ou résiniforme, ce que fait encore la crême de tartre qu'on y ajoute.

Cette poudre se donne à la dose de 2 ou 4 grains. Elle purge fortement et dans les maladies d'engorgemens muqueux, les purgatifs forts sont nécessaires.

2°. *Son fondant*, qui est de l'antimoine diaphorétique non lavé, préparé avec le régule d'antimoine et le nitre.

3°. *Son alkali*, qui est l'alkali végétal ordinaire. C'est un excellent fondant : la dose est de 8 ou 10 gouttes dans quelque boisson sudorifique ou apéritive.

4°. *La teinture aurifique et l'élixir aurifique.* Ces préparations sont du kermès minéral, digéré dans de l'esprit de vin qui dissout en partie le foie de soufre antimonié. C'est un excellent fondant, légérement purgatif, tonique et très-bon dans les maladies écrouelleuses.

D'après l'examen que nous venons de faire des préparations d'antimoine, on peut conclure qu'on ne doit en conserver que trois dans la pratique médicale, savoir le kermès minéral, le soufre doré d'antimoine, le tartre stibié.

DU MERCURE.

Le mercure ou vif argent est une substance métallique d'un blanc brillant, semblable à l'argent, habituellement fluide, opaque, très-volatile, et la plus pesante des substances après l'or et la platine : ni l'air ni l'eau ne l'attaquent pas d'une manière sensible ; il n'est pas plus susceptible de rouille que les métaux parfaits. L'empirisme a tiré un grand parti de cette substance, et les alchimistes qui l'ont travaillée les premiers en ont aussi tiré un grand nombre de préparations. Le mercure se trouve rarement dans le sein de la terre sous forme coulante, quoique ce soit son état habituel. On prétend que Montpellier est bâti sur une mine de mercure coulant. Le plus souvent il est uni au soufre, et forme un composé nommé *cinabre*. Celui qu'on trouve dans le commerce est souvent uni au plomb et au bismuth, ce qui

le rend dangereux dans les arts et dans la médecine. On le purifie par la sublimation, ou en le triturant avec un peu de vinaigre ou de sel, ou en le faisant passer par une peau de chamois, ou à travers une toile neuve, propre et serrée. On a remarqué que lorsqu'on secoue dans les ténèbres un barometre fait avec un pareil mercure, il jette une lumière phosphorique. Une chaleur qui n'excède pas celle de l'eau bouillante n'altere point le mercure, et ne paroît point lui faire perdre de son poids. Par le moyen d'un froid artificiel considérable, on peut le rendre concret, ductile et malléable. Par la digestion à un degré de chaleur très-fort, soutenu pendant plusieurs mois, dans un vaisseau qui ne soit pas exactement clos, le mercure acquiert une forme pulvérulente rouge: alors, comme il ressemble à un précipité métallique, et que l'on n'a eu besoin pour cela d'aucune addition, on lui a donné le nom de *mercure précipité per se*, ou *mercure précipité rouge sans addition*, qu'on peut regarder comme une *vraie chaux de mercure*. Une agitation forte et longue, un broiement constant peuvent aussi former le précipité *per se*, comme l'a prouvé le premier M. de la Garaye avec sa machine, et MM. Margraf et Navier.

Dans cet état de précipité *per se*, le mercure est assez aisément dissoluble par les acides minéraux et même végétaux. Il peut aussi s'unir alors avec les terres absorbantes qui lui ôtent sa couleur, sa volatilité, et lui donnent une forme méconnoissable. Trituré pendant un certain temps avec la poudre d'yeux d'écre-

visses, il forme ce qu'on nomme *mercure terreux*, *mercure alkalin*. Mais ici il n'y a point une véritable dissolution du mercure, car par une distillation légère, il redevient mercure coulant; il n'y est qu'éteint. Le mercure s'unit aisément au soufre; quand il est parfaitement combiné avec lui par la sublimation, il forme le *cinabre artificiel*.

Cette combinaison se fait aussi dans l'intérieur de la terre; les feux souterains le subliment aux voûtes des mines. Le cinabre réduit en poudre forme le *vermillon* qu'on emploie dans la peinture. La vraie mine de mercure contient aussi du soufre, et c'est ce qu'on nomme *cinabre naturel*. Si l'on mêle du cinabre naturel avec les terres calcaires, les alkalis fixes, le fer, le cuivre, le plomb, l'argent ou le régule d'antimoine, et qu'on distille ce cinabre avec une de ces substances, le mercure se dégagera, passera sous la forme de mercure coulant, et le soufre restera combiné dans la cornue avec l'intermède qu'on aura employé, comme ayant encore plus d'affinité avec lui qu'avec le mercure. Il faut observer que le mercure qu'on obtient dans cette opération, prend le nom de *mercure revivifié du cinabre* : il est très pur et mérite la préférence, quand on a besoin de l'employer comme tel dans la médecine, la chimie et les arts.

Lorsque la combinaison du mercure et du soufre est moins parfaite que dans le cinabre, comme par la trituration ou la fusion, le mercure est éteint sous forme de poudre noire appelée *ethiops minéral*, qui n'existe pas naturellement

rellement dans le sein de la terre. L'acide vitriolique concentré, et aidé par une forte action du feu, dissout le mercure, et forme un *sel vitriolique mercuriel* ou *vitriol de mercure*. Si l'on verse sur ce vitriol de l'eau chaude à plusieurs reprises, il se précipite une poudre jaune nommée *turbith minéral* ou *précipité jaune*. Quand on a bien lavé et décanté cette poudre, qu'on y a employe un alkali qui se combine avec l'acide vitriolique, alors ce n'est plus qu'une pure chaux métallique. Le mercure, après cette opération, se revivifie aisément par une simple distillation. Mais si l'opération a été longue, et qu'elle n'ait pas éte aidée d'un alkali, ce n'est plus la même chose. L'acide nitreux est, des acides minéraux, celui qui dissout le plus aisément et le plus promptement le mercure. Alors il forme un *nitre mercuriel*, qui se cristalise en aiguilles jaunes ou en cristaux dodécaèdres. Quand on étend le nitre mercuriel dans l'eau bouillante, il se précipite une poudre rouge nommée *précipité rouge*.

Quand on fait digérer le nitre mercuriel dans l'esprit de vin, le mercure se dulcifie, acquiert une couleur rouge, et est appelé *arcane corrallin;* arcane parce qu'il a été longtemps employé comme un secret, corallin à cause de sa couleur.

L'acide marin dissout aussi le mercure, mais il faut que tous les deux soient en état de vapeurs; il en résulte par ce moyen un sel mercuriel nommé *sublimé corrosif*. On peut encore avoir le sublimé corrosif, en faisant décomposer le nitre mercuriel par l'acide marin; car

quoique l'acide nitreux dissolve promptement et complètement le mercure, il a cependant moins d'affinité avec lui que l'acide marin. Le sel mercuriel marin qui résulte de l'acide marin versé dans de l'eau mercurielle nitreuse, est ce qu'on appelle *précipité blanc.*

Le mercure, doux aquila alba, est du sublimé corrosif trituré et combiné avec une nouvelle quantité de mercure coulant, de sorte que l'acide marin n'y excède presque plus, au lieu qu'il excédoit beaucoup dans le sublimé corrosif, et que le mercure refuse de se combiner ou de s'éteindre. On fait sublimer cette matière jusqu'à trois fois, pour perfectionner la combinaison.

Si l'on sublime jusqu'à six fois cette derniere combinaison, on rend la connexion du mercure et de l'acide marin encore plus intime, et il en résulte ce qu'on nomme *pannacée mercurielle* ou *calomelas*. Cette derniere combinaison, ainsi que le mercure doux, sont fort peu dissolubles dans l'eau; le sublimé au contraire s'y dissout facilement. Les acides végétaux dissolvent aussi le mercure, mais il faut qu'il soit très-atténué, très-divisé et sous forme de poudre comme le précipité *per se*, le précipité jaune, le précipité rouge ou le mercure dissous dans les acides minéraux, et précipité par l'alkali fixe. L'acide du vinaigre est celui des acides végétaux qui dissout le plus aisément le mercure. Le résultat de cette dissolution prend le nom de *sel acéteux mercuriel* ou *mercure acéteux*; on lui a donné dernierement celui de *terre foliée mercurielle.*

Le mercure dissous par la crême de tartre, est nommé *sel tartareux mercuriel* ou *tartre mercuriel.*

Les autres acides végétaux, comme celui d'orange, de citron, d'oseille, etc. et les acides animaux, dissolvent aussi le mercure. Ce minéral se combine encore avec les substances mucilagineuses, les sucs gommeux, les huiles; alors il prend le nom de *mercure sirupeux*, *gommeux*, *huileux.* Ici ce n'est point une vraie dissolution mais une simple extinction du mercure, puisque la distillation le fait reparoître sous forme naturelle. Les huiles essentielles et les baumes qui ne sont que des huiles essentielles concentrées, dissolvent aisement le mercure, à cause de l'acide développé qui y est contenu; on l'appelle alors *mercure balsamique.*

La graisse le dissout aussi, à cause de l'acide qu'elle contient, c'est ce qui forme *l'onguent mercuriel.*

Propriétés médicales des préparations mercurielles.

1°. *Le mercure coulant.* Il étoit très-peu connu des anciens qui le regardoient comme un poison, et ne l'employoient ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. Les Arabes sont les premiers qui l'aient employé, ainsi que les autres préparations métalliques. Dès le sept ou huitième siècle, ils mettoient en usage le mercure coulant à l'intérieur, sur-tout dans les maladies d'engorgement et d'épaississement

de la lymphe. Plusieurs médecins modernes et principalement M. de Haën, ont conseillé le mercure coulant, non dans les maladies vénériennes, puisqu'il n'entre pas dans les secondes voies, mais pour forcer les obstacles qui peuvent se trouver dans les premieres voies, comme dans la constipation longue et rebelle, le volvulus, etc.

M. de Haën rapporte beaucoup d'observations où le mercure coulant a alors réussi. Mais il y a beaucoup de constipations qui sont accompagnées d'inflammation des intestins, où le pouls est fréquent, petit par concentration, il y a angoise, le ventre est tendu et douloureux, alors le mercure coulant fatigueroit par son poids, de plus en plus les intestins, il en est de même pour les volvulus accompagnés d'inflammation. Mais quand celle-ci n'existe pas, qu'il n'y a pas grande douleur, le mercure coulant peut être bon en alongeant et développant par son poids les intestins. Il en est de même pour les hernies, il peut y être utile en tiraillant par son poids le canal intestinal, et M. de Haën en rapporte des exemples; mais quand elles existent avec inflammation, il est nuisible; il augmenteroit les douleurs; l'inflammation ameneroit la gangrène, et la mort, après laquelle on trouve le mercure arrêté au-dessus de l'obstacle; dans ce cas de hernies, il faut au contraire les antiphlogistiques, etc. Du reste, le mercure coulant pris par la bouche ne peut produire de mal que par son poids, car il passe avec rapidité et fort promptement par le fondement.

Au commencement de ce siècle, c'étoit la mode à Londres et à Edimbourg d'avaler tous les matins 2 ou 3 gros de mercure coulant dans 4 ou 5 onces d'huile, pour préserver, disoit-on, de la goutte, de la pierre, etc. On n'a pas vu qu'il produisît aucun accident.

Dans les maladies vermineuses on donne le mercure coulant en décoction : après quelques heures d'ebullition on décante la liqueur qui sert de boisson au malade. Mais cette eau est-elle vraiment anthelminthique? L'eau ne dissout point le mercure par les ébullitions les plus fortes; on retrouve toujours après le même poids de mercure, ce qui feroit croire que cette eau n'est point vermifuge : cependant l'expérience prouve qu'elle tue les vers et les évacue, d'après le témoignage de Baglivi, de Lentilius, d'Andry, etc. Mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait d'autres préparations mercurielles plus sûres comme vermifuges.

Maladies de ceux qui emploient le mercure.

Les vapeurs du mercure, soit respirées par la bouche, soit introduites par les pores de la peau, peuvent occasionner des accidens très-graves.

Les constructeurs de baromètres, les doreurs, les argenteurs, ceux qui mettent les glaces au tain, ceux qui subissent sans précaution et trop long-temps les frictions mercurielles et sur-tout ceux qui les donnent, etc. sont sujets par cette cause à la salivation, au dessèchement, au marasme, au tremblement, à la pa-

ralysie. Ils éprouvent aussi quelquefois des coliques méttalliques qui sont produites par le plomb avec lequel le mercure est sophistiqué, principalement celui du commerce.

Le mercure étant très-atténuant et très-fondant, amene une dissolution comme scorbutique. Ainsi ce minéral a deux caracteres généraux quant à ses effets sur l'économie animale 1°. un caractere spasmodique, c'est-à-dire qui attaque particuliérement le genre nerveux; 2°, un caractere fondant les humeurs, sur-tout le sang.

Le traitement du tremblement mercuriel consiste dans les sudorifiques actifs et résineux. Les anti-spasmodiques sont aussi employés avec assez de succes, sur-tout l'electricité qui est un moyen principal quand la continuité des sudorifiques n'a pas pu guérir ce tremblement. Ce moyen a réussi à M. Haën, et M. Mauduyt a ainsi gueri beaucoup de doreurs...... Il faut aussi, chez ceux qui manient le mercure, employer les anti-scorbutiques; car les dents sont presque toutes rongées elles sont noires, leur émail est detruit, les gencives sont corrodées, et très saignantes; le visage est d'un jaune pâle comme chez les scorbutiques, l'haleine est très-fetide et scorbutique. Il faut donc faire usage des anti-scorbutiques; par exemple, mettre du sirop anti-scorbutique dans les tisanes sudorifiques. Le lait est aussi utile comme unique nourriture, mais il a l'inconvénient d'augmenter la dissolution scorbutique; c'est pourquoi il faut sur une chopine de lait ajouter 3 ou 4 onces de sucs anti-scorbutiques, on en fait autant le soir : par-là on remedie

au tremblement, aux autres affections nerveuses, et à la dissolution du sang.

Quand le mercure excite des salivations, il faut, pour les arrêter, employer les tisanes sudorifiques laxatives, le lait avec le sirop antiscorbutique. Il faut quelquefois les sucs cruciferes les plus abondans, pour donner plus de consistance aux humeurs qui sont tombées dans la coliquation, premièrement occasionnées par les vapeurs mercurielles.

Lorsque le plomb est amalgamé avec le mercure, ce qui produit des symptômes mixtes, il faut d'abord le traitement de la colique de plomb, c'est-à-dire faire vomir, et purger fortement, ensuite employer les tisanes sudorifiques continuées long-temps, l'huile essentielle d'anis incorporée dans l'extrait de geniévre. Ces moyens portent les particules métalliques à la peau, et le tremblement, déjà affoibli par le traitement de la colique saturnine, se guérit quelquefois par l'électricité.

2°. *Le précipité per se* ou *précipité rouge sans addition.* C'est le mercure dont on a chassé les parties ignées dont l'acide aérien s'est emparé : il se revivifie aisément. Comme il excite le vomissement, des angoises, qu'il est infidele, il est aujourd'hui abandonné. On le donnoit sous forme sèche, dans des extraits, ou étendu dans un véhicule approprié, à la dose de 2, 3, et 4 grains.

3°. *Le mercure terreux* ou *alkalin.* Il a été très-employé dans les maladies vénériennes, dans celles d'engorgement, et dans beaucoup

de maladies de peau. Mais comme il n'est qu'éteint dans cette combinaison terreuse, qu'il se revivifie dans les premieres voies puisqu'on le rend par les selles, qu'il ne passe pas par conséquent dans les secondes voies, il est aujourd'hui exclu de la pratique. On le donnoit à la dose de 10, 12, 15, 24 et 36 grains.

4°. *L'éthiops minéral.* C'est une union factice du mercure avec le soufre : il a été très-en usage et l'est encore. C'est une des préparations mercurielles les premieres employées contre les maladies vénériennes, sur-tout contre les maladies de la peau, les vers, la rage, et comme préservatif et correctif de la petite-vérole. Mais donné à une dose même un peu forte, il n'excite point la salivation, preuve qu'il n'entre pas, ou au moins très-peu dans les secondes voies. Il n'est dissoluble que dans les menstrues alkalins, ainsi on peut l'éloigner de la pratique médicale. Ce qui a induit en erreur sur ses propriétés, c'est qu'on l'unissoit dans les maladies cutanées avec le soufre, l'antimoine diaphorétique non lavé, le mercure doux, la panacée mercurielle, les amers, les médicamens vraiment atcifs. Contre la rage, l'école angloise l'a beaucoup recommandé uni au camphre, à la thériaque, etc. Mais alors ses effets sont dus à ces derniers ingrédiens. On l'a conseillée dans la petite-vérole pour corriger l'acrimonie variolique, mais d'autres préparations mercurielles remplissent mieux cette indication. On donnoit souvent l'éthiops minéral seulement, sous forme seche, à la dose de 6, 8, 12, 24 grains, un gros et plus.

5°. *Le cinabre*, est le mercure combiné avec une grande quantité de soufre. La nature en contient de tout formé; mais celui d'usage en médecine est artificiel. On l'a recommandé dans les maladies vénériennes, ecrouelleuses, cutanées. Mais pris à l'intérieur, il n'entre point dans les secondes voies, ou s'il y entre, le mercure est altéré par le soufre, et celui-ci par le mercure; ainsi, il doit être éloigné de l'usage interne. On l'a regardé comme anti-spasmodique, et il entre, comme tel, dans la poudre tempérante de Stahl; mais il n'a point du tout cette propriété. A l'extérieur, le cinabre a de grandes propriétés contre les maladies vénériennes, d'engorgement et d'épaississement; c'est en fumigation qu'il est employé. Les fumigations ont été employées depuis long-temps, même dès le commencement de l'usage des préparations mercurielles. On les avoit ensuite abandonnées; un nommé Charbonnier les rappela, il y a soixante ou quatre-vingt ans. On en fit usage à Bicêtre, mais sans succès. De nos jours, M. Lalouette les a recommandées. Dans la méthode des fumigations, le cinabre n'entre pas dans l'économie comme cinabre, mais comme mercure et comme soufre séparément. Le mercure se trouve alors réduit en vapeurs qui peuvent attaquer, détruire et guérir beaucoup de symptômes véroliques, sur-tout ceux qui sont cutanés, comme les chancres anciens, les dartres véroliques, les douleurs ostéocopes anciennes, les rhagades qui ont résisté long-temps aux autres moyens, etc. Il faut garantir sa tête de ces vapeurs, par le moyen de la machine

fumigatoire ; sans cela, elles occasionneroient de grands maux de tête, la salivation, des chancres, etc. Mais, même avec cette précaution, les fumigations ont souvent causé l'affoiblissement, la maigreur, les convulsions, les tremblemens, la paralysie, parce que les vapeurs mercurielles attaquent spécialement le genre nerveux. Ainsi on a raison d'éloigner les fumigations du traitement vénérien, à cause de leurs suites.

On emploie un demi-gros de cinabre pour les fumigations particulières, et un ou deux gros jetés sur les charbons ardens, pour les fumigations générales. On donne environ depuis dix jusqu'à vingt fumigations pour traitement complet.

6°. *Le sel vitriolique mercuriel*, ou *vitriol de mercure*. Il a été employé dans le commencement de l'usage des préparations mercurielles ; mais aujourd'hui il est abandonné. Sous forme seche, c'est un poison corrosif qui excite les vomissemens, les coliques, la mort. L'eau vitriolique mercurielle, quoique point aussi active, doit être également bannie de la pratique. La dose du vitriol de mercure étoit d'un demi-quart de grain.

7°. *Le précipité jaune ou turbith minéral.* C'est une poudre jaune qui se précipite dans l'eau chaude qu'on a versé sur le vitriol de mercure. On le donne à la dose de 2, 3 grains dans la journée ; une plus grande quantité exciteroit des coliques, des vomissemens. On peut aussi en donner 2, 4, 6 grains, sous la forme seche, avec des moyens appropriés. Quelques-

uns l'ordonnent à la dose de 6, 8 grains, dans de la mie de pain, en forme de bol, aux chiens enragés, ou qui ont été mordus; et il est meilleur, contre la rage, que l'ethiops minéral.

Il a guéri des maladies vénériennes, tué des vers, fondu des engorgemens considérables. Boerhaave et Lobb, l'ont recommandé pour prévenir la petite-vérole, et corriger l'acrimonie variolique; mais d'autres préparations mercurielles remplissent mieux cette indication.

8°. *Le nitre mercuriel ou le mercure nitré.* C'est un caustique des plus puissans, aussi faut-il l'éloigner de l'usage intérieur. Cependant dulcifié, il a fait le secret de beaucoup de charlatans, et a été employé, par les médecins, à la dose de 2, 3 grains étendus dans une pinte d'eau, mais il est très-corrosif.

L'eau dans laquelle on dissout le nitre mercuriel, est nommée *eau mercurielle.* La chirurgie l'emploie comme un bon caustique contre les chancres, les verrues véroliques, les ulcères sanieux, etc. Un capucin avoit recommandé cette eau dans les maladies vénériennes, à l'intérieur, d'où elle avoit pris le nom de *remède du capucin*, et aussi celui de *remède du duc d'Antin*. Il en faisoit prendre une cuillerée par jour dans une boisson mucilagineuse. Cette eau a beaucoup guéri de maladies vénériennes; mais elle a fait aussi beaucoup de victimes, produisant des inflammations de bas-ventre, des affections de poitrine, des phthisies pulmonaires. On en a rappellé l'usage de nos jours, sous le nom de *sirop de Belet*, qui se prépare de la

maniere suivante : on prend du nitre mercuriel ; on le fait digérer long-temps dans l'esprit de vin ; on étend ensuite ce mélange dans l'eau, qu'on édulcore avec un sirop quelconque. Ce sirop a une odeur agréable éthérée, et le sirop qu'on y ajoute, le rend moins corrosif.

MM. Belet et Bouvart ont beaucoup accrédité ce sirop dans les maladies de la peau les écrouelles, les érysipèles, les dartres anciennes. Il est vrai qu'il guérit souvent les maladies principales, mais il amene souvent la maigreur, le dessèchement, les affections de poitrine, les coliques et quelquefois la mort ; ce qu'on a vu dans les hôpitaux de marine, où il a été fort employé. On en prend une cuillerée étendue dans une boisson mucilagineuse, mais il doit être employé avec la plus grande précaution, et seulement chez les tempéramens gras, pituiteux, point irritables et à dose très-ménagée. C'est M. de Horne qui a fait l'analyse de ce secret : il a prouvé que, préparé récemment, le sirop de Belet est plus disposé à produire les accidens ci-dessus, parce que le sel nitreux mercuriel, n'étant pas encore bien combiné, conserve encore de sa causticité, et que quand il est préparé depuis long-temps, l'esprit de vin se combine avec l'acide nitreux, ce qui forme un éther nitreux, et le mercure se précipite sous sa forme coulante. Un autre preuve que celui-ci est séparé de l'acide nitreux, c'est que cet acide corrode les bouchons des vases dans lesquels le mélange est déposé.

9°. *Le précipité rouge.* C'est un caustique des plus décidés de la chirurgie, très-employé,

sur-tout, dans les cas véroliques. On n'en fait usage qu'à l'extérieur, vu sa grande causticité. On le fait entrer à la dose de quelques grains, dans quelque onguent approprié à la nature des maux, et sur lesquels on l'applique.

10°. *L'arcane corallin.* C'est un précipité rouge dulcifié par l'esprit de vin. On l'a employé, dans les premiers temps qu'on a usé du mercure, contre les maladies vénériennes. Aujourd'hui il est fort peu employé à l'intérieur et à l'extérieur. On le donnoit à la dose d'un demi-grain, jusqu'à 1, 2 grains répétés deux ou trois fois par jour.

11°. *Le sublimé corrosif.* C'est un sel mercuriel dans lequel le mercure est uni à la plus grande quantité d'acide marin avec laquelle il puisse se combiner intimement. On peut aussi le préparer en versant de l'acide marin sur une dissolution de mercure dans l'acide nitreux; alors se forme une espece de sublimé corrosif, qu'on nomme *précipité blanc.* Ce sel n'a pas autant de causticité que le sublimé corrosif proprement dit, et a été employé à l'intérieur dès le commencement de la pratique anti-vénérienne. Boerhaave l'y a cru très-bon. Il faisoit le *secret de Dibon*, et fait celui du *chevalier Godernaux.* Le remède de celui-ci a été quelquefois utile, il a guéri des véroles invétérées, des symptômes rebelles à d'autres méthodes. Mais les expériences faites à Bicêtre et ailleurs, ont montré qu'il en manquoit beaucoup, et qu'il étoit souvent nuisible; encore tout récemment, un boucher de la boucherie de Beauvais,

a été tué par une prise et demie de *la poudre médicamenteuse*, de *la poudre unique de Godernaux*. Chaque prise est de 12 grains. Il mélange ce précipité blanc avec un peu de mercure coulant et de charbon. S'il y a des circonstances où ce remède puisse convenir, ce qui doit être très-rare, ce ne doit être que chez les gens robustes et peu irritables, et la dose doit être très-ménagée, comme 2, 3, 4 grains par jour.

Le sublimé corrosif proprement dit, est un sel mercuriel marin où l'acide excede plus que dans le précipité blanc. Son usage est très-ancien ; dès le septieme ou huitieme siecle, on l'employoit dans les maladies d'engorgement. Il a commencé à être en usage dans les maladies vénériennes, vers le seizieme siecle ; d'abord dans le Nord, chez les Tartares ; ensuite chez les Russes. Chez ces derniers, c'est le remède anti-vénérien le plus commun ; c'est même la mode, parmi eux, de mettre de la dissolution de sublimé corrosif dans la premiere cuillerée de leur soupe. M. Sanchès, qui avoit pratiqué long-temps la médecine en Russie, communiqua ce remède à Van-Swieten, qui l'accrédita beaucoup, après en avoir vu de bons effets; c'est ce qui fit qu'on l'appela *liqueur de Van-Swieten*. Sa maniere de l'administrer, étoit de frire dissoudre 12 grains de ce sel mercuriel, dans une pinte d'eau-de-vie de froment, et de donner une cuillerée de cette dissolution, dans un verre d'eau mucilagineuse, l'eau d'orge coupée avec un tiers de lait. L'école d'Allemagne l'a beaucoup recommandé, ainsi que l'Angle-

terre. La France a été plus reservée sur son usage, quoiqu'il ait été très-accrédité il y a 10 ou 12 ans. M. Brousfelds, et plusieurs médecins français, reclamèrent enfin contre ses abus. Il a guéri beaucoup de maladies vénériennes, sur-tout quand elles étoient nouvelles et avec des symptômes récens. Il ne réussissoit pas aussi bien dans les anciennes et les rebelles, où les frictions ont toujours été à préférer. Il a eu des succès dans les verrues et chancres naissans, dans les engorgemens des glandes naissans. Mais il n'a pas réussi dans les carries vénériennes et les douleurs ostéocopes. Il y a même des circonstances où il a manqué des maladies vénériennes nouvelles avec des symptômes peu graves. Il y a des tempéramens chez lesquelles il n'a point d'effet, et il y en a au contraire très-peu sur lesquels les frictions n'en aient pas. Il a été donné long-temps à la dose quelquefois forcée, sans faire de mal, à quelques individus; mais en général, sa continuité en fait ressentir ses effets. Il ne convient pas dans l'enfance, chez la plupart des femmes, chez les tempéramens délicats, sensibles, irritables, chez les pléthoriques, et sur-tout chez ceux qui sont disposés à la phthisie; car il amène souvent l'hectisie, la phthisie. C'est un moyen qui n'est point sûr par lui-même, qui peut être remplacé par d'autres plus sûrs, qui est trop banal, souvent pernicieux, et qui devroit être, en général, exclu de la pratique médicale. Cependant, quand une maladie vénérienne a éludé les autres moyens mercuriels, quand le tempérament est bon, point trop irritable ni plétho-

rique, quand la poitrine n'est pas susceptible de s'attaquer aisément, ou quand les circonstances exigent que le traitement soit secret, alors on peut l'essayer; mais il faut toujours beaucoup de prudence dans son administration. Il est très-souvent nécessaire de faire précéder la saignée; car au bout de quelques prises, la poitrine se resserre, et le crachement de sang survient. Il faut éviter le vin, le sel et tout ce qui peut irriter, employer une diète farineuse, les purées, les viandes blanches en petite quantité, le lait comme unique nourriture, les mucilagineux pour défendre les parois des visceres, et empêcher la turgescence sanguine; car on a remarqué que le sublimé corrosif accéléroit les règles, le flux hémorrhoïdal, et amenoit l'hémoptysie, quelquefois dès la troisieme ou quatrieme prise, et toujours par sa continuité. Dans ce cas, il faut arrêter son usage, quoique quelquefois on soit encouragé à continuer par la diminution des symptômes vénériens. Les frictions sont alors meilleures; d'ailleurs elles n'exigent point un régime si sévère. Ainsi, l'usage du sublimé corrosif doit être très-ménagé. Aujourd'hui on le donne étendu dans l'eau, parce que beaucoup de personnes répugnent à l'eau-de-vie de grain. On triture 8, 10, 12 grains avec le double de sel ammoniac, et on étend le tout dans une pinte d'eau distillée. On commence d'abord par prendre une cuillerée de ce mélange dans un verre de boisson mucilagineuse, chaque soir; on reste long-temps à cette dose, on en prend ensuite aussi une pareille cuillerée le matin. Quelques-uns veulent seulement

ment que l'on mette un grain de sublimé dans une pinte d'eau distillée pour boisson unique ; mais la méthode précédente vaudroit beaucoup mieux. On ne peut pas déterminer au juste la quantité de sublimé corrosif nécéssaire pour une entière guérison. On croit ordinairement avoir assez de 15, 18, 20 grains ; mais j'en ai vu employer 40, 50, 60, et quelquefois plus de 100 grains, sans que la guérison fut complète. Chez quelques-uns, les symptômes augmentent même en le donnant à assez haute dose, et chez d'autres, il suffit de 8 à 10 grains pour faire disparoître les symptômes, mais la guerison n'est point encore assurée malgré cette disparition : et il faut aller au-delà.

Le sublimé corrosif a été encore recommandé contre les écrouelles, où il a quelquefois réussi, ainsi que dans les maladies de la peau ; mais il excite souvent des tranchées, des coliques, des dévoiemens dyssentériques. Il ne guérit point les maladies de peau non vénériennes ; il les rend même plus considérables ; il y a plus, c'est que son usage amène souvent des dartres ; des érysipèles, sur-tout chez les gens bilieux ; beaucoup de douleurs rhumatisantes, de douleurs d'articulations sont venues par son usage : alors il faut les boissons mucilagineuses, le lait long-temps continué. Ainsi donc, le sublimé corrosif ne doit être employé que dans les maladies vénériennes, et ne doit l'être qu'avec la plus grande précaution. On ne doit point le donner sous forme sèche, car c'est un poison trop corrosif.

On emploie à l'extérieur, contre les chancres

et les ulcères vénériens, *l'eau phagédénique*, qui est un mélange d'eau de chaux avec la dissolution de sublimé corrosif. Le sublimé corrosif a fait et fait tous les jours la base des secrets des charlatans, comme du *chocolat anti-syphilitique de le Febvre de saint-Yldephonse*, de *la tisane de Feltz*, avocat allemand, qui est composée d'une décoction sudorifique, avec un grain ou demi-grain de sublimé corrosif par pinte; du *sirop balsamique d'Argironi*, du *remède de Nicole* composé d'*éthiops minéral* en boisson, des *biscuits anti-vénériens*, de *l'eau anti-vénérienne* de *Quertan et Audoucest*, de *l'eau stomachique de Dacher*, etc.

12°. *Le mercure doux* ou *aquila alba*. C'est un sel mercuriel marin, dans lequel l'acide marin n'est point surabondant, mais combiné avec une dose proportionnelle de mercure; aussi est-il très-différent du sublimé corrosif. Il se prépare en triturant celui-ci avec de nouvelles parties de mercure, jusqu'à saturation, et le sublimant ensuite jusqu'à trois fois; et comme il reste toujours un peu de sublimé corrosif, M. Baumé propose de le broyer sur un porphyre avec de l'eau, et de le bien laver ensuite avec de l'eau chaude. On l'a employé comme guérissant les maladies vénériennes; cependant, administré seul, il en a rarement guéri de confirmées; il est infidèle et au bout d'un certain temps les symptômes reparoissent. Mais il est bon comme accessoire; on l'emploie dans les symptômes nouveaux, et il est souvent utile à la fin des gonorrhées virulentes. C'est un excellent fondant et un bon purgatif, utile dans la plupart des ma-

ladies écrouelleuses, des maladies de peau, et toutes les fois qu'il faut employer un remède mercuriel doux qu'on ait besoin de continuer long-temps. Cependant il se dissout peu dans les menstrues de l'économie animale; ses principaux effets se concentrent plus dans les premières voies et les viscères abdominaux : aussi est-il très-employé dans le carreau, les matières très-épaisses des premières voies, les maladies vermineuses, ce qui est fréquent dans l'enfance. Il est à remarquer que, donné à une dose un peu forte, il excite la salivation, preuve qu'il entre en partie dans les secondes voies.

On ne le donne jamais en dissolution, mais sous forme sèche, souvent seul; broyé avec de la mie de pain, ou dans des extraits ou des opiats appropriés, comme l'extrait de ciguë dans les ecrouelles, de fumeterre, de petite centaurée, du trefle d'eau; dans beaucoup de maladies de peau, avec le soufre en nature; le soufre doré d'antimoine, l'antimonie diaphorétique dans les épaississemens morbifiques. La dose est de 4, 6, 8 grains, en allant graduellement et lentement à cette dose, car à 6 ou 8 grains, il est purgatif, même chez les adultes. Cependant quand on le donne comme purgatif, c'est toujours à une dose plus forte, et uni avec d'autres purgatifs.

13°. *La panacée mercurielle ou calomélas.* C'est un mélange d'acide marin et de mercure encore plus parfait que dans le mercure doux. Pour faire la panacée, on prend du mercure doux : on le fait encore sublimer neuf fois; puis on le réduit en poudre fine et on le fait digérer dans

de bon esprit de vin, qu'on retire ensuite par la distillation, ou qu'on décante simplement. On la donne à petite dose, parce qu'elle est plus employée dans les engorgemens écrouelleux, dans les affections cutanées, dans les épaississemens quelconques de la lymphe. Elle est moins purgative que le mercure doux, aussi la dose doit être un peu plus forte quand on l'emploie comme purgatif; d'ailleurs, c'est la même manière d'être administrée que le mercure doux. Plusieurs patriciens, d'après Turner l'emploient unie avec le soufre doré, 4 grains de chaque, pour faire un bol qu'on prend le soir, et dont on continue l'usage jusqu'à la destruction totale des symptômes cutanés. En effet ce mélange est excellent pour guérir des symptômes véroliques, sur-tout cutanés, les ulcères animés et invétérés, les douleurs musculaires, les dartres véroliques.

14°. *Le sel acéteux mercuriel*, *mercure acéteux ou terre foliée mercurielle.* Le mercure pour être dissoluble dans l'acide du vinaigre, doit être sous forme pulvérulente. Cette préparation est connue depuis long-temps; on l'a ensuite négligée. Elle faisoit la base des *pilules* ou des *dragées de Keyser*, très-accréditées. Elles ont commencé à être mises en usage à Bicêtre, puis on a forcé les hôpitaux de la marine de s'en servir. Ces pilules ont quelquefois fait disparoître les symptômes avec rapidité; souvent elles ne les ont point fait disparoître; le plus souvent encore, elles ont amené des coliques, des dyssenteries, le marasme : aujourd'hui elles sont éloignées de la pratique. Elles étoient com-

posées de sel acéteux mercuriel, incorporé dans de la manne, de la gomme adragant ou du sucre, mais elles amenoient promptement la salivation : pour éviter cet effet, on les unissoit au camphre. On les donnoit sous forme sèche, à la dose de 2, 3, 4 grains. Quand on les donnoit étendues, c'étoit de la même manière et à la même dose que le sublimé corrosif, dont le sel acéteux mercuriel auroit les avantages, sans avoir ses inconvéniens. Ainsi, quand il s'agit d'employer le sublimé corrosif, on peut lui substituer le sel acéteux mercuriel à la même dose, et employé de la même manière.

15°. *Le sel tartareux mercuriel*, ou *mercure tartareux*. C'est le mercure dissous par la crême de tartre. Il a commencé à être connu il y a quarante ou cinquante ans. Il faisoit la base de la *liqueur fondante de Diener* médecin de Paris, et M. *Pressavin*, chirurgien de Lyon l'a recommandé contre les maladies vénériennes : sous forme sèche il seroit dangereux; étendu, il se donne comme le sublimé corrosif, et peut-être quelquefois utile.

Les dissolutions du mercure dans les acides animaux ne sont point usitées en médecine.

16°. *Le mercure huileux* se fait avec 2 ou 3 gros de mercure trituré dans 2 ou 3 onces d'huile d'olives ou d'amandes douces dont on faisoit trois prises. Il a été usité un certain temps contre les maladies vénériennes; mais c'est un remède infidèle, parce que le mercure abandonne l'huile dans les premières voies; aussi n'est-il plus usité.

17°. *Le mercure sucré* ou *saccharin*. Il se fait

en triturant du sucre et du mercure à doses égales, avec quelques gouttes d'huile essentielle d'anis : on l'a donné à la dose de 8, 10 et 20 grains, deux fois par jour. Quand il est ancien, il laisse échapper une odeur acide, preuve qu'alors le mercure pourroit être vraiment dissous ; mais c'est un remède infièle, et aujourd'hui abandonné.

18°. *Le mercure gommeux.* C'est une extinction de mercure dans la gomme arabique ou adragant. On prend 2 ou 3 gros de mercure revivifié du cinabre ; on le triture avec une légère dissolution de gomme arabique, et on l'étend dans 6 ou 8 onces de cette dissolution, dont on prend deux cuillerées par jour, une le matin et une le soir. Mais le mercure reste peu suspendu dans cette dissolution ; il se précipite aisément. C'est pourquoi M. Plenck (1), chirurgien employoit le mercure gommeux en bols ou en pilules, dans les maladies vénériennes. Il triture la même dose de mercure dans 5 ou 6 onces d'une forte décoction de gomme arabique ; il réduit le tout en bols avec du sucre, la poudre de réglisse, de la gomme adragant ; chacun de ces bols est du poids de 6 ou 8 grains, dont on prend un le matin et un le soir.

19°. *Le mercure balsamique.* C'est du mer-

(1) La formule de Plenck n'est pas tout-à-fait celle que l'auteur donne ici. Il y faisoit entrer l'eau distillée de fumeterre, et le sirop de kermès. *Vid.* Jos. Jac. Plenck, *de methodo novâ et facili*, etc. Vindobon. 1766. *Note de l'Editeur.*

cure combiné avec les huiles essentielles, les baumes, comme l'huile essentielle d'anis, la terébenthine, le baume de Judée, du Pérou, sur-tout de Copahu et de Canada. On prend demi-once de mercure, le double d'une substance balsamique; on triture le tout fortement, et on le réduit en bols avec une poudre appropriée : on prend 4, 5 et 6 grains de cette préparation deux fois par jour.

On lui donne aussi le nom de *pilules balsamiques mercurielles.*

Les baumes de mercure sont une combinaison vraiment saline du mercure par l'acide des baumes. Ils ont l'inconvénient de donner des devoiemens, des coliques, etc. leur usage est abandonné.

Quelques-uns ont conseillé l'extinction du mercure dans le baume de térébenthine pour l'usage des frictions, mais cette méthode n'est plus usitée.

20°. *Onguent mercuriel* ou *napolitain*, ou *pommade mercurielle.* C'est du mercure eteint dans les graisses : sur-tout celle de porc. Voici comme on le prépare aujourd'hui : on prend du mercure revivifié du cinabre, on le triture avec une certaine quantité de térébenthine; quand il est éteint, on l'étend dans une dose égale de graisse de porc : tel est l'onguent napolitain à parties égales; il y a alors une combinaison vraiment saline du mercure par l'acide de la graisse, sur-tout quand elle est ancienne.

Des praticiens ne trouvant pas cette quantité de mercure suffisante, l'ont augmentée, mais à tort :

d'autres, au contraire, la trouvant excessive; l'ont restreinte, et sur deux parties de graisse, n'ont mis qu'une partie de mercure : c'est ce qu'on nomme *onguent mercuriel double*, employé quand on craint que le sujet ne s'affecte trop par les frictions.

Quelques Pharmacopées recommandent d'employer l'onguent mercuriel nouvellement fait; mais en général il réussit peu; il en faut une plus grande dose, et il n'a pas la même efficacité que quand il est fait depuis un certain temps. Aussi celui-ci est bien à préférer au nouveau : il agit en moins de temps sur les symptômes véroliques; il excite plus promptement la salivation, preuve qu'il est plus efficace. Mais il faut être circonspect sur son usage; car il a l'inconvénient d'être un peu caustique, d'exciter des démangeaisons, des érypèles, par sa nature saline : il faut dans ces cas arrêter ces inflammations locales, parer à ces petits accidens par les eaux mucilagineuses et les bains. C'est pour cela qu'il faut choisir cet onguent lorsqu'il n'est ni trop nouveau ni trop ancien. Quelques praticiens ont préféré, après avoir trituré le mercure dans la térébenthine, de l'étendre dans le beurre de cacao; mais cet onguent est trop sec, trop dur; il ne s'étend pas aussi aisément et est moins bon que préparé avec la graisse. D'autres triturent le mercure dans quelques pommades ou cérats; mais ce minéral ne s'y dissout pas facilement, et le traitement et moins sûr et plus long, car, outre l'extinction, il faut encore qu'il y ait une véritable combinaison du mer-

cure : voilà pourquoi l'onguent nouvellement fait n'est pas bon ; voilà pourquoi on lui préfere l'ancien, parce que plus la combinaison sera complete, plus la guérison sera prompte et sûre.

Au commencement du traitement des maladies vénériennes, on étendoit cet onguent sur des emplâtres dont on couvroit presque toutes les parties du corps, ce qui procuroit une salivation très-prompte, et la vérole éludoit le traitement. Mais aujourd'hui, et avec beaucoup plus de raison, on administre contre ces sortes de maladies l'onguent napolitain en frictions.

On emploie en général l'onguent mercuriel à la dose d'un gros pour chaque friction. Dans les premiers temps de la maladie vénérienne, on en prenoit 4 et 6 gros pour une seule friction ; aussi la salivation avoit lieu dès le commencement, et continuoit très-long-temps.

Dans la suite, pour que la salivation ne fût pas trop précoce, on commençoit par 2 gros à-la-fois, et quand on étoit arrivé la 4^e^ ou 5^e^ friction, on alloit jusqu'à 3 gros à-la-fois. Il est certain que quand on en emploie 2 gros dès le commencement, la salivation a lieu dès la 4^e^ ou 5^e^. friction ; aussi cette dose a été employée par tous ceux qui ont cru la salivation nécessaire. Mais comme il est constant aujourd'hui que la salivation est dangereuse ; on n'emploie qu'un gros d'onguent pour chaque friction, et seulement de deux jours l'un ; de cette manière on prévient la salivation, ou si elle a lieu, elle est légère, et aisée à arrêter.

On est obligé d'user de ménagement chez les hypocondriaques, les scorbutiques, et ceux qui ont déja essayé le traitement plusieurs fois; alors on commence par demi-gros, de deux jours l'un. On habitue peu à peu le corps au mercure, et on monte graduellement jusqu'à 1, 2 et même 3 gros; et on redescend comme on étoit monté.

Il n'y a pas de dose fixe d'onguent napolitain pour la guérison complète de la vérole. On en voit qui sont guéris avec 18 ou 20 gros; souvent on est obligé de monter jusqu'à 30, 40, 50, 60 gros, et il y a quelques observations de véroles, qui ayant résisté à 8 et 10 onces, n'ont cédé qu'à 15, 18 et 20 onces. C'est le tempérament du malade, la nature de la maladie, ses complications, la lenteur avec laquelle on fait le traitement, qui décident de la dose. Lorsqu'on a employé une quantité à peu près suffisante, il faut diminuer peu à peu, et redescendre à-peu-près comme on étoit monté. Vers la dixieme ou douzieme friction, on augmente la dose d'un gros; ensuite on augmente encore d'un, après quoi on descend en diminuant d'abord d'un gros, ensuite de deux; enfin de deux et demi. De cette manière, on guérit les véroles les plus invétérées.

Si le sujet est très-délicat, et susceptible du mercure, que la salivation soit aisée à venir; on emploie le mercure à dose très-légère, et on met deux, trois, et même quatre jours d'intervalle entre chaque friction; on fait prendre des bains tous les jours intermédiaires, et on lave les parties sur lesquelles l'onguent a été

appliqué. Mais si le sujet n'exige pas des ménagemens particuliers, il ne faut point de bains les jours intermédiaires; on ne lave point la partie frotée, parce qu'alors le traitement seroit beaucoup plus long; on conseille même de garder les mêmes chaussons, les mêmes bas, les mêmes caleçons, la même chemise, etc. L'introduction du mercure se fait ainsi plus complètement, et le traitement est plus prompt.

On peut faire les frictions sur presque tout le corps. En général, on commence par les pieds, on monte ensuite aux cuisses, delà aux extrémités supérieures, au dos, aux reins. On dit que de cette manière, le mercure passe plus parfaitement dans l'intérieur, et qu'il attaque mieux le virus. Si cette méthode a son utilité, elle n'est cependant pas toujours nécessaire. J'ai vu des malades qui ont été bien guéris, et qui n'avoient été frictionnés qu'aux pieds et aux jambes; on pourroit très-bien guérir de cette manière, mais avec un peu plus de temps.

On observe de ne guère frictionner du côté de la tête et des parties supérieures, parce que la salivation devient plus prompte, plus abondante, et difficile à arrêter.

On fait aussi des frictions particulières, quand il y a des symptômes locaux invétérés, comme à l'entour des ulcères, qui alors se cicatrisent plus promptement et plus facilement. Il est bon de remarquer que le mercure appliqué à l'entour des parties ulcérées, entre plus promptement dans l'intérieur, et rend la salivation plus facile.

Onguent citrin pour la gale. C'est le nitre mercuriel étendu dans la graisse de porc. Il réussit très-souvent contre cette maladie, et plus souvent que l'onguent de soufre. On s'en sert à la dose d'un gros ou deux pour chaque friction qu'on fait de deux jours l'un. Il faut à-peu-près huit à neuf frictions pour guérir les gales les plus invétérées.

Onguent gris. C'est tout uniment du mercure cru trituré avec de la graisse de porc, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement éteint. Cet onguent sert à faire périr les poux et autres insectes qui s'attachent au corps: on en frotte les endroits qui en sont attaqués.

21°. *Le mercure violet.* C'est le mercure éteint avec le sel ammoniac. Cette préparation a joui d'une certaine réputation contre les maladies vénériennes. On en prenoit 3, 4, grains, trois fois par jour, le matin, à midi et le soir. Il a été aussi employé contre les symptômes écrouelleux; mais il est aujourd'hui abandonné.

22°. *Sel alumineux mercuriel.* C'est le mercure combiné avec l'alun, qui le dissout par son acide vitriolique; comme cette combinaison excite des coliques, etc. elle n'est plus d'usage.

23°. *Le mercure uni au fer par le moyen du zinc.* Cette préparation a été employée contre beaucoup d'engorgemens, de tumeurs skirheuses et même cancéreuses. Un médecin de Paris le conseille dans ces cas, à l'intérieur et à l'extérieur. Il n'a point réussi dans les cancers, mais a été quelquefois utile dans les anciens engorgemens rebelles et presque skirreux; au

reste, ce mercure ferrugineux est très-peu employé.

24°. *Foie de soufre mercuriel.* C'est le mercure dissous dans le foie de soufre. Cette préparation devroit être recommandée dans les maladies cutanées, les maladies écrouelleuses, même vénériennes, de même que le sel ammoniac mercuriel.

25°. *Résumé sur les propriétés du mercure.* Le mercure et ses préparations est regardé en général comme le remède spécifique des maladies vénériennes. L'est-il réellement? On ne l'a employé dans ces maladies que par analogie; avant, on l'employoit contre la gale et les autres affections cutanées. C'est ainsi que les Arabes en faisoient usage vers le septieme ou huitieme siècle. Comme la vérole a beaucoup de symptômes cutanés ressemblans à la gale, un médecin italien, nommé Berenger de Carpi, se détermina le premier à l'employer en frictions, ce qui lui réussit. Cette méthode tombée entre les mains des charlatans, excitant une salivation épuisante, etc. fit qu'on abandonna les frictions et qu'on en vint au mercure, pris à l'intérieur. D'abord on donna le nitre mercuriel, le précipité rouge et blanc, le sublimé corrosif, le turbith minéral, tout sous forme sèche. Beaucoup d'accidens, et la mort même, étant souvent la suite de cette méthode, on revint aux frictions dans le seizieme siecle. Cependant la salivation ayant aussi ses inconvéniens, M. Chicoineau, médecin de Montpellier, imagina *le traitement dit par extinction.* Il consiste à donner les frictions à doses

légères, et éloignées de deux ou trois jours. On fait prendre les bains avant le traitement, et les jours intermédiaires des frictions. Par cette méthode, on évite la salivation, et elle est aujourd'hui généralement adoptée ; il n'y a plus que quelques anciens praticiens qui tiennent à la salivation. Les frictions ont aussi leurs inconvéniens, comme la mal-propreté, le dégoût l'impossibilité du secret, et très-souvent des affections des organes salivaires ou des organes intérieurs ; ce qui a engagé à revenir au mercure pris à l'intérieur, qui n'est point dégoûtant, et permet le secret. C'est ce qui a donné la vogue à la plupart des solutions mercurielles, comme l'eau mercurielle nitreuse, le remède du capucin, le sirop de Bélet, le sublimé corrosif, le mercure tartareux, les dragées de Keyser, etc. Ces préparations peuvent être utiles quand elles sont placées à propos. Cependant, dans les pays chauds, le sublimé corrosif réussit fort peu; d'ailleurs il y a des tempéramens qui ne le supportent pas ; il occasionne des tiraillemens d'estomac, des coliques, des dyssenteries, des affections de poitrine ; ainsi les solutions mercurielles acides ne conviennent que dans quelques circonstances, comme quand il faut le secret etc. Quand on les emploie, ce doit être avec la plus grande précaution, il faut empâter le remède, pour préserver les organes de son action. Le sublimé corrosif resserre la gorge, et ce resserrement dure long-temps ; quelquefois il excite la toux, la difficulté de respirer, etc. Alors il faut employer les émolliens, la diète laiteuse long-temps continuée. Les sels mercuriels donnés sous forme

sèche, sont toujours très-dangereux. On a vanté aussi la méthode des *fumigations*. Celles-ci se font avec le cinabre uni à du succin et de la gomme adragant. Le sujet se met dans la boîte fumigatoire qui préserve la tête de vapeurs. On met dans cette boîte un rechaud plein de charbons allumés, on jette dessus les pastilles mercurielles, qui s'exhalent en vapeurs, et pénètrent jusque dans l'intérieur du corps. Cette méthode est bonne contre les rhagades, les chancres, les dartres, les exostoses véroliques. Turner dit avoir employé avec succès les fumigations dans les ulcérations de la gorge, l'extinction de voix, et même la phthisie vérolique. J'ai vu des surdités très-rebelles, des carries intérieures de l'oreille guéries par ce moyen. Mais les fumigations ont l'inconvénient d'exciter la sécheresse, le spasme, la roideur des membres, les convulsions et même la paralysie, les tremblemens, le marasme, une salivation très-abondante, l'hémoptysie, les maux de poitrine, de tête, etc. accidens qui arrivent aussi aux artistes qui sont exposés aux vapeurs du mercure. Dans cette méthode, ce n'est point le cinabre en vapeurs qui entre dans le corps, mais le mercure séparément, et l'acide sulfureux séparément. Les frictions sont plus employées et méritent de l'être: elles guérissent le plus completement, et ont moins d'inconvéniens.

Plusieurs praticiens ont redouté l'usage du mercure, de quelque maniere qu'il fut employé. Ses prétendus dangers viennent encore d'être remontrés fortement par un médecin de Paris, qui dit n'en point faire usage. Mais il est bon

de remarquer que ces imputations ne se font, que pour donner de la vogue à des remèdes que leurs auteurs tiennent secrets. Le mercure employé sagement en friction, n'est point dangereux, il n'altère point les fonctions, il les rend même plus libres. Boerhaave, Sydenham, Sthal, Van-Swieten, Gaubius, ont avancé que, s'il y avoit un moyen de purifier les humeurs, d'alonger la carrière de la vie, et d'ôter les infirmités de la vieillesse en rendant les couloirs plus faciles; le jeu des sécrétions et excrétions plus libre, ce seroit le mercure, les frictions mercurielles. On remarque, en effet, que ceux qui ont subi le traitement par les frictions, arrivent à la dernière vieillesse. On se fait un corps neuf, comme on dit, les organes sont réparés.

Le mercure guérit sans altérer les fonctions; il faut donc le conserver, pour l'employer avec les précautions convenables. Il est vrai qu'il ne guérit pas toutes les maladies vénériennes; plusieurs résistent à son usage. Ces véroles rebelles cèdent alors quelquefois aux tisanes sudorifiques très-rapprochées. J'en ai vu des effets très-rapides : une femme avoit un ulcère chancreux vérolique à la gorge, elle étoit depuis huit à neuf mois dans le traitement vénérien, qui faisoit disparoître de temps en temps ce symptôme, mais il revenoit bientôt; sous quinze jours, l'ulcère vénérien s'est cicatrisé par l'usage des sudorifiques rapprochés. Ainsi il y a des cas où le mercure ne réussit pas, et où les sudorifiques réussissent promptement; mais ces cas sont rares, et n'empêchent pas de regarder avec raison le mercure comme spécifique dans les maladies

maladies vénériennes, ne partageant cette vertu spécifique que dans des cas particuliers, car il est usité même aux Antilles et aux grandes Indes, où les bois sudorifiques croissent naturellement. Lorsque dans les caries vénériennes, les ulcères vénériens, sur-tout de la gorge, le mercure ne réussit pas, il faut donner des sudorifiques rapprochés, en extrait, comme le rob sudorifique que l'on fait de la maniere suivante.

℞ *Des quatre bois sudorifiques*, une once.

Faites bouillir dans trois pintes d'eau, et réduite à une chopine : on prend une cuillerée de cette boisson de trois heures en trois heures, de sorte qu'on en a pour deux jours. Quand la décoction est a peu près faite : on ajoute une ou deux pincées de quelques semences carminatives, sur-tout de coriandre ; ensuite on passe, et on ajoute une once et demie ou deux onces d'excellent miel de Narbonne. On a remarqué que sans le miel cette recette n'avoit pas la même efficacité ; et il y a long-temps que l'on regarde le miel comme un excellent depuratif dans les maladies vénériennes.

Mais en général, les sudorifiques ne réussissent que quand les malades sont, pour ainsi dire, pleins de mercure ; ainsi il ne faut pas commencer par les sudorifiques, mais par le mercure. Il est vrai que quand le mercure est donné sans précaution, il excite une salivation souvent grave, et quelquefois la mort, des tremblemens, des convulsions, la paralysie, la dissolution du sang ; mais tout cela n'arrive pas quand on

agit avec prudence. On prévient la salivation, en commençant le traitement par les bains, en donnant le mercure à doses légeres et éloignées, et les bains dans les jours d'intervalles. Si la salivation a lieu, malgré ces précautions, ce qui est rare, il faut éloigner les frictions, diminuer la dose, donner les purgatifs et les sudorifiques légers, si malgré cela, elle survient encore, il faut arrêter le traitement pendant un certain temps, et donner aux humeurs plus de consistance; car la salivation est d'autant plus facile, que les humeurs sont plus mal constituées, ce qu'on voit arriver dans le scorbut. Il faut donc, quand les humeurs n'ont pas une bonne consistance, faire marcher en même temps que les frictions, les sucs d'oseille, de cochléaria, de cresson. Les frictions, par leur continuité, amenent des symptômes scorbutiques, comme la foiblesse, des ulcères, des chancres. si on persiste dans le traitement vénérien, ces symptômes augmentent; il faut donc le quitter; et mettre en usage les anti-scorbutiques, quoique les accidens fussent originairement véroliques. Il est bon de remarquer que le mercure pris à l'intérieur, n'excite pas la salivation aussi souvent qu'en friction.

Le mercure occasionne encore quelquefois la pesanteur des membres, et même la paralysie; alors il faut employer les sudorifiques. Pour éviter cet inconvénient, on a conseillé le camphre et le soufre; aussi voit-on dans les anciens dispensaires, que ces deux substances entroient dans les onguens mercuriels; mais ni l'effet salivatoire, ni la dissolution n'en sont pas dimi-

nués. Ainsi, quand la dissolution s'annonce, il faut abandonner le mercure, et redonner de la consistance aux humeurs.

On a encore régardé le mercure comme spécifique dans la plupart des autres virus animaux. On l'a employe dans la morsure de la vipère, et autres insectes vénéneux, mais loin d'y être spécifique, il est plus souvent inefficace, il augmente même le danger. Cependant il a reussi quelquefois, mais très-rarement, et seulement quand l'alkali volatil qui est le vrai spécifique dans ce cas, n'avoit pas eu de succès. M. Dessault medecin de Bordeaux, MM. Jamet, Baudot, de Lassone, etc., l'ont recommandé contre la rage confirmée. Quand les symptômes ne font que commencer à paroître, qu'ils sont peu intenses, on étouffe, pour ainsi dire, la rage par les frictions mercurielles (1), qui doivent être préférées dans le traitement de cette maladie, au turbith minéral.

On emploie encore le mercure contre les insectes, les vers de l'estomac et des premieres voies. Plusieurs ont recommandé alors l'eau mercurielle nitreuse, et sur-tout les solutions de sublmé corrosif, mais ces moyens sont trop dangereux; il il faut leur préférer le turbith minéral, même l'éthiops minéral, et sur-tout le mercure doux et la panacée mercurielle qui entre dans la plupart des

(1) Les observations de ce genre ne sont ni assez nombreuses, ni assez constantes pour pouvoir adopter cette vertu du mercure contre la rage, avec la confiance que paroît y avoir l'auteur. *Note de l'Editeur.*

anthelmintiques, et dans le remède de Nouffer. Le mercure ainsi employé, réussit bien, mais il n'y est point spécifique; car il y a des remedes qui ne lui cedent pas en pareille vertu : comme la coralline de Corse, contre les vers cucurbitans et les ronds, la fougere à haute dose, unie aux forts purgatifs, contre le tænia. Ces remèdes sont alors de meilleurs spécifiques que le mercure. Contre les pous, les morpions, on emploie l'onguent citrin, napolitain, le turbith minéral, le précipité rouge, les solutions de sublimé corrosif, tout cela à l'extérieur : ces moyens réussissent dans ces circonstances. Mais la cévadille, le staphisaigre, la coque du levant réussissent aussi bien. Le précipité rouge et le sublimé corrosif ont souvent des inconvéniens. J'ai vu un sujet chez lequel, en douze ou quinze heures, la tete étoit devenue très-grosse, les yeux bouchés, accompagnés de douleurs horribles, de beaucoup de fièvre. J'employai alors trois saignées de pieds, les bains, les lotions mucilagineuses, et sur-tout les lotions alkalines; l'eau de savon, après les moyens urgens, réussit dans ce cas comme spécifiquement, en décomposant le sublimé corrosif. Le mercure est encore employé contre la gale. Il y a aussi des gales qui paroissent dépendre d'insectes particuliers : telles sont les gales de contact; le mercure est alors bon et meilleur que le soufre. Mais il seroit dangereux dans les gales anciennes, à moins qu'un traitement convenable n'eût précédé. On a vanté le mercure comme préservatif de la petite-vérole et de ses symptômes dangereux. Lobb a cru avoir observé cet effet

dans une épidémie ; il communiqua son idée à Boerhaave, qui la confirma. Depuis, plusieurs praticiens Anglois, M. Sutton, emploient le calomélas en poudre pour préparer au traitement de la petite-vérole inoculée, et même dans le courant de la maladie. Il est vrai que quand un viscère est attaqué de la petite-vérole pendant le traitement vénérien, les symptômes se passent fort tranquillement. Un médecin russe, Vanvoisen, s'étoit servi pour inoculer, de pus digeré dans une solution mercurielle ; cet inoculateur a vu que la petite-vérole étoit bénigne, et que l'endroit où il avoit inoculé ne s'enflammoit pas comme à l'ordinaire. Il a vu aussi qu'en faisant une insertion sur un bras avec du pus non corrigé, et sur l'autre avec du pus corrigé, il y avoit dans le premier cas, érysipele, rougeur et non dans l'autre. Ainsi le mercure peut être regardé comme correctif du virus variolique ; cependant il ne convient pas dans l'orage de la petite vérole, où les symptômes sont inflammatoires, quand les humeurs sont disposées à la dissolution, comme dans les petites-véroles scorbutiques, où il y a taches, vésicules sanguines, etc. Ainsi il y a beaucoup de restrictions à faire dans cette pratique.

On a cru le mercure, par analogie, spécifique dans les écrouelles, qui sont une maladie nouvelle ; mais il n'est point spécifique. Il les guérit rarement seul, mais c'est un excellent accessoire. C'est un bon fondant, très-utile quand il est uni avec d'autres apéritifs et purgatifs, comme l'extrait de ciguë, le soufre doré d'antimoine, la gomme de gayac, l'antimoine diaphorétique

non lavé, les puissans sudorifiques, et sur-tout les purgatifs resineux; comme la résine de jalap, la scammonée, la coloquinte, etc. Ces moyens long temps continués, fondent et évacuent la matiere morbifique. *Le remède de la sœur de la charité nommée Galpin*, est le mercure doux, la resine de jalap, la scammonée, et la coloquinte. Dans le commencement elle employoit le mercure éteint dans la térébenthine, mais il ne reussissoit pas si bien : c'est un remede, très-utile. De même aussi les *pilules de Béloste* composées de mercure éteint dans le sucre, de résine de jalap et de diagrède. On les a corrigées, et au lieu de mercure sucré, on se sert du mercure éteint dans la créme de tartre. Ces pilules ont guéri beaucoup d'engorgemens de lymphe, des ecrouelles. MM. Béloste les tiennent, encore à ce qu'ils prétendent sous le secret, et ils font payer vingt quatre livres, ce qu'on a chez l'apothicaire pour douze sous, et mieux préparé.

Le mercure est un excellent fondant qui convient dans le carreau, dans les engorgemens laiteux anciens et lents. C'est ainsi qu'on emploie chez les enfans, comme bon fondant, l'opiat mésentérique que l'on donne à la dose de deux gros.

Le mercure ne convient dans aucune maladie aiguë, dans aucune maladie chronique produite ou accompagnée de dissolution, de suppuration et d'ataxie nerveuse.

Quant à la maniere d'administrer le mercure chez les femmes enceintes, en couches ou nourrices, et chez les enfans nouveaux-nés, il y a,

comme chez les autres individus, trois choses à observer, savoir les préparations, le régime et le traitement; nous en parlerons dans les maladies vénériennes.

Préparations pharmaceutiques dans lesquelles le Mercure entre.

1°. *Le précipité vert*, qui est le nitre mercuriel dissous dans le vinaigre : il ne s'emploie qu'à l'extérieur, et encore très-rarement.

2°. *Le mercure liquide*, qui est l'eau mercurielle nitreuse, très-employée à l'extérieur comme caustique dans les symptômes vénériens.

3°. *La poudre d'or de Zell*, et la poudre tempérante de Stahl, dans lesquelles le cinabre entre comme anti-spasmodique.

4°. *L'opiat mésentérique*, dans lequel entre le mercure doux.

5°. *Les onguens napolitain, citrin et gris.*
6°. enfin, *l'eau phagédénique.*

MÉTAUX IMPARFAITS.

Ils sont au nombre de quatre; le fer, le cuivre, l'étain et le plomb.

DU FER.

Le fer est un métal de couleur blanche, livide, sombre, et tirant sur le gris; le plus dur,

le plus élastique des métaux, et le plus difficile à fondre, excepté la platine, enfin attirable par l'aimant. Après l'étain, le fer est le plus leger des métaux.

Les anciens qui avoient eu horreur des autres substances métalliques, comme du mercure, de l'arsenic, etc., employoient beaucoup le fer, comme aujourd'hui, dans les mêmes circonstances et de la même maniere.

Le fer est dissoluble par l'air : alors l'acide aérien le convertit en une espece de chaux nommée *rouille*, et en médecine *safran de mars*, préparé à la rosée.

Le fer brûlé et calciné, se change en une matiere terreuse plus ou moins rougeâtre, qu'on nomme *safran de mars astringent*.

Quand le fer est tenu long-temps en digestion dans l'eau simple, celle-ci accquiert un goût styptique, preuve qu'elle le dissout en partie. C'est ainsi que quelques eaux minérales ferrugineuses tiennent du fer en dissolution.

Le fer extrêmement divisé par la seule action de l'eau, réduit en parties d'une très-grande finesse, est ce qu'on nomme *étiops martial*, ou *safran de mars de lemery*.

Le fer se dissout aussi dans les acides : ce qui résulte de sa dissolution dans l'acide vitriolique, est nommé *sel vitriolique martial*, *vitriol de mars*. La nature en offre de tout formé. Mais celui qui est d'usage en médecine, est l'artificiel. On le nomme encore *vitriol vert* ou *couperose verte*, *vitriol d'Angleterre*.

L'acide nitreux dissout le fer, mais de maniere à ne pas laisser former des cristaux. On ne connoît pas de sels martiaux nitreux.

L'acide marin dissout le fer, mais les sels martiaux marins ne sont pas d'usage en médecine.

Les alkalis fixes et volatils dissolvent aussi le fer ; ce qui en résulte est nommé *safran de mars apéritif et bleu de prusse*, quand l'alkali employé est très-chargé de phlogistique. Les acides végétaux peuvent aussi dissoudre le fer ; cette dissolution opérée avec la crême de tartre, est nommée *tartre martial soluble*, parce qu'il se dissout aisément, et tombe facilement en *deliquium*.

La préparation de fer qui doit être la plus employée, est celle où le fer est en substance, le plus pur et le plus divisé ; tel est l'étiops martial. Le fer est souvent combiné avec des substances étrangeres terreuses et métalliques. On le purifie par la fusion, quoiqu'il soit très-réfractaire ; on le purifie aussi par la *trempe*, qui consiste à faire rougir le fer, et à le plonger tout rouge dans l'eau froide ; il prend alors le nom d'*acier*, qui n'est par conséquent qu'un fer le plus fer possible. On a cru, et avec raison, que l'acier étoit l'état du fer dans lequel ce métal a, au plus haut degré possible, les propriétés pour lesquelles il est employé en médecine.

Propriétés générales du Fer.

Le fer a trois grandes propriétés : il est 1°. ex-

cellent tonique; 2°. styptique ou astringent; 3°. apéritif.

Le fer est généralement usité pour aider les forces de la digestion; mais on en a souvent abusé; car souvent la digestion se fait difficilement par la sécheresse de l'estomac et des premieres voies, qui ne sont point assez abreuvées de sucs gastriques, ou par un excès de sensibilité ou d'irritabilité, comme chez les femmes hystériques; les hypocondriaques, les mélancoliques, alors le fer est dangereux, il excite et développe la sensibilité, et dessèche de plus en plus. Mais quand la digestion se fait difficilement par foiblesse, parce que les premieres voies sont trop abreuvées, comme dans l'enfance, où la foiblesse est pour ainsi dire essentielle, où les fibres sont lâches et molles, où il y a surabondance de sérosité; lors donc que cet état est porté à l'excès, et rend les digestions difficiles, le fer est utile, de même que chez les gens langoureux, les tempéramens mous et flegmatiques; de même encore dans certaines constitutions atmosphériques particulieres, dans les pays froids et humides, en Hollande, dans les pays marécageux où dominent les maladies que Boerhaave appelle *à debilitate et glutinositate.*

Le fer est encore très-bon dans les foiblesses qui sont la suite d'hémorrhagies (non très-considérables, mais continues), où les organes sont affoiblis et disposés à la surabondance de sérosité. Il convient encore très-bien dans les écoulemens séreux, comme les fleurs blanches abondantes et continues, dans le diabétès qui existe

depuis un certain temps, dans les pertes de semence trop continues, comme à la suite de la masturbation et des excès des plaisirs vénériens.

Le fer est aussi regardé comme un excellent carminatif. Il est vrai qu'il réussit assez souvent dans les maladies venteuses, mais il n'est point spécifique, car ces maladies sont souvent l'effet d'un excès d'irritabilité dans les fibres, comme chez les hystériques et les hypocondriaques; souvent ces mêmes maladies sont produites par un état de pléthore vers le canal intestinal, par la sécheresse des premieres voies, par l'acrimonie humorale. Dans tous ces cas, le fer est dangereux; mais quand les maladies venteuses sont la suite de la foiblesse du canal intestinal qui n'a pas assez d'élasticité pour s'opposer à l'action de l'air qui se développe pendant la digestion, ce qui est assez commun, quand les humeurs trop séreuses ne sont pas assez digestives, alors le fer est très-avantageux.

On a encore regardé le fer comme excellent pour arrêter les diarrhées. Dans celles qui sont occasionnées ou entretenues par la foiblesse, quand les mailles intestinales sont trop relâchées, que la sérosité abonde trop vers les intestins, le fer est très-utile; il ressere, dessèche et donne au canal intestinal son premier ressort. Mais quand les diarrhées sont occasionnées par une acrimonie quelconque, sur-tout bilieuse et putride, ce qui est assez commun en été, en automne, ou par une grande sensibilité, ou une irritation des intestins produite par les sucs gastriques, ou par une humeur de suppuration

portée sur le canal intestinal; alors le fer est dangereux.

On l'a aussi beaucoup recommandé dans les engorgemens des viscères du bas-ventre. Il y reussit quelquefois spécifiquement; quelquefois il y est dangereux. Quand le foie et la rate, qui sont des visceres naturellement très-foibles, étant destinés à filtrer lentement une humeur grasse, et par conséquent aisément susceptibles d'engorgement; quand donc ces viscères sont empâtés, et engorgés par leur foiblesse augmentée, alors le fer, combiné avec d'autres apéritifs, est très-utile, comme à la suite des fiévres quartes, qui par leur continuité diminuent l'élasticité et le ton de ces viscères, ce qui arrive au commencement de l'hiver, à la fin de l'automne, où il y a infiltration, œdématie des extrémités; de même dans les jaunisses lentes occasionnées par une matiere bilieuse trés-épaisse, qui a besoin de quelques toniques pour être dissoute. Il est aussi très-utile dans les engorgemens abdominaux, par le virus écrouelleux, sur-tout chez les enfans qui y sont très-exposés par leur mollesse naturelle, par la viscosité de leurs humeurs, et la nature de leurs alimens, qui sont laiteux ou farineux non fermentés: le fer alors doit être donné à petite dose et long-temps continué. Dans les jaunisses aiguës, le fer seroit nuisible, il augmenteroit la fiévre, qui n'est pas ordinairement forte dans cette maladie, parce que l'inflammation des organes parenchymateux est peu sensible et lente. Il seroit encore dangereux si la fiévre étoit la suite d'un abcès au foie. Quand l'engorgement des viscères abdo-

minaux menace skirrhe, ou lorsque le skirrhe existe déjà, alors les martiaux sont inutiles, et même dangereux; en y excitant un travail toujours à craindre. Il est encore nuisible quand l'engorgement est la suite d'un sang brulé, comme chez les gens de cabinet, chez lesquels le sang épaissi est très-disposé à s'enflammer; alors il irrite et enflamme la bile, qui est déjà dans un état d'ustion, et excite une fiévre aiguë. Mais il est utile dans les hypocondriacismes lents, à la suite des fiévres tierces, et sur-tout des quartes.

On recommande aussi le fer dans les vomissemens continuels. Il y en a qui, rebelles à tous les autres moyens, cèdent aux eaux martiales naturelles. Mais le fer est inutile dans les vomissemens qui reconnoissent pour cause un skirrhe au pylore, ce qui est très-commun chez le peuple; le fer les arrête bien pour un temps, mais ils reviennent ensuite. Il est nuisible aussi dans ceux qui sont causés par l'inflammation du foie, ce qui est assez commun, ou par la suppuration du foie. Jai connu une dame qui étoit dans ce dernier cas : les eaux de Passy arrêterent le vomissement pour quelques jours, mais la fiévre, de lente qu'elle étoit, devint précipitée; le dévoiement, avant peu considérable, devint sanguinolent, ce qui fut suivi de la mort. Le fer est tres-utile dans les viscosités des viscères, la glutinosité des humeurs : alors il est à-la-fois divisant et tonique, et comme dans l'empâtement du foie, de l'estomac, des intestins, des reins, certaines douleurs néphrétiques, non accompaguées de fiévre ni d'inflammation, même

légere, la pesanteur des reins, les urines abondantes et visqueuses et non purulentes, difficulté plutôt que douleur dans la sécrétion des urines; alors les eaux ferrugineuses sont utiles quand elles sont très-étendues.

On regarde sur-tout le fer comme utile dans les maladies de la matrice, pour accélérer les régles quand elles sont trop lentes, les rappeller quand elles manquent, et les arrêter quand elles sont trop abondantes, ce qui paroît contradictoire, mais cependant ne l'est pas. L'on peut arrêter les écoulemens sanguins de la matrice par le moyen du fer, non quand ces hémorrhagies utérines sont la suite de l'engorgement sanguin de la matrice, d'une pléthore locale, ce qui arrive souvent : non quand elles ont lieu par trop d'irritabilité et de sensibilité fixée sur la matrice, ce qui est assez commun. Dans ce dernier cas, il faut les anti-spasmodiques, et la saignée du bras dans le cas de pléthore locale. Mais quand les hémorrhagies de matrice tiennent de la foiblesse de l'organe même, ce qui est commun dans les villes, alors on les augmenteroit par la saignée, les anti-spasmodiques, les rafraîchissans, et on les arrête par le fer, qui est tonique et astringent, et qui agit sur tous les organes du corps, et d'une maniere encore plus decidée sur la matrice. Quelquefois ces hémorrhagies utérines ne sont point idiophatiques; elles ont leur causes dans la foiblesse de l'estomac et des intestins : alors il faut les vomitifs, les toniques, les stomachiques, les eaux ferrugineuses, et le fer qui augmente le ton.

Quand le sang est mal constitué, ce qui donne lieu aux écoulemens sanguins et séreux, par le manque d'énergie qu'il n'a point lui et ses vaisseaux, alors le fer est très-utile ; c'est une cause d'hémorrhagie très-commune : il donne de la consistance et du phlogistique au sang et cette couleur rouge foncée. En effet, le sang est d'autant mieux constitué, qu'il contient une plus grande quantité de particules martiales. Le fer est comme spécifique dans ces cas de sang appauvri (non dans les dispositions scorbutiques), comme les pâles-couleurs où il y a pâleur générale, molesse du tissu cellulaire, foiblesse, et souvent écoulement séreux, et contre les fleurs blanches.

Le fer est aussi un moyen très-propre à rappeller le flux périodique chez les femmes : l'excrétion menstruelle est très-essentielle à leur santé ; quand elle s'arrête, ou quand elle est irréguliere, il survient nombre de maladies, dont la guérison dépend de son rappel, qui est très-difficile quand l'excrétion est arrêtée depuis quelque temps. Il faut donc la rappeller dès qu'elle n'a plus lieu. Souvent les regles manquent, parce qu'il n'y a pas dans le sang de principes constituans propres à le former, comme dans les pâles couleurs, où ces principes manquent, ou sont en petite quantité, de sorte que le sang est très-appauvri. Il faut donc rétablir la richesse du sang et la force des organes, ce que fait très-bien le fer. Celui-ci réussit encore bien, quand les regles manquent par la viscosité des humeurs et la foiblesse générale. Il est encore très-utile quand c'est par le défaut

de ressort de la matrice qui n'a point l'irritabilité nécessaire pour appeller cette évacuation ; le fer alors rétabli cette sensibilité : mais quand les regles manquent par pléthore, comme il arrive quelquefois, avec un resserrement et un poids général qui gêne la liberté des organes, et en même temps celle de la matrice, alors il faut les saignées, les délayans et les anti-phlogistiques, et non le fer. Celui ci seroit encore dangereux quand les règles manquent, parce que la sensibilité a quitté la matrice pour se porter sur un autre organe, ce qui arrive dans la plupart des suppurations internes : comme la phthisie pulmonaire, celle du foie, etc. Il seroit aussi nuisible quand les règles manquent par trop d'irritation, de sécheresse de la matrice, de spasme de cet organe ; alors il faut les bains, les delayans, les rafraîchissans, et sur-tout les anti-spasmodiques.

Le fer est nuisible chez les femmes enceintes, sur-tout celles qui sont pléthoriques, qui éprouvent des douleurs de matrice, des pesanteurs de reins par une pléthore particuliere ; alors le fer solliciteroit les fausses couches.

Le fer est utile dans les maladies des glandes, dans les engorgemens écrouelleux, laiteux, dans quelques hydropisies par relâchement, et dépendantes de la mauvaise constitution du sang, comme dans la plupart des leucophlegmaties : alors on l'unit avec d'autres apéritifs.

Résumé

Résumé sur les propriétés du Fer.

Le fer ne convient point dans les maladies aiguës inflammatoires ou non inflammatoires, dans la pléthore générale ou particulière, dans un état spasmodique, dans un état où la sensibilité est prompte à se développer, dans un état de suppuration interne ou externe. Mais c'est un des meilleurs moyens pour triturer la viscosité des humeurs, donner du ton aux organes, de la consistance et de la couleur au sang, et resserer les mailles du tissu cellulaire.

Manière d'employer le fer, et préparations martiales.

Le fer en substance, tel qu'il est, n'est point d'usage; il faut qu'il ait subi quelque altération, quelque préparation, qu'il soit purifié, réduit en acier, en safran de mars, en éthiops, etc.

1°. Le fer se donne souvent étendu dans l'eau que l'on nomme alors *eau ferrugineuse*, *chalybée*. La nature offre de ces eaux en assez grand nombre, et l'art l'imite en éteignant un fer rouge dans l'eau. Il se détache alors des particules ferrugineuses qui se dissolvent dans ce fluide. Ou bien, on fait digérer de l'eau froide sur une demi-livre de vieux clous: cette eau acquiert un goût styptique, et a des succès qui prouvent qu'elle tient vraiment du fer en dissolution. On peut se servir de la *limaille de fer* à la dose d'une once et demie, dans un nouet, que l'on infuse dans des bouillons très-chauds, des aposèmes, des tisanes, etc. La limaille prépa-

rée peut aussi se donner à la dose de 4, 9, jusqu'à 12, 18, 20, 24 grains par jour. Il est bon de remarquer qu'on doit prendre garde que la limaille que l'on emploie ne contienne des particules de cuivre, comme celle que vendent les serruriers et les couteliers : celle des épingliers est plus sûre.

2°. Le *safran de mars*. On en distingue de deux espèces, *l'apéritif et l'astringent*; mais quant aux propriétés médicales, c'est la même chose. On ne les donne point étendus dans un vehicule, mais sous forme sèche, à la dose de 4, 6, 8, 10 grains et plus par jour. Il faut monter à cette dose graduellement. Il en est de même pour le safran de mars préparé à la rosée.

3°. *Etiops martial*. C'est la préparation du fer qui doit être la plus employée. On le donne sous forme sèche, depuis 4 grains jusqu'à 12, uni avec des substances appropriées. C'est avec lui qu'on prepare le vin chalybé, etc. Comme tonique, on l'unit avec la conserve d'absynte, la rhubarbe, l'extrait d'aunée, le kina; dans les hémorrhagies utérines, avec de la conserve de cynorrhodon, la tormentille, etc.; pour rappeller les règles, avec l'extrait d'absynte, d'armoise, l'assa-fætida, et autres gommes resines; dans les fièvres quartes, avec les apéritifs, la petite centaurée, la camomille, le kina, avec les anti-scorbutiques; dans les écrouelles, avec le mercure, le savon, la ciguë, etc.

4°. *Vitriol de mars* ou *sel vitriolique martial*, ou *simplement sel de mars*. Il se donne à la dose de 12, 15 grains ou demi-gros au plus, par

pinte d'eau ou de vin. Sous forme sèche, on le prescrit à la dose de 8, 10, 12, 20 grains guère plus, dans les extraits appropriés. C'est un des meilleurs astringens et toniques. Ainsi *l'eau vitriolique martiale* se prépare donc en dissolvant du vitriel de mars dans de l'eau. Les eaux vitrioliques martiales sont plus astringentes que toniques, et conviennent dans les écoulemens sanguins et séreux, comme les fleurs-blanches, les diarrhées, etc., et arrêtent mieux les vomissemens que les autres eaux martiales. Telles sont celles de Passy, etc.

5°. *Sel de mars de Rivière.* C'est un vitriol martial fait avec l'acide vitriolique, le fer et l'esprit de vin. Il se fait en jetant de l'esprit de vitriol et un peu d'esprit de vin dans une poêle de fer presque rouge. C'étoit un secret de Rivière contre les hémorrhagies et les langueurs d'estomac. Il a les mêmes vertus que le sel de mars ordinaire, et est employé de la même manière.

6°. Tartre martial, *tartarus chalybeatus*. C'est de la crême de tartre unie à une fort petite quantité de fer. la dose est depuis 12 grains jusqu'à un scrupule dans un bouillon, ou toute autre boisson, ou sous forme de bol.

7°. *Tartre martial soluble.* C'est du sel végétal, ou tartre soluble ordinaire mêlé avec une certaine quantité de teinture de mars tartarisée. On l'emploie de la même manière, et à la même dose que le tartre martial.

8°. *Teinture de mars.* On en compte de plusieurs espèces.

1°. *Teinture de mars tartarisée.* Elle se fait en mettant dans de l'eau ordinaire, de la limaille d'acier et de la crême de tartre. On fait bouillir sur le feu le mélange pendant un certain temps; on décante et on verse sur le résidu de l'esprit de vin. Cette préparation martiale est tonique, stomachique, apéritive. On ne la donne point seule, ni étendue dans de larges véhicules; mais en potion, à la dose de 30, 36 grains ou un gros et demi pour cinq ou six onces de potion, dont on prend une cuillerée de temps en temps.

2°. *Teinture de mars de Ludovic.* Elle se fait avec le vitriol de mars, la crême de tartre, l'esprit de vin et l'eau. Cette teinture est plus astringente que la précédente.

3°. *De mynsicht.* Elle se fait en faisant digérer dans un matras de fleurs de sel ammoniac martial avec une suffisante quantité d'esprit de vin.

4°. *Alkaline de Stahl.* C'est une dissolution du fer par l'alkali fixe, après que ce fer a été d'abord dissous dans l'acide nitreux.

5°. *Teinture de mars éléborinée.* Elle se fait avec deux ou trois onces d'esprit de vin, une once d'élébore noir, qu'on y met digérer avec un demi-gros de tartre martial soluble. Elle est bonne contre quelques hydropisies, l'ellébore étant un des bons purgatifs, par son moyen on peut purger sans affoiblir, ce qui est utile, car la continuité des purgatifs a l'inconvénient d'affoiblir; c'est ce qui a donné de la réputation aux *pilules de Bacher*, composées

avec l'extrait résineux d'elébore, la myrre et le chardon bénit en poudre.

6°. *Teinture de mars cydoniée.* Elle se prépare en faisant digérer du coing dans l'esprit de vin avec le tartre martial soluble.

Le fer est un des moyens les plus contraires dans toutes les maladies de poitrine, sur-tout chez les sujets disposés à l'hémoptisie, quand même il n'y auroit que chaleur et irritation. Le fer fait qu'alors la poitrine s'échauffe aisément le crachement de sang et la phthisie surviennent promptement; aussi voit-on beaucoup de malades revenir phthisiques des eaux de Spa, et autres eaux ferrugineuses, et souvent on est obligé de quitter ces eaux, même bien indiquées, parce que, par leur usage, la poitrine se prend.

7°. *Boule de mars* ou de *Nancy*. C'est un mélange de limaille de fer et de crême de tartre, réduit en consistance solide, comme résineuse, et formé en boule. On met ce mélange avec de de l'eau dans un vase sur le feu, et on le remue de temps en temps, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance dont on vient de parler. On enferme ces boules dans un nouet, et quand on veut s'en servir, on les fait infuser dans l'eau, jusqu'à ce que celle-ci ait pris une couleur rougeâtre.

Cette préparation est tonique, apéritive, atsringente, vulnéraire et discussive. En poudre la dose seroit depuis six grains jusqu'à douze.

On pourroit employer indifféremment la teinture de mars tartarisée ou la boule de mars.

Il est bon de remarquer, qu'en général les

dissolutions du fer par les acides végétaux, sont plus apéritives qu'astringentes ; au contraire, celles qui se font par les acides minéraux sont plus astringentes qu'apéritives.

L'eau de boule est la dissolution de la boule de mars dans l'eau. On l'emploie en douches, en lotions, dans les entorses, dans les empâtemens légers des parties externes, et pour fortifier ces mêmes parties affoiblies, à la suite des coups et des chûtes.

A l'intérieur, l'eau de boule est employée comme stomachique dans les maladies venteuses, pour arrêter les dévoiemens, dans les pâles-couleurs, le défaut de règles, etc.

8°. *Fleurs martiales de sel ammoniac.* Elles s'obtiennent en mettant en sublimation un mélange de safran de mars et de sel ammoniac, qui, préalablement a été gardé vingt-quatre heures dans un air humide. La dose est depuis deux grains jusqu'à douze, dans un bouillon ou en bols.

9°. *Vin chalibé.* Il se prépare en faisant digérer une once ou deux de limaille d'acier sur deux livres de vin d'Espagne, ou tout autre vin liquoreux dans lequel l'acide est peu développé ; mais nos vins, et sur-tout les blancs, sont meilleurs. On ne donne pas ce vin seul ; si on le donne seul, c'est à la dose de six onces ou huit, la moitié le matin et la moitié le soir. C'est un des meilleurs stomachiques. C'est une espèce de tartre martial soluble. On le donne aussi étendu dans des boissons apéritives, dans une décoction de kina, dans le cas de fièvres

intermittentes; dans les boissons purgatives, dans le cas d'hydropisie.

Maladies de ceux qui travaillent le Fer.

Le fer par lui-même n'est point dangereux, il est très-utile en médecine, comme nous l'avons dit ci-devant. Cependant les forgerons, les taillandiers, les serruriers sont sujets à des maladies particulières non dépendantes du fer, mais bien du feu, de la chaleur des atteliers, et des vicissitudes du froid et du chaud. De plus, en forgeant et matelant le fer, il se porte des éclats de fer rouge sur l'œil qu'ils irritent; aussi ces ouvriers ont-ils les yeux rouges, irrités, chassieux. On les engage à se laver souvent les yeux, et à attirer au-dehors les particules de fer par le moyen d'une pierre d'aimant, ce qui réussit très-bien, et on a vu de telles opthalmies rebelles aux moyens intérieurs et extérieurs, céder à celui-là.

DU CUIVRE.

Le cuivre est un métal imparfait, d'un couleur rougeâtre éclatante, qu'on trouve en grande quantité dans le sein de la terre, non pur, mais joint à d'autres substances métalliques ou pierreuses. Exposé à l'action combinée de l'air et de l'eau, il se couvre d'une rouille verte qu'on nomme *vert-de-gris*. Il est dissoluble par tous les acides, et toutes les dissolutions de ce métal sont vertes ou bleues. Les acides unis au cuivre peuvent en être séparés par la seule action du feu. Les terres calcaires et les alkalis

fixes ou volatils jouissent aussi de cette propriété, de même que le fer, et d'une manière particulière; car si l'on met une lame de fer dans une dissolution de cuivre par un acide, cet acide s'empare du fer, et précipite le cuivre sous sa forme métallique. On observe aussi que l'on trempe une lame de cuivre dans une dissolution de mercure, cette lame se couvre de mercure, de manière à paroître argentée. Ainsi tous les dissolvans agissent sur le cuivre. Il les teint en vert, et l'alkali volatil change cette liqueur en bleu; aussi est-ce un procédé presque toujours certain, pour s'assurer de la présence du cuivre par-tout où on le soupçonne. Le cuivre dissous et combiné avec d'autres substances, est d'une grande utilité pour les arts : cette connoissance ne nuit point au médecin pour apprécier sur-tout les ustensiles de cuisine. Son alliage avec l'étain forme le bronze. Le cuivre blanc ou tombac est un alliage de cuivre rouge avec du zinc et de l'arsenic. Le cuivre jaune ou laiton est un alliage de cuivre rouge très-pur, avec environ un quart de son poids de zinc aussi très-pur. Le similor est un alliage de cuivre rouge et de zinc, fait dans des proportions propres à imiter l'or. Le pinsbeck reconnoît le même alliage. Les artificiers, les peintres, les teinturiers, les pelletiers emploient le cuivre; il sert aussi à colorer les émaux, les porcelaines et les faïences; plusieurs autres artisans s'en servent aussi, comme nous le dirons ci-après.

Propriétés du Cuivre.

Les anciens employoient comme émétique *l'æs ustum, ou cuivre brûlé*, qui est le cuivre dépouillé en partie de son phlogistique, calciné et réduit en une espèce de terre, par l'ustion d'un feu violent. Mais depuis que l'on connoît les émétiques antimoniaux et l'ipécacuanha, on a abandonné l'*æs ustum*, qui est un fort vomitif, mais dangereux et infidèle; car quelquefois il occasionne des vomissemens considérables et nuisibles, et quelquefois il n'en produit pas ; c'est quand il est tout déplogistiqué.

L'æs ustum a été regardé par plusieurs praticiens, comme spécifique dans l'épilepsie.

Il y a des épilepsies dont la cause réside dans les premières voies; alors il faut les vomitifs et les purgatifs : il y en a qui dépendent d'un type nerveux particulier, qu'on peut changer par de fortes secousses, ce que fait le vomissement.

C'est donc dans ces circonstances que *l'æs ustum* a pu quelquefois être anti-épileptique ; mais il n'est plus employé comme tel aujourd'hui.

On a regardé le cuivre comme très-bon contre la rage, parce que cette maladie ayant des symptômes violens, on a cru qu'i lui falloit des remèdes violens, et l'on a recommandé tous ceux des trois règnes. On n'a pas encore trouvé de moyen pour guérir la rage confirmée, qui est jusqu'ici nécessairement mortelle, et accompagnée de symptômes horribles. On a quelquefois guéri cette maladie quand les symptômes ne font que commencer, qu'ils ne se suivent

pas avec continuité, et encore plus souvent quand elle n'est pas dévelopée. Alors le mercure à l'intérieur, et encore mieux en frictions, a réussi, et on n'y emploie plus les drastiqudues ni l'*æs ustum*.

Neumann, Boerhaave, Helvétius, ont regardé le cuivre comme un excellent apéritif dans l'hydropisie ; ce n'étoit point le cuivre en nature qui étoit employé alors, mais dissous par l'alkali volatil, ce qui forme une liqueur nommée *teinture bleue*, *teinture de Chypre*, *teinture de Vénus*. Helvetius faisoit prendre quelques gouttes de cette teinture dans un verre de boisson appropriée. Elle est apéritive, aussi elle a pu être utile quelquefois. La dose étoit de 4, 6, 8 gouttes dans chaque verre de boisson convenable, jusqu'à la concurrence de 12, 18, 24 gouttes par jour. Mais aujourd'hui, cette teinture est abandonnée à cause de ses dangers ; car le cuivre pris à l'intérieur, est nuisible par sa continuité. Depuis peu, on a voulu ramener l'usage des préparations cuivreuses en médecine à l'intérieur. Un nommé *Gamet*, chirurgien de Lyon, qui a publié un ouvrage sur les cancers, fort bien écrit par Linguet (1), a prétendu avoir *un secret* merveilleux contre les skirres et les cancers. Ce remède est composé de *cristaux de Vénus*, qui sont le résultat de la dissolution du cuivre dans le vinaigre, de limaille de fer et de l'extrait de ciguë. Il a eu quelques succès

(1) Ce n'est pas Linguet qui a écrit ce livre, mais un avocat hypocondriaque, qui a débité le remède de Gamet en province, et qui s'y est ruiné.

dans les cancers au sein, dans les ulcères cancéreux de la matrice, mais ces succès ont été rares ; le plus souvent ce remède a échoué. Souvent ces pilules donnoient des coliques, des tiraillemens d'estomac, etc. et les malades étoient obligés d'en discontinuer l'usage. Un médecin, qui n'est point de la faculté, a prôné un nouveau secret contre les skirrhes, les cancers, les ulcères à la matrice, sous le nom de *pilules de Gerbier* qui en est l'auteur : ces pilules sont les mêmes que celles de Garnet ; elles sont composées de *verdet*, qui est une dissolution du cuivre par un acide vineux, de limaille d'acier et d'extrait de ciguë. Plusieurs médecins qui en ont suivi l'usage, ont vu que ces pilules ne réussissoient pas, qu'elles accéléroient la maladie et la mort, qu'elles produisoient des coliques ; des dévoiemens dyssentériques, des tiraillemens d'entrailles, le marasme, la fièvre lente, et en peu de temps, une teinte jaune et même verdâtre sur l'habitude du corps ; les cheveux et les poils deviennent d'un vert clair, ce qui est propre à ceux qui sont exposés aux effets des dissolutions de cuivre. Ainsi il n'y a que fort peu de tempéramens qui puissent supporter l'usage du cuivre ; et comme il est difficile de distinguer ces sujets privilégiés, il vaut mieux éloigner le cuivre et ses préparations, de l'usage intérieur. Quelques médecins espérant que des tumeurs approchantes de la nature skirrheuse, céderoient à l'usage continué du cuivre, on en a fait une suite d'expériences à l'hôpital de la Pitié. On a vu seulement, chez des enfans, que quelques tumeurs écrouelleuses, quelques nodus

rachitiques se sont fondus au bout d'un certain temps. C'étoit le verdet que l'on donnoit à la dose d'un grain et demi ; chez quelques-uns, deux ou quatre ; mais le plus souvent il n'a point eu de bons effets, et on a été obligé de le discontinuer, à cause des accidens qu'il produisoit. A l'extérieur, le cuivre vert-de-gris est très-employé comme desséchant et corrosif, pour cicatriser les anciens ulcères, détruire les taies des yeux, les aphtes et les chancres. Il entre dans l'onguent ægiptiac, dans le beaume vert de Metz ou de feuillet, dans le collyre de Lanfranc. On l'emploie pour les ulcères de la cornée, les taches, les taies, et en gargarisme, très-étendu dans un menstrue convenable à petite dose, pour les aphtes de la gorge, les petits ulcères de la gorge et de la langue, et dans les ulcères des autres parties.

Empoisonnement par le cuivre.

Le vert-de-gris, la limaille de cuivre, pris en substances ou en dissolution, ne sont pas un poison lent comme le plomb et les vapeurs du cuivre ; mais ils sont corrosifs, et excitent très-promptement des symptômes inflammatoires et d'irritation qui demandent les anti-phlogistiques. Les ustensiles de cuisine rendent cet empoisonnement assez fréquent quand l'étamage n'est pas exactement posé ; alors les ragoûts qu'on laisse refroidir dans ces vaisseaux, attaquent le cuivre par le vinaigre ou les substances graisseuses qu'ils contiennent ; car les corps gras sont le dissolvant le plus complet du cuivre, et cette dissolution est aussi celle qui est la plus dange-

reuse. Au bout de trois ou quatre heures au plus tard, on éprouve des douleurs horribles dans l'estomac et les premières voies, des nausées, des vomissemens verdâtres, un très-grande irritation du bas-ventre, des selles douloureuses, souvent dysentériques, des tranchées effrayantes enfin tout ce qui caractérise une inflammation portée à l'excès. On trouve dans les cadavres les premières voies enflammées, gangrenées et trouées par la chûte des parties sphacelées.

Traitement. Il faut les huileux en grande quantité, le lait, les boissons mucilagineuses. Les chymistes ont redouté l'huile alors, parce que, comme corps gras, elle peut dissoudre le cuivre, mais il faut amortir, détendre, envelopper le venin, l'évacuer par haut et par bas, ce que fait l'huile, et ce qui est très-précieux. Ils ont craint de même la partie butyreuse du lait, mais à tort. Il faut aussi donner la tisane de graine de lin, la décoction d'orge, de gomme arabique, etc. Si l'on n'a avalé qu'une petite quantité de ce poison, ou si l'on en a rendu une certaine partie par les évacuations, de sorte que le reste passe dans les secondes voies, alors il produit la fièvre lente, le marasme, les convulsions, les tremblemens, l'irritation des membranes. On fait bien de continuer le lait et les émolliens, mais il faut y joindre les sudorifiques, sur-tout tirés des huiles essentielles, comme la potion recommandée dans l'empoisonnement de l'arsenic.

Le vitriol bleu, ou autrement nommé *vitriol de cuivre*, *vitriol de Chypre* ou *couperose bleue* qui est une dissolution du cuivre dans

l'acide vitriolique, est très-caustique, et la plus dangereuse pe toutes les preparations cuivreuses. On en trouve une assez grande quantité dans le sein de la terre. Il s'emploie à l'extérieur comme caustique et dessechant. M. Navier conseille les alkalis fixes dans le cas d'empoisonnement par le vitriol de cuivre ou le verdet, pour décomposer ce poison ; mais ce moyen chimique n'est pas admissible dans la pratique. Il faut détendre, relâcher, empâter et évacuer par des purgatifs très-doux. Le même conseille le beaume de soufre, quand on a été empoisonné par le vert-de-gris des ustensilles de cuisine, parce que le beaume de soufre, peut dissoudre la graisse, qui est dans ce cas, le dissolvant du cuivre. Mais il ne faut pas employer ce moyen au commencement. Quand les symptômes inflammatoires sont passés, et que le poison agit lentemment dans les secondes voies, alors les beaumes et foies de soufre à petite dose et très-étendus peuvent convenir.

Maladies de ceux qui travaillent le cuivre.

Beaucoup d'ouvriers emploient le cuivre, et sont, à cause de cela, sujets à différentes maladies Cependant le cuivre ne mérite pas tous les reproches qu'on lui a faits : on a outré ses mauvais effets car il y a des ouvriers qui ne travaillent que lui, et qui n'en sont pas très-incommodés, comme on le voit à Ville-dieu en Basse-Normandie. A la vérité, il n'agit pas sur eux d'une manière prompte, mais à force de le travailler, d'être continuellement dans une atmosphère cuivreuse, d'en

absorber une grande quantité, leur santé est altérée. Leur port et leur physionomie ont quelque chose de remarquable : ils ont le teint d'un jaune vert, les yeux et la langue sont de la même couleur, les cheveux sont verdâtres, les excrémens, les urines, les crachats sont empreints de la même couleur, qui se communique à leurs habits par la transpiration. Ils sont petits, maigres, comme raccourcis, la plupart de leurs enfans sont rachitiques ; ils sont vieux à quarante, cinquante ans, et quelquefois à trente, ils sont déjà décrépits. Ainsi les vapeurs du cuivre absorbées amènent un état sénile très-précoce. Lorsque le cuivre amène des maladies moins lentes, elles ressemblent entièrement à celles du plomb, comme chez les fourbisseurs, les graveurs en cuivre, etc. Il faut alors le même traitement que pour la colique saturnine. Il y a pourtant des artisans maniant le cuivre, dont les maladies ne sont pas dues principalement à ce métal ; c'est ainsi que les maladies des chaudroniers dépendent du plomb qu'ils manient ; celles des monnoyeurs dépendent souvent des acides minéraux dont ils se servent pour la coupelle ; celles des essayeurs dépendent du plomb avec lequel ils essayent l'argent. Ainsi, quelquefois le cuivre peut exciter des coliques, et ces coliques ressemblent à celles du plomb ; cependant il est possible que quelquefois il n'y donne pas lieu. Beaucoup de graveurs en cuivre et en eau forte, ont des symptômes comme de colique de plomb, mais sur-tout compliquées de symptômes produits par les acides minéraux, comme le tremblement, l'irritation générale, etc.

Il faut employer d'abord les drastiques, et ensuite les émolliens et les mucilagineux.

Le cuivre, sous forme de cuivre, peut s'avaler sans accidens ; c'est ainsi qu'on avale souvent des liards qui ne produisent d'autre effet qu'une irritation purement mécanique. Mais quand ce métal a été dissous, il donne lieu à des accidens très-graves. Le n°. 8 de St.-Louis ayant mangé une soupe, depuis long-temps faite dans un pot de terre non vernisé, où séjournoit depuis quelque temps un liard qu'on a trouvé *verdegrisé*, a éprouvé des coliques, des tiraillemens d'estomac et des tremblemens.

Le cuivre dissous, employé même à l'extérieur est pernicieux pour l'intérieur. Les peintres qui emploient le vert-de-gris dans leurs couleurs, sont sujets à des tremblemens, à des convulsions, à des tiraillemens d'estomac et à des coliques, mais bien différentes de celles du plomb, qui sont caractérisées par la non inflammation et la constipation; au lieu que celles du cuivre sont accompagnées d'inflammation, d'une irritation très-forte, de diarrhées, de dyssenterie, ce que produit sur-tout le vert-de-gris. Les émétiques, les purgatifs et les sudorifiques seroient très-nuisibles alors; il faut au contraire les émolliens sous toutes les formes, et y insister long-temps. Quand après le traitement il reste du tremblement, il faut employer l'extrait de genièvre avec l'huile essentielle d'anis, les eaux hépatiques sulfureuses très-étendues, et coupées avec le lait ou autres boissons mucilagineuses. Cependant ceux qui travaillent le verdet, ce qui se fait sur-tout à Montpellier, en sont peu incommodés.

commodés. Mais les dissolutions du cuivre les plus dangereuses, sont celles qui ont lieu par les huiles, ce qui rend si pernicieux les mets qui ont séjourné dans des vaisseaux de cuivre. J'ai oui dire à des praticiens très-répandus, que le verdet avoit été donné à l'interieur sans accidens; mais que les dissolutions du cuivre par les huiles, avoient toujours agi comme poison, produisant la fiévre, des tiraillemens de visceres, beaucoup de douleurs, la diarrhée, souvent la dyssenterie, et des tremblemens très-difficiles à guérir. Le traitement de ces accidens doit être emollient, et nullement drastique.

Ainsi concluons que le cuivre en vapeurs est rarement dangereux d'une maniere prompte et marquée; que les accidens qu'il peut produire ne sont point inflammatoires, mais ressemblent à ceux du plomb; qu'avalé en nature, il n'est point dangereux; qu'il est dangereux quand il est dissous par l'acide aërien et réduit en vert-de-gris; qu'il est moins dangereux dissous par le vinaigre, que quand il l'est par les huiles, les graisses et divers sels; car alors c'est un des plus violens poisons.

Outre les exploiteurs des mines de cuivre, les ouvriers qui manient le cuivre sont les chauderonniers, les faiseurs de statues, de médailles, les monnoyeurs, ceux qui font le bronze, ceux qui fabriquent le similor. Au reste, si le cuivre étoit aussi dangereux qu'on l'a dit, presque tout le monde seroit toujours incommodé, tant il est d'un usage fréquent dans les cuisines : il faut les circonstances que nous avons déterminées pour qu'il soit alors dangereux.

DE L'ÉTAIN.

Les alchimistes, qui croyoient que les planetes avoient une influence particuliere sur les substances métalliques, donnerent à ces substances les noms de ces planetes ; et voilà pourquoi ils appelloient le fer *Mars*, le cuivre *Vénus* ; le plomb *Saturne* ; l'argent, *la Lune* ; l'or, *le Soleil ou roi des métaux* ; et enfin l'étain, *Jupiter*.

L'étain est un métal imparfait, d'une couleur blanche approchante de celle de l'argent, mais plus sombre et moins blanche. Il est plus mou, plus leger, moins élastique et moins sonore que tous les autres métaux, excepté le plomb. L'étain calciné et réduit en chaux, ensuite fondu avec une chaux de plomb et des matieres fusibles et vitrifiables, comme du sable et des sels, sert à former le bel *émail blanc* dont on couvre la faïence. Comme l'étain est moins suceptible d'être attaqué ou rouillé par l'action de l'air et de l'eau que le fer et le cuivre, on se sert de lui pour recouvrir ou étamer la plupart des ustensiles faits avec ces métaux. L'étain mêlé avec le sublimé corrosif, et soumis à la distillation, donne un esprit de sel très-fumant, connu sous le nom de *liqueur fumante de Libavius*, que quelques-uns nomment aussi *beurre d'étain*, quoique cette matiere en paroisse séparée, et sous forme concrete.

Les dissolutions d'étain dans les acides, et étendues dans une grande quantité d'eau, for-

ment un précipité couleur de pourpre, qu'on nomme *pourpre de Cassius*. Ce pourpre sert dans la peinture en émail et sur la porcelaine. L'étain mêlé avec le mercure forme l'étamage ou le tain des glaces. Allié avec le plomb, à parties à-peu-pres égales, il sert aux plombiers pour former la *soudure*.

Propriétés. Les anciens n'employoient point l'étain. Il a été recommandé dernierement comme un excellent vermifuge, sur-tout contre les vers cucurbitains et le tænia. MM. Andry, Tissot, van-der-Wien l'ont accrédité. Il l'est beaucoup en Prusse et en Allemagne; mais en France, les experiences qu'on en a faites n'ont pas réussi, étant donné même à haute dose; nous avons des moyens presque toujours sûrs qu'il faut lui préferer.

La maniere de le donner est en limaille, dans quelques cuillerées de boisson appropriée. On le donne à la dose de 1, 2, 3 gros et même une once par jour. On n'éprouve aucun effet salutaire ni nuisible.

Méad et autres l'ont recommandé dans la lèpre, maladie à-peu-près incurable, à moins qu'elle ne soit prise dès son commencement, où il faut des sudorifiques, les délayans, les bains.

On a encore regardé l'étain comme un excellent anti-spasmodique, sur-tout contre les maladies nerveuses du sexe. C'est le *sel jovial* qu'on a employé alors, auquel on avoit donné le nom de *poudre des dames*. Quand on donnoit cette poudre dans des extraits appropriés, cela

formoit *les pilules des dames*, *les pilules anti-hystériques.*

L'étain se dissout très-bien dans tous les acides minéraux et végétaux, et forme avec eux des sels d'étain, avec le vinaigre sur-tout, ce qui forme un sel acéteux d'étain ou jovial.

On l'a cru propre à s'insinuer dans les plus petits recoins du corps dans les maladies nerveuses, et à chasser jusqu'aux plus petites particules morbifiques; aussi l'appelle-t-on *furet du corps.* Aujourd'hui il est absolument éloigné de la pratique, non comme dangereux, mais comme inefficace. Ce qui a trompé sur son compte, c'est qu'on le donnoit avec des moyens efficaces, comme la thériaque, l'extrait d'armoise, le laudanum, etc.

L'étain entre dans l'anti-hectique de Potérius, où, par sa détonation, il décompose l'antimoine, le prive de son phlogistique, et le réduit sous forme de chaux; c'est de l'antimoine diaphorétique où l'étain n'est que comme chaux, sans aucune vertu. Mais quand cette préparation n'est pas lavée, il y reste un sel neutre, un alkali fixe qui est fondant, atténuant expectorant, convenant dans quelques fausses phthisies, non dans celles qui existent avec ulcères du poumon.

L'étain entre encore dans le *lilium de Paracelse*, composé de chaux de cuivre, de chaux d'étain digérées dans l'esprit de vin, etc. Cependant ces derniers n'agissent que comme une chaux métallique qui déphlegme l'esprit de vin: c'est alors un esprit de vin très-concentré, une liqueur très-tonique, quelquefois utile. Ainsi la

chimie, la pratique médicale et la pharmacie doivent éloigner l'étain, de quelque maniere qu'il soit donné, de l'art de guérir.

Maladies de ceux qui travaillent l'étain

Plusieurs regardent l'étain comme un poison, quand il est pris à certaine dose à l'intérieur, ce qui a soutenu cette idée, c'est qu'on croyoit, d'après Margraf, que l'étain contenoit beaucoup de particules arsénicales. Peut-être qu'il en contient souvent quand il est dans le sein de la terre; mais quand il a été purifié par des moyens chimiques, il n'en contient pas. Ainsi les étamages ne sont dangereux que quand étant trop superficiels, l'huile peut alors dissoudre l'étain et attaquer le cuivre. Ainsi l'étain en pratique, est nul en bonne et en mauvaise part. Mais souvent l'étain n'est pas pur; il se trouve combiné avec le plomb, et produit à cause de cela, les accidens de ce dernier métal chez les potiers d'étain, chez les chaudronniers, ceux qui mettent les glaces au tain. Quelquefois ce sont d'autres substances unies à l'étain qui produisent les maladies de certains ouvriers, comme chez ceux qui emploient le pourpre de Cassius avec lequel on colore les porcelaines de Sèvres : ces ouvriers éprouvent des irritations de poitrine, des toux, des hémoptysies, non à cause de l'étain, mais des acides minéraux. Les teintures rouges cramoisies. et sur-tout l'écarlate, s'obtiennent en grande partie par la dissolution de l'étain dans l'eau régale; et c'est cette derniere qui produit la sécheresse, le marasme, la foi-

blesse, le tremblement, l'irritation de poitrine; l'hémoptysie, la phthisie, soit seche, soit (plus souvent) humide. Dans tous ces cas, il faut un traitement analogue aux différens accidens, et qui se déduit facilement de ce que nous avons déjà dit.

DU PLOMB.

Le plomb est un métal imparfait, d'une couleur blanche plus sombre que celle de l'étain, il est plus mou, moins ductile, moins sonore et moins élastique que les autres métaux. Apres l'or, la platine et le mercure, c'est le plus pesant des metaux. Le plomb est un métal trés-commun, que l'on retire du sein de la terre, où il est uni avec d'autres substances, sur-tout avec le soufre. Il est alors nommé *galène*. Le plomb par l'action du feu, se calcine, se réduit en une vraie chaux grise de plomb. Ce métal, par cette opération, perd aisément son phlogistique, et suivant la plus ou moins grande déperdition de ce principe, il en résulte différentes préparations; savoir, la *litharge*, qui est le plomb en partie privé de son phlogistique; cette substance ressemble à de petites pailletes jaunâtres: le *massicot*, qui est encore plus déphlogistiqué; sa couleur est jaune: le *minium*, qui l'est encore d'avantage; sa couleur est rouge: enfin, si on enleve presque entierement ce principe phlogistique à la chaux de plomb, elle devient fluide, se vitrifie, et prend le nom de *verre de plomb*. Tous les acides dissolvent le plomb. L'acide vitriolique le dissout bien, mais

l'acide nitreux le dissout le plus promptement et le plus completement, et le sel qui en résulte, se nomme *nitre de plomb*. Cependant l'acide vitriolique et l'acide marin précipitent les dissolutions saturnines nitreuses. Quand c'est l'acide vitriolique, il en résulte un précipité nommé *vitriol de saturne*; quand c'est l'acide marin le précipité se nomme *plomb corné*, parce qu'il a quelques ressemblances avec la lune cornée. Les acides végétaux dissolvent aussi le plomb, sur-tout l'acide du vinaigre. Lorsque la combinaison de ces deux substances est incomplete, le résultat est nommé *céruse* ou *blanc de plomb*; si l'on fait digérer cette céruse dans du vinaigre distillé, elle s'y dissout, et le vinaigre prend alors le nom de *vinaigre de Saturne*. Lorsque la combinaison de l'acide du vinaigre avec le plomb est parfaite, il en résulte une substance saline nommée *cristaux de plomb*, *sel* ou *sucre de Saturne*, parce que les differentes préparations de plomb, et sur-tout le sel dont il est question, ont un goût sucré, agréable et perfide.

Propriétés des préparations du plomb. On a cru pouvoir transporter l'usage du plomb en médecine, quoiqu'il soit vraiment un poison lent, astringent et desséchant. Plusieurs praticiens d'un grand nom l'ont conseillé à l'intérieur dans la phthisie, comme la *teinture de Garmann*, pour laquelle Boerhaave et Van-Swieten n'ont pas témoigné beaucoup de répugnance: Cette teinture est le sel vitrioliuqe saturnin étendu dans une certaine quantité d'eau, ce qui forme une espece d'eau végéto-minérale. On en faisoit prendre quelques gouttes dans une boisson ap-

propriée ; mais l'usage de ce remède, à l'intérieur, seroit très-dangereux. On a encore employé le plomb à l'interieur, comme un excellent rafraîchissant dans les fiévres inflammatoires, le priapisme, etc. ; mais il est trop dangereux.

La solution du sel de Saturne forme ce qu'on appelle *eau végéto-minérale*, qu'on a conseillée à l'intérieur comme astringent, dans les diarrhées, les écoulemens vénériens anciens, les fleurs blanches. Plusieurs médecins disent n'avoir point vu de mauvais effets de cette pratique. J'ai vu un seigneur anglois qui avoit avalé pour de l'orgeat un verre d'eau végéto-minérale très-chargée ; il ne s'en trouva point incommodé, ne souffrit aucune espece de colique ni de resserrement de la gorge ; et il y a déjà trois semaines ou un mois que cela est arrivé, sans qu'il en ait rien ressenti. Ainsi l'eau végéto-minérale prise à une certaine dose, n'est point dangereuse, mais il est probable que sa continuité seroit tres-nuisible. On a encore conseillé l'eau végéto-minérale à l'intérieur contre les dartres ; mais comme il y faut insister longtemps, cette méthode est dangereuse. Ainsi on doit regarder comme dangereuses les préparations de plomb à l'intérieur. Nous avons de quoi les remplacer par des moyens qui sont aussi utiles, et qui n'ont pas les mêmes inconvéniens.

A l'extérieur, le plomb est souvent utile, parce qu'il est engourdissant, calmant, dessicatif et répercussif. Le vinaigre et le sucre de Saturne, de même que tous les onguens et emplâtres dans lesquels entrent la céruse, le mi-

rium ou la litharge, possedent aussi ces qualités. On regarde ce métal comme propre à diminuer les douleurs cancéreuses ; pour cela on enduit de plomb des lames de fer très-minces, qu'on applique sur le cancer ouvert, et le plus souvent avec mitigation des douleurs.

Le sel de Saturne a été employé contre les inflammations érysipélateuses, beaucoup d'affections cutanées, quelques inflammations, surtout des glandes et des parties très-nerveuses, contre quelques tumeurs particulieres. Ce n'est point alors le sel de Saturne sous forme seche que l'on emploie, mais *l'eau végéto-minérale.* Pour la faire, on prend de *l'extrait de Saturne de Goulard*, qui est une dissolution de litharge par le vinaigre rouge, évaporé jusqu'à consistance de sirop clair : on prend donc de l'extrait de Saturne liquide une once et demie, d'eau distillée une livre et demie, et d'eau de vie une once et demie ; on agite le tout pour le bien mêler : ce mélange a une couleur laiteuse qui ressemble assez à de l'orgeat. Quant à l'extrait de Saturne pur, il n'est jamais employé ni à l'intérieur ni à l'extérieur.

L'eau végéto-minérale est un moyen trop employé dans la toilette des femmes. Ont-elles quelques rougeurs, quelques petits boutons, quelques légeres dartres ou rougeurs érysipélateuses, elles emploient aussi-tôt l'eau végéto-minérale en lotion. Ce moyen redonne de la blancheur et de la netteté, mais ce n'est que par une répercussion souvent dangereuse, et il n'est pas absolument rare de voir des phthisies produites par cette cause. On conseille beau-

coup l'eau végéto-minérale contre les érysipèles; mais il faut distinguer : il y a des érysipèles qui existent avec fievre, ce qu'on nomme *fiévre érysipélateuse;* dans ce cas il y a une très-grande inflammation, de grandes douleurs ; c'est une maladie très-dangereuse en général, et souvent mortelle, sur-tout quand l'érysipèle attaque le visage qui devient alors enflé et tres-rouge: les yeux se ferment, les paupieres se bouffissent, la langue est très-seche, quand il y a délire, saignement de nez habituel. Quelquefois cet érysipèle se charge de vésicules noirâtres, d'où sort une sanie gangréneuse qui corrode les parties voisines, et ces accidens se terminent par la mort. Il est donc bon de s'opposer à la marche de la tumeur érysipélateuse, et à la naissance de ces vésicules, par des saignées répétées et abondantes, sur-tout le premier jour, par les délayans, les rafraîchissans, les évacuans, comme les vomitifs, qui arrêtent les progrès et le danger de la maladie, ce que fait aussi la liberté du ventre. Cependant les vomitifs ne conviennent pas quand la sécheresse est très-forte, que la fiévre est ardente ; il faut alors insister sur les saignées, les émolliens, les lavemens très-répétés. Au bout de quelques jours on met en usage les lotions légeres de fleurs de sureau, et alors quelques gouttes d'eau végéto-minérale étendues dans ces lotions, sont très-utiles : elles diminuent la rougeur, arrêtent l'inflammation et s'opposent à la naissance des vésicules : ici l'eau végéto-minérale agit comme rafraîchissante, diminuant la phlogose extérieure, et non comme répercussive.

Mais dans les érysipèles chroniques, les plus légères lotions d'eau végéto-minérale seroient nuisibles. Il en est de même pour les dartres; il surviendroit une repercussion dangereuse. Il y a pourtant des érysipèles qui doivent leur naissance à des piqûres d'insectes, à l'application du garou, etc. Alors comme c'est une maladie locale, et que l'humeur n'est point susceptible de répercussion, les legeres lotions dans lesquelles entre l'eau végéto-minérale sont très-utiles.

L'eau végéto-minérale s'emploie encore dans les tumeurs inflammatoires des parties glanduleuses et nerveuses, comme dans l'inflammation du sein, des testicules, quand elle commence et qu'elle n'est point portée à un certain point: on fait précéder la saignée; et les lotions en partie saturnines s'opposent à la suppuration, qui est dangereuse dans les glandes nerveuses, lesquelles tournent alors souvent en cancer.

Il y a des tumeurs lymphatiques qui cedent à des douches et à des lotions faites avec l'eau végéto-minérale, et il y a des anciens ulcères avec démangeaison qui se desséchent par les légeres lotions de la même eau.

Le plomb est on ne peut pas plus nécessaire dans les arts. Il est très-employé dans la peinture à l'huile, comme couleur et siccatif; il l'est aussi dans celle en émail et en porcelaine comme fondant; il fait la base de tout vernis ou émail pour les poteries, etc. etc. Mais il a le grand inconvénient d'occasionner des maladies particulieres, dont la plus commune est la colique de plomb, dont nous allons nous entretenir.

Maladies de ceux qui travaillent ou emploient le Plomb.

La maladie la plus commune chez les artisans, est celle qui attaque ceux qui manient le plomb; et cela n'est point étonnant, puisque cette substance métallique est employée dans beaucoup d'arts. On a donné à la maladie qu'elle produit le nom de colique de plomb, ou saturnine, *colica saturnina*, colique des peintres, *colica pictorum*; colique des plombiers, *colica plumbariorium* : on l'appelle aussi *colica pictonum*, c'est-à-dire, colique des habitans du Poitou, *colique de Poitiers ou de poitou*. Quelques-uns la connoissent aussi sous le nom de colique figuline, *colica figulina* ou *figlina*, parce que les potiers de terre se servent du verre de plomb pour vernisser leurs poteries; d'autres sous celui de *colique rhachialgique*, parce qu'on a prétendu qu'elle attaquoit particulierement l'origine des nerfs à l'épine. Enfin, comme les douleurs produites par le plomb et les autres substances métalliques peuvent attaquer d'autres parties que le canal intestinal; il vaudroit mieux les appeller *maladies métalliques*, coliques métalliques, *morbi metallici*.

Cette maladie n'étoit point inconnue aux anciens; on en trouve des traces çà et là dans leurs écrits, mais ils n'en fournissent aucune observation bien faite. Hippocratte et ceux qui l'ont suivi, n'en font qu'une mention très-légere. C'est vers le seizieme siecle que Citois, médecin de

Poitiers, a décrit cette maladie sous le nom de *morbus pictonum*. Huxam en a aussi parlé sous le nom de colique de Devonshire, *colica damnoniarum*. Mais aucun n'en a parlé plus parfaitement et plus complettement que Stochusen, et Henckel, qui l'a à-peu-près copié. Tous deux à portée de voir beaucoup cette maladie, comme pratiquant la médecine dans des lieux où l'on travaile beaucoup les minéraux, en ont donné une bonne desccription. Elle a aussi été bien décrite par plusieurs médecins de la charité, comme Chirac, Sylva, Bouvart, Laloetie, etc.

La maladie saturnine est produite par le plomb avalé : c'est ainsi que les peintres, qui n'ont pas soin de se nétoyer les mains avant de manger, y sont exposés, de même que ceux qui avalent du vin lithargirisé, ce qui est commun, sur-tout dans les grandes villes. Mais c'est sur-tout lorsqu'il est réduit en vapeurs, que le plomb produit l'ensemble de symptômes le plus effrayant; aussi ceux qui exploitent la mine, ceux qui dégagent le plomb des matieres étrangeres, ceux qui le fondent, les plombiers, sont très-tourmentés de cette maladie.

Quelques médecins croient que ces effets ne sont point dus au plomb, mais aux substances étrangeres avec lesquelles il peut être uni. 1°. Les uns les attribuent à l'arsenic, mais à tort, car il y a très-peu d'arsenic dans la mine de plomb, qui en est d'ailleurs très-purifié ; d'ailleurs la maladie du plomb ne ressemble point à la maladie de l'arsenic, 2°. Les autres ont attribué ces effets à un gaz, à un acide volatil contenu

dans le plomb ; mais cela est encore faux ; car les maladies produites par les acides, sont très-différentes de celles du plomb ; d'ailleurs la chimie ne trouve dans ce métal aucun acide minéral développé. 3°. Quelques-uns ont cru qu'il falloit les attribuer aux parties antimoniales ; mais le plomb n'en contient pas, et d'ailleurs l'antimoine même en vapeurs, n'est pas dangereux. 4°. D'autres les ont attribués au cuivre ; il est vrai que celui-ci est souvent uni avec le plomb ; mais on l'en sépare par la coupelle et le départ : ces deux métaux produisent-à-peu près les mêmes accidens, et le plomb pur y donne lieu aussi. 5°. Plusieurs les ont attribués au mercure. Il est vrai que très-souvent le plomb contient du mercure, ou pour mieux dire, très-souvent le mercure contient du plomb, et c'est la raison pour laquelle nous avons vu que les doreurs, les metteurs-en-œuvre, etc. éprouvent quelquefois des symptômes particuliers au plomb, et que le mercure n'occasionne pas. Ainsi c'est le plomb lui-même qui est veneneux ; c'est lui qui produit les accidens dont on va parler, quand il est avalé, sur-tout en dissolution, accidens beaucoup plus graves et rebelles quand ce métal est réduit en vapeurs.

Il n'y a point d'organe qui ne soit exposé à quelque affection par la présence du plomb, sur-tout en vapeurs ; ainsi tenu, ce poison s'insinue par la surface du corps, et par les voies de la respiration et de la déglutition, jusque dans l'intérieur du corps. Aussi les plombiers, fondeurs de plomb, etc. sont aussi sujets à des

maux de gorge, de trachée-artère, de poumon; il survient aussi des accidens à l'œsophage, à l'estomac et aux intestins, qui sont ordinairement le foyer principal des affections saturnines, sur-tout quand le plomb est pris en petites masses, et non en vapeurs : c'est alors qu'on lui donne le nom de colique saturnine.

Symptômes.

Il est très-rare que cette colique parvienne sur le champ à un très-haut dégré; quelquefois cependant cela arrive. Ordinairement on éprouve pendant quelque temps de légeres nausées, des coliques non suivies, et une constipation qui augmente avec le temps. On reste ainsi pendant plusieurs jours, et même pendant plusieurs mois, quelquefois avec de légeres tranchées, de petites coliques assez vagues, et une constipation qui devient opiniâtre. Mais au bout d'un certain temps; le ventre se tend, et dans sa tension, il ne devient pas plus volumineux, il s'applatit au contraire, ce qui est un caractere essentiel, au lieu que dans les autres coliques, sur-tout inflammatoires; le ventre se tend en prenant plus du volume. Dans la colique de plomb, il s'applatit quelquefois au point de n'avoir plus qu'un pouce ou deux de diamètre : il est très-douloureux, mais la pression extérieure n'augmente pas ces douleurs; quelques malades même se couchent à plat-ventre, et se pressent ainsi la région abdominale, parce qu'ils y trouvent du soulagement, ce qui est encore un signe caractéristique : au lieu que dans

les autres coliques, sur-tout inflammatoires, la moindre pression augmente beaucoup les douleurs. L'ombilic se retire quelquefois très-sensiblement ; il rentre pour ainsi dire dans le ventre, ce qui est aussi un signe comme pathognomonique. Il y a des nausées très-fréquentes qui se terminent très-souvent par un vomissement de bile, laquelle est quelquefois très-verdâtre. Il y a des coliques affreuses, quelquefois fixes à l'ombilic, souvent vagues dans tout le pourtour du bas-ventre : ces points douloureux sont dus en grande partie aux vents qui passent difficilement, ainsi que les excrémens ; car il n'y a point de selles depuis plusieurs jours ou depuis plusieurs semaines. Cette constipation, qui est encore un caractere décisif, est telle que les lavemens purgatifs les plus forts peuvent quelquefois à peine la vaincre. Lorsque par des moyens très-forts les malades vont à la selle, ils rendent les excrémens moulés en petites masses sur les parois du colon ; ce sont comme de petites crottes de brebis, preuve d'un resserrement très-fort de l'estomac, des intestins, sur-tout des gros. Très-souvent il y a jaunisse, parce que la bile ne pouvant se répandre avec vivacité dans le duodenum qui est resserré, ainsi que le canal cholédoque, est obligée de rester dans la machine : aussi la plupart des malades sont jaunes, ils ont les yeux très-jaunes, quelquefois même cette jaunisse est très-foncée. La langue offre aussi un caractere bilieux très-épais, ce qui produit les nausées et les vomissemens de bile, qui ne peuvent se répandre

dans

dans les intestins devient très âcre et verdâtre par son séjour, et donne à la langue son caractère limoneux. Il y a une espece de rétraction du fondement, qui semble remonter. La vessie se ressere et se tend, elle semble éprouver une espèce de rétraction, d'où vient la difficulté et quelquefois la véritable suppression d'urine. Mais l'estomac et les premières voies ne sont pas les seuls organes affectés dans les maladies de plomb, tous les autres peuvent aussi l'etre très-gravement : quelquefois alors le ventre ne soufire pas. J'ai vu des jaunisses très-fortes causées par les particules de plomb portees sur le foie, le canal cystique et choledoque, des rétentions d'urine très-fortes. Entre autres, un malade vint à l'hòpital avec une rétention d'urine complette depuis trois jours; l'urètre très-contracté ne permettoit pas l'introduction de la sonde : en moins de vingt-quatre heures le traitement des peintres lui fit recouvrir la liberté des urines. Quelquefois les particules de plomb se portent sur les uretères et les reins : alors il y a suppression d'urine. Il y a aussi des difficultés de respirer qui augmentent l'asthme par les particules saturnines portées sur le diaphragme, les vésicules pulmonaires, ou les membranes du poumon; j'en ai vu plusieurs exemples. Un cordonnier pour femmes avoit depuis long-temps une difficulté de respirer rébelle à tous les moyens : le traitement des peintres l'a guéri.

La trachée-artère est quelquefois très-resserrée alors la respiration est très-difficle, et les malades sont sur le point d'étouffer. La

déglutition est quelquefois très-empêchée ; il y a mal de gorge qui n'offre aucun caractère inflammatoire ; c'est comme une constriction spasmodique : les malades ont la plus grande peine à avaler. Il y a encore quelquefois des extinctions de voix ; des foiblesses de vue, des gouttes sereines, des difficultés de l'ouie, et quelquefois des surdités qui dépendent de l'action des particules de plomb sur ces organes.

Ainsi tous les organes peuvent être pris, par cette cause, des accidens les plus graves et les plus rebelles, à moins qu'on n'emploie le traitement approprié. Il faut encore observer que tous les accidens qui appartiennent aux maladies métalliques peuvent avoir lieu sans que le venin se soit manifesté sur les premieres voies, c'est ainsi qu'il y a des jaunisses sans que la colique ait précédé. J'ai vu des rétentions d'urine, des difficultés de la vue ; des gouttes-sereines et des absurdités sans colique. C'est ainsi encore qu'il y a quelquefois des douleurs rhumatisantes qui paroissent aiguës, des sciatiques, des tremblemens, des pesanteurs dans les membres, des paralysies, des attaques d'épilepsie, des convulsions, tout cela sans colique ; parce que les particules saturnines ne sont portées que sur le genre nerveux. Il y a actuellement deux malades à l'hôpital de la charité, qui ont des convulsions sans colique ; le ventre n'est point resserré, l'ombilic n'est point retiré, etc. Mais cependant il faut tenir pour certain que le plomb agit le plus souvent sur les intestins, étant souvent respiré et introduit dans la bouche, de diffé-

rentes mainères. Enfin il n'y a point de maladie qui ne puisse être imitée par les effets du plomb.

Ætiologie. Beaucoup d'auteurs ont cru que le plomb produisoit de l'inflammation, et que tous les symptômes qu'il produisoit, tenoient à un état inflammatoire. D'autres, plus instruits par le grand nombre de malades, par les ouvertures des cadavres et par le traitement, ont prétendu que les symptômes n'étoient point inflammatoires, qu'ils avoient au contraire quelque chose de lent et de chronique.

On sait en médecine que le plomb donné à l'intérieur, et encore plus à l'extérieur, est desséchant, resserant, astringent, rafraîchissant et calmant. Ces propriétés font voir que son usage trop continué, et à trop haute dose, peut produire tous les accidens ci-dessus. En effet le plomb porté en petites masses ou en vapeurs sur les fibres de l'estomac et des intestins, les ressere, les crispe, dessèche les humeurs gastriques, émousse la sensibilité des premieres voies. Par ce dessèchement des solides et des humeurs gastriques, l'estomac et les intestins se raccourcissent et se rétrécissent dans leur diamètre, ce qui produit l'applatissement du ventre, la rétraction de l'ombilic et du fondement; les excrémens ont la plus grande peine à filtrer le long de leur canal; ils séjournent et se moulent dans les interstices très-resserrées du colon, d'où vient la constipation la plus rebelle, qui reconnoît encore une autre cause: la bile ne filant plus dans le canal intestinal, ce clystère naturel

ne sollicite plus les évacuations, aussi les excrémens sont blanchâtres et non bilieux.

La bile ne file pas aisément, parce que le canal intestinal est très-resserré, parce que son cours est aussi empêché par le resserrement du canal cholédoque à son insertion dans le duodénum, ce qui produit la jaunisse. La bile ne pouvant passer dans les intestins, reflue dans l'estomac, d'où viennent les nausées, les vomissemens de bile verdâtre et porracée, et le limon jaunâtre très épais qui couvre la langue. L'ouverture des cadavres confirme cette ætiologie : on trouve l'estomac très-rétréci, raccorni, ainsi que les intestins ; quelquefois le canal intestinal est tellement rétréci, que tous les intestins pourroient tenir dans la paume de la main ; quelquefois leur diamètre est si resserré, qu'un tuyau de plume, et même une épingle un peu forte n'y peuvent entrer : on trouve le canal très-sec et sans aucune trace de mucosité.

Quand les particules de plomb se portent sur d'autres organes, elles agissent de la même maniere, et produisent le resserrement de la gorge, la difficulté de déglutition et de respiration, une extinction de voix, des especes d'asthmes, etc. Portées sur les reins, les uretères, la vessie et l'urètre, elles occasionnent la suppression, la rétention d'urine. Portées sur le nerf optique et acoustique, elles produisent l'insensibilité ou lésion de ses organes par leurs propriétés resserrantes, desséchantes et calmantes.

Cependant la colique de plomb est accom-

pagnée de douleurs considérables; comment dériver ces symptômes de la propriété tupefiante du plomb! L'air qui se dégage naturellement des alimens et des sucs gastriques, se trouvant intercepté dans son passage, s'accumule dans quelques parties du canal, les distend, et c'est là ce qui produit des coliques considérables. Le rétrécissement des intestins s'opposant à l'égale distribution de l'air, celui-ci s'accumule dans quelques parties, a beaucoup de peine à les distendre; et de ce contre-effet viennent des douleurs et des coliques cruelles, qui vont quelquefois jusqu'aux convulsions, et forcent les malades à se rouler par terre.

Les tremblemens et la paralysie sont très-communs dans la plupart des maladies abdominales. Dans les coliques, quelle qu'en soit la cause, les extrémités supérieures et inferieures souffrent beaucoup, tombent dans une espece de foiblesse et quelquefois dans la paralysie. Un malade de la charite qui vient d'éprouver un inflammation du diaphragme, en a été guéri; il respire aisément, mais il lui est survenu aux extrémités une foiblesse qui l'inquiète; cependant cette foiblesse, suite de la douleur qui a tourmenté la région épigastrique, ne sera pas longue. Quand la colique de plomb se dissipe, il survient pesanteur dans les membres, et quelquefois paralysie. Mais il y a encore une autre paralysie qui n'a point été précédée de coliques, et qui est quelquefois l'unique symptôme de la maladie de plomb: elle a lieu par les particules saturnines qui se sont insinuées dans les secondes voies, et se sont portées sur les nerfs des

extrémités, ou par les vapeurs du plomb entrées par l'extérieur, et portées sur les membranes et sur les nerfs. Ainsi il y a une paralysie improprement appelée critique, qui a lieu quand la colique de plomb commence à se dissiper, et une paralysie primitive, c'est-à-dire, qui n'a point été précédée de coliques.

Quel est donc le caractere des maladies de plomb, est-il inflammatoire ou non ? Ce n'est plus une question à Paris, sur-tout à l'hôpital de la charité. A la verité cette maladie a quelques symptômes comme inflammatoires, savoir, la douleur très-aiguë; mais cela ne suffit pas pour constituer une maladie inflammatoire; il faut encore que le pouls, la terminaison de la maladie et le traitement en déterminent le caractere. Or, dans les maladies de plomb, le visage est plutôt jaune que rouge, les yeux ne sont point enflammés, la tête ne soufre pas (cependant il y a quelquefois des douleurs cruelles de tête, par la présence des parties de plomb sur la membrane pituitaire, les sinus, et quelquefois sur le péricrâne); la langue n'est point seche ni rouge; beaucoup ont des coliques affreuses, et cependant le pouls est dans l'état naturel; il est quelquefois un peu tendu, resserré, quelquefois même fréquent, mais pas assez pour constituer une maladie inflammatoire; enfin, il n'y a point très-souvent de fiévre, qui cependant accompagne essentiellement toutes les maladies inflammatoires; les urines ne sont point rouges ni blanches; mais naturelles; il n'y a point de chaleur générale et acrimonieuse. Or, ce

n'est pas là l'ensemble des maladies inflammatoires ; celles-ci se terminent quelquefois par résolution, souvent par suppuration et gangrène ; mais il est très-rare qu'on trouve chez les personnes mortes de la maladie de plomb, des signes de phlogose, de suppuration et de gangrène. La saignée, les délayans, les bains ne conviennent point dans cette maladie ; il faut au contraire un traitement drastique. Il n'y a donc rien d'inflammatoire dans les maladies de plomb ; cependant il y a quelques restrictions à cette règle très-générale : chez quelques cadavres, on trouve les intestins phlogosés, et quelques traces gangréneuses çà et là. La maladie est quelquefois accompagnée de symptômes inflammatoires, sur-tout quand le plomb, passé dans les secondes voies, affecte les nerfs, chez les gens robustes ; mais sur cent malades, il n'y en a que 4 ou 5 au plus qui offrent ces caractères inflammatoires.

Diagnostic. Pour avoir un caractère certain et pathognomonique de cette maladie, il faut connoître la profession du malade, savoir s'il a été exposé aux vapeurs du plomb, etc. Cependant la constipation invincible, le rétrécissement de l'ombilic, l'applatissement du ventre, dénotent évidemment la colique de plomb. Mais pour les autres maladies de plomb sans colique, comme la pesanteur dans les membres, la difficulté de respirer, etc. il n'y a pas d'autre manière d'avoir un bon diagnostic que de connoître l'état du malade et ce qui a précédé. Il faut lui demander s'il est malade depuis long-temps ; si il a été assujetti à un traitement inutile, etc.

Prognostic. Le prognostic des maladies de plomb roule sur ces trois chefs : 1°. Sont-elles souvent curables? 2°. Sont-elles quelquefois mortelles? 3°. Laissent-elles après elles des suites longues, et qui éludent l'art?

2°. La colique de plomb est presque toujours curable, ainsi que les autres affections saturnines, quand on a été appelé à temps. On reçoit tous les ans à la charité 140, 160, 200 de ces malades, et la plupart guérissent; il est rare d'en voir mourir sur cette quantité 4 ou 6. Mais quand cette maladie est invétérée, elle est très-difficile et très-lente à guérir; quand elle a été palliée et manquée, la cure est aussi plus difficile et plus longue : quand elle est prise à temps, on la guérit radicalement en moins de 15 jours. Ainsi, en général, elle est facile et prompte à guérir.

2°. Elle est quelquefois mortelle, mais pas aussi souvent que quelques auteurs, qui n'emploient point le traitement convenable, l'ont prétendu. Quand les particules saturnines portées dans les secondes voies attaquent assez immédiatement les nerfs, ce qui produit des convulsions et des maladies inflammatoires, alors ces malades meurent assez souvent.

L'ouverture de ces personnes n'offre rien de particulier dans le canal intestinal, qui est à peu près dans l'état naturel : quelquefois cependant ce canal offre quelques phlogoses; quelques points gangréneux, quelquefois des intussusceptions ou volvulus, Deux enfans vinrent à la charité avec le ventre non tendu, mais douloureux, constipation, convulsions, délire, fièvre; ils

moururent, et on trouva des intssusceptions dans plusieurs départemens du tube intestinal.

Il faut remarquer que la maladie de plomb affecte plus vivement les enfans que les adultes; alors elle est accompagnée de quelques caractères inflammatoires; il en est de même encore chez les jeunes gens sanguins, forts, qui n'ayant point encore eu la colique, ne manient le plomb que depuis un certain temps; alors la maladie a quelques caractères inflammatoires; mais ces caracteres se rencontrent très-rarement chez les sujets de 40 à 50 ans, qui manient le plomb depuis plus long-temps, et sur-tout chez ceux qui ont déjà eu la colique. J'en ai vu venir à la charité pour se faire traiter de la 16e, 17e 22e colique. Le plomb attaquant les intestins, ceux qui ont souvent eu la colique meurent par le resserrement des intestins; les boissons, ni les excrémens ne peuvent plus passer; ces malades meurent réellement, parce qu'ils ne peuvent plus vivre. Le N°. 65 de Saint-Louis a eu plusieurs fois la colique, à la vérité légere, le plomb a amené au pylore et au duodenum un skirrhe par le rétrécissement (car on distingue le skirrhe avec développement de volume et le skirrhe avec rétrécissement considérable), d'où il y a un vomissement habituel de matières noirâtres. Ainsi le rétrécissement du cardia, de l'æsophage, du duodenum, ou autre partie du tube alimentaire, est la cause de mort la plus commune chez ceux qui ont travaillé long-temps le plomb, et qui ont eu souvent la colique.

3°. J'ai vu des gouttes-sereines incurables,

des surdités incurables, des extinctions de voix et des bégaiemens incurables. Il y a quelquefois des coliques légeres, mais incurables qui n'admettent que quelques palliatifs, parce qu'elles dépendent d'un resserrement incurable. Il y a sur-tout des tremblemens, et encore plus des paralysies et des foiblesses de membres insurmontables. Quand en effet une paralysie, suite de maladie de plomb, dure depuis un certain temps, elle est incurable. Cette paralysie a rarement lieu aux extrémités inférieures, et plus souvent aux supérieures, sur-tout aux poignets, qui deviennent difficiles au mouvement, et quelquefois impossibles ; les doigts deviennent crochus ; il survient aux tendons des extrémités, des glanglions, regardés à tort par quelques-uns comme critiques ; enfin toutes ces maladies invétérées sont presque incurables.

L'âge, la force, le tempérament sanguin du malade, peuvent donner des caracteres presque inflammatoires à la colique de plomb.

Traitement de la colique de Plomb.

Il y a trois indications à remplir ; la premiere, de déraciner les particules métalliques fixées et très-adhérentes aux membranes, sur-tout de l'estomac et des intestins ; 2°. de les chasser par le bas-ventre, la bouche et le systême cutané ; 3°. d'employer des calmans propres à détruire la grande irritation, suite des médicamens essentiels.

Ainsi point de méthode ant-phlogistique ; cependant elle a été long-temps employée par

l'école de Hollande ; Tronchin, élève distingué de cette école ; Gaubius, chimiste et praticien, l'ont recommandée; l'ecole d'Allemagne de même M. de Haën n'en admettoit pas d'autres ; enfin M. Tissot, ornement de l'école suisse, a aussi recommandé cette méthode. Mais les médecins françois, sur-tout ceux de Paris, et en particulier ceux de la Charité, n'ont jamais pu penser ainsi : ils ont toujours cru que les drastiques étoient preférables ; que les anti-phlogistiques ne faisoient que pallier la maladie, et rendre ensuite le traitement beaucoup plus difficile, plus lent, et quelquefois impossible ; que cette méthode n'étoit nécessaire que dans quelques circonstances rares. En Angleterre on a d'abord employe les anti-phlogistiques, mais aujourd'hui on ne les emploie plus. Le traitement anti-phlogistique semble conseillé par l'atrocité des humeurs ; mais ces tourmens ne sont qu'accidentels et dépendans du développement de l'air concentré inégalement dans les intestins. Si on ôte la cause qui resserre le canal, l'air passe librement, il n'y a plus de douleurs. C'est donc l'ensemble des symptômes qui doit guider dans le traitement. Ainsi le traitement drastique convient le plus ordinairement dans toutes les affections que produisent les particules saturnines ; il convient aussi, comme nous en avons un exemple au n°. 12 de S. Louis, dans les céphalées atroces qu'éprouvent quelquefois ceux qui manient le plomb, et qui dépendent des particules de ce metal portées sur la membrane pituitaire ou sur le péricrâne. Cependant en général, le traitement drastique ne convient pas

chez les enfans; chez eux cette maladie est très-douloureuse : il faut commencer par les émolliens, qui suffisent quelquefois seuls. Si au bout d'un ou deux jours ils ne réussissoient pas, il faudroit employer le traitement drastique proportionné à cet âge et à sa sensibilité. Il en est de même quand cette maladie s'offre chez les femmes. Dans ces cas on peut adroitement combiner les deux traitemens ensemble.

Saignée. On ne doit point l'employer, quoique conseillée par quelques-uns.

Elle n'ôte pas entièrement les douleurs, elle les diminue seulement pour un temps; mais elles deviennent ensuite très-opiniâtres.

Les fomentations et les lavemens émolliens, les bains tiedes, les huileux, les narcotiques les boissons mucilagineuses ne conviennent pas. Cependant quelquefois les anti-phlogistiques sont nécessaires. J'ai vu des circonstances à la vérité rares, où les drastiques ont augmenté les douleurs et l'inflammation, qu'il a fallu diminuer par le traitement contraire. Quand donc un enfant, un jeune homme fort et robuste, est pris de la colique de plomb avec fiévre, il faut employer les anti-phlogistiques, mais avec sagesse; ces cas sont d'ailleurs très-rares. Il y a actuellement à l'hôpital des jeunes gens forts, robustes, sanguins, attaqués de cette maladie : on les traite comme les autres, et ils guérissent. J'ai été appellé par une femme fort jeune, attaquée de la colique dont il est question, pour avoir habité dans un appartement nouvellement peint : les drastiques lui furent nuisibles; il fallut employer la saignée, les fomentations,

les lavemens émolliens, les bains, et elle fut guérie au bout de douze à quinze jours. Chez les femmes il ne faut donc employer les drastiques que quand la maladie aura duré depuis long-temps, et qu'il n'y aura point un ensemble qui annonce trop d'irirtabilité et d'effervescence sanguine. Ainsi en général, le traitement consiste dans les vomitifs violens, les purgatifs et les sudorifiques actifs; et voici la maniere dont on les administre à l'hôpital.

Traitement de la Charité.

Le premier jour que le malade arrive, on commence par lui donner un lavement purgatif dont voici la formule;

℞. *Feuilles de séné*, ... demi-once.

Faites bouillir jusqu'à réduction convenable pour la dose d'un lavement; mettez dans cette décoction,

Sel de Glauber ou d'Epsom, . demi-once.
Casse en bâton, ... 2 ou 3 onces.
Vin émétique trouble, . 2, 3 ou 4 onces.

On pourroit se passer de la casse; cependant on recommande de l'y mettre.

Par le moyen de ce lavement on vide les gros intestins, on force la constipation, qui est si opiniâtre, quelle ne céderoit pas à des lavemens plus doux.

Dans le courant de la journée, on donne l'eau de casse composée que voici:

℞. *Feuilles de séné*, , ... demi-once.

Faites bouillir à vaisseau fermé dans une pinte et demie d'eau, et réduire à une, ou seulement dans une pinte, et réduire à chopine. Ajoutez,

Pulpe de casse, 1 once et demie ou 2 onces.
Sel de Glauber ou d'Epsom, 3 ou 4 gros.
Tartre stibié, ... 2 ou 3 grains.

C'est ce qu'on appelle *cum granis* : quelquefois on ajoute,

Sirop de Nerprun, ... une once,
ou *de la confection Hamec*, ... 2 gros.

On prend cette eau dans la matinée, en trois ou quatre verres.

Le soir, pour consoler les intestins et calmer l'irritation du premier lavement, on en donne un anodyn, fait avec parties égales d'huile de noix et de vin, et un peu de thériaque. A l'intérieur on fait prendre un gros et demi de thériaque, dans laquelle on incorpore, suivant les circonstances, un grain et demi d'opium.

Le second jour du traitement, on donne le matin l'eau bénite, faite avec 6 grains de tartre stibié, à prendre dans trois verres d'eau. Quelquefois il faut doubler cette dose, et j'en ai vu quelquefois employer ainsi le même jour 18 grains. Autrefois on faisoit vomir ces malades avec le verre d'antimoine saccharin : c'étoit du verre d'antimoine trituré avec partie égale de sucre. On donnoit de ce mochlique 1 scrupule ou un demi-gros. Mais le tartre stibié est beaucoup meilleur, et plus sûr. Quand le malade a vomi,

on lui donne pour le reste du jour la tisanne sudorifique suivante.

℞. Des bois sudorifiques, savoir,

Gayac, ...	aa une once.
Sassafras, ...	
Squine, ...	
Salsepareille, ...	

Faites bouillir dans trois pintes d'eau et réduire à une ; sur la fin de la décoction, faites infuser,

Feuilles de séné, . 3 gros ou demi-once.
Sel de Glauber, ... demi-once.

Par le moyen de cette tisane, on évacue les excrémens qui sortent sous forme de petites crottes.

Le soir on donne le lavement anodyn, et la thériaque et l'opium comme le premier jour.

Le troisieme jour du traitement, on donne le lavement des peintres, du premier jour, et on ouvre le ventre par l'eau de casse composée. Pour le reste du jour, on donne la tisane sudorifique laxative. Le soir, le lavement anodyn, la thériaque et l'opium.

Le quatrieme jour, on donne le purgatif des peintres, *purgans pictorum*, dont voici la formule :

℞ *Feuilles de séné*, ... 3 gros.

Faites-en une décoction assez rapprochée pour un seul verre ; ajoutez :

Pulpe de casse, ... 2 onces et demie.
Sel d'Epsom ou de Glaubert, 2 ou 3 gros.

Tartre stibié , ... 1 grain.
Confection Hamec , ... 2 gros.
Vin émétique trouble, ... demi-once.
ou *Sirop de Nerprun* , ... une once.

On aide l'action de ce purgatif par la tisane sudorifique laxative. Le soir on donne le lavement anodyn, la thériaque et l'opium.

Le cinquieme jour, on donne encore le lavement purgatif, ensuite la tisane laxative ou l'eau de casse ; l'après-midi la tisane sudorifique simple; le soir le lavement anodyn et la thériaque.

Le sixieme jour, on conduit le malade comme on a fait le jour précédent ; mais en général, au bout de la seconde médecine, le malade est guéri; cependant il faut insister sur la tisane sudorifique. Quelquefois il faut plus de trois, quatre et même cinq purgations; quelquefois un seul vomissement ne suffit pas, et on est obligé de répéter de temps en temps l'eau bénite.

Il y a des circonstances, rares à la vérité, où les malades ne rendent ni par la bouche, ni par les selles, les purgatifs en boisson : il faut alors employer les bols purgatifs des peintres, *boli purgantes pictorum*, ainsi composés;

℞ *Diagrède* , ... dix grains.
Gomme gutte, ... douze grains.
Résine de jalap, ... dix grains.
Confection Hamec, . . . un gros et demi.
Sirop de Nerprun, . . quantité suffisante.

On

On fait du tout douze bols, qu'on prend de deux heures en deux heures.

Quelquefois ces moyens ne peuvent forcer la barriere; les purgatifs en lavement et par la bouche sont inutiles; alors les purgatifs plus doux sont meilleurs; l'huile simple quelquefois suffit, ou la marmelade de Tronchin, faite avec parties égales d'huile d'amandes douces, de pulpe de casse et de manne, le tout edulcoré avec un peu de fleurs d'orange. On prend cette marmelade par cuillerée de demi-heure en demi-heure. Quelquefois ces moyens doux sont encore inutiles; alors les malades meurent avec le ventre très-tendu, et on trouve presque toujours une intussusception intestinale, un volvulus.

Lorsqu'il y a quelques symptômes inflammatoires, comme la fiévre, le délire, souvent furieux alors, langue sèche et rouge, chaleur de peau, visage rouge, yeux enflammés: si en même temps le ventre est tendu et que le malade paroisse y ressentir de la douleur, il faut presque toujours employer le traitement drastique. Le n°. 6 de S. Jean est arrivé avec des symptômes qui indiquoient la fiévre putride bilieuse; le traitement drastique a diminué le délire dès le jour même; on insiste sur les purgatifs forts, et il va beaucoup mieux.

Mais quand avec les symptômes inflammatoires ci-dessus mentionnés, la maladie est ancienne, que l'orage n'a point lieu par sympathie, les particules métalliques n'étant point inhérentes au canal intestinal, mais ayant pénétré plus intérieurement, et irritant les mem-

branes, les drastiques ne conviennent pas. Quelquefois même les malades ne peuvent boire à cause de la sécheresse de la langue, du resserrement du gosier et du délire; il faut alors les émolliens purement extérieurs, les fomentations émollientes sur le bas-ventre, et presque toutes les parties du corps; les bains tièdes; et, si la déglutition est possible, la tisane sudorifique émulsionnée; car il faut chasser la matière métallique par la peau, puisqu'elle a pénétré dans l'intérieur. Mais très-souvent ce traitement n'est que d'essai; car il n'est pas aisé de savoir si ce délire, etc. a lieu par sympathie, ou par l'introduction des particules métalliques à l'intérieur: il est donc sage de commencer par les évacuans, et s'ils sont inutiles, on vient au traitement intérieur.

Quelquefois il est très-difficile de distinguer les maladies de plomb d'avec d'autres maladies dues à d'autres causes; par exemple, ces malades viendront avec des symptômes de fiévre putride, de pleurésie, péripneumonie, etc.; doit-on les attribuer au plomb ou à d'autres causes? car ceux qui manient le plomb peuvent aussi avoir des maladies qui ne soient pas effets de ce métal. Mais on les distingue les unes des autres, parce que celles-ci, qui dépendent du plomb, ont commencé par des douleurs de ventre, ou au moins par la constipation; quand au contraire il y aura dévoiement, météorisme du ventre, et un ensemble de symptômes étrangers à la maladie de plomb, il faut un autre traitement. Au reste, ces cas ne sont pas communs, et les plus expérimentés peuvent s'y tromper quelquefois.

Régime.

Pendant le temps de la maladie et du traitement, il faut observer la diète. La douleur, la constriction de l'estomac et du canal intestinal ne permettent pas d'alimens solides, ni même quand le traitement est fini depuis un certain temps. Ces convalescens sont très-sujets à des indigestions, à cause de la sensibilité et du rétrécissement des intestins; alors les malades retombent par des douleurs de ventre, et ce qu'il y a de particulier, c'est que ces nouvelles douleurs doivent être traitées comme les premieres. Quand on permet de la nourriture, elle doit être légere et douce, comme le lait, le beurre, le fromage nouveau: on recommande aussi les lavemens émolliens et les boissons émollientes. Ce régime pourroit être indiqué comme préservatif aux ouvriers qui manient le plomb. Il faut aussi leur recommander de nettoyer leurs mains avant de manger, d'éviter les alimens trop secs; employer au contraire les nourritures propres à relâcher et détendre: par-là, ces ouvriers se préserveront des maladies de plomb.

Les suites de la colique de plomb sont des difficultés de digestions, des constipations assez opiniâtres, des foiblesses, des tremblemens et quelquefois des paralysies.

Quand après une maladie de plomb, sur-tout la colique, il y aura une suite de digestions lentes, quoiqu'on prenne peu de nourriture, qu'il y aura constipation habituelle, les drastiques ne conviennent pas; car ces symptômes dépendent du resserrement du canal intestinal avec épais-

sissement des membranes, lequel augmenteroit par les drastiques ; il faut seulement un traitement palliatif, manger très-peu à la fois, pour que le canal intestinal ne soit pas trop rempli ; prendre des nourritures émollientes et mucilagineuses : par-là, on prolonge la carriere des malheureux réduits à cet état. Quand il y a foiblesse, tremblement (car il n'y a pas que le mercure et l'arsenic qui puissent produire ces symptômes, la plupart des substances métalliques en vapeurs, peuvent les occasionner) et lassitude dans les membres, alors on continue long-temps la tisane sudorifique, non purgative, mais faite de la maniere suivante :

℞. *Sassafras*, ... *Gayac*, ... *Squine*, ... *Salsepareille*, . . .	ãa une once.

Faites bouillir dans trois pintes d'eau et réduire à une ; passez et ajoutez dans chaque verre, *Esprit de* Mindererus, 10 ou 12 gouttes. M. Navier avoit conseillé de mettre dans chaque verre 6 ou 8 gouttes de foie de soufre liquide ; mais alors la boisson a une odeur si désagréable, que les malades y répugnent. Si on veut l'employer, il faut que ce soit sous forme de bol, et sec, comme nous le verrons ci-après.

Quelquefois la foiblesse des membres après la colique, est telle, qu'elle approche de la paralysie ; on a peine à remuer les doigts, les poignets. Souvent cette difficulté est incurable, quand elle existe depuis long-temps ; alors il

faut continuer quelque temps l'usage des sudorifiques, en y joignant l'extrait de genièvre à la dose d'un gros, l'huile essentielle d'anis à celle de douze gouttes, pour douze bols, dont on prend deux, de deux heures en deux heures. Cette huile essentielle est un excellent sudorifique, sur-tout pour les substances métalliques ; car des expériences reitérées, semblent prouver qu'elle est spécifique dans l'empoisonnement de l'arsenic, quand celui-ci est passé dans les secondes voies. Le foie de soufre est excellent aussi dans ces foiblesses de membres, suite des maladies métalliques. C'est pourquoi on conseille l'usage des eaux sulfureuses, comme celles de Barèges, de Cauterets, de Banières, d'Aix-la-Chapelle, etc. Quand on ne peut se procurer ces eaux, on fait entrer le foie de soufre, sous forme sèche, dans les bols ci-dessus à la dose de huit grains. Assez souvent les paralysies métalliques, même incomplètes, résistent à tous ces moyens ; alors on a recours à l'électricité, et j'ai deux observations bien sûres où elle a réussi : M. de Haën en rapporte aussi plusieurs exemples.

Enfin, dans les gouttes-sereines, les difficultés d'ouie, les surdités, etc. on emploie aussi les tisanes sudorifiques, etc. et sur-tout l'électricité.

D'après tout ce que nous avons dit, il est facile de voir, 1°. que le plomb et ses préparations, soit en substance, soit en vapeurs, n'excitent pas d'inflammation ni corrosion, comme les autres poisons minéraux, tels que l'arsenic, les acides minéraux, les alkalis fixes, le cuivre,

en dissolution seulement, (car quand il est en vapeurs, il produit la colique de plomb).

2°. Que le traitement doit être évacuant et et prompt, et consister dans les forts émétiques, purgatifs et sudorifiques. Ce traitement est né dans l'hôpital de la charité, où il est employé depuis plus de cent ans avec un très-grand succès, puisque sur plus de deux cents et trois cents sujets par an, attaqués de la colique de plomb, c'est tout au plus s'il y en meurt trois ou quatre, encore ne sont-ce que ceux qui sont venus long-temps après l'invasion de la colique, et qui ont passé par un traitement non convenable.

3°. Enfin, qu'il ne faut point caresser cette maladie par les mucilagineux, en un mot, par un traitement anti-phlogistique. Cette méthode, comme nous l'avons dit, ne doit être employée que très-rarement. Il faut aussi observer, nous l'avons fait voir, de marier les médicamens, et de combiner le traitement suivant le tempérament, l'âge, le sexe, etc.

Liste des ouvriers qui manient le Plomb.

Cette liste est très-nombreuse, parce que ce métal est composé dans beaucoup d'arts, d'une manière essentielle, et qu'on ne peut remplacer par des moyens innocens. Il est employé dans les verreries, où sa chaux entre dans la composition des beaux verres, des cristaux, des verres mêmes métalliques pour l'optique, la dioptrique, etc. Aussi beaucoup de verriers sont exposés aux maladies de plomb. La chaux de de plomb fait la base des émaux, qui lui doivent leur blancheur.

Les faïenciers, par l'émail qu'ils appliquent sur une faïence quelconque. Les potiers de terre, non à cause de la terre, mais à cause du vernis, qui est toujours préparé avec la chaux de plomb.

Les essayeurs, les monnoyeurs, qui se servent du plomb pour la coupelle, et affiner l'or et l'argent; les orfèvres, les bijoutiers et ceux qui travaillent l'or et l'argent, par l'alliage de parties étrangeres avec ces métaux parfaits.

Les fondeurs de caracteres d'imprimerie, les imprimeurs, ceux qui travaillent à la casse, et même ceux qui travaillent à la presse, parce que ces caracteres sont formés par le régule d'antimoine et le plomb.

Ceux qui manient le mercure du commerce, qui est sophistiqué avec le plomb (celui-ci se trouve même mêlé avec le mercure naturel.) Les doreurs, metteurs-en-œuvre, ceux qui mettent les glaces au tain, les potiers d'étain, ceux qui exploitent la mine de plomb, les plombiers, outre la colique de plomb, ont aussi des tremblemens qui sont tres-rebelles, et demandent un long usage de tisane fortement sudorifique.

Les peintres en bâtimens, non-seulement les barbouilleurs, dans les vernis desquels entrent la chaux de plomb et souvent la céruse, et dont on reçoit, par an, deux ou trois cents à la charité, mais encore les peintres en différens genres, ceux qui sont obligés de manier les couleurs.

Les vitriers, par le plomb dont ils se servent de temps en temps, et encore par les petites parties de verre qu'ils absorbent; car aujour-

d'hui, qu'il n'est plus de mode de tenir les vitrages avec le plomb, les vitriers sont cependant toujours sujets à une colique semblable à celle de plomb : il en est de même des polisseurs de glaces.

Les cartiers, par leur jaune, qui est préparé avec l'alun, un peu de massicot, de litharge, et par leur rouge fait avec le minium.

Les passe-talonniers, qui blanchissent les talons des souliers de femmes avec la céruse, et les cordonniers pour femmes. Les marchands de vin, qui sophistiquent le vin, et le rendent plus sucré avec la litharge, le minium, ou même le blanc de plomb, qui est un sel acéteux de Saturne : aussi ceux qui sont obligés de boire de ce vin, sont sujets à des indigestions, à de légeres coliques, à des constipations, à quelques légeres envies de vomir, à des foiblesses dans les membres. Pour s'assurer si ces symptômes sont dus au plomb, il faut *essayer le vin*. Pour cela, on verse dans le vin un peu de foie de soufre en liqueurs. Si le précipité, que ce foie de soufre occasionne toujours, est blanc, ou n'est coloré que par le vin, c'est une marque que ce vin n'est point altéré par le plomb : si au contraire ce même précipité est sombre, brun ou noirâtre, c'est une preuve qu'il en contient. On reconnoît encore que le vin est altéré par la litharge et autre chaux de plomb, en faisant évaporer quelques pintes à siccité; fondant ensuite le résidu dans un creuset, on retrouve, dans ce cas, un petit culot de plomb réduit au fond du creuset après la fonte.

On frelate de même la bière, le cidre, le poirée, pour leur donner un goût plus doux,

Huxham a décrit la colique de Devonshire, produite, selon lui, par l'acidité de la bière; mais en effet, parce que les tonneaux étoient intérieurement cerclés de plomb. Dans le Poitou, où les vins sont assez aigres et peu spiritueux, les marchands les dulcifient avec le plomb: aussi la colique de plomb étoit-elle originairement connue sous le nom de colique du Poitou, *colica pictonum*. Cependant le plomb n'est pas le seul qui puisse produire cette maladie; beaucoup d'autres substances minérales ou végétales le peuvent aussi: telles sont les particules terreuses très-atténuées, comme le plâtre; aussi les plâtriers, ceux qui travaillent les pierres, les carriers, les marbriers, les statuaires, les lapidaires, les diamentaires, les flaconniers, sont-ils sujets à une colique à-peu près semblable. L'usage de l'alun trop continué, produit aussi ces accidens, de même que les autres astringens et les substances acerbes: aussi l'on voit combien avoit tort M. Grasswis, homme d'ailleurs distingué, qui vouloit qu'on employât l'alun dans le traitement de la colique de plomb.

Il en est de même des acides végétaux très-forts long-temps continués. Un homme est venu à la charité avec des symptômes effrayans de colique, constipation très-invétérée, retirement de l'ombilic; etc. il y a été traité par les drastiques, et a guéri. Cet homme faisoit abus de fruits non encore mûrs; ces fruits acerbes et astringens avoient amené ces accidens. Il n'est donc point étonnant que la bière trop nouvelle et acescente, et les vins trop aigres, produisent les mêmes désordres. C'est la maladie qu'on pour-

roit appeler *colique végétale d'Huxham*, la même qu'a décrite M. Bonté, médecin de Coutances.

Le cidre nouveau produit aussi la même maladie, et demande le même traitement.

Ainsi, pour résumer sur les causes de la colique de plomb, on doit compter, 1°. le plomb et ses préparations en substance, et sur-tout en vapeurs; car ce métal est comme la plupart des autres substances métalliques, qui sont moins dangereuses en substance qu'en vapeurs, excepte l'arsenic, dont l'usage intérieur, sous forme seche, est plus dangereux encore que ses vapeurs.

2°. Le cuivre en vapeurs, car en dissolution il est corrosif. Ceux qui l'étament avec un étain mêlé avec du plomb (car l'étain pur ne produit point d'accidens), sont aussi sujets à cette colique.

3°. Le mercure amalgamé avec le plomb.

4°. Les pierres précieuses, les verres, les glaces, les grès, etc. dont les ouvriers absorbent une poudre vitreuse en les travaillant. Ces ouvriers, comme nous l'avons dit, sont les lapidaires, les vitriers, ceux qui travaillent le grès, les rémouleurs, etc.

5°. Les fruits non mûrs acides, les vins ou autres boissons trop aigres, ainsi que les substances acerbes, astringentes.

DES MÉTAUX PARFAITS.

Les métaux parfaits employés en médecine, sont l'or et l'argent. Malgré les grandes idées qu'y ont attaché les alchimistes, l'application de ces métaux à l'économie animale est plus dangereuse qu'utile.

De l'Argent.

L'argent est un métal parfait, d'un blanc et d'un brillant éclatant, il se trouve dans le sein de la terre, mélangé avec des substances étrangeres. Il est dissoluble par les acides minéraux concentrés, et sur-tout par l'acide nitreux, qui le dissout le plus promptement et le plus complètement, quoique ce ne soit point lui qui ait avec l'argent la plus grande affinité, puisque cette dissolution peut être précipitee par l'acide marin et par l'acide vitriolique. En effet, si l'on verse de l'acide vitriolique dans une dissolution d'argent par l'acide nitreux, il se forme un précipité blanc, qui est un sel à base métallique : nommé *vitriol d'argent* ou *vitriol* de *lune*; l'acide marin produit de même un précipité, un sel métallique appelé *lune cornée*. L'argent ainsi que tous les métaux, peut être séparé d'avec tous les acides auxquels il est uni, par l'intermède des terres absorbantes, et des alkalis fixes ou volatils.

Quand la dissolution de l'argent dans l'acide nitreux est forte, ou qu'on la fait évaporer jusqu'à un certain point, il se forme un *sel lunaire*

ou *cristaux de lune*, que Boele, Angelus-Sala ont employé dans l'hydropisie. Ce sel est irritant, corrosif, et peut exciter de fortes évacuations par les selles, ce qui souvent suffit pour guérir l'hydropisie, et ils en rapportent des observations; mais ce moyen est trop dangereux pour l'usage intérieur, et il est aujourd'hui abandonné.

Les cristaux de lune, privés le plus qu'il est possible de leur humidité, forment un caustique très-usité en chirurgie, nommé *pierre infernale*, à cause de sa couleur et de sa vertu corrosive. On l'emploie pour détruire les cicatrices, hâter la dessication des anciens ulcères, ronger les chairs fongueuses des plaies et des ulcères. C'est un moyen d'autant plus précieux, qu'étant peu dissoluble, elle s'étend peu sur les parties environnantes.

Boerhaave rapporte un exemple d'empoisonnement d'un élève en pharmacie, par la pierre infernale; il en étoit résulté des douleurs horribles, la gangrène et la sphacèle des premières voies. Si la dose n'étoit pas assez forte pour produire tout-à-coup ces accidens, il faudroit employer les mucilagineux, les délayans, comme pour les autres empoisonnemens métalliques corrosifs.

DE L'OR.

L'or est un métal parfait, d'un jaune brillant et éclatant. Il étoit regardé par les anciens, par les alchimistes, comme capable de guérir les maladies et d'entretenir la santé; mais aujourd'hui on le regarde comme inefficace.

L'or résiste à presque tous les dissolvans; cependant il est dissoluble dans un mélange d'acide marin et d'acide nitreux, nommé *eau régale*, parce qu'elle dissout l'or, appellé *le roi des métaux*.

Le foie de soufre, qui est une combinaison de l'alkali fixe avec le soufre, dissout aussi l'or. Si on fait évaporer cette dissolution, il se forme des cristaux jaunes. Si l'évaporation est complette, il reste au fond du vase une poudre jaune qu'on nomme *chaux d'or*.

L'or précipité, par un alkali volatil, de sa dissolution dans l'eau régale, se nomme *or fulminant*, parce que en effet si on le chauffe ou qu'on le frotte suffisamment, il fait une explosion au moins aussi forte que celle de la foudre.

La plupart des métaux peuvent séparer l'or de l'eau régale qui le tient en dissolution. Le précipité par l'étain est connu sous le nom de *précipité d'or* ou *poudre de Cassius*.

On a employé pendant quelque temps à l'intérieur les dissolutions d'or. On faisoit dissoudre l'or dans l'eau régale; quand la dissolution paroissoit complètte, on jettoit dessus de l'huile essentielle de romarin; on laissoit digérer le mélange pendant long-temps: l'huile qui surnageoit s'étoit empare de quelques particules d'or; on décantoit l'huile, que l'on unissoit avec de l'esprit-de-vin, ce qui formoit *la teinture d'or* ou *l'or potable d'Helvetius*, qu'on employoit comme un excellent cordial, tonique, propre à chasser les maladies et à étendre la la vie. Mais les effets que ce moyen pouvoit pro-

duire, étoient uniquement dus à l'huile essentielle de romarin et à l'esprit-de-vin. Sur la fin du siecle dernier et au commencement de celui-ci, ont paru l'*or potable de Mlle. Grimaldi*, l'*élixir d'or*, les *gouttes d'or du général la Motte*. Voici comment se faisoient ces preparations : on faisoit dissoudre l'or dans l'eau regale, on précipitoit la dissolution par un alkali fixe ; par ce moyen l'or, très-divisé, devient soluble dans l'acide nitreux : on l'y dissolvoit, on méloit ensuite cette dissolution avec de l'esprit-de-vin ; on faisoit digérer le mélange pendant quelques mois à la chaleur du soleil, après quoi on le soumettoit à la distillation ; on en retiroit environ quatre onces de liqueur spiritueuse, que la Motte appelloit *gouttes d'or blanches*, mais fort improprement ; ce qui restoit dans la cornue etoit l'or potable de Mlle. Grimaldi. Les gouttes blanches n'etoient autre chose qu'une espece d'éther nitreux, ayant la même odeur, la même couleur, et produisant les mémes effets. Quelques succès qu'ait eu Mlle. Grimaldi, ils n'étoient dus qu'à cet éther nitreux ; car les éthers, surtout les nitreux, sont un des meilleurs calmans, toniques, bons dans beaucoup de migraines, d'affections venteuses, de douleurs d'estomac, de spasme des voies urinaires. Il n'y avoit point d'or dans les gouttes blanches, parce que l'or ne peut s'élever à la distillation. On l'avaloit, il est vrai, dans l'or potable proprement dit ; mais comme l'or n'est point véritablement dissous dans ces procédés, il ne passoit pas dans les secondes voies, et on le rendoit comme on l'avoit pris.

On a encore conseillé les dissolutions d'or à l'intérieur quand on avoit trop pris de mercure, parce que celui-ci s'amalgame très-bien avec l'or, mais ces idées sont tres-fausses, parce que cet amalgame ne peut s'opérer dans l'intérieur de notre corps. Ainsi l'or, de quelque manière qu'il soit préparé, doit être absolument banni de la pratique, sans en excepter l'elixir du général la Motte, qui se vendoit un louis la goutte.

RÉCAPITULATION du règne minéral.

On examinera ici, 1°. si le règne minéral fournit des alimens; 2°. quels sont les médicamens qu'on y trouve; 3°. quels sont ses poisons, ses specifiques et ses antidotes.

1°. *Le regne minéral ne fournit aucune substance alimentaire.* Cette substance, en effet, doit être muqueuse et gélatineuse ou lymphatique, et l'on n'en trouve point du tout dans le regne mineral. On en retire seulement un *assaisonnement* utile pour stimuler l'appétit, donner du goût aux alimens, et aider les forces de la digestion, qui est une espèce de fermentation putride; par conséquent tout ce qui peut aider cette espèce de fermentation est utile : or, le sel marin est un des meilleurs sceptiques que la médecine connoisse. L'abus de ce sel est suivi de l'acrimonie muriatique, très-analogue avec le scorbut, dont elle differe par le traitement; celui du scorbut demande les stimulans et les cruciferes; l'autre les mucilagineux, les délayans et les acides végétaux très-étendus.

2°. *Le règne minéral fournit beaucoup de médi-*

mens. On les distingue en évacuans et en altérans.

REMÈDES évacuans.

Ce sont les émétiques, les purgatifs, les sudorifiques, les diurétiques, les sialagogues et les emménagogues.

1°. *Les émétiques* sont en général des médicamens qui chassent par la bouche ce qui est contenu dans l'estomac et une partie des premieres voies. Ceux que fournit le règne minéral sont, 1°. l'arsenic qu'on ne doit point employer; 2°. le zinc, le vitriol de zinc, qui étoit l'émétique le plus accrédité parmi les anciens, avant la connoissance des antimoniaux, après laquelle il a été abandonné et remplacé par ces derniers; 3°. l'antimoine qui comprend le régule, le foie, le verre, le vitriol et le nitre d'antimoine, le beurre d'antimoine, qui seroit un emétique mortel, la poudre d'algaroth, le bézoard minéral, le soufre doré et le kermès minéral, qui sont émétiques à une certaine dose, et sur-tout le tartre stibié; 4°. La plupart des préparations mercurielles, le précipité *per se*, le turbith minéral, le vitriol de mercure, le précipité rouge, l'arcane corallin, le sublimé corrosif; le mercure acéteux et le tartareux sous forme seche; 5°. le cuivre, sur-tout l'*æs ustum* ou cuivre brûlé, la plupart des dissolutions cuivreuses; 6°. les dissolutions salines d'or et d'argent.

Parmi ce grand nombre, il y en a peu de choisis pour l'usage médical, parce que beaucoup sont dangereux, et que la plupart sont infidèles. Aujourd'hui l'on n'emploie guère que

le

le soufre doré, le kermès minéral, et encore plus le tartre stibié, qui, lui seul, peut remplacer tous les autres, et est plus sûr qu'eux. Les anciens, parmi tous ces émétiques, ne connoissoient que le vitriol de zinc, le cuivre, et sur-tout l'*æs ustum*, ou cuivre brûlé.

2°. *Les purgatifs.* Tous les émétiques à dose légere sont purgatifs. Mais les plus accrédités, et qui méritent de l'être, sont, 1°. les sels neutres, qui sont en général d'excellens cathartiques, comme le sel de Glauber, le tartre vitriolé, le sel fébrifuge de Sylvius, le sel marin. Les plus purgatifs parmi eux sont les sels neutres terreux, comme le sel d'Epsom, qui est un excellent purgatif, le sel marin déliquescent à base terreuse, le nitre à base terreuse. Les eaux salines sont purgatives, sur-tout parce qu'elles contiennent des sels neutres terreux, ainsi que les eaux de la mer, qui sont aussi purgatives par cette raison. Outre ces purgatifs, le règne minéral offre encore 2°. le mercure doux, qui est un excellent purgatif pour l'enfance, dans le cas de maladies vermineuses, d'embarras visqueux des viscères du bas-ventre ou des premières voies, dans les maladies écrouelleuses, pour maintenir la liberté du ventre. Ainsi les purgatifs du regne minéral sont seulement les sels neutres, le mercure doux et le tartre stibié à dose fractionnée. Les anciens ne reconnoissoient d'autres purgatifs minéraux que le sel de Glauber naturel.

3°. *Les diaphorétiques et les sudorifiques* sont des médicamens qui augmentent la transpiration

et la sueur. Il y en a beaucoup dans le règne minéral : 1°. le soufre, qui est un excellent diaphorétique et sudorifique, soit en substance, soit ses préparations, sur-tout les foies de soufre, ou alkalins, ou calcaires, ou volatils, 2°. l'alkali volatil, qui est un excellent sudorifique, et un des meilleurs de la matière médicale, 3°. le sel ammoniac qui est un très-bon sudorifique, et non purgatif, quoique sel neutre; 4°. beaucoup de préparations métalliques, comme le foie et le verre d'antimoine, l'antimoine diaphorétique non lavé, le kermès minéral, le soufre doré, qui sont de très-bons sudorifiques. Les anciens les ignoroient tous, excepté le soufre en substance.

4°. *Les diurétiques* que fournit le règne minéral, sont, 1°. La plupart des sels neutres à petite dose, et sur-tout le nitre, qui est un diurétique rafraîchissant très-employé dans les maladies inflammatoires des voies urinaires; quand l'inflammation commence à tomber, il diminue la douleur, excite le cours des urines qu'il rend très-abondantes : il est employé aussi dans les gonorrhées, quand l'inflammation commence à tomber. 2°. Les acides minéraux très-étendus, car quand ils sont très-rapprochés, ils sont astringens; mais étendus, ils sont d'excellens diurétiques sur-tout l'esprit de nitre qui est un diurétique rafraîchissant excellent. 3°. Les diurétiques échauffans sont les sels neutres, l'eau de chaux, qui est un excellent diurétique, ainsi que les alkalis fixes : on emploie plus souvent le sel de genêt, mais il n'a de vertus que comme alkali fixe.

5°. *Les sialagogues* sont des médicamens qui augmentent la quantité de l'excrétion de la salive. Ceux que le règne minéral a fourni sont le mercure et ses préparations; il a cette propriété spécifiquement, soit qu'on le donne à l'intérieur ou à l'extérieur à certaine dose, et il excite la salive au point quelquefois d'occasionner des maladies et même la mort. On est fort partagé sur la manière dont agit le mercure alors. Les uns ont dit qu'étant très-volatil, il se portoit de préférence aux parties supérieures, et que par son poids il forçoit la sortie de la salive, d'autres ont pensé que c'étoit en opérant la dissolution des humeurs. En effet, les sujets disposés à la dissolution sont plus sujets à saliver que les autres; et l'on remarque que la dissolution arrivant à la fin du traitement anti-vénérien, la salivation est alors aussi très-abondante, au point quelquefois d'exiger les anti-scorbutiques. Mais il y a encore une autre raison de l'action du mercure, c'est que par une propriété qui lui est inhérente, il se porte de préférence sur les glandes salivaires, comme les diurétiques se portent sur les voies urinaires, comme les emménagogues, le safran, par exemple, excitent le flux uterin, et comme l'aloès excite le flux hémorrhoidal.

6°. *Les emménagogues* sont des médicamens qui excitent le flux des règles, le rétablissent quand il manque, et l'augmentent quand il languit. Ceux que le règne minéral offre, sont 1°. le soufre, qui augmentant par sa continuité la turgescence du sang, excite son effet sur tous les organes excrétoires; c'est ainsi qu'il fait naître

des hémorrhagies nasales de poumon, et sur-tout par les voies inférieures; aussi est-il recommandé pour exciter le flux hémorrhoïdal et menstruel. Mais, 2°. le fer est plus spécifique quand les règles manquent ou languissent par défaut de ton et de sensibilité de la matrice, et de pauvreté de sang.

Médicamens altérans. Ce sont ceux qui changent la constitution des solides et des fluides, arrêtent les convulsions, relâchent ou donnent du ton, donnent de la fluidité ou de la consistance aux humeurs, etc. sans exciter d'évacuation sensible.

1°. *Les toniques.* Le règne minéral en fournit un excellent; c'est le fer, qui est un des meilleurs que la médecine connoisse, très-utile chez des gens épuisés par de longues évacuations, quand le sang est en petite quantité et appauvri mais il est nuisible dans les maladies aigues

2°. *Les astringens.* Le règne minéral en fournit beaucoup, et sur-tout les acides minéraux, qui sont d'excellens astringens, et encore plus l'alun, qui est un sel neutre avec excès d'acide, et un des meilleurs astringens que la médecine connoisse. Les terres absorbantes sont astringentes jusqu'à un certain degré.

3°. *Les anti-spasmodiques* sont ceux qui calment le genre nerveux, et arrêtent son ataxie. Ceux du règne minéral sont les fleurs de zinc, vantées aussi avec une espece d'avantage dans l'épilepsie. On compte encore parmi eux l'éther.

4°. *Les délayans.* On n'en trouve qu'un seul dans le règne minéral ; c'est l'eau, qui appartient à tous les règnes. C'est le meilleur de tous les délayans : elle est aussi relâchante et dissolvante ; tiède, elle est émétique, purgative, un des meilleurs sudorifiques, un excellent antidote dans le cas de poison, très-utile aussi dans plusieurs circonstances des maladies aiguës et chroniques.

5°. *Les incrassans.* On n'en trouve aucun dans le règne minéral, parce qu'il doit entrer dans leur composition une partie mucilagineuse, épaisse, étrangère à ce règne, mais qu'on trouve dans le règne végétal.

6°. *Les atténuans*, *les fondans*, *les résolutifs*, *les incisifs*, sont ceux qui rendent aux humeurs leur fluidité. Le soufre et ses préparations, et sur-tout les foies de soufre, sont d'excellens atténuans et résolutifs. L'eau de chaux est un excellent atténuant, les alkalis volatils, et sur-tout les alkalis fixes, sont de très-bons fondans. Les savons sont aussi d'excellens fondans et atténuans. Plusieurs préparations métalliques comme le foie et le verre d'antimoine, l'antimoine diaphorétique non lavé, le kermès minéral, le soufre doré, les préparations mercurielles, comme le précipité *per se*, le nitre mercuriel, le sublimé corrosif, le mercure acéteux et tartareux, sur-tout la panacée mercurielle et le mercure doux, sont d'excellens atténuans et résolutifs. Le vert-de-gris est aussi très-bon fondant, ainsi que le fer et ses préparations. Ainsi, de tous les règnes, le minéral est celui qui fournit le plus d'atté-

nuans ; il en fournit d'appropriés aux causes inviscantes, comme le soufre dans les engorgemens de gale ; les alkalis, et sur-tout les savons, dans ceux de la bile ; les alkalis fixes dans les laiteux : les préparations mercurielles et antimoniales dans les écrouelleux ; les préparations mercurielles en général, spécifiques dans les vénériennes : il n'y a que pour les engorgemens scorbutiques que le règne minéral n'en fournit pas.

7°. *Spécifiques du règne minéral.* On doit entendre en matière médicale, par *spécifiques*, un médicament qui guerit une maladie promptement, sûrement, et dans presque toutes les circonstances, car, dans toute la force du terme, il n'y auroit pas plus de *spécifiques* que de moyens propres à rendre l'homme immortel. Ainsi donc, on peut dire que le *soufre* est le spécifique des maladies psoriques ; le *mercure*, de la vérole, des vers et autres insectes qui se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur du corps ; et le mercure encore, pour énerver le virus rabique non encore développé ; l'*alkali volatil*, de la morsure de la vipère et autres insectes vénéneux ; les *terres absorbantes*, comme la magnésie, des acides des premières voies ; le *fer*, de la chlorose et pour donner de la couleur rouge au sang ; le *kermès*, comme bon expectorant.

8°. *Poison du règne minéral.* Ce règne est malheureusement trop riche en poisons corrosifs. Il n'y en a qu'un seul qui n'agit pas par corrosion, mais par astriction, sur-tout sur les pre-

mieres voies : c'est le plomb. Les poisons minéraux corrosifs sont les acides minéraux purs, et sur-tout l'eau forte, les alkalis fixes et volatils purs; l'arsenic, qui est le plus prompt et le plus mortel de tous les corrosifs; le beurre le nitre et le vitriol d'antimoine, qu'on ne doit prendre à l'intérieur d'aucune manière; beaucoup de préparations mercurielles sous forme sèche, comme le nitre mercuriel, le précipité rouge, le sublimé corrosif, les solutions de mercure par les acides végétaux, le vert-de-gris, les différentes préparations salines d'or et d'argent, la pierre infernale, l'or fulminant, et sur-tout les dissolutions d'or par l'eau régale : les sels parfaits à certaine dose, sont tous corrosifs, et exigent les délayans, les inviscans et les rafraîchissans.

9°. *Antidotes minéraux.* Ce sont l'eau, comme vomitive, purgative, délayante, rafraîchissante, le soufre et les foies de soufre, non dans l'intensité des symptômes, mais quand ils sont tombés et qu'une partie du poison est passée dans les secondes voies, et occasionne des maladies lentes : alors les eaux hépato-sulfureuses réussissent. Les médecins chimistes ont conseillé les acides contre les poisons alkalins, *et vice versâ*, les alkalins contre les poisons acides; mais notre estomac n'est point un matras. Il faut donc éloigner ces prétendus antidotes, excepté quand le poison est appliqué à l'extérieur comme l'orsqu'on s'est servi de précipité rouge, de sublimé corrosif contre les poux, la teigne, etc. alors les lotions savonneuses ou alkalines sont très-utiles.

10°. *La chirurgie* tire aussi des médicamens du règne minéral, sur-tout les caustiques, comme la pierre infernale, la pierre à cautère, le beurre d'antimoine, etc. Elle en tire l'alkali volatil contre les brûlures, quand il n'y a pas encore inflammation ni vésicules : il résout alors les symptômes commençans. (L'esprit-de-vin est bon aussi dans ce cas.)

Les fondans minéraux chirurgicaux sont les emplâtres savonneux, les lessives alkalines etc.

Ainsi le règne minéral fournit à l'art de guérir un grand nombre de médicamens ; mais comme ils sont pour la plupart très-actifs, ils exigent une main prudente et exercée.

RÈGNE VÉGÉTAL.

Les médicamens que nous retirons du règne végétal, sont si nombreux, ils different tellement de ceux que fournit le règne minéral, qu'il n'est pas possible de les exposer d'après la même méthode. Nous avons déjà observé que de de toutes celles qu'ont pu imaginer les auteurs, il n'y en a aucune qui ne soit plus ou moins fautive, ce qui ne doit pas les faire toutes rejeter; premièrement, parce qu'il est très-vraisemblable qu'on n'en trouvera jamais de parfaite; en second lieu, parce qu'il y en a parmi elles qui empêchent la confusion, et qui aident singulierement la mémoire.

C'est d'après ces vues, que nous distribuerons les végétaux employés en médecine, en quatre classes générales. La premiere comprendra les évacuans; la seconde, les altérans; la troisieme, les spécifiques, et la quatrieme, les poisons.

PREMIERE CLASSE.

Évacuans.

On donne le nom d'évacuans à des médicamens dont l'action principale consiste à chasser par les différens émonctoires, les matieres capables de gêner les fonctions de l'économie animale.

Cette classe renferme les émétiques, les purgatifs, les sudorifiques, les diurétiques, les emménagogues, et les apophlegmatisans.

EMÉTIQUES.

§. I.

Par émétique, on entend toute substance propre à exciter le vomissement, c'est-à-dire, à faire rendre par la bouche ce qui est contenu dans l'estomac et une partie des intestins.

Le vomissement peut être déterminé par la plénitude de l'estomac, ou par une matière irritante qui agisse sur ce viscère, soit idiopathiquement, soit sympathiquement. Quand cette évacuation est sur le point de se faire, presque toute la machine ressent un saisissement considérable; il y a anxiété et mal-aise général. Pendant qu'elle se fait, tout le corps entre dans une grande commotion; les jugulaires se gorgent; le visage devient très-rouge; la tête est pesante et douloureuse. Le vomissement fini, tout rentre dans le calme; on éprouve du soulagement: mais il reste une foiblesse considérable, et il survient une sueur abondante. Le vomissement évacue non seulement ce qui est contenu dans l'estomac et une partie des intestins, mais encore ce qui se trouve dans le pharynx, le larynx, la trachée-artère, les bronches, les poumons, et les viscères abdominaux. Ainsi les émétiques produisent deux grands effets, savoir, un effet secouant, et un effet évacuant.

Examinons les cas généraux dans lesquels les émétiques conviennent, ou non.

1°. Dans les maladies de la tête. Ces maladies sont divisées en aiguës et en chroniques. Les aiguës sont la fiévre maligne, la phrénésie et l'apoplexie.

Il faut éviter les émétiques dans la fiévre maligne, lorqu'elle a pour cause l'engorgement sanguin du cerveau; on la nomme alors céphalitis. Cependant, dans l'annonce de cette maladie, on éprouve souvent des envies de vomir, et même des vomissemens; mais ils n'ont lieu que sympathiquement, à raison de l'engorgement cérébral qui augmenteroit par les secousses que produisent les émétiques; et c'est ici une des exceptions à la règle proposée par Hippocrate : *vomitus vomitu curatur.*

Mais les émétiques sont nécessaires dans la fiévre maligne quand elle existe avec affaissement, que le genre nerveux est affecté sans que le cerveau ne soufre plus qu'un autre organe; et c'est celle que l'on appelle fiévre lente nerveuse. Cette maladie a une marche très-lente; il y a apathie presque générale, avant, pour ainsi dire, que le sujet se croie malade; les digestions dès-lors sont viciées, ce qui donne lieu à la saburre des premieres voies. Il est donc nécessaire de faire vomir, quand cette maladie commence à se développer : d'ailleurs comme secouant, les émétiques redonnent du ton aux parties qui sont dans l'atonie.

Dans la phrénésie, les vomissemens n'étant que sympathiques; ils augmenteroient, et deviendroient mortels par l'usage des émétiques.

Ces mêmes moyens seroient nuisibles dans

l'apoplexie sanguine; ils sont très-avantageux dans l'apoplexie séreuse.

Les maladies chroniques de la tête sont la manie, la migraine, les douleurs de tout cet organe, et l'hydrocéphale interne.

Dans la manie, les vomitifs réussissent rarement; quelquefois cependant ils ont été utiles, en changeant l'habitude nerveuse qui entretenoit cette maladie.

Dans la migraine, les émétiques sont souvent utiles, parce que cette maladie dépend très-souvent de la saburre des premières voies; mais dans celle qui est purement nerveuse, ou qui dépend d'une affection du péricrâne, d'une suppuration d'un des lobes du cerveau, etc. les émétiques ne conviennent point. Quand elle est produite par une matière rhumatismale portée sur le cerveau et ses membranes, les vésicatoires sont nécessaires, mais non les émétiques. Ceux-ci conviennent dans les douleurs générales de la tête, quand elles ont pour cause une saburre stomacale, ou une ataxie nerveuse, mais il faut les rejeter quand c'est une cause résidante dans le cerveau.

C'est par cette raison qu'ils ne conviennent pas non plus dans l'hydropisie de cette capacité; les vomissemens spontanés qui l'accompagnent, ne sont que sympatiques, ils ne soulagent que pour le moment; de sorte qu'il faut recourir à d'autres moyens.

2°. Dans les maladies de la gorge. Les émétiques ne conviennent pas dans l'angine vraiment inflammatoire, dans celle qui est très-bilieuse avec inflammation vive; mais dans l'angine bi-

lieuse qui n'est que peu inflammatoire, ils sont très-utiles en dégorgeant les parties affectées, et en évacuant le foyer bilieux. Dans celle qui est catharrale, et en même temps un peu inflammatoire, il faut quelquefois saigner légerement, après quoi les vomitifs sont nécessaires. Ils le sont dès le commencement dans l'angine catarrhale nullement inflammatoire : ils le sont aussi presque toujours l'angine gangréneuse, et c'est sur eux que le praticien doit fonder sa plus grande espérance. Dans le mal de gorge qui accompagne si souvent la fiévre scarlatine dont le principe est bilieux, il faut employer les vomitifs, mais en général il faut les faire précéder par des saignées abondantes et répétées. Ils conviennent encore dans l'angine convulsive ou paralytique ; enfin quand elle dépend d'une tumeur remplie d'eau ou de pus placé hors de la portée des instrumens, les vomitifs en opèrent la rupture et la guérison.

3°. Dans les maladies de la poitrine. Elles sont aussi distinguées en aiguës et en chroniques : les aiguës les plus fréquentes sont les pleurésies et les péripneumonies. Les émétiques ne conviennent pas dans ces maladies, lorsqu'elles sont inflammatoires, ou bilieuses avec beaucoup d'inflammation, il faut alors des saignées très-abondantes et répétées. Mais dans les bilieuses peu inflammatoires, ils sont nécessaires, sur-tout quand la saignée a précédé : ils conviennent aussi quand ces maladies sont catarrhales, et quand elles dépendent d'une saburre stomacale.

Les maladies lentes de la poitrine sont la phthisie pulmonaire, l'hydrothorax, l'hydropisie

du poumon, dans lesquels les émétiques nuisent en général, et l'asthme. Quand les accès de celui-ci s'annoncent, on peut les arrêter en excitant le vomissement, mais quand une fois ils sont dans leur intensité, ou même sur leur déclin, les émétiques ne feroient que les augmenter ou les rappeller.

4°. Dans les maladies du bas-ventre. Dans le cas de langueur des premières voies, de matieres glaireuses, saburrales, les émétiques sont très-utiles, et beaucoup de maux d'estomac existans avec foiblesse générale, syncope, douleur de tête, ont été guéris par ce moyen. Mais ils ne conviennent pas quand ils dépendent d'un état nerveux, ce qui n'est pas rare, d'un skirrhe au pylore, commençant ou invétéré, d'un état inflammatoire, ou d'une cause mécanique inhérente, etc.

Dans la jaunisse, les émétiques sont souvent utiles, sur-tout quand elle est due à une matière glaireuse, saburale, qui, engorgeant le commencement du duodenum, s'oppose à la libre issue de la bile. Ils conviennent encore dans la diarrhée et dans la dyssenterie muqueuses, qu'ils guérissent en évacuant la matière morbifique, et en excitant le mouvement antipéristaltique des intestins. Ils sont utiles aussi dans quelques engorgemens des viscères du bas-ventre, non dans les obstructions décidées, ni dans les skirrhes, mais dans les simples empâtemens; ils triturent alors la matière engorgée, et donnent du ton aux viscères. Mais ils nuisent en général dans la plupart des maladies des reins, comme la néphrétique, le calcul, etc.; de même dans les ulcères de la

matrice, l'habitude nerveuse et l'état inflammatoire de cet organe. Ils sont au contraire avantageux dans les maladies de matrice qui dépendent d'atonie, d'engorgemens glaireux, de saburre des premières voies, ce qui n'est pas rare dans ces pertes utérines peu abondantes, connues sous le nom de *stillicidium uteri* : on préfère alors l'ipécacuanha, parce qu'il est moins secouant, et qu'il a d'ailleurs une espèce de propriété pour arrêter les évacuations sanguines qui ont lieu par les parties inférieures.

5°. Dans les maladies générales. Elles sont encore ou aiguës ou chroniques ; les aiguës sont les fiévres, que l'on divise en continues simples, en continues éruptives, en fiévres rémittentes, et en fiévres intermittentes.

Les fiévres continues, soit simples, soit putrides, exigent souvent les émétiques, parce qu'elles sont souvent accompagnées ou entretenues par une matière saburrale : alors le vomissement s'oppose à la longueur, à la gravité de la maladie. Mais ils sont nuisibles dans ces fiévres quand elles sont déjà avancées, qu'elles existent avec un type inflammatoire, qu'il n'y a point de saburre. C'est pourquoi Hippocrate dit : *In morbis acutis nulla tentanda évacuatio in principio, nisi materia turgeat ; rarò autem turget.* La langue chargée depuis un certain temps, le morsus du cardia, quelques envies de vomir, le manque d'appétit, sont les signes qui indiquent la présence de la saburre, et exigent les vomitifs. Mais ils doivent être éloignés, quand, avec les envies de vomir, la langue est rouge, sèche, non chargée, qu'il n'y a point de dou-

leur stomacale, parce qu'ils ne feroient qu'augmenter l'état inflammatoire.

Dans les fiévres rémittentes, qui sont presque toujours dues à une bile trop âcre contenue dans les premières et les secondes voies, les émétiques sont utiles, non quand ces fiévres sont très-inflammatoires, et qu'elles se rencontrent chez un sujet pléthorique; ils seroient alors dangereux, et il faut des saignées très-répétées, les délayans, les aigrelets très-étendus, les lavemens émolliens réitérés. Mais souvent dans cette maladie, l'état phlogistique tombe vers le dixieme ou onzieme jour; la langue se charge, la bouche devient mauvaise, il survient des nausées, il faut profiter de la circonstance, et faire vomir. Ce moyen n'est pas moins utile dans les fiévres ardentes, dont la cause est toujours une bile très-exaltée. *Febres ardentes cholera-morbus solvit*, dit Hippocrate.

Lorsque dans la petite-vérole l'éruption est lente par foiblesse, ainsi que la suppuration; quand l'une et l'autre viennent à rentrer, les secousses du vomissement et la sueur subséquente rappellent le virus variolique à la peau. Les émétiques sont encore nécessaires quand, au milieu de la maladie, la poitrine s'engorge à la suite d'une répercussion; qu'il survient un dévoiement considérable et affoiblissant, ou une salivation dont la suppression donne lieu à de grands accidens: on rappelle cette évacuation avantageuse par le moyen des émétiques; ils conviennent aussi dans la rougeole, à peu près dans les mêmes circonstances. Leur usage est nécessaire après les saignées dans les fiévres scarlatines

scarlatines et érysipélateuses, qui reconnoissent presque toujours une cause bilieuse : ils arrêtent les progrès de l'érysipèle, et empêchent que le mal de gorge qui complique la fièvre rouge ne devienne gangréneux.

Telles sont les principales circonstances générales dans lesquelles on doit employer les emétiques. Mais il y en a de particulieres qui les contre-indiquent quelquefois. C'est ainsi qu'ils ne conviennent pas chez les sujets qui ont la poitrine très-délicate, chez ceux qui sont disposés au crachement de sang. Ceux qui ont des hernies doivent les contenir par un bandage, ou avec la main pendant le vomissement. Les émétiques ne doivent pas être donnés aux femmes enceintes, sans des raisons très-fortes. Ils ne conviennent pas non plus quand il y a grande foiblesse ; car celle qui précède et suit le vomissement, pourroit amener la mort. Cependant s'ils étoient absolument nécessaires, il faudroit les donner, mais dans quelque potion cordiale. En général ; ils conviennent peu dans les maladies nerveuses, parce que les secousses de l'estomac pourroient occasionner des convulsions considérables. On voit cependant quelquefois l'épilepsie guérie par des vomissemens répétés ; c'est qu'alors elle dépendoit de la saburre des premieres voies, ou d'une ataxie nerveuse qu'il falloit contredire. Il y a des sujets qui, quoique forts en apparence, ne laissent pas d'être incommodés par l'action des émétiques ; il est donc important de s'informer de tout cela, quand on a intention de faire vomir.

Lors même que les émétiques sont le plus clairement indiqués, il y a des précautions à prendre, soit avant de faire vomir, soit pendant le vomissement, soit contre son intensité ou sa continuité.

1°. Il faut souvent faire précéder la saignée, détendre, délayer la matière qu'on veut évacuer. Sans cette dernière attention, le vomissement ne se feroit pas, ou s'il se faisoit, ce seroit avec des secousses considérables, qui pourroient amener un état inflammatoire. Cependant il y a des circonstances où le vomissement est si proprement nécessaire, qu'on n'a le temps de prendre aucune précaution, comme dans le cas d'indigestion, de matières vénéneuses avalées, etc.

2°. Pendant le vomissement, il faut faire prendre des boissons tièdes, abondantes, qui remplissant l'estomac, rendent les secousses moins vives, et les évacuations plus complettes; mais quand on veut un effet plus secouant qu'évacuant, it ne faut pas trop insister sur l'eau tiède, comme dans certaines paralysies, les coliques de peintres, où il faut de fortes secousses, etc.

3°. Le vomissement, quoique sollicité par des moyens doux, est quelquefois si fort, qu'il faut l'arrêter promptement, sans quoi les convulsions considérables qu'éprouve l'estomac, pourroient être suivies de la mort : il faut, dans ce cas mettre en usage les acides, moins les minéraux que les végétaux, comme la crême de tartre, et encore mieux le suc de citron, de limon, d'orange, sur-tout le vinaigre un peu fort. On conseille aussi les eaux distillées aroma-

tiques d'hysope, de lavande, de romarin, et principalement l'eau de menthe, sur-tout de menthe poivrée, les terres absorbantes, sur-tout la magnésie. J'ai vu des vomissemens rebelles à d'autres moyens, céder à une dissolution de magnésie dans un peu de suc de citron ou d'orange, et avalée dans le moment de l'effervescence. On peut se servir aussi de la potion anti-émétique de Riviere, composée avec demi-gros de sel d'absynte, une cuillerée de suc de citron, et une ou deux cuillerées d'eau : il faut avaler le mélange dans le moment de l'effervescence. Les toniques sont encore recommandés, comme les préparations martiales, la rhubarbe, le quinquina, etc. ; mais ces moyens réussissent moins que les précédens. Quand tous ceux dont nous venons de faire mention, ne suffisent pas pour arrêter le vomissement, il faut avoir recours aux anti-spasmodiques donnés à dose un peu forte. Ainsi on donne la liqueur d'Hoffmann, l'éther vitriolique, le laudanum liquide de Sydenham, l'opium, sur-tout son extrait aqueux, la thériaque, la confection hyacinte, le diascordium. Voici une bonne formule de M. de Haën contre les vomissemens opiniâtres dus à un émétique pris inconsidérément, ou dépendans d'un état spasmodique de l'estomac.

℞ *Eau de menthe*, ... 5 onces.
Poudre d'yeux d'écrevisses, . . demi-gros.
Suc de limon, ... 1 cochl.
Liqueur d'Hoffmann, ... demi-gros.
Laudan. liquide, ... 20 gouttes.
Sir. de Menthe, ... une once.

Il faisoit prendre cette potion par cuillerée de deux heures en deux heures. C'est un des meilleurs anti-émétiques que l'on connoisse, utile non seulement dans les vomissemens continus, mais encore dans le hoquet, les douleurs nerveuses et les crampes de l'estomac. Quand ce moyen ne suffit pas, ce qui est rare, il faut avoir recours aux anti-spasmodiques férulacés, sur-tout à l'assa-fœtida donnés à la dose de 10 et 12 grains par jour en trois prises : il est très-utile contre le vomissement et le hoquet opiniâtres. Enfin il y a des topiques utiles dans le même cas : c'est ainsi que la thériaque, appliquée sur la région épigastrique, qu'un emplâtre approprié sur lequel on a mis 6 grains de camphre et autant d'opium, que l'emplâtre d'assa-fœtida, ont souvent guéri des vomissemens, que tous les moyens possibles, pris à l'intérieur, n'avoient pu arrêter.

§. II.

Parmi les émétiques végétaux, on trouve des racines, des écorces, des feuilles : il n'y a ni fleurs ni fruits, ni semences, ni sucs qui soient d'usage dans la pratique comme vomitifs.

1.° Racines émétiques.

On les distingue en exotiques et en indigènes : on en connoît qu'une exotique ; mais c'est le plus précieux de tous les émétiques que ce règne nous fournit.

Ipécacuanha.

La plante que fournit cette racine n'est pas encore bien connue. On a cru, pendant un certain temps, que c'étoit un apocin; mais on croit aujourd'hui que c'est une espèce de violette, *viola ipécacuanha*, L. L'ipécacuanha ressemble, en effet, à la racine de notre violette, et celle-ci, séchée et donnée à certaine dose, est émétique.

L'ipécacuanha croît au Pérou, et sur-tout au Brésil, d'où vient qu'il porte aussi le nom de *racine du Brésil*, C'est M. *Adrien Helvétius* qui l'a, le premier, fait avantageusement connoître dans la pratique. On trouve dans le commerce plusieurs espèces d'ipécacuanha; savoir, le blanc, que M. Geoffroi regarde avec raison comme une espèce bâtarde, le brun et le gris: c'est ce dernier qui est le plus usité.

Cette racine n'est point odorante, et ne fait presque rien sentir au goût. Elle donne ses principes à l'eau, au vin et à l'esprit-de-vin; ce qui prouve qu'elle contient un principe gommeux et un principe résineux; mais ces deux principes sont tellement unis, qu'on ne les sépare que difficilement. Elle contient de plus un principe volatil; car une eau fortement distillée de cette racine, est quelquefois émétique, et une forte décoction lui ôte sa propriété vomitive. D'ailleurs, l'extrait résineux est plus âcre, plus irritant et plus vomitif que l'extrait gommeux.

L'ipécacuanha a commencé par être employé contre la dyssenterie; par la suite, on lui a reconnu d'autres propriétés, et aujourd'hui il est

regardé comme vomitif, comme fondant, et comme anti-dyssentérique.

1°. C'est un excellent émétique fidele, constant, et digne de l'emploi journalier que l'on en fait. On le conseille de préférence chez les tempéramens foibles, parce que les secousses qu'il occasionne, sont moins violentes, et qu'il n'est pas suivi d'une aussi grande foiblesse que les autres émétiques; dans le cas de flux par l'anus et par la matrice, comme les diarrhées considérables, les fleurs blanches; dans les embarras glaireux et visqueux de l'estomac, et dans les péripneumonies et angines catarrhales. On le préfère aussi pour faire vomir les enfans et les femmes, sur-tout enceintes et en couches, quand le vomissement leur est nécessaire. C'est encore un très-bon vomitif contre les vers; car il jouit d'une espèce de propriété vermifuge.

On le donne rarement en poudre sous forme sèche, mais on l'étend dans quelque véhicule, sur-tout l'eau tiède. On l'a aussi quelquefois donné étendu dans le vin et l'eau-de-vie; mais cette teinture est aujourd'hui hors d'usage parce qu'elle agit d'une manière trop forte. Quand on le donne aux enfans, il ne faut pas que ce soit dans un véhicule trop étendu, mais d'une manière plus rapprochée, parce que cet âge répugne aux boissons abondantes. Ainsi dans deux onces d'eau tiède édulcorée avec un sirop, ou dans toute autre potion appropriée, on peut mettre 2, 4, 6 grains au plus de cette racine; c'est-à-dire, que la dose est de deux grains depuis la naissance jusqu'à environ trois ans; de quatre grains depuis trois ans jusqu'à six; et

de six grains depuis six jusqu'à dix ou douze ans. On peut donc, dans une potion agréable, étendre 1, 4 ou 6 grains d'ipécacuanha, et en donner une une cuillerée de demi heure en demi heure, jusqu'à ce que le vomissement survienne. On le conseille de même rapproché dans un véhicule agréable aux personnes très-foibles, et à celles qui n'aiment point les boissons abondantes.

Aux adultes cette racine se donne plus étendue, à la dose de 8 ou 10 grains dans un verre d'eau tiède : cette dose suffit souvent pour faire vomir. Quand elle ne suffit pas, on la répète une heure après, et il en faut quelquefois trois doses, mais rarement. Quelquefois l'ipécacuanha excite plutôt des nausées que le vomissement ; c'est pourquoi on assure sa vertu émétique par le moyen du tartre stibié, de cette manière :

℞. *Ipécacuanha*, ... 18 grains.
Tartre stibié, ... 1 grain.

On étend le tout dans deux verres d'eau, que l'on prend à une heure d'intervalle l'un de l'autre. Quelques sujets, quoique jeunes et forts, vomissent avec une dose beaucoup moindre, comme trois ou quatre grains; j'ai même connu une personne à laquelle un demi-grain suffisoit pour la faire vomir. Il est certain qu'une dose moyenne excite autant le vomissement qu'une dose forte, malgré cela on ne peut guère pécher par une dose trop forte, car même alors il n'excite que le vomissement, sans aucun accident.

Ainsi chez les adultes, la dose est, en gé-

néral, de 12, 20, 24, 30 grains. C'est sur-tout l'écorce de cette racine qui est vomitive : car le parenchyme ou la moëlle ne l'est pas autant : quatre grains de l'écorce équivalent à vingt-quatre grains ou demi-gros de parenchyme.

On peut faire encore un vin d'ipécacuanha, dont la dose est d'une once et demie ou deux onces qu'on prend par cuillerées.

2°. Comme altérant l'ipécacuanha est un des meilleurs fondans végétaux que l'on connoisse, très-utile dans les foiblesses d'estomac occasionnées par une saburre visqueuse dans les glaires des premières voies; et M. d'Aubenton le regarde comme spécifique dans ces langueurs d'estomac qui ont lieu vers l'âge de retour, c'est-à dire, quarante-cinq, cinquante ans, et qui sont occasionnees par une matière glaireuse, laquelle vient de nouveau dominer dans la machine, comme elle y avoit déjà dominé dans l'enfance. On l'emploie aussi dans le cas de nids vermineux, qui sont toujours produits par une matiè-glaireuse très-épaisse; au commencement du carreau et des maladies écrouelleuses, dans l'asthme humide, les péripneumonies catarrhales, les phthisies tuberculeuses, les légeres œdématies du poumon; à la fin des apoplexies séreuses, etc. C'est un très-bon fondant pour les tempéramens pituiteux, l'enfance et la vieillesse.

Dans l'enfance, la dose est d'un quart et demi de grain au plus par jour, divisé en plusieurs doses; et chez les adultes, de deux grains au plus par jour, divisés par demi-grains. On l'unit ainsi en poudre avec l'extrait d'aunée, de gentiane, de ciguë, et autres appropriés; ou on en fait

des tablettes avec un peu de conserve de rose, un demi-grain d'ipécacuanha, dont on peut prendre ainsi jusqu'à trois ou quatre grains par jour; mais il est rare qu'à cette dose il n'excite pas des nausées et le vomissement. On l'unit aussi avec le kermès minéral, le blanc de baleine, etc. Quand on emploie ce remède comme altérant, il faut le continuer long-temps.

3°. L'ipécacuanha est très-employé comme anti-dyssentérique. On commence par le donner comme vomitif, et ensuite comme altérant. Comme vomitif, il est très-utile dans la plupart des dyssenteries, et on en a vu souvent de rebelles guéries par ce moyen. Ce n'est pas que les autres émétiques, comme le tartre stibié, le verre d'antimoine, sur-tout ciré, ne puissent aussi produire cet effet; mais l'ipécacuanha a de plus qu'eux une vertu vraiment spécifique, qu'il est impossible d'expliquer. Lorsque les autres émétiques n'ont pu arrêter une dyssenterie, qu'on donne l'ipécacuanha comme altérant, et la dyssenterie s'arrête. J'ai essayé de donner cette racine de deux jours l'un: le jour où je ne la donnois pas, le flux dyssentérique avoit lieu, il cessoit le jour où je l'employois. Mais il ne faut pas croire que l'ipécacuanha réussisse dans toute espece de dyssenterie. Lorsqu'elle a lieu par l'inflammation du canal intestinal, il faut employer les délayans, les émolliens, les mucilagineux, et non l'ipécacuanha qui augmenteroit l'inflammation. Il ne convient pas non plus dans la dyssenterie bilieuse; mais il est très-utile dans celle qui est glaireuse, muqueuse, et qui est commune au printemps et en automne, par la répercussion

de la transpiration. Il réussit très-bien alors ; quand même le flux seroit en même temps sanguinolent. Il réussit peu dans les dyssenteries putrides, qui ont lieu par un miasme putride porté sur le canal intestinal, dyssenteries souvent épidémiques, et qui font de grands ravages. On le donne bien alors comme vomitif ; mais comme altérant, en général, il ne réussit pas, il rend même quelquefois la dyssenterie plus considérable. Dans cette maladie, il faut de doux sudorifiques et de doux narcotiques. Quelquefois on saigne, mais ce ne doit être que très-légerement, et avec beaucoup de prudence. On donne ensuite les boissons mucilagineuses, l'eau de riz légerement acidulée, unie avec un peu de sirop diacode.

Lorsque l'ipécacuanha est indiqué contre la dyssenterie, on le donne d'abord pour faire vomir : le lendemain on donne une potion purgative, dans laquelle on fait entrer 12 ou 15 grains de cette racine ; la dose n'est pas trop forte, parce que sa vertu vomitive est contredite par les substances purgatives. Le surlendemain, on donne l'ipécacuanha comme altérant, en pilules, qu'on nomme à la charité de Paris, *anti-dyssentériques* ou *spécifiques*. Elles sont composées de douze grains d'ipécacuanha, incorporés dans un gros de diascordium : on partage le tout en quatre prises, dont on en prend une de trois heures en trois heures. Par la continuité de ce moyen, on est presque toujours sûr d'arrêter la dyssenterie. On donne aussi quelquefois l'ipécacuanha en teinture, que l'on prépare en le faisant digérer dans l'esprit-de-vin, ou l'eau-de-vie déphlegmée. Cette teinture est peu usitée

en France, mais elle l'est beaucoup en Angleterre, en Russie, en Allemagne. La dose est de 12 ou 15 gouttes sur quatre à cinq onces de potion, dont on prend une cuillerée, de deux heures en deux heures; de cette manière, l'ipécacuanha fait quelquefois vomir. On le donne encore en décoction aqueuse. Cette décoction, même très-chargée, et faite avec deux gros dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire au tiers, souvent ne fait pas vomir. Cependant, prise par la bouche, elle est utile comme altérante dans les flux dissentériques. Néanmoins on préfere de donner l'ipécacuanha en substance. On l'emploie aussi très-souvent en lavemens : il a souvent guéri de cette manière, quand le siége de la maladie étoit dans les gros intestins. La dose est d'une demi-once, bouillie dans deux pintes d'eau, qu'on fait réduire à une chopine. Ainsi donné, le plus souvent il ne fait pas vomir. On peut aussi, dans d'autres lavemens, ajouter 24 ou 30 grains, ou demi-gros d'ipécacuanha en substance ou en teinture.

Il guérit aussi les dévoiemens anciens et opiniâtres, quoique non dyssentériques. On le donne alors comme vomitif et altérant, de la même manière que dans la dyssenterie. Il n'est pas moins avantageux pour arrêter les flux utérins sanguins ou séreux, abondans, continus, et les fleurs blanches. On le donne alors en pilules; il a souvent réussi, non cependant d'une manière aussi spécifique que dans les flux par l'anus,

Les racines émétiques indigènes sont, l'ellebore blanc et noir, et le cabaret.

Ellébore.

L'ellébore étoit très-employé par les anciens : aujourd'hui il l'est moins, et l'on doute que celui que nous connoissons, soit le même que le leur. On en distingue deux especes; le noir, *helleborus niger*, L. et le blanc, *veratrum album* L. Ces deux ellébores n'appartiennent pas à la même classe de plantes. Le blanc étoit fort suspecté par les anciens, et avec raison ; car d'après les expériences de MM. Haller, Linnæus et Hérissant, les animaux les plus forts sont très-incommodés, et périssent même par l'usage de cette racine ; c'est pourquoi ils ont cru qu'on ne devoit pas l'employer. Il excite en effet des vomissemens très-violens avec beaucoup de douleurs, des coliques qui exigent les émolliens, etc. Les anciens le donnoient à la dose de 4, 5 ou 6 grains au plus. Aujourd'hui, si on vouloit le donner en substance, ce ne devroit être qu'à la dose de 2, 3 ou 4 grains au plus, étendus dans un véhicule convenable, et il auroit un effet vomitif très-déterminé. Du reste, il n'entre dans aucune préparation pharmaceutique.

La racine d'ellébore noir est âcre et amère, d'une odeur assez d'ésagréable. Elle contient un principe volatil, car son eau distillée, souvent cohobée, fait vomir ; une forte décoction lui enleve sa vertu émétique. Elle contient aussi un principe gommo-résineux, et c'est la résine qui paroît principalement active; car la teinture, à certaine dose est très-vomitive. L'extrait aqueux n'excite pas le vomissement, pour l'or-

dinaire ; mais il excite quelquefois les selles, et peut être utile aussi comme altérant. Ainsi la vertu émétique de l'ellébore noir, réside sur-tout dans sa résine, qui est si unie au principe gommeux, qu'il est difficile de l'en séparer parfaitement.

L'ellébore noir est vomitif, purgatif, excellent emménagogue, et apéritif.

1°. Comme vomitif, il étoit très-employé par les anciens qui n'avoïent guère que lui d'émétique, *Elleboro stomachum moveto*, dit Hippocrate. Aujourd'hui il est peu employé comme tel, parce que les antimoniaux et l'ipécacuanha sont plus sûrs et plus fideles.

2°. Comme purgatif, il entre dans beaucoup de préparations pharmaceutiques, comme l'extrait de Radius, les pilules toniques de Bacher, etc. Celles-ci sont composées avec l'extrait résineux d'ellébore : la poudre de chardon-bénit et la myrrhe, qui tempere la vertu émétique de l'ellébore, comme les autres substances toniques et aromatiques qui, toutes, affoiblissent l'énergie des vomitifs résineux. Ces pilules sont purgatives et diurétiques, estimées dans les hydropisies par relâchement, qu'elles guérissent, quand il n'y a point de cause organique, comme obstruction ou skirrhe. Mais elles seroient dangereuses quand l'hydropisie a lieu par pléthore, sécheresse, spasme, ou par dissolution du sang. Elles sont du poids de deux ou quatre grains, contiennent sur cette quantité un demi-grain d'extrait résineux d'ellébore, et se donne à la dose de N°. viij, 10 pilules

par jour : on monte graduellement jusqu'à 30, 40, 60 et plus.

L'ellébore étoit très-en vogue contre la manie : *Naviget Anticyram.* HOR. Anticyre est une île de la Grèce où l'ellébore croît en grande quantité, ainsi que dans les autres îles de l'Archipel. Quand la folie a lieu chez un sujet jeune, pléthorique, la saignée, les bains froids, les douches froides, les tisanes émulsionnées sont préférables à l'ellébore. Mais s'il n'y a pas de contre-indication, celui-ci se prend comme purgatif à la dose de 8, 10 ou 12 grains dans un verre d'eau ou de tisane appropriée, ou incorporée dans quelque extrait. Il guérit ainsi quelquefois la folie, non par une propriété spécifique, mais comme purgatif violent.

Un chirurgien guérissoit la manie il y a quelques années, avec un secret dont la gratiole et le cabaret faisoient la base. Ce remède excitoit des purgations immodérées, et réussissoit souvent, car dans cette maladie, l'indication générale est souvent de secouer, de contredire l'affection nerveuse, et d'évacuer par en bas.

3°. Comme altérant, l'extrait d'ellébore est un très-bon fondant dans le cas d'engorgemens lents du foie, de la rate, dans les suites de fièvre quarte, le carreau, les engorgemens glaireux de la matrice. Mead dit qu'il ne lui a jamais manqué pour rappeler ou accélérer le cours des règles arrêté par cette cause. Il guérit aussi les affections hystériques, quand cette même cause les occasionne. En substance, la dose est de 1 ou 2 grains par jour Celle de l'extrait résineux est d'un demi-grain, un ou deux grains gra-

duellement, et en plusieurs prises. On fait aussi un vin d'ellébore, en faisant digérer pendant vingt-quatre heures un scrupule de cette racine dans une chopine de vin, qui se donne ensuite par cuillerée, de deux heures en deux heures. C'est un excellent apéritif tonique, qui mériteroit d'être plus employé qu'il ne l'est. On en fait aussi une teinture, mais la dose en doit être très-ménagée; car c'est un des plus forts émétiques et purgatifs que l'on connoisse; on peut en donner 8 à 10 gouttes comme fondante et désobstruante. Nous observerons ici qu'en général les substances résineuses fortement purgatives sont d'excellens fondans, sur-tout pour les engorgemens de la matrice, comme la bryone, le cabaret, etc.

Cabaret.

Le cabaret, *asarum Europeum*, L., croît sur-tout dans les contrées méridionales de l'Europe: on en trouve aussi dans les environs de Paris. Les anciens faisoient beaucoup d'usage de cette plante; aujourd'hui on en emploie encore la racine et les feuilles. La racine est âcre, amère, nauséabondes, donne ses principes à l'eau au vin, à l'esprit-de-vin; et comme elle est plus active en teinture, c'est une preuve que son principe actif réside sur-tout dans sa résine.

Le cabaret est employé dans les campagnes comme vomitif: la dose est de 6, 8 ou 10 grains en poudre, étendus dans un verre d'eau tiède, ou un bouillon de veau. On réitère une heure après, si la première prise n'a pas suffi. Cette

dose fait vomir fortement, et même quelquefois d'une manière dangereuse : c'est pourquoi on lui préfere l'ipécacuanha, qui agit d'une maniere plus modérée.

Comme purgatif, la dose est de 4, 6 ou 8 grains, rarement seul, mais pour augmenter l'action des autres purgatifs : c'est un auxiliaire actif excellent.

Comme altérant, c'est un fort bon apéritif, fondant, désobstruant, très-utile dans les fiévres quartes anciennes, avec disposition à infiltration, engorgement du foie, de la rate, de la matrice : la dose est de 1 ou deux grains par jour. L'extrait résineux demande plus de circonspection : la dose est d'un grain divisé en plusieurs prises, et uni avec d'autres substances appropriées. On peut aussi faire un vin d'*asarum*, comme celui d'ellébore, et le donner à la même dose.

Les feuilles de cabaret sont plus décidément émétiques, fondantes et sternutatoires que la racine. On fait insinuer dans l'eau N°. iv, 6 ou 8 de ces feuilles, et on se sert de cette infusion pour faire vomir et purger, sur-tout dans les campagnes. C'est un purgatif drastique, qui convient dans les cas d'hydropisie ancienne et rebelle, avec atonie et relâchement. La tisane de La Véronière est en partie composée avec les feuilles de cabaret. Elles entrent aussi dans l'eau d'Husson, suivant quelques-uns; d'autres la croient composée avec les feuilles de gratiole. On peut mettre N^{os} vj, viij, de ces feuilles en digestion chaude dans du vin, et ce vin, pris par cuillerée de deux heures en deux heures,

est

est un bon purgatif atténuant et apéritif. Si on fait bouillir N^{os}. ij, iij de ces mêmes feuilles dans une pinte d'eau, elles perdent par la décoction leur propriété émétique et purgative, mais gardent leur effet fondant. Ce remede est très-utile sur la fin des fièvres quartes automnales; on l'y a même regardé comme spécifique; mais cette maniere d'employer le cabaret, n'a pas encore été assez éprouvée pour pouvoir le décider.

Comme sternutatoires, les feuilles d'asarum entrent dans la poudre capitale de Saint-Ange, qui produit quelquefois de bons effets dans les maux de tête dus à une extravasion sanguine dans les sinus; dans les apoplexies séreuses, les maux de dents, d'oreille, d'yeux, dus à une sérosité abondante; dans la paralysie de la langue venant de la même cause, etc.

Scille.

La scille, *scilla maritima*, L., est un plante qui croît sur-tout dans les contrées méridionales, sur les bords de la mer d'Afrique, les côtes de Tunis et d'Alger, etc. On en distingue deux especes, dont l'une a la racine rouge, et l'autre blanche. Elles sont toutes deux également bonnes; mais comme la rouge est la plus commune, elle est aussi la plus usitée. C'est la racine bulbeuse et écailleuse de cette plante qui est d'usage. Elle est suspecte quand elle est fraîche : il faut qu'elle soit desséchée, et pour cela, on détache ses écailles, et on les expose à un

feu violent ou au soleil. Fraîche, elle excite sur la langue un sentiment de chaleur, d'ardeur, et presque de corrosion; avalée, elle occasionne de forts vomissemens, et est un poison pour la gent gallinacée.

Cette racine contient un principe volatil dépositaire de sa vertu la plus active; car l'eau distillée de scille fraîche est très-émétique, et même d'une maniere dangereuse. Si étant sèche on la fait digérer pendaut un certain temps dans l'eau, cette eau, après avoir été distillée, est aussi émétique. La scille donne ses principes à l'eau, au vin, à l'esprit de vin et au vinaigre; ainsi, outre le principe volatil, elle contient un principe gommeux et un principe résineux; mais celui-ci est bien moins abondant que l'autre.

La scille a quatre grandes propriétés; elle est émétique, fondante, expectorante et diurétique; les anciens l'employoient sous ces quatre rapports.

1°. Comme émétique, la scille est sur-tout d'usage pour les enfans, et les personnes d'un tempérament pituiteux, dans le cas de coqueluche, d'engorgement glaireux de l'estomac et des poumons. Alors on met 6, 7, 8 grains de poudre de scille dans une potion huileuse, dont on prend une cuillerée d'heure en heure. Cependant il est plus ordinaire de donner le vin, le vinaigre, et sur-tout l'oxymel qu'on prépare avec cette racine; par exemple, sur trois ou quatre onces de potion, on met pour la premiere enfance un ou deux gros d'oxymel scillitique et l'on fait prendre cette potion par cuillerée. Aujourd'hui la scille en substance est

rarement employée comme émétique ; on lui préfere l'ipécacuanha et le tartre stibié.

2°. Comme fondante, la scille est un des meilleurs moyens que l'on connoisse, très-utile dans les glaires de l'estomac, les défauts d'appétit par saburre glaireuse, les jaunisses qui reconnoissent la même cause. On la donne alors à petite dose, soit dans l'enfance, soit chez les adultes : ainsi on en prend par jour 2, 3 grains en poudre, divisés en plusieurs prises, et incorporés dans des substances appropriées, comme la conserve d'aunée, l'extrait de fumeterre, etc.

3°. Comme expectorante, la scille est utile dans les orthopnées et les dyspnées qui dépendent de la sérosité trop abondante du tissu pulmonaire, dans les glaires du poumon, les péripneumonies catharrhales, l'asthme humide, l'hydropisie de poitrine, etc. C'est un excellent antihydropique qui agit en titillant les fibres, et en leur donnant du ton. Alors on la donne en poudre, à la dose de 2 grains par jour, ou en oxymel, à celle d'une once ou d'une once et demie.

4°. Comme diurétique, la scille peut se donner en poudre à la dose de 4 ou 6 grains dans quelque excipient convenable, et divisés en plusieurs prises. Elle excite alors les urines, qu'elle rend très-abondantes. Elle convient de cette manière, quand les voies urinaires sont dans un état de relâchement. Cependant comme diurétique, on emploie plutôt ses préparations, qui sont le vin scillitique, le vinaigre scillitique et l'oxymel scillitique. Voici en quoi ses préparations paroissent différer entre elles, quand à leurs effets : le vin de scille est plus diurétique, l'oxymel

est plus expectorant, et la poudre plus propre à inciser les matières glaireuses. Le vin se prépare en faisant digérer une once de scille dans une livre de vin : la dose de ce vin est d'une once ou une once et demie, non pur, car il feroit vomir ; mais dans de larges véhicules diurétiques ou expectorans. Le vinaigre scillitique est plus employé que le vin, parce que le vinaigre corrige l'âcreté des végétaux. Cette préparation fait moins vomir, excite moins de nausées, fatigue moins que le vin scillitique : on la donne comme diurétique et expectorante, à la dose d'une once, une once et demie ou deux onces par jour, non seule, car elle feroit aussi vomir, mais étendue dans un véhicule convenable. L'oxymel scillitique est encore plus employé : on le fait en mettant quatre livres de miel sur deux livres de vinaigre scillitque. Il est très-recommandé par les anciens et les modernes, comme expectorant et diurétique, à la fin des péripneumonies catharrhales, dans les rhumes pituiteux anciens, les difficultés de respirer par glaires du poumon, dans beaucoup d'hydropisies et de leucophlegmaties. La dose est d'une once dans une potion convenable. En général, on le donne trop étendu : on peut en faire prendre dans la matinée une once, une once et demie, non pas pur, mais en mettre une cuillerée sur deux d'eau. C'est un excellent diurétique qui excite aussi les selles et les sueurs. On le conseille encore sur la fin des inflammations, sur-tout du foie, à la fin des fiévres ardentes et bilieuses ; la dose est alors d'un gros sur une pinte de boisson adoucissante ou légerement apéritive : de cette manière, il est rafraîchissant, tempérant, et fond

les engorgemens bilieux. Il est encore employé dans les inflammations du foie, lorsqu'elles se terminent par suppuration, pour tâcher d'entraîner le pus par les urines.

On prépare aussi, avec la scille, des tablettes et des trochisques : c'est de la scille réduite en poudre, et incorporée dans la gomme adragant, avec un peu de sirop de guimauve et du sucre, ou dans la farine d'orobe. On peut prendre un gros de ces troschiques par jour, comme fondans et expectorans, dans les dyspenées sans fiévre et sans inflammation, dans les hydropisies de poitrine, dans lesquelles les boissons abondantes pourroient être nuisibles.

2°. Écorces émétiques.

Il y en a une exotique, c'est le simarouba; et une indigène, qui est l'écorce du sureau.

Simarouba.

Le simarouba n'étoit point connu des anciens, il n'a commencé à l'être qu'au commencement de ce siecle. L'arbre qui fournit cette écorce, croît en guinée, et ressemble à une espece de pistachier ou de noyer : c'est le *bursera gummifera*, L. Il est employé en guinée comme un excellent anti-dyssentérique, et c'est à cause de cette propriété qu'il a été apporté parmi nous par les Jésuites. D'après les conseils de M. Antoine de Jussieu, les médecins l'employerent dans une épidémie de dyssenterie qui règnoit

en 1725, et dans laquelle l'ipécacuanha ne réussissoit pas. On remarqua depuis, que quand l'un de ces deux remedes avoit d'heureux effets en pareil cas, l'autre n'étoit point avantageux. Le simarouba contient un principe gommeux et un principe résineux ; mais celui-ci est bien moins abondant que l'autre. On reconnoît dans ce médicament trois grandes propriétés ; il est émétique, astringent, anti-dyssentérique. Deux de ces propriétés lui sont communes avec l'ipécacuanha ; mais par sa vertu astringente ; il en differe beaucoup, puisque au contraire l'ipécacuanha est fondant.

1°. Comme émétique, le simarouba est à présent très-peu employé, même quand on le donne comme anti-dyssentérique. Il faut une dose un peu forte pour qu'il excite le vomissement. Autrefois on en faisoit bouillir 3 gros dans trois pintes d'eau que l'on faisoit réduire au tiers ; on donnoit un verre de cette boisson de deux heures en deux heures : elle faisoit beaucoup vomir et même trop, ce qui fit qu'on réduisit la dose à 1 gros, 1 gros et demi ou 2 gros au plus ; et encore à cette dose fait-il beaucoup vomir.

2°. Le simarouba, de même que l'ipécacuanha, ne convient pas dans les dyssenteries inflammatoires où il faut les émolliens et les mucilagineux : il ne convient pas non plus dans les dyssenteries avec viscosité, au lieu que l'ipécacuanha réussit alors très-bien. Mais il est bien préférable à celui-ci dans les dyssenteries compliquées avec dissolution putride. Dans ce cas il donne du ton aux solides, de la consistance aux humeurs, et agit

de plus d'une maniere spécifique qu'on ne peut expliquer. On le prend alors par la bouche et en lavement : par la bouche, il se donne rarement en poudre, parce qu'il exciteroit trop d'astriction et d'irritation; mais de préférence en décoction, à la dose d'un gros ou un gros et demi dans trois pintes d'eau qu'on fait réduire à une pour la journée. Continué ainsi pendant quelques jours, il arrête ces dyssenteries. Il fait à la vérité quelquefois vomir, mais ce n'est point un mal. On le donne en lavement, quand le siége de la maladie paroît être dans les gros intestins : la dose est de 6 gros, et même une once, dans une pinte d'eau qu'on fait réduire à moitié.

Le simarouba est utile aussi pour arrêter des flux séreux, et même sanguins, qui ont lieu par les parties inférieures, comme les diarrhées anciennes et rebelles; je l'ai vu alors réussir; quelques pertes blanches, et même rouges, chez les femmes; quelques gonorrhées invétérées. Dans ces cas, il se donne en poudre, à la dose de demi-gros, 2 scrupules par jour, en quatre, cinq ou six prises, dans des substances appropriées. On peut aussi le donner dans le vin, de la même maniere qu'on l'emploie dans l'eau, excepté que la décoction doit être moins forte. Ainsi on en fait bouillir un gros coupé par morceau dans trois demi-septiers de vin qu'on fait réduire à une chopine : on prend deux ou trois cuillerées de ce vin par jour; c'est un excellent anti-dyssentérique et astringent. Enfin on peut en faire une teinture qui est assez active, quoique le principe résineux soit très-peu abondant : un gros de cette teinture sur 5 ou 6 onces de cette

potion, forme un excellent astringent et anti-dyssentérique.

Écorce de Sureau.

L'écorce du sureau, *sambucus nigra*, L. dont on fait usage, est celle que l'on trouve entre l'écorce extérieure et le bois. Fraîche, elle est d'un vert qui tire un peu sur le blanc : avec le temps, elle devient à-peu-près blanche. C'est un bon vomitif, purgatif, et sur-tout diurétique. Aujourd'hui elle est peu employée comme vomitive, à cause des autres émétiques que nous connoissons ; mais elle fait souvent vomir, quand on la donne comme purgative et comme diurétique. On l'emploie sur-tout dans la leucophlegmatie, l'hydropisie de poitrine, et sur-tout l'ascite, contre laquelle elle a souvent réussi, en évacuant par le vomissement, les selles, la sueur et les urines. Les anciens connoissoient beaucoup ce remède, et en faisoient plus d'usage que nous. Quand on a cette écorce fraîche, on la pile, en y ajoutant un peu d'eau ou de vin blanc ; on en exprime le suc qui se prend à la dose d'une once, une once et demie, 2 ou 3 onces, non pur, car il feroit fortement vomir, mais étendu dans deux tiers de boisson appropriée ; par exemple, on en met une cuillerée sur deux d'eau. Ce suc excite fortement les selles et les urines. Quand l'écorce est sèche, on en fait une décoction, mais de cette maniere elle réussit moins. La dose est de demi-once, 6 gros, une once et plus qu'on fait bouillir dans deux pintes d'eau jusqu'à ce qu'elles soient ré-

duites à une pinte ou trois demi-setiers qu'on prend dans le jour : on la donne ainsi rarement seule, mais unie à d'autres ingrédiens appropriés.

Les feuilles de sureau sont aussi purgatives, mais légérement, soit qu'on se serve de leur suc ou de leur décoction, et elles sont aujourd'hui peu employées comme telles. Mais on s'en sert à l'extérieur contre les légeres œdématies et les enflures des jambes. Dans ce cas on préfere les feuilles d'ièble, *sambucus ebulus*, L., à celles de sureau. Au bout de quelques heures d'application, on voit suinter une sérosité abondante, ce qui prouve qu'elles agissent comme stimulantes et légerement vésicatoires.

Le suc de feuilles d'ièble donné à l'intérieur est plus purgatif que celui d'écorce moyenne de sureau : la dose est d'une once ou d'une once et demie. En décoction, ces mêmes feuilles se donnent à la dose d'une poignée pour deux pintes d'eau qu'on fait réduire au tiers. C'est un fort purgatif, utile dans quelques hydropisies.

Les graines de sureau, *grana actes*, ont été très-vantées par les anciens, et dans le quatorzieme et le quinzieme siecles, comme purgatives. Elles le sont en effet, mais d'une maniere infidele ; c'est pourquoi elles sont peu employées à présent : la dose est d'un gros en décoction, dans une pinte d'eau qu'on fait réduire à trois demi-setiers.

3°. Feuilles émétiques.

Gratiole.

La gratiole, *gratiola officinalis*, L. étoit connue des anciens, qui l'employoient beaucoup comme émétique et comme purgative. Aujourd'hui elle est peu employée comme telle dans les grandes villes. Quand on la donne comme émétique, ce doit être de préférence en poudre, à la même dose et de la même manière que l'ipécacuanha dont elle a un peu, selon quelques-uns, la vertu anti-dyssentérique. Ainsi on en met 8, 10 ou 12 grains dans un verre d'eau tiède ou de bouillon de veau : si cette dose ne suffit pas, on la répete une heure après, jusqu'à ce que le vomissement vienne. De cette manière, c'est un émétique sûr et point dangereux.

La gratiole est un excellent purgatif fort, très-utile dans les hydropisies par infiltration et par épanchement, accompagnées d'atonie; dans le commencement de la goutte, dans certains maux de tête, et dans les maladies cutanées, lorsqu'on veut dériver par les intestins. Alors on ne la donne point en poudre; mais on fait infuser dans un demi-setier d'eau bouillante, n^{os}. xx, xxv, xxx, de ses feuilles : cette infusion purge, et même fait souvent vomir. Ce remède paroît devoir ses propriétés à un principe résineux; car si on met la même quantité de feuilles digérer à chaud dans une chopine de vin, ce vin est plus purgatif que l'infusion aqueuse.

C'est la gratiole qui paroît sur la base de l'eau d'*Husson*. On fait digérer ses feuilles dans du vin d'Espagne, ou même dans de l'eau-de-vie, dont on donne ensuite une cuillerée à café dans un verre de véhicule quelconque. Ce remède est dans le cas de tous les purgatifs drastiques, qui ne sont indiqués que dans quelques circonstances particulieres, et qui, pour ne pas nuire, demandent une main instruite, prudente et exercée

Soldanelle.

La soldanelle, *convolvulus soldanella*, L., est une espèce de liseron qui croît sur le bord de la mer en Angleterre, etc.; elle contient un suc laiteux qui purge violemment, et est fort peu employée dans ce pays-ci. Quand on en fait usage ce doit être de préférence en poudre, de la même maniere que la gratiole.

Nous remarquerons, en finissant ce que nous avons à dire sur les émétiques, qu'il y a entre eux et les purgatifs beaucoup d'analogie. Beaucoup, parmi les uns et les autres, doivent leur vertu à-peu-près aux mêmes principes; plusieurs vomitifs à dose modérée sont purgatifs, et beaucoup de purgatifs donnés à dose forte, sont émétiques.

PURGATIFS.

§. I.

On entend par purgatif tout médicament qui excite des selles plus abondantes qu'elles n'ont

coutume de l'être. Les selles augmentées sont dues ou au relâchement des intestins, ou à leur irritation, ou au peu de consistance des humeurs, et à l'abondance de la sérosité. C'est pourquoi les délayans pris en grande quantité, purgent; comme l'eau, sur-tout rendue un peu mucilagineuse, et telle est l'eau de veau l'eau de poulet, etc. Elle purge en relâchant, distendant le canal intestinal, et en diminuant son ressort. Les selles augmentées ont aussi lieu dans les maladies colliquatives, comme à la fin de la phthisie pulmonaire et autres; et quand quelque humeur, comme celle de la transpiration, se porte sur les intestins. Les purgatifs proprement dits agissent presque tous en stimulant et augmentant l'action du canal intestinal, et en y faisant aborder une grande quantité de sucs. Cette irritation peut être plus ou moins forte, ce qui a fait distinguer trois sortes de purgatifs : 1°. Les purgatifs doux, laxatifs, minoratifs, eccoprotiques; 2°. les purgatifs moyens ou cathartiques; 3°. les purgatifs forts ou drastiques.

1°. Les purgatifs doux semblent convenir de préférence dans l'enfance, où l'extrême sensibilité paroît éloigner les drastiques; mais d'un autre côté, la viscosité abondante qui tapisse à cet âge les intestins, les défend contre l'activité des purgatifs résineux; et ceux-ci paroissent convenir alors, parce qu'ils sont en même temps fondans; il est vrai qu'il faut ménager la dose.

Si les purgatifs doux ne sont pas toujours indiqués dans l'enfance, ils le sont très-souvent dans la jeunesse, où il y a en général disposition à l'inflammation. Ils conviennent aussi, par cette

raison, dans les maladies inflammatoires, soit au commencement, soit à la fin. Les anciens, qui ne connoissoient que les purgatifs drastiques, défendent absolument de purger au commencement de ces maladies, et ils ont raison, parce qu'alors les drastiques seroient très-dangereux. Mais les purgatifs doux, qui agissent plutôt en relâchant qu'en irritant, sont utiles au commencement des maladies inflammatoires, quand il y a signes de saburre, de même que dans le courant de ces maladies, et surtout à la fin, où l'on est toujours obligé de purger. Ces mêmes purgatifs conviennent surtout dans les maladies inflammatoires du bas-ventre, comme la néphrétique, la jaunisse aiguë, l'inflammation des intestins, de la vessie, de la matrice, etc., qui éloignent tous les purgatifs, excepté les doux, quand il est absolument nécessaire de purger. Ils sont encore nécessaires, quand il faut purger les femmes grosses ou accouchées, les personnes qui ont la poitrine délicate, qui sont sujettes à l'hémoptysie, celles qui ont des hernies qui menacent étranglement par inflammation. Enfin c'est avec les purgatifs doux que l'on prépare aux grandes opérations, comme la taille, etc.; car dans tous ces cas, les drastiques seroient nuisibles.

2°. Les purgatifs cathartiques ou moyens s'emploient quand on prend une médecine de précaution, quand on croit devoir se purger à la suite de quelque indisposition; à la fin des fiévres putrides non marquées d'un caractere bilieux ni inflammatoire, dans beaucoup d'engorgemens des viscères du bas-ventre, quand il n'y a ni foi-

blesse, ni trop de viscosité; dans les suites d'apoplexies séreuses, et même sanguines: il faut alors les continuer long-temps, etc.

3°. Les purgatifs drastiques font tous les jours beaucoup de mal, par l'usage très-souvent imprudent qu'en font les charlatans. Cependant ces mêmes charlatans ont aussi quelquefois fait du bien, parce que la médecine actuelle est trop retenue dans certaines circonstances. Il y a en effet beaucoup de maladies lentes qui se guériroient par l'usage continué des purgatifs forts, comme beaucoup d'engorgemens visqueux, d'infiltrations, de rhumatismes, de gouttes; c'est alors qu'on a souvent vu réussir les *Printems*, les *Laveronière*, etc.

Les drastiques sont nécessaires, quand les premières voies sont farcies de matières très-glaireuses et pituiteuses, sur lesquelles les purgatifs doux ne font, pour ainsi dire, que couler, comme dans le cas de vers et de nids vermineux; alors ils tuent les vers, et évacuent le foyer vermineux. Ils sont encore indiqués dans les coliques de peintres, dans les jaunisses dues à une matière épaisse qui bouche le canal cholédoque, dans les hernies étranglées sans inflammation, mais par enjouement; dans ce dernier cas, on les emploie sur-tout en lavement. Les drastiques ne conviennent pas moins dans les mélancolies pituiteuses, dans les manies dont le siége est dans les viscères de la région epigastrique: c'est alors qu'on a souvent vu réussir l'ellébore noir; dans le carreau, où il faut fondre et évacuer; dans beaucoup d'engorgemens des viscères abdominaux, à la fin des fièvres

intermittentes automnales, quand il y a engorgement ou infiltration : dans ce cas, *Rivière* recommande fortement l'asarum. Ils conviennent encore dans les flux séreux, comme les fleurs blanches, à la fin des gonorrhées, etc. pour détourner la sérosité de sa route ordinaire ; et c'est par leur usage abusif que beaucoup de charlatans arrêtent les gonorrhées commençantes : ils donnent sur-tout alors le vin sacré qui se fait par la digestion de la coloquinte dans le vin. Les drastiques sont très-utiles dans les hydropisies ascites, et on en guériroit plus souvent, si on insistoit plus hardiment sur leur usage, sur-tout quand ces maladies ne sont pas compliquées d'engorgemens skirrheux, ni de dissolution du sang. Dans les hydropisies de poitrine et les œdèmes du poumon, les purgatifs doux et les tisanes pectorales ne feroient qu'augmenter les accidens ; mais les purgatifs forts guérissent en peu de temps, même l'hydropisie de poitrine ; à la vérité, pas aussi facilement que celle du poumon.

Les purgatifs drastiques conviennent encore dans beaucoup de maladies de tête ; comme dans les suites de l'apoplexie sanguine, quand les saignées ont été faites suffisamment, et surtout dans l'apoplexie séreuse : aussi-tôt que le malade peut avaler, on fait vomir, et on emploie les drastiques, et par la bouche, et en lavement. Ils sont quelquefois utiles dans l'épilepsie, et souvent dans la manie, dans beaucoup de maux d'yeux qui ont lieu par une sérosité abondante et âcre, comme quelques gouttes-sereines, les cataractes commençantes, les taches

de la cornée, quelques espèces de surdité, et dans les maux de dents qui dépendent de la même cause. On les emploie aussi, et répétés, dans certaines maladies de peau, comme les dartres anciennes, les érysipèles anciens, les gales invétérées, la teigne; et ils sont alors beaucoup meilleurs que les sudorifiques, mais il faut qu'il n'y ait ni éréthisme, ni pléthore. On verroit plus souvent guérir les leucophlegmatics, si on insistoit plus souvent sur les purgatifs drastiques. Il faut y insister dans les rhumatismes anciens: la goutte même diminue d'intensité, et se détourne par l'usage des purgatifs forts, quand elle n'est encore qu'à ses premiers accès: mais il faut sur cela beaucoup de circonspection. La continuité des drastiques est encore nécessaire dans les maladies laiteuses, si souvent rebelles aux autres moyens, et qui se masquent sous tant de formes: tous les secrets anti-laiteux ne sont que des purgatifs drastiques. Enfin, ces mêmes purgatifs conviennent dans quelques maladies chirurgicales, comme dans les anciens ulcères qui ont résisté au traitement extérieur; dans ce cas on fait prendre à l'intérieur les amers, et de temps en temps les forts purgatifs. On les emploie aussi dans quelques tumeurs indolentes, sur-tout écrouelleuses, où il faut fondre et évacuer en même temps.

§. II.

On tire les purgatifs de racines d'écorces, de feuilles, de fleurs, de fruits, de semences et de sucs.

1°.

1°. Racines purgatives.

Elles sont ou exotiques, ou indigènes : voici d'abord les exotiques.

Rhubarbe.

La rhubarbe, *rheum palmatum*, L., est une plante qui croît dans la Chine et dans la Moscovie. On en voit au jardin du Roi, où elle a été mise par M. *Bernard de Jussieu.* On a essayé de cultiver cette plante en France, mais la rhubarbe indigène est très-inférieure à l'exotique.

Cette racine, qui est jaune à l'extérieur, et intérieurement rougeâtre et très-amère au goût, a quelque chose de volatil, et une odeur nauséabonde. Suivant l'analyse chimique, elle contient un principe extractif fort abondant, c'est-à-dire, qu'elle se dissout en très-grande partie dans l'eau. Cependant elle fournit aussi une teinture assez fortement purgative. Elle contient de plus un principe salin qui paroît être de la sélénite, à laquelle elle doit probablement sa teinte rouge, et un principe volatil en qui réside principalement sa vertu purgative.

La rhubarbe étoit absolument inconnue aux anciens : les Arabes sont les premiers qui l'aient fait connoître, il y a deux ou trois siecles. On l'emploie aujourd'hui comme purgative, tonique, astringente, anthelminthique, incisive et apéritive.

1°. C'est un purgatif tonique et incisif très-

appropriés à l'enfance, où il y a souvent foiblesse, viscosité des humeurs, empâtement des premieres voies et des visceres abdominaux. Il n'est pas moins utile chez les tempéramens pituiteux, dans les suites de dévoiemens, de dyssenteries, etc. Mais il est contraire aux gens secs et mélancoliques, à ceux qui sont disposés à l'inflammation, à ceux chez qui la bile est acrimonieuse et facile à s'exalter, aux jeunes gens en général, et aux femmes très-nerveuses.

Le plus souvent la rhubarbe ne se donne point seule, mais pour aider la vertu d'autres purgatifs. On la prescrit rarement en poudre : la dose est alors de 15, 18 grains, demi-gros, dans un excipient convenable ; mais ordinairement en infusion aqueuse, qui, de toutes les préparations de la rhubarbe, est celle qui purge le mieux : la dose est de demi-gros, 1 gros, 2 gros au plus ; sur un demi-setier d'eau. C'est ce que l'on appelle *eau de rhubarbe*, excellent purgatif pour l'enfance, pendant laquelle il devroit être d'un usage plus fréquent, étant très-propre à prévenir et à guérir les maladies de cet âge, comme les accidens de la dentition, les vers, l'engorgement des glandes du mésentère, etc.

2°. Comme tonique, la rhubarbe se donne aux estomacs foibles, languissans, quand il y a matiere glaireuse, atonie des premieres voies, épuisement produit par de longues évacuations, par la continuité des plaisirs vénériens ; dans beaucoup de cas de maladies venteuses, qui viennent souvent de foiblesse ; dans beaucoup de maladies de l'enfance, etc. On la donne alors

de préférence en poudre, à la dose de 4, 5 ou 6 grains au plus, dans la premiere cuillerée de soupe. De cette maniere elle empêche les rapports acides, et aide la digestion, sur-tout quand on l'unit avec autant de quinquina en poudre, ce qui fait un excellent stomachique. On peut encore donner la rhubarbe comme tonique, en infusion vineuse : la dose est d'un gros sur une chopine de vin, dont on prend une cuillerée de temps en temps. La teinture spiritueuse est aussi plus tonique que la simple eau de rhubarbe, parce que la vertu fortifiante de cette racine réside dans son principe résineux. La dose est de 10, 15 gouttes, jusqu'à demi-gros par jour, incorporée dans des bols, des électuaires, ou etendue dans 4 ou 5 onces de potion tonique.

3°. On donne la rhubarbe comme astringente dans les anciennes diarrhées et dyssenteries, quand il y a foiblesse, dans les fleurs blanches, les anciennes gonorrhées, etc. Autrefois, on se servoit de la rhubarbe torréfiée, dont la dose est de 10, 12, 15 ou 20 grains; mais on ne l'emploie plus aujourd'hui, parce la torréfaction lui fait perdre sa plus grande vertu. On préfere de la donner en poudre, et à la dose de 4 ou 6 grains, et sur-tout en teinture spiritueuse.

4°. La rhubarbe est anthelminthique par son amertume, et tous les amers sont d'excellens vermifuges pour les lombrics et les ascarides, mais non pour le tænia. Elle est donc très-bonne dans l'enfance, où les vers sont entretenus par la foiblesse des premieres voies et la viscosité des humeurs. Elle est utile aussi alors comme

purgative, incisive et tonique. C'est l'eau de rhubarbe que l'on préfere dans cette circonstance.

5°. La rhubarbe doit en partie à sa propriété tonique celle d'être apéritive et incisive. Comme telle, elle s'emploie dans les jaunisses lentes, sur-tout de l'enfance ; dans les viscosités des premieres voies, etc. C'est encore à l'eau de rhubarbe que l'on donne alors la préférence.

Rhapontic.

On emploie sous ce nom en médecine, la racine du *rheum rhaponticum*, L., qui croît en Asie. Par sa couleur, elle ressemble beaucoup à la rhubarbe, et donne à l'eau une teinte assez forte ; cependant elle est bien moins active, et il en faut le double de la rhubarbe pour purger; mais c'est sur-tout comme altérant, qu'on emploie le rhapontic : il est amer et apéritif. La dose est d'une demi-once ou d'une once, qu'on fait bouillir dans deux pintes d'eau, jusqu'à réduction d'une pinte. On le donne de cette maniere dans le cas de viscosité bilieuse, etc.

Jalap.

La plante à laquelle appartient cette racine, a été regardée pendant long-temps comme une belle-de-nuit ; mais depuis plusieurs années, on a reconnu qu'elle étoit de la famille des liserons, *convolvulus jalapa*, L. Elle croît dans l'Amérique et les grandes Indes. Sa racine est grosse, mais on ne nous l'apporte que coupée par tranches que l'on desseche. Elle a peu d'o-

deur, et un goût amer et nauséabond. Par l'analyse chymique, elle fournit un principe gommo-résineux : le principe extractif est beaucoup plus abondant que l'autre, mais c'est dans celui-ci que se trouve la vertu purgative ; car la teinture et la résine de jalap sont tres-purgatives, au lieu que les infusions aqueuses ne le sont point, à moins qu'elles ne soient très-chargées, encore alors le sont-elles peu.

Le jalap étoit inconnu aux anciens ; ce sont encore les Arabes qui l'ont introduit dans la pratique. C'est un excellent purgatif moyen, et il n'est employé que sous ce rapport. Il est très-approprie à l'enfance, aux tempéramens mous, et dans beaucoup de maladies chroniques, comme l'hydropisie, les suites d'appoplexie, les maladies cutanées, les engorgemens des viscères abdominaux. Mais il ne convient point aux tempéramens très-délicats et irritables, ni dans les maladies aiguës, à moins que ce ne soit sur la fin.

On le donne en poudre, non sous forme sèche, mais étendu dans quelque véhicule approprié. Ainsi on en prend 10 ou 12 grains dans un léger bouillon de veau : trois quarts d'heure, ou une heure après, on réitère la même dose, si le ventre ne s'ouvre pas ; enfin on en prend encore autant après un semblable intervalle, si la seconde dose n'a pas suffi. Ordinairement l'effet purgatif a lieu dès la seconde prise. Ainsi la dose totale est de 20, 24 grains ou demi-gros; on peut aller jusqu'à 2 scrupules. De cette maniere, on est bien purgé sans dégoût, sans tranchées ni coliques vives; et on continue l'eau de veau

pendant la purgation. Dans l'enfance, la dose est de 6 jusqu'à 12 ou 18 grains, en plusieurs prises.

La résine de jalap est un purgatif fort qui entre dans la plupart des purgations hydragogues. La dose est de 4, 6, 10 ou 12 grains; on peut aller jusqu'à 20, mais cette dose est forte. On l'unit avec quelques ingrédiens appropriés, parce que seule elle se dissout difficilement, et occasionne beaucoup de tranchées. Il y a une maniere de faire perdre à cette résine une partie de sa violence, et d'en faire un purgatif cathartique. On en triture, 6, 8 ou 10 grains avec 20 grains ou 1 scrupule de sucre, et on étend le tout dans un verre d'orgeat ou d'émulsion. C'est une potion purgative agréable, qui convient à presque tous les âges, et dans presque toutes les circonstances. On y joint ordinairement un peu de sirop de violette. On purge de cette maniere les enfans et les femmes qui répugnent aux médecines noires. Cependant; comme il est arrivé quelquefois que ce composé ne purgeoit pas, et donnoit des coliques, il est prudent de s'en abstenir chez les sujets très-irritables, et dans les cas où l'on peut craindre qu'une inflammation ne se réveille.

On fait aussi un vin de jalap, en faisant digérer 2 gros de cette racine dans une chopine de vin, pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures. Ce vin se prend par demi-verres, et est hydragogue. Enfin on peut encore donner le jalap en teinture, à la dose de demi-gros ou 40 gouttes dans une potion hydragogue.

Méchoacan.

Le méchoacan, *bryonia Americana repens, folio anguloso*, TOURN., paroît appartenir au genre des liserons. Cette racine a été long-temps d'un usage très-fréquent; aujourd'hui elle est beaucoup moins employée, et ne se trouve plus guère que dans les anciennes formules. Elle ressemble au jalap, et sur-tout à l'iris, est un peu âcre, et contient un peu de résine. C'est un purgatif infidele, auquel on doit préferer le jalap; d'ailleurs il se donne à la même dose, et de la même maniere.

Turbith végétal.

C'est la racine du *convolvulus turpethum*. L. qui croît en Amérique, et dont la partie extérieure seule est d'usage. C'est un purgatif assez fort, mais d'un effet tres-inégal et inconstant. Cette écorce est pourvue d'une résine qui s'y trouve distribuée très-inégalement: elle est amère et nauséabonde. L'extrait résineux est un purgatif drastique qui s'emploie de la même maniere et à la même dose que celui de jalap, qu'on doit lui préferer.

Hermodatte.

C'est la racine d'une espece d'iris, *iris tuberosa*, L., qui croît dans la Turquie d'Asie; elle contient fort peu de résine, et se donne de la même maniere que la racine de jalap. Mais aujourd'hui elle est fort peu employée.

Ainsi, des racines exotiques purgatives, on

peut ne conserver que la rubarbe, et le jalap. Nous en avons plusieurs indigènes.

Iris.

La racine fraîche de notre iris, *iris germanica*, L., a une odeur très-forte, une saveur âcre et nauséabonde. Elle fournit un suc qui est fortement purgatif, à la dose d'une once et demie, 2 ou 3 onces, étendues dans un verre de vin, ou autre potion appropriée. Ce remède a guéri beaucoup d'hydropisies; cependant il est peu d'usage dans les villes. Il paroît que la racine d'iris de Florence a la même propriété; mais comme nous ne l'avons que sèche ici, nous ne la considérons pas sous ce rapport, et nous en parlerons à l'article des expectorans.

Bryone.

La bryone, *bryonia alba*, L., étoit très-connue des anciens, qui en faisoient un grand usage; les modernes l'emploient moins, et à tort. Elle contient, outre un principe féculent, un principe gommeux très-abondant, et une résine très-active. La racine fraîche est très-succulente; mais ce suc est trop âcre et trop violent pour pouvoir être employé; c'est pourquoi on la dessèche, et alors on la donne, ou en poudre, mais rarement; la dose est à-peu-près comme celle de jalap; cependant un peu moins forte; ou en infusion aqueuse, à la dose d'un ou 2 gros, ou demi-once, dans une pinte d'eau. Cette infusion est assez fortement purgative et est employée aussi en lavement dans l'appoplexie, la colique des peintres, la para-

lysie, la constipation ancienne, etc.; mais l'infusion vineuse est beaucoup plus active : elle se fait en mettant digérer la même quantité de bryone dans une chopine de vin pendant vingt-quatre heures; ce vin se prend par cuillerée, et est très-usité dans les campagnes. La teinture se prescrit rarement, parce qu'elle est trop purgative. La résine se donne à la dose de 2, 3 ou 4 grains, guère plus : quelquefois on va jusqu'à 8 ou 10 : on la triture avec du sucre ou quelque sel neutre, et on étend le tout dans un verre d'émulsion. C'est un purgatif drastique, utile dans les anciennes hydropisies les paralysies, l'appoplexie pituiteuse, etc. Ce même extrait résineux peut se donner comme altérant, à la dose d'un ou 2 grains. C'est un bon fondant pour les empâtemens glaireux des viscères abdominaux sur-tout de la matrice, et c'est ainsi que la bryone est emménagogue.

Extérieurement les anciens employoient la, la racine de bryone en fumigation contre quelques maladies de matrice. On peut aussi la faire cuire sous la cendre, et encore mieux dans le vin; et en former des cataplasmes assez efficaces, pour dissiper les engorgemens pituiteux de la matrice, les tumeurs écrouelleuses œdémateuses, et autres indolentes; les ankyloses, etc.

La bryone est celui des drastiques indigènes qui méritent la préférence.

Polypode de Chêne.

C'est une espece de fougère, *Polypodium vulgare*, L., qui croît sur plusieurs arbres prin-

cipalement sur le chêne, et dont on emploie la racine et les tiges. Cette racine est un peu mucilagineuse et sucrée, contient un principe extractif abondant, et fort peu de résine. Les anciens l'employoient beaucoup comme purgatif, et quelques modernes l'emploient encore comme telle; cependant, donnée seule, elle ne purge guère; aussi ne fait-on usage de sa décoction que pour servir d'excipient à d'autres purgatifs. Pour cela, on en met 2 ou 3 gros ou une demi once sur une chopine d'eau, qu'on fait réduire à un demi-setier; encore cet excipient, fort usité autrefois, ne l'est plus guere aujourd'hui.

On faisoit aussi jadis le même usage de la Cuscute ou Epithym, *Cuscuta Epithymum*, L.; mais ces filamens, donnés seuls, ne purgent pas du tout.

Nous ne garderons pas non plus parmi les purgatifs indigenes, utiles dans la pratique, le pain de pourceau, *Cyclamen Europæum*, L., dont les anciens faisoient un usage fréquent; c'est un remède âcre infidele, auquel on doit préferer le jalap et la bryone.

2°. Feuilles purgatives.

Séné.

Le Séné, *Cassia Senna*, L., est un arbrisseau légumineux, qu'on voit au jardin du Roi, et qui croît en Egypte, en Arabie et en Syrie. Il viendroit bien aussi en Espagne, en Languedoc, en Provence, ce séné pourroit nous tenir lieu de celui du levant. Ses feuilles contiennent un principe volatil très-manifeste; car si on reste

long-temps dans un endroit où il y ait beaucoup de séné, on est purgé avec coliques, et, d'un autre côté, l'ébulition lui fait perdre sa vertu purgative. Il contient de plus un principe gommeux en grande quantité, et un principe résineux très-abondant et très-actif. Ce dernier se trouve non seulement dans le parenchyme même des feuilles, mais aussi sur-tout dans le pédicule et les nervures qui en sont la suite; c'est pourquoi le séné entier donne beaucoup de coliques et de tranchées et on recommande de le monder.

Les feuilles de séné sont un purgatif cathartique ou moyen. On les emploie en infusion aqueuse à la dose d'un demi gros jusqu'à trois gros dans quatre onces d'eau. Cette infusion se prend rarement seule, mais elle fait la base de la plupart des tisanes royales, et de beaucoup d'autres potions purgatives. On les prescrit aussi en légere décoction, pour dissiper en partie le principe volatil qui est âcre et nauséabond. En poudre la dose est depuis 10, 12, 15 grains jusqu'à un demi-gros, ce qui fait un assez fort purgatif. L'extrait gommeux se donne à la dose d'un demi-gros, non pas seul, mais pour servir d'excipient à d'autres purgatifs. La résine et la teinture de séné ne sont point employées, et avec raison, parce qu'elles agissent trop violemment. Comme les feuilles de séné ont un goût très-amer et qui souleve l'estomac, on le corrige avec les semences carminatives d'anis, de fenouil, de cumin, la camomille romaine, etc. MM. Vaillant et Marchand avoient proposé, pour remplir le même but, la scrophulaire aqua-

tique ; mais cette plante, qui elle même a une saveur très- désagréable, n'a nullement cette propriété.

Les follicules de séné sont des especes de gousses membraneuses, dans lesquelles sont contenues les semences de séné. Elles ne sont point aussi amères et nauséabondes que les feuilles, ne contiennent pas autant de principes résineux et de principes volatils ; c'est pourquoi elles excitent beaucoup moins de tranchées, et sont aussi moins purgatives. On les préfere sur-tout, quand on craint un excès de sensibilité ou un état inflammatoire : la dose est d'un ou deux gros en décoction.

Les feuilles purgatives indigènes sont celles d'asarum, de gratiole, de soldanelle, dont nous avons déja parlé, et celles de mercuriale, *Mercurialis annula*, L. On en tire le suc, qui purge assez bien à la dose de 2 ou 3 onces, et on en fait aussi un sirop qui est rangé parmi les purgatifs minoratifs.

3°. Parmi les écorces nous n'avons que celle de sureau, dont il a déja été question.

3°. Fruits purgatifs.

Il y en a d'exotiques et d'indigènes.

Myrobolans.

Ce sont les fruits d'un espece de prunier : *Spondies myrobalanus*, etc., L., qui croît dans les deux Indes. On en distingue diverses especes, qu'on nomme les critins, les indiens, les chébulles, les emblics, et les bellerics : ce sont sur-tout les critins qui sont d'usage. Ils étoient

inconnus aux anciens, et doivent leur usage et leur réputation aux Arabes; mais comme ils ne purgent pas du tout, on les a en général abandonnés : la dose étoit d'une ou deux onces en forte décoction. Ils entrent encore dans beaucoup de préparations pharmaceutiques.

Casse.

La casse est le fruit d'un arbre légumineux, qui vient dans les grandes Indes et en Egypte. ce fruit fournit une moëlle qui contient un principe gommeux très-abondant, et une très-petite quantité de résine. On emploie la casse ou en bâton, ou mondée, ou en extrait. La casse en bâton a été mise en usage, parce que, dans l'idée que la pulpe étoit venteuse, on a cru qu'en la donnant avec l'écorce, celle-ci, par son amertume, corrigeroit la flatuosité de l'autre. La dose est de 3, 4, 5, 6 onces, que l'on concasse fortement, et que l'on fait bouillir dans trois demi-setiers d'eau jusqu'à ce qu'ils soient réduits à un. Cette décoction seule peut purger; mais plus souvent elle sert d'excipient à d'autres purgatifs.

La casse mondée est la pulpe tirée de la silique, et séparée de son noyau. C'est la maniere la plus ordinaire de l'employer. La dose est d'une deux ou trois onces, rarement seule. L'extrait de casse et la pulpe, privée des matières étrangères au principe sucré purgatif de la casse. La dose est d'une once et demie, qu'on prend le soir en se couchant, parce que son effet, très-lent, n'a lieu que le lendemain. Enfin il y a en-

core la casse cuite, espèce d'électuaire, que l'on aromatise avec l'eau de fleurs d'orange, et qu'on donne de la même manière et à la même dose.

Tamarins.

Ce sont aussi les fruits d'un arbre légumineux, *Tamarindus indica*, L., qui croît dans les grandes Indes et en Asie, et qu'on pourroit peut-être aussi cultiver dans nos pays méridionaux. Frais, le tamarin est un fruit aigrelet très-agréable, qu'on mange dans le pays où on le recueille, avec autant de plaisir que nous mangeons les cerises et les fraises, et on en fait une espèce de limonade. Pour l'usage médical, on le monde, c'est-à-dire, qu'on ôte le noyau et les parties filamenteuses. Cette pulpe contient un principe gommeux très-abondant, une huile douce, un principe sucré, et un sel acide absolument analogue à la crême de tartre. Le tamarin est un purgatif doux, rafraîchissant, anti-putride, très-utile dans la continuité des fiévres putrides, et propre à soutenir doucement les évacuations. La dose est alors d'une once, une once et demie ou deux onces dans une pinte d'eau ou de petit-lait; on en fait entrer la même dose dans les médecines ordinaires.

Nous avons aussi quelques fruits purgatifs indigènes.

Pruneaux.

Les pruneaux sont les fruits du *Prunus domestica*, L. Leur pulpe est très-mucilagineuse, et contient une très-petite quantité de résine

Cette pulpe se donne comme celle des tamarins, à la dose d'une once, une once et demie ou deux onces. On se sert aussi, pour purger, du jus de pruneaux, on y ajoute par verre un demi-gros de feuilles de séné pour les enfans, et 1 gros, 1 gros et demi ou 2 gros pour les adultes.

Nerprun.

Le nerprun, *rhamnus catharticus*, L., arbrisseau qui croît en Provence, sur-tout du côté d'Avignon, et produit des baies assez semblables à celles du genièvre. On fait dans le pays avec le jus de ces fruits un sirop qu'on nomme domestique, et qui est un purgatif drastique très-utile dans le cas de leucophlegmatie, d'hydropisie de capacité, d'appoplexie pituiteuse, etc. La dose est d'une once, ou once et demie dans un verre de potion purgative, et de deux, trois onces en lavement. Sydenham le regardoit comme suffisant pour guérir les hydropisies qui exigent les hydragogues; mais comme ce sirop échauffe, porte un peu à la gorge, et donne beaucoup de soif, on fait usage en même temps de l'eau de veau, et, s'il est nécessaire, de gargarismes rafraîchissans.

Colloquinte.

C'est le fruit du *cucumis colocynthis*, L., très-connu et employé par les anciens, et trop peu usité parmi nous. C'est un des plus forts drastiques que l'on connoisse. La colloquinte est très-amère, ainsi que ses préparations, et c'est d'elle que l'on tire le chicotin. Elle contient un principe extractif et un principe résineux;

le premier est plus abondant que l'autre, et celui-ci est de la plus grande énergie.

On donne rarement la coloquinte en infusion, à cause de sa grande amertume; la dose est de 3 ou 4 gros, infusés à chaud dans une pinte de boisson; mais on en emploie très-souvent la décoction en lavement, dans les coliques de peintres, les apoplexies séreuses, certaines paralysies, etc. On renferme dans un nouet le quart ou la moitié d'une coloquinte, et on la fait bouillir dans une pinte d'eau, qu'on fait réduire à une chopine : ce lavement est fortement purgatif. On prépare aussi un vin de coloquinte, que l'on nomme, vin sacré; pour cela, on met digérer 3 gros de ce fruit dans une chopine de vin, dont on prend une cuillerée le matin, ensuite une seconde, si la premiere ne suffit pas, rarement vient-on à la troisieme ou quatrieme. Il n'est pas rare que ce vin fasse vomir : c'est un des plus forts purgatifs que l'on emploie dans les hydropisies, les anciennes maladies de peau, comme la gale, la teigne, les anciennes érysipèles, les apoplexies séreuses, etc.; mais son administration demande beaucoup de prudence. On peut aussi donner la coloquinte en poudre, rarement seule, elle seroit trop âcre, mais triturée avec la gomme adragant; c'est ce qui forme les trochisques alhandal, composition arabesque, qui est un excellent purgatif dans les cas d'hydropisie, d'apoplexie, de maladies cutanées opiniâtres, etc. La dose est de 12, 15, 20 grains ou demi-once au plus à la dose 3, 4, 6 grains, c'est un très-bon fondant.

L'extrait

L'extrait résineux de coloquinte, à la dose de 2, 3, 4 grains au plus, est le plus fort de tous les purgatifs. On le donne à la dose d'un demi-grain pour fondre les viscosités, sur-tout de la matrice : ce qu'Hippocrate pratiquoit déjà de son temps.

4°. Fleurs purgatives.

Nous n'en connoissons pas d'exotiques.

Roses pâles.

On prépare avec une forte infusion de roses pâles ou blanches, et le sucre, un sirop qu'on donne à la dose d'une once ou une once et demie, aux enfans, aux femmes, enceintes, en couches, et à celles qui sont très-sensibles, cependant fort souvent ce sirop ne purge pas.

Fleurs de pêcher.

Les fleurs de pêcher, *amygdalus persica*, L., sont vraiment purgatives. On fait de même, avec une forte infusion de ces fleurs, et le sucre, un sirop très-usité dans l'enfance, sur-tout pour les maladies vermineuses : la dose est d'une once, une once et demie. il est, dit-on, très-commun dans la province de faire ce sirop avec les feuilles de pêcher, et on dit qu'il est aussi purgatif.

5°. Semences purgatives.

Il n'y en a pas non plus d'exotiques.

Carthame.

Le carthame, *carthamus tinctorius* L., fournit

des semences qui étoient très-employées par les anciens et par les Arabes, comme purgatives. Aujourd'hui elles sont peu d'usage, et ne se trouvent plus que dans quelques préparations pharmaceutiques purgatives, comme dans l'électuaire et les tablettes diacarthami. Ces semences sont peu et infidèlement purgatives. On les donnoit à la dose d'un gros et demi, deux gros, qu'on piloit pour en faire une émulsion.

Violette.

Les semences de violettes, *viola martia*, L., sont un peu purgatives. Elles sont à présent d'usage pour ceux qui répugnent aux médecines noires. On en pile 2 ou 3 gros, pour en faire une émulsion, qu'on étend dans 3 ou 4 onces d'une émulsion ordinaire : cependant ces semences sont peu purgatives.

6°. Sucs purgatifs.

C'est parmi ces sucs que l'on trouve les purgatifs les plus énergiques. On peut les distinguer en ceux que l'on retire, 1°. des racines ; 2°. des tiges et des troncs ; 3°. des feuilles ; 4°. des fruits.

1°. Il n'y a qu'une racine qui fournisse un suc purgatif.

Scammonée.

La scammonée est une espece de liseron, *convolvulus scammonia*, L. qui croît dans plusieurs contrées de l'Asie. On retire par l'incision de la tête de cette racine, un suc laiteux qui, épaissi, retient lui-même le nom de scammonée,

qui étoit très-employé par les Arabes, et qui est encore aujourd'hui d'un usage très-fréquent. On distingue deux especes de scammonée, celle de Smyrne et celle d'Alep; celle-ci est la plus estimée. Ce suc a un goût amer et nauséabond, et une odeur désagréable : il contient un principe gommeux et un principe résineux; celui-ci est plus abondant que l'autre, et beaucoup plus purgatif. Cependant, suivant la plupart des praticiens, il faut donner la scammonnée, telle qu'elle est, parce que l'un de ses principes corrige l'autre. D'autres voyant qu'elle agit d'une maniere très-vive, ont essayé de l'énerver. La scammonée prend alors le nom de *diagrède*, qui varie selon la maniere dont il est préparé. On le nomme *soufré*, quand on a employé, pour le faire, la vapeur du soufre, qui, ainsi que les autres acides sur-tout minéraux, peut en effet diminuer l'activité des drastiques. On a encore proposé de renfermer la scammonée dans le parenchyme du coing, et de faire sécher le tout dans un four très-chaud : c'est ce qu'on appelle *diagrède cydonié*. Efin on a imaginé d'énerver la scammonée, en l'étendant dans une infusion de réglisse, qu'on fait ensuite évaporer jusqu'à consistance d'extrait: ce diagrède s'appelle *glycyrhisé*. Mais aujourd'hui toutes ces preparations sont regardées comme inutiles, et on préfere la scammonée en substance.

Elle convient toutes les fois qu'il faut purger fortement, comme dans les apoplexies séreuses, les maladies de peau rebelles, etc.; et comme elle est en même temps incisive et atténuante, on la donne souvent aux enfans à petite dose. On ne l'emploie point en infusion ni en décoction,

parce que quand elle est très-étendue, elle perd beaucoup de sa propriété. En substance, la dose est de 8, 10, 12 grains jusqu'à un demi-gros, et cette dose est forte. Le plus souvent on l'unit avec d'autres substances appropriées, sous forme de pilules, de bols, ou en poudre. On peut aussi la donner sous forme liquide: pour cela, on en triture 12, 15, 18, 20 grains avec du sucre, ou un sel neutre, ou un alkali fixe, pour la rendre plus dissoluble, et on étend ce mélange dans l'eau d'orge ou de veau, dans une émulsion, ou dans un verre d'orgeat.

On prescrit de la même maniere, la résine de scammonée, qu'on donne rarement seule sous forme sèche. La dose est de 2, 6, 8, 10, 12 grains au plus.

7°. Sucs tirés des tiges.

Gomme gutte.

On la tire par incision d'un arbre qui croît dans l'Amérique et dans les grandes Indes, et qu'on nomme *gambogia gutta*, L. Ce suc est âcre et caustique : si on en met sur la langue, on éprouve de la chaleur, de l'irritation et un resserrement douloureux ; cependant le principe gommeux qu'il contient, est plus abondant que le principe résineux.

La gomme gutte n'est guère connue que depuis environ deux siècles. C'est un des purgatifs drastiques les plus actifs, qui convient dans beaucoup d'hydropisies, de maladies de peau, dans l'apoplexie séreuse, quand l'irritabilité détruite

ou diminuée exige un fort stimulant. Elle entre aussi dans les bols et les pilules contre le tænia, et c'est une propriété qu'elle partage avec les autres purgatifs résineux.

On donne toujours la gomme gutte en poudre, à la dose de 1, 2 grains pour aider les autres drastiques. Quand on l'emploie seule, la dose est de 6, 8, 10 ou 12 grains au plus. Une fois cependant, j'en ai donné jusqu'à 24 grains ou demi-gros, sans effet, à un ancien hydropique chez lequel les intestins avoient perdu leur irritabilité.

La résine de gomme gutte n'est point usitée, et avec raison, ce seroit un purgatif trop dangereux.

Manne.

La manne est un suc qui découle d'ouvertures naturelles ou artificielles faites au tronc et aux branches de plusieurs espèces d'arbres. Mais la plus usitée est tirée du frêne qui croît en Italie, sur-tout dans la Sicile et la Calabre, *fraxinus excelsior*, *et fraxinus ornus*, L.

On distingue trois espèces de manne; 1°. la manne en larmes, qui se retire par le moyen de petites branchettes qu'on fiche dans l'arbre; 2°. la manne en sorte, qui coule naturellement et sans art : elle est très-estimée; 3°. la manne grasse qu'on retire par des incisions très-profondes : elle est la moins estimée des trois; cependant elle est la plus purgative, parce que dans le commerce on y ajoute souvent de la scammonée, etc.

La manne paroît contenir un principe résineux, mais en très-petite quantité, et tellement

uni au principe gommeux, qu'il devient dissoluble dans l'eau. Le principe extractif est très-abondant, et mêlé avec une assez grande quantité de sucre; ce qui rend la manne susceptible de fermentation : aussi quand elle est ancienne, elle ne purge plus.

La manne est un purgatif doux qui étoit à la portée des anciens, et dont il ne paroît pas qu'ils aient fait usage. Elle convient, quand il faut évacuer sans irriter, exciter les selles chez des sujets très-sensibles, ou dans le courant, ou à la fin d'une maladie inflammatoire, dans les suppurations internes, quand il y a indication de purger. La dose est d'une, deux, trois onces en légere décoction dans une infusion de camomille, ou avec quelque ingrédien amer, pour corriger son mauvais goût et sa flatuosité. La décoction doit être légere; car si elle étoit forte, elle lui feroit perdre beaucoup de sa vertu purgative. La dose, pour l'enfance, est d'une once dans du lait. Quand on la donne en bols et en pilules, ce n'est que comme excipient de purgatifs plus actifs; car seule, elle seroit en trop petite quantité pour purger. Elle entre dans la marmelade de Tronchin composée avec parties égales d'huile d'amandes douces, de manne et de casse cuite. Cette préparation a été connue et décrite par Fernel.

La manne est expectorante, et très-utile sous ce rapport, quand il faut entretenir en même temps la liberté du ventre et l'expectoration. Alors on en met une once ou une once et demie sur une pinte de tisane pectorale.

8°. Il n'y a qu'un suc purgatif tiré de feuilles.

Aloès.

La famille des aloès est très-nombreuse; leurs feuilles contiennent une substance visqueuse très abondante, et pourroient la plupart fournir un suc semblable à l'aloès. Mais le plus usité se tire de Soccotora, île de la mer des Indes, où il est fourni par l'*aloë perfoliata succotrina* L. On pourroit aussi en tirer des aloès crus dans nos contrées; mais il seroit sans doute d'une moindre qualité.

On distingue trois espèces d'aloès; le *soccotrin* ainsi appelé du nom du pays d'où on le tire; l'*hépatique* qui tire son nom de sa couleur rouge; et le *caballin*, ainsi nommé, parce qu'il est d'usage dans la médecine vétérinaire. M. Antoine de Jussieu nous a appris que ces trois especes d'aloès se retiroient du même individu. Le soccotrin est celui qui transsude naturellement des feuilles; l'hépatique coule par l'incision qu'on a faite à ces mêmes feuilles; enfin celles-ci exprimées, fournissent l'aloès caballin.

L'aloès est un suc amer comme la coloquinte: il contient un principe extractif et un principe résineux qui sont tres-unis ensemble; il se dissout totalement dans l'eau, pourvu qu'elle soit chaude, dans le vin, l'eau-de-vie et l'esprit-de-vin, quand il n'est pas trop déphlegmé. Ici c'est le principe gommeux qui est dépositaire de la vertu purgative; le résineux est tonique. Ce suc étoit connu et employé par les anciens;

et il l'est encore beaucoup aujourd'hui, sur-tout en Allemagne, en Hollande, en Angleterre. Nous le considérons comme purgatif, comme tonique, comme amer et anthelminthique, comme apéritif, enfin comme excitant specifiquement les évacuations sanguines, sur-tout par les parties inférieures, et plus particulièrement encore par l'anus.

1°. L'aloès, comme purgatif, est très-utile, quand il faut évacuer et en même temps soutenir les forces et donner du ton. C'est pourquoi il entre dans presque toutes les purgations hydragogues, quand il faut stimuler fortement l'action des intestins, évacuer des matieres qu'il faut fondre auparavant, comme dans le cas de viscosités dans les premieres voies.

On ne le donne point en infusion, cette boisson seroit trop amère ; mais on prescrit l'extrait gommeux, qui est un très-bon purgatif, à la dose de 6, 8, 12, 15 grains au plus, quelquefois seul, plus souvent comme excipient d'autres purgatifs. En poudre, la dose est de 4, 6, 8, 10 grains. Cette dose est assez forte.

2°. Comme tonique, l'aloès est très-employé dans les foiblesses et langueurs d'estomac, dans l'inertie des premieres voies causée par des matieres glaireuses qui les tapissent. Alors il atténue ces matieres étrangeres et excite l'appetit; il entre en cette qualité, dans les pilules gourmandes, qui sont très-propres à faciliter la digestion; on les prend au commencement ou au milieu des repas. Il entre aussi dans la plupart

des élixirs toniques et stomachiques, comme celui de Stougbton, etc.

L'aloès, comme tonique, se donne en poudre, incorporé dans quelque extrait approprié, à la dose de 1, 2, 3 grains, en montant graduellement jusqu'à 6 ou 8. On le donne aussi en teinture et en élixir (c'est de l'esprit-de-vin chargé de la résine de plusieurs substances), à la dose de 4, 5, 6, 8 ou 12 grains dans un peu de café, de vin ou d'infusion amere. On peut aussi en faire du vin aloétique, en mettant un demi gros d'aloès digérer pendant un certain temps dans un demi-setier de bon vin. Ce vin se prend à la dose de 10, 12 gouttes dans un véhicule approprié, comme la décoction de gentiane, etc.

3°. Comme incisif, l'aloès est très-utile dans le cas de viscosité dans les premieres voies et des viscères abdominaux; à la fin des fiévres quartes, quand elles sont accompagnées d'empâtement glaireux de quelques organes. Il entre comme tel dans les pilules savoneuses dont il augmente la vertu incisive, en même temps qu'il facilite leur passage. Ces pilules se donnent dans le cas de jaunisse lente avec foiblesse d'organes. Quand on donne alors l'aloès en substance, c'est l'extrait gommeux qui se prescrit en poudre. Car en teinture et en élixir, il est plus tonique qu'incisif.

4°. L'aloès, comme amer, est en même temps anthelminthique, puisque tous les amers le sont. Il est très-utile sous ce rapport, parce qu'il jouit, outre cela, d'une propriété tonique, ce qui convient bien dans ce cas; car les vers ont lieu prin-

cipalement chez les gens de fibre lâche, molle, infiltrée, c'est pourquoi les enfans y sont très-sujets. De plus, les vers par la continuité de leur séjour, déposent une matiere visqueuse qui forme le nid vermineux, qu'il faut inciser et évacuer, ce que fait très-bien l'aloès.

5°. Comme excitant spécifiquement les évacuations sanguines, l'aloès est nuisible chez les gens pléthoriques, secs, chez ceux qui ont la bile tres-exaltée, parce qu'il existe une turgescence considérable, des maux de tête, des maladies inflammatoires. On en abuse souvent dans les maladies de l'estomac et des intestins qui s'expriment par des vents. Il faut, pour l'employer, que ces douleurs venteuses ne reconnoissent pour cause que la foiblesse des intestins. Il ne convient pas non plus quand la poitrine est délicate, qu'il y a toux séche; il exciteroit l'hémoptisie.

On l'emploie comme emménagogue lorsque les règles manquent, non par pléthore, sécheresse et irritation; il seroit nuisible alors: mais quand la cause de ce dérangement est un sang mal constitué, un empâtement glaireux de la matrice, un défaut de sensibilité dans cet organe, à raison duquel le sang menstruel n'y est point appelé; alors l'aloès est très-utile, uni au safran et à la limaille de fer.

Mais il excite encore plus spécifiquement le flux hémorroïdal. Les Allemands sont en général très sujets à ce flux, et Sthal le regardoit comme aussi nécessaire aux hommes que les règles le sont aux femmes. Mais cette fréquence

du flux hémorrhoïdal en Allemagne, est due principalement à l'abus qu'on y fait des vins, bols et élixirs aloétiques. L'orsque la suppression du flux hémorrhoïdal occasionne de la pléthore, de la douleur, une inflammation commençante, etc., l'aloès est nuisible; mais quand cette suppression est suivie de maladies de langueur, il est très-utile donné en poudre à petite dose, ou de préférence en teinture ou en élixir, parce que c'est le principe résineux qui a la propriété dont nous parlons: on l'emploie en même temps à l'extérieur; pour cela on en saupoudre un suppositoire ordinaire.

A l'extérieur, l'aloès est employé sur des emplâtres qu'on applique sur la région hypogastrique, pour exciter le flux utérin, et tuer les vers. On en applique aussi de semblables sur la région de l'estomac, pour donner du ton à ce viscère, et calmer les vomissemens que sa foiblesse occasionne. On fait aussi usage extérieurement de la teinture d'aloès. On y trempe du coton, qu'on introduit dans l'anus, pour tuer les ascarides, qui sont de petits vers blancs ressemblans à ceux du fromage. On se sert encore de cette teinture pour déterger les anciens ulcères, les caries, les gangrènes qui ont une marche rapide: alors aussi on saupoudre d'aloès la partie affectée. Mais si ce suc est anti-septique à l'extérieur, il ne l'est point du tout à l'intérieur, quoi qu'en disent quelques médecins chimistes; si on l'employoit dans les fièvres putrides, il ne pourroit qu'augmenter l'éréthisme et la putridité.

L'aloès fait partie de l'élixir de propriété, composé avec la teinture d'aloès, celle de

myrrhe, et celle de safran. C'est un excellent tonique, stomachique, emmenagogue hémorrhoïdal, qui se donne à la dose de 6 à 8 gouttes jusqu'à un demi-gros.

9°. Sucs purgatifs tirés des fruits.

Elaterium.

C'est un violent purgatif, très-employé par les anciens, sur-tout dans l'hydropisie, et que fournit le concombre sauvage, *momordica elaterium.* Son nom lui vient, selon quelques-uns, de la violence avec laquelle il agit, et selon d'autres, de l'élasticité avec laquelle les semences sont chassées du fruit mur quand on y touche. La dose est de 2, 3, 4, 5, 6, 10 ou 12 grains au plus, sous forme de pilules ou de bols, trituré avec quelque substance mucilagineuse, ou dans un véhicule abondant. Mais son usage, comme celui des autres drastiques, demande beaucoup de circonspection.

Huile de Palma Christi.

L'huile de ricin ou de palma Christi se tire des semences du *ricinus communis*, L., qui croît en Amérique, d'où cette huile nous est apportée. Elle n'a point de goût ni d'odeur d'ésagréable. Celle qui est âcre et très-amere, est exprimée du pignon d'Inde : elle excite des douleurs d'entrailles, des vomissemens, des superpurgations, et c'est ce qui avoit fait abandonner l'huile de ricin, à laquelle on attribuoit

tous ces accidens; mais elle ne les produit jamais quand elle n'est pas sophistiquée. Elle est très-utile pour purger les personnes délicates, et celles qui répugnent aux médecines noires. La dose est d'une once, une once et demie ou 2 onces pour l'enfance, à prendre par cuillerées, jusqu'à ce que le ventre s'ouvre; et pour les adultes, de 3, 4 ou 5 dans la matinée : on en prend une cuillerée de demi-heure en demi-heure. On purge ainsi les femmes, les enfans, etc. Ordinairement on l'unit avec les acides végétaux, pour qu'elle soit moins désagreable : par exemple, on met une demi once de suc de citron sur 3 onces d'huile.

Cette huile, outre la propriété purgative douce dont elle jouit, est encore décidement anthelminthique. J'ai vu des tænia, rebelles au remède de Nouffer céder en peu de temps à l'usage de celui-ci : aussi l'emploie-t-on à l'hôtel-Dieu, quand le spécifique dont je viens de parler ne réussit pas, ou quand il est contre-indiqué par trop de sécheresse, d'irritabilité, etc. La dose est alors de 2 ou 3 cuillerées par jour pour les enfans.

Agaric.

L'agaric d'usage à l'intérieur, est celui qui croît sur le mélèse, *pinus larix*, L. Il contient un principe résineux assez abondant, et un principe gommeux très-tenace. Les anciens, les Arabes, et les médecins du dernier siecle l'employoient beaucoup pour évacuer les sérosités, sur-tout celles de la tête, comme dans l'apoplexie pituiteuse, etc.; mais il ne mérite pas

d'être préféré aux autres moyens connus. Il est actuellement peu employé, parce que c'est un purgatif infidelle, lourd, fatigant, et qui donne beaucoup de vents. La dose est d'une once et demie ou deux onces en décoction, pour servir d'excipient à d'autres purgatifs ; mais cette décoction gluante est très-désagréable. La pharmacopée de Paris a conservé les trochisques d'agaric ; mais c'est un mauvais purgatif, dont la dose est depuis 1 gros jusqu'à 3.

§. III.

Il est aisé de voir, d'après cette énumération, que le règne végétal est plus riche en purgatifs que le règne minéral. Celui-ci, en effet, n'a point de purgatifs doux, ni de drastiques ; il n'en fournit que de moyens, qui sont les sels neutres : au lieu que le règne végétal en contient des trois especes ; 1°. des minoratifs, comme les follicules de séné, les tamarins, la casse, les pruneaux domestiques, et la manne ; 2°. des cathartiques, comme la racine de rhubarbe, celle de Jalap, et les feuilles de séné ; 3°. des drastiques, comme la racine d'ellébore noir, d'asarum, de bryone, de coloquinte, les baies de nerprun, la scammonée, l'aloès, la gomme gutte, etc.

Les anciens étoient beaucoup moins riches que nous en purgatifs ; ils n'en avoient que de drastiques, et point de minoratifs ni de moyens ; aussi craignoient-ils beaucoup les purgatifs dans les maladies inflammatoires : ils les éloignoient avec le plus grand soin au commencement et dans le courant de ces maladies, et ils ne les

donnoient à la fin qu'avec la plus grande prudence. Pour nous, nous avons des purgatifs doux, que nous employons dès le commencement des maladies aigues, pour nettoyer les premieres voies, sur-tout dans les maladies putrides : nous les continuons dans le courant de ces maladies, en les donnant très-étendus, et sur-tout les tamarins alors, et nous terminons le traitement de ces mêmes maladies par les mêmes purgatifs doux.

Le nouveau continent nous a fourni le jalap, la gomme gutte, etc. Nous pourrions nous en passer, et nous en tenir à la bryone, qui est un excellent purgatif; à la coloquinte, à l'asarum, etc. Néanmoins les exotiques nous sont très-utiles.

La propriété purgative paroît dépendre d'une organisation particuliere du mixte qui en est doué; car toute substance purgative, quand elle est vieille, ne purge plus; les plus énergiques même perdent à la longue de cette propriété, sur-tout les racines, les feuilles et les fruits; quant aux sucs, ils la conservent plus long-temps. C'est encore en changeant la constitution de ces substances; qu'une longue et forte ébullition diminue et même détruit leur vertu purgative; et ce n'est pas seulement par l'évaporation du principe volatil, car beaucoup de purgatifs ne paroissent pas en contenir. Il faut convenir cependant que plusieurs d'entre eux doivent leur vertu à ce principe. Telle est la rhubarbe, dont l'eau distillée purgeroit, dont les émanations même purgeroient, si on restoit long temps dans un magasin où il y en eût beau-

coup. Telles sont encore les feuilles de séné, dont le principe volatil est très-âcre et nauséabond; aussi prescrit-on d'en faire une légere décoction à vaisseau ouvert, pour dissiper une partie de ce principe. D'ailleurs, presque tous les purgatifs doivent leur propriété à un principe résineux : aussi les extraits résineux et les teintures sont-ils très-drastiques. C'est par ce principe qu'agissent tous les cathartiques et les drastiques, excepté la rhubarbe, dont l'extrait gommeux purge plus que l'extrait résineux, et l'infusion aqueuse plus que l'infusion vineuse. Il en faut dire autant de l'aloès. Ce principe résineux ne se trouve point, ou du moins n'est qu'en très-petite quantité dans les minoratifs, comme la casse, la manne, les tamarins, les pruneaux, les follicules de séné. Ces purgatifs contiennent un principe mucilagineux sucré, qui agit en humectant, relâchant, et occasionnant, pour ainsi dire, une espece d'indigestion. Leur maniere d'agir est donc bien différente de celle des drastiques; et comme ceux-ci pourroient s'attacher au canal intestinal, et donner lieu à des accidens, on recommande, pour les rendre plus solubles dans nos humeurs, de les triturer avec du sucre, un alkali fixe, un sel neutre, etc. Nous remarquerons enfin que les purgatifs, surtout drastiques, donnés à dose altérante, sont d'excellens fondans et désobstruans.

On trouve dans les boutiques un grand nombre de préparations pharmaceutiques, qui, à cause de l'usage journalier que l'on en fait, méritent d'être particulierement examinées.

1°. Parmi les décoctions, il y a le *décoctum anti-*

anti-venereum laxans composé avec les follicules de séné, la rhubarbe, les sudorifiques, l'antimoine et l'alkali fixe. C'est un des meilleurs sudorifiques laxatifs, et qui convient dans beaucoup de cas de maladies vénériennes. La dose est de 3 ou 4 verres dans la matinée, à jeun.

2°. Parmi les poudres, il y en a une cathartique, et une drastique. La premiere est la poudre cornachine ou *de tribus*, qui est composée avec parties egales de diagrède, d'antimoine diaphorétique, et de crême de tartre, qui sert à rendre la scammonée plus dissoluble dans nos humeurs. La dose est d'un demi-gros, un gros, un gros et demi, pour les adultes, et de 12, 15, 18, 20, 24 grains pour l'enfance, dans une cuillerée de potion agreable, ou un demi-verre de véhicule.

La poudre drastique, est la poudre hydragogue faite avec le jalap, le méchoacan, la rhubarbe, la soldanelle, la gomme-gutte, etc. La dose est d'un scrupule, un demi-gros, un ou deux gros, en bols ou en pilules, ou dans quelques cuillerées de véhicule. Ce purgatif convient dans le commencement de la goutte, quelques hydropisies, etc.

3°. Les tablettes purgatives sont celles de citron, diacarthami et de rhubarbe. Celles de citron sont faites avec l'écorce de citron, la scammonée, le turbith végétal, les feuilles de séné, la rhubarbe, etc. C'est un bon cathartique, agréable, et qui purge sans coliques. La dose est d'un ou deux gros, dans un verre d'eau de

veau ou de bouillon aux herbes. Les tablettes diacarthami sont composées avec les semences de carthame, le diagrède, le turbith, etc. La dose est de 2 gros jusqu'à une once. Celles de rhubarbe ne contiennent que de la rhubarbe, du sucre, et quelque substance mucilagineuse. La dose est de 2, 3 gros, ou demi-once comme purgatives; mais elles sont plus toniques que cathartiques.

4°. *Les électuaires.* On appelle de ce nom un mélange de plusieurs ingrediens qui a peu de consistance; c'est-à-dire, qui en a plus que les sirops, moins que les extraits, les pilules et les bols, mais autant à peu-près que les confitures. Il y en a beaucoup de purgatifs : c'est pourquoi nous les diviserons en minoratifs, cathartiques et drastiques.

1°. Les électuaires minoratifs sont la casse cuite, le diaprum simple, le diaphénix, l'electuaire lénitif. On les emploie quand il faut exciter les selles d'une maniere douce. Alors on ne les donne pas seuls, mais délayés dans quelque potion purgative; par exemple, sur un verre de décoction de manne ou de casse, on met une once de ces électuaires. Si on les donnoit seuls, la dose seroit de 2 ou 3 onces. On peut aussi les employer en lavement à celle de 3 ou 4 onces. La casse cuite est l'électuaire minoratif le plus employé. C'est la pulpe de casse lavée et réduite sous forme d'électuaire, qu'on aromatise avec le sirop de violettes, l'huile essentielle, et l'eau de fleurs d'orange. On en prend le soir 1 ou 2 cuillerées; on dort tran-

quillement, et le lendemain on fait quelques selles. Les autres électuaires minoratifs ont pour base la pulpe de casse, les tamarins, les pruneaux ou les follicules de séné.

2°. Les électuaires cathartiques sont le diaprum solutif, le cariocostin, la bénédicte laxative, le catholicum double. Ils sont faits en partie avec la pulpe de casse, les tamarins, les feuilles de séné : on y joint un peu de diagrède ou d'autre substance drastique. La dose est la même que celle des électuaires minoratifs. Le catholicum double se donne de préférence à la suite des dévoiemens, quand il faut évacuer, et donner en même temps du ton, ce qu'il fait au moyen de la rhubarbe qu'il contient.

3°. Les électuaires drastiques sont la confection hamech, l'hiera picra, l'hiera diacolocynthidos, l'opiate mésentérique, et l'extrait panchymagogue. Ces électuaires ont pour base les forts purgatifs, comme la racine d'ellébore noir, l'asarum, la coloquinte, la gomme gutte, le diagrède, l'aloès, etc. A l'intérieur, la dose est d'un gros ou deux gros et demi au plus : et en lavement d'une once et demie ou deux onces. On les emploie aussi comme altérans à celle de 12, 24 grains ou demi-gros; car ce sont de bons fondans, sur-tout l'opiate mésentérique, qui est la meilleure composition atténuante et purgative, dans le cas d'engorgemens froids et lents du bas-ventre, le rachitis, et le carreau. Il est fait avec la rhubarbe, le séné, l'arum, l'aloès, le mercure doux, la gomme ammoniaque, la limaille de fer, etc. La dose est de 12 ou 24

grains, demi-gros ou un gros, comme altérant; on en donne par exemple, 6 grains de trois heures en trois heures aux enfans écrouelleux. Comme purgatif, il se donne à celle de 2, 3 gros, ou une once et demie.

4°. Il y a beaucoup de pilules purgatives, et il n'y en a guere que de drastiques. On emploie souvent celles de Belloste, qu'il faisoit avec le mercure cru, le sucre, le diagrède et le jalap. La dose altérante est de 2, 4, 6, 8, jusqu'à 24 grains, ou d'un gros et demi, comme purgative. C'est un purgatif fondant, qui convient dans beaucoup de maladies dartreuses et vénériennes. On les a reformées avec la crême de tartre au lieu de sucre, parce que le mercure s'éteint mal dans celui-ci. Mais d'autres pilules mercurielles plus fondantes, plus purgatives, et préférables dans le cas d'écrouelles, ce sont celles de la sœur de charité de Saint-Merry. Les pilules mercurielles du codex sont faites avec le mercure éteint dans la crême de tartre, l'aloès, le diagrède, la gomme gutte, la coloquinte, la racine d'ellebore noir, etc. Elles sont en même temps fondantes et évacuantes, et par-là très-utiles. Nous avons aussi les pilules de Bontius, médecin hollandois, qui sont très-renommées, sur-tout pour les maladies d'infiltration, et les hydropisies si communes en Hollande par l'atmosphere constamment humide, et le régime relâchant qui y est usité. Elles sont faites avec la gomme gutte, l'aloès et la gomme ammoniaque. Elles commencent à être moins employées aujourd'hui; mais c'est à tort, car c'est un excellent purgatif hydragogue, qu'on prend d'abord

à la dose de 12 grains ; on monte ensuite graduellement jusqu'à 20, 30, et plus.

5°. Enfin, les sirops purgatifs sont simples ou composés. Les premiers sont ceux qui ne sont faits qu'avec une seule substance, et ils sont ou minoratifs ou drastiques. Les minoratifs sont le sirop de fleurs de pêcher, de pommes, de roses pâles, et de violettes, qui est purgatif à certaine dose. Celui de nerprun est le seul sirop drastique. La dose de ces sirops est d'une once ou d'une once et demie ; mais on ne les donne jamais seuls. Les sirops composés sont cathartiques ou drastiques. Les cathartiques sont celui de mercuriale, fait avec le suc de bourrache, de buglose, la racine de glaïeul, etc. : celui de roses pâles composé, fait avec le séné, etc. On l'emploie sur-tout dans le dévoiement des enfans : celui de chicorée composé, fait avec la rhubarbe, le suc de chicorée, la cuscute, etc. ; c'est un purgatif très-approprié à la premiere enfance. Le sirop composé drastique, est celui de pommes elléboré, qui est fait avec la décoction d'ellébore noir. La dose de ces sirops composés est, pour l'enfance depuis 1 gros jusqu'à 4 gros, et pour les adultes, depuis une demi-once jusqu'à une once et demie ou deux onces.

SUDORIFIQUES.

§. I.

Les sudorifiques sont des médicamens qui ont la propriété de porter à la peau et abon-

damment; car si la transpiration n'est que peu sensiblement augmentée, ces médicamens prennent le nom de diaphorétiques. On sait de quelle importance est l'excrétion de la peau, combien sa suppression est dangereuse, et que sa trop grande abondance n'est pas non plus sans inconvénient. L'augmentation de cette excrétion est due à l'abondance de la sérosité, à la force systaltique des vaisseaux, et à la liberté de la peau. Ainsi on peut distinguer trois especes de sudorifiques, les sudorifiques toniques, les sudorifiques délayans, et les sudorifiques relâchans, qui, par leur application extérieure, diminuent le resserrement de la peau.

Les sudorifiques ne conviennent point en général dans les maladies inflammatoires, ni quand il y a présence de saburre dans les premieres voies; il seroit à craindre, dans ce cas-ci, que les sudorifiques ne la fissent passer dans les secondes voies, et n'occasionnassent ainsi des maladies graves. Ils ne conviennent pas non plus quand il y a des sueurs déjà existantes, et dues à la dissolution des humeurs, comme dans le commencement de quelques fiévres putrides, où les sueurs ne sont que symptômatiques. Ils ne conviennent point aux sujets très-foibles, à ceux qui sont très-maigres; ils ne feroient que les affoiblir et maigrir davantage. Enfin ils sont nuisibles à ceux qui sont disposés à l'inflammation, ou qui ont une bile très-âcre et facile à exalter.

Mais ils sont utiles au commencement de quelques maladies inflammatoires, avant l'intensité des symptômes. C'est ainsi qu'on a quel-

ques fois vu la peste guérie, dès le premier ou le second jour, par une sueur abondante, avant que le miasme eût eu le temps de déployer toute son activité. Ils conviennent aussi au commencement de quelques maladies catarrhales-inflammatoires, avant que l'inflammation soit développée : on a vu quelquefois une sueur abondante guérir ces maladies en 24 ou 36 heures. Les sudorifiques sont utiles aussi dans beaucoup de maladies éruptives, lorsqu'il faut aider la nature dans l'effort qu'elle fait pour porter la matiere morbifique à la peau ; mais il faut alors beaucoup de circonspection. On les emploie encore dans quelques fiévres intermittentes, au commencement des accès et à la fin, quand ils se terminent par une sueur qui demande à être aidée, ce qui exige aussi des précautions. On les donne quelquefois avant l'accès, pour le prévenir, et éviter le frisson et la chaleur, qui ne paroissent tentés par la nature, que pour amener la sueur. On a ainsi guéri quelquefois de ces fiévres. Dans ce cas les sudorifiques doivent être pris une demi-heure ou trois quarts d'heure avant l'accès.

Les sudorifiques sont utiles dans beaucoup de maladies chroniques ; au commencement de la phthisie pulmonaire, quand elle est due à la suppression de la transpiration ; dans les infiltrations aqueuses de la peau et du tissu cellulaire intérieur; dans les engorgemens glaireux et visqueux, quand ils ne sont pas trop forts : c'est alors le cas des sudorifiques résineux, de même que dans le commencement des

écrouelles, la goutte-sereine, certaines paralysies, les suites de l'apoplexie séreuse, pour prévenir la paralysie, dans beaucoup de maladies virulentes, comme dans le scorbut, quand il y a douleurs ostéocopes opiniâtres et rebelles; on les unit alors avec les anti-scorbutiques; dans les maladies vénériennes, pour faire circuler le mercure, et aider son action: on a même vu des symptômes vénériens, rebelles au mercure administré de toutes façons, céder aux sudorifiques; dans beaucoup de rhumatismes lents, ce sont les sudorifiques forts qu'il faut alors; à la fin des rhumatismes aigus, alors ce sont les doux qui sont utiles; dans la goutte, dans beaucoup de maladies de peau, comme la gale; la teigne; le pian, quelques especes de dartres et d'erysipeles.

Mais l'usage des sudorifiques demande en général des précautions. C'est ainsi qu'avant de les administrer, il faut souvent purger, afin qu'ils ne fassent pas passer dans les secondes voies la saburre qui pourroit se trouver dans les premieres. Il faut donner de la fluidité au sang, pour que les sudorifiques n'excitent pas trop de chaleur et de sécheresse.

Quand la sueur est excessive, il faut la suspendre par le contact d'un air un peu frais, et quelquefois il faut recourir aux astringens tirés des acides, sur-tout minéraux; car ils l'arrêtent très-bien. Au contraire, les narcotiques, qui arrêtent bien toutes les autres évacuations abondantes, augmentent les sueurs, de maniere qu'ils doivent être mis au nombre des meilleurs sudorifiques.

§. II.

Les différens sudorifiques nous sont fournis par des racines, des ecorces, des feuilles, des fleurs, des fruits, des semences et des sucs.

1.° Racines sudorifiques

On les distingue en exotiques et en indigènes. Les premieres sont en grand nombre.

Salsepareille.

Cette racine appartient au smilax, *sarsa parilla*, L., qui croît en assez grande quantité dans les deux Indes, le Brésil, le Pérou, la Virginie, etc., et qui n'est connu en médecine que depuis deux ou trois siecles. Elle n'a point d'odeur, est très-légerement amere, ne contient point d'huile essentielle, n'a qu'un principe résineux peu abondant. D'après cette analyse, la salsepareille ne paroît pas avoir grande vertu. C'est pour cela que Cartheuser et la plupart des médecins chimistes ne lui en ont accordé aucune. Mais la pratique réclame en sa faveur; elle éprouve tous les jours que c'est un sudorifique atténuant très-utile dans les ecrouelles, les maladies de la peau, la paralysie, les maladies vénériennes; et c'est contre ces maladies qu'elle est si employée dans les deux Indes, et qu'elle l'a tant été au commencement de son apparition parmi nous. Il est vrai que ses vertus ne sont point aussi efficaces ni aussi multipliées qu'on l'avoit cru d'abord; mais il reste toujours que c'est un bon

sudorifique atténuant et résolutif, qui convient dans les maladies vénériennes rebelles au mercure, dans celles qui sont anciennes, qui ont lieu avec carie, etc. Alors le mercure ayant précédé, la salsepareille est très-utile. Elle faisoit la base du remede du cuisinier, très-accrédité contre ces maladies en France et en Italie.

On la donne en forte décoction à la dose d'une demi-once, une once, une once et demie ou deux onces dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une, et à moins encore. On prend trois ou quatre verres de cette décoction dans le jour. Par-là, la transpiration augmente souvent jusqu'à la sueur; et les anciennes douleurs scorbutiques, rhumatisantes, arthritiques, vénériennes, rachitiques, s'en trouvent très-diminuées. On peut aussi en faire bouillir 2, 3 ou 4 onces dans 8 pintes d'eau qu'on fait réduire au quart. On la donne très-rarement en poudre, parce qu'elle a de cette maniere beaucoup moins d'efficacité.

Squine.

La squine, *smilax china*, L., est une plante qui croît sur-tout dans l'Orient, à la Chine et au Japon. Sa racine n'a point d'odeur; cependant elle est un peu aromatique et un peu amere; la forte décoction que l'on en prépare est aussi un peu amere. Elle contient très-peu de principe résineux, mais beaucoup de principe extractif. Chimiquement parlant, elle ne paroît pas avoir grande vertu; aussi Cartheuser, et beaucoup d'autres, la regardent-ils comme à peu-près inefficace. Cependant il est certain qu'elle jouit

à peu-près des mêmes propriétés que la salsepareille. C'est un sudorifique atténuant et fondant très-utile dans les douleurs rhumatisantes et arthritiques lentes ; dans le commencement de la phthise, quand elle a pour cause une suppression de transpiration ; dans les maladies écrouelleuses ; beaucoup de maladies de peau, comme la gale, etc. ; dans les maladies vénériennes anciennes et dégénérées, quand le mercure a été employé inutilement ; dans les maladies chroniques occasionnées par l'humeur laiteuse.

La squine se donne en forte décoction, de la même maniere et aux mêmes doses que la salsepareille. Mais comme elle agite beaucoup le sang, qu'elle s'oppose au sommeil, donne beaucoup de démangeaison et d'inquiétude, (preuve de son activité réelle), de sorte que beaucoup de sujets ne peuvent la supporter pure, on l'unit avec quelque décoction mucilagineuse, comme celle de bardane, de scorsonere, et encore mieux, ce qu'on fait très-souvent, avec parties égales ou un tiers de lait.

Serpentaire de Virginie.

C'est la racine d'une espece d'aristoloche, *aristolochia serpentaria*, L., qui croit en Amérique, en Virginie, et pourroit aussi venir dans les pays méridionaux de l'Europe, comme l'Espagne, l'Italie, le Languedoc, etc. Elle a un goût amer, très-aromatique et échauffant. Son odeur est aussi assez fortement aromatique. Elle donne de l'huile essentielle, à la vérité en pe-

tite quantité. L'eau distillée de cette racine a beaucoup d'odeur et d'aromate; le vin et la teinture qu'on en prépare sont très-actifs, ainsi que l'extrait résineux.

Comme sudorifique, la serpentaire est moins employée que les deux précédentes; mais on la préfere comme tonique et stimulante, dans le cas de fiévre maligne nerveuse, à la fin des fiévres putrides, quand il y a beaucoup de foiblesse, dans le défaut de ton dans l'estomac. On l'emploie aussi comme un sudorifique alexitère et alexipharmaque, dans beaucoup de fiévres pétéchiales, de fiévres catarrhales de mauvais caractère; alors unie au quinquina elle est très-utile.

On donne la serpentaire en infusion aqueuse et vineuse, ou teinture, et en poudre. En infusion, la dose est d'un gros, un gros et demi ou deux gros dans l'eau bouillante, à vaisseau fermé, et il faut que l'infusion soit prolongée. On prépare de même l'infusion vineuse, excepté qu'il n'est pas nécessaire que le vin soit échauffé. La teinture se donne à la dose de 15, 18 ou 20 gouttes dans quelque potion. La poudre entre dans les bols alexitères dans le cas de fiévre maligne, etc. Ainsi on en met 4, 6, 8 ou 10 grains dans un bol de camphre et de quinquina; on peut en prendre ainsi jusqu'à un scrupule par jour.

Contrayerva.

C'est la racine d'une espece de graminée d'Amérique, *dorstenia contrayerva*, L. Cette racine est aromatique et comme poivrée, a une odeur

forte, et donne de l'huile essentielle, mais en petite quantité. Son eau distillée est aussi aromatique, et son principe résineux et sa partie la plus active comme tonique et diaphorétique.

Le contrayerva est un sudorifique alexitère, comme la serpentaire de Virginie, il se donne de la même maniere, à la même dose, et dans les mêmes circonstances, dans les fiévres pétéchiales, les fiévres colliquatives, etc. On l'unit alors au camphre et au quinquina.

Nard ou Spica-Nard.

On distingue deux sortes de nard, le celtique et l'indien; celui-ci, *nardus indica*, C. B. P., est le plus estimé. Il est aromatique comme le souchet, dont il approche beaucoup, contient un principe spiritueux très-abondant, et un principe gommo-résineux assez actif, et a un goût amer et âcre. Il se donne dans les mêmes circonstances, et à la même dose que les précédens: il est à présent assez peu employé.

Enfin, nous avons encore l'acorus, *acorus verus*, L. C'est une espece de jonc aromatique, qui croît en Asie. Cette racine, quoique pourvue d'un principe spiritueux abondant, donne peu d'huile essentielle. Elle contient beaucoup plus de parties extractives que de résineuses, etc. L'acorus s'emploie dans les mêmes circonstances, et de la même maniere que les précédens; mais il n'est plus guère d'usage que pour les préparations pharmaceutiques.

Il y a aussi beaucoup de racines sudorifiques indigènes.

Aunée.

L'aunée, *inula helenium*, L. est un excellent remede, très-employé, et avec raison; son usage est très-ancien, et s'est toujours soutenu. Lorsque cette racine est fraîche, elle a une odeur un peu désagréable. Elle contient très-peu d'huile essentielle, mais un principe spiritueux et volatil abondant; elle est au goût assez fortement aromatique et amere, fournit dans la distillation une substance très-analogue au camphre, et qui s'en sépare sous forme de flocons blancs. Enfin, elle contient aussi un principe gommeux et un principe résineux; et il paroît que c'est à ce dernier, quoique moins abondant que l'autre, qu'est due principalement la propriété de l'aunée.

On l'emploie comme tonique, apéritive et sudorifique. Elle a en effet ces trois propriétés. Comme tonique, c'est moins en décoction et en poudre, qu'en extrait ou en conserve qu'on la donne, à la dose d'un demi-gros, un gros, un gros et demi ou deux gros. C'est ainsi qu'elle sert d'excipient dans la plupart des bols et des pilules stomachiques.

Comme apéritive, on l'emploie dans beaucoup d'engorgemens lents du foie, de la rate, des viscères abdominaux, de la matrice; dans certaines jaunisses. Elle entre dans la plupart des tisanes apéritives: et c'est en effet un excellent apéritif tonique, très-utile dans le cas de matieres glaireuses des premieres voies, à la fin des fluxions de poitrines catarrhales, dans les catarrhes un peu anciens, dans la langueur des

reins, la néphrétique glaireuse, etc. Elle entre dans l'hydromel compositum de la charité, et dans les tisanes expectorantes un peu fortes.

Comme sudorifique, on la donne dans beaucoup de maladies de peau; dans la petite-vérole, etc., quand on a besoin d'un sudorifique tonique; au commencement de quelques paralysies, à la fin des apoplexies pituiteuses, etc. On la donne en décoction, en poudre, en conserve, ou en extrait. La décoction ne doit pas être trop forte, parce qu'elle dissiperoit le principe aromatique. La dose est d'une demi-once, une once ou une once et demie dans une pinte d'eau qu'on fait réduire à trois demi-setiers. C'est alors un bon expectorant, apéritif, et sur-tout diaphorétique; car les diaphorétiques demandent à être étendus dans un large véhicule tiede, qui, par sa chaleur et son abondance, porte lui-même à la peau. Enfin l'aunée est un très-bon dépuratif, comme donnant plus de ton, et étant apéritive, diurétique et sudorifique. C'est pour cela qu'on l'emploie dans certains cas de scorbut, avec le cochléaria et le cresson; dans les maladies de peau entretenues par les légers engorgemens du foie et des viscères abdominaux; alors on l'unit avec les amers: on la donne aussi dans les maladies chroniques laiteuses, quelques especes de goutte, etc.

En poudre, elle entre dans les bols expectorans à la dose depuis 12, 15 ou 24 grains jusqu'à un demi-gros ou un gros par jour. La conserve se donne aussi à celle d'un demi-gros ou un gros.

Le vin d'aunée se fait en mettant 1 ou 2 gros

de cette racine digérer dans une chopine de vin, dont on prend 6, 8, 10 ou 12 onces par jour, en plusieurs prises. C'est un excellent stomachique, auquel on joint ordinairement le fer. L'eau distillée peut être employée comme excipient, à la dose de 4 ou 5 onces.

Asclépias.

C'est une plante très-commune, *asclepias vincetoxicum*, L., dont les racines chevelues ressemblent assez à celles de la serpentaire de Virginie. Cette racine est agréablement aromatique, à raison du principe spiritueux volatil qu'elle possède. Elle contient aussi un principe gommeux et un principe résineux; celui-ci est moins abondant que l'autre. C'est un des meilleurs diaphorétiques aromatiques qu'on pourroit employer dans la petite-vérole, quand on veut porter à la peau, et donner du ton, ainsi que dans les maladies vénériennes, etc. Cette racine est peu usitée, et c'est à tort, car elle mérite de l'être. On la donne en décoction, à la dose de 2 gros, demi once ou une once, qu'on fait bouillir légerement à vaisseau fermé. La poudre se donne à celle d'un demi gros ou d'un gros : on pourroit encore employer cette racine en vin et en teinture.

Souchet.

C'est une plante qui approche de la famille des joncs, *cyperus longus et rotundus*, L. Cette racine est très-aromatique, moins cependant que la serpentaire de Virginie et le contrayerva, et donne très-peu d'huile essentielle : son eau distillée

distillée est peu aromatique. On emploie le souchet comme tonique, stimulant, diaphorétique, dans les mêmes circonstances, de la même maniere, et à la même dose que la serpentaire de Virginie.

Carline.

La carline, *Carlina acaulis*, L., croît dans les contrées méridionales de l'Europe. Sa racine est amere, assez odorante et aromatique, et contient un peu d'huile essentielle. Elle est plus sudorifique que la scorsonère et la bardane; cependant elle est peu employée à présent, parce que nous avons des moyens beaucoup plus efficaces. La dose est depuis 2 gros jusqu'à une once, en légere décoction.

Bardane.

La bardane, *Arctium lappa*, L., est employée depuis très-long-temps comme atténuante, résolutive, dépurative, et sur-tout sudorifique, dans le scorbut, les écrouelles, les maladies de peau, les maladies vénériennes, etc. Mais possede-t-elle vraiment ces propriétés? Elle n'a pas d'odeur, presque pas de goût, et n'est presque que mucilagineuse. Beaucoup de praticiens sont revenus sur ses vertus. Quand on en fait usage, on la ratisse, et on en met bouillir une once et demie ou deux onces dans deux ou trois pintes d'eau qu'on fait réduire au tiers. Elle donne à la décoction une couleur verdâtre très-foncée.

Scorsonère.

C'est une espece de plante chicoracée, *Scorzonera hispanica*, L., mucilagineuse, sans odeur ni goût, employée depuis long-temps dans les maladies de peau, et, depuis deux siecles, du plus fréquent usage dans la petite vérole et la rougole. Le public y a la plus grande confiance; et il sembleroit qu'il manque quelque chose au traitement de ces maladies, si on ne l'y employoit. Cette prévention est même si forte, que si une petite vérole ou une rougeole devenoit mortelle, et qu'on eût négligé d'employer la scorsonère, beaucoup ne balanceroient pas à attribuer la mort à cette négligence. Cette racine n'est cependant pas sudorifique; elle n'est qu'émolliente, mucilagineuse, et, comme telle, utile pour envelopper et tempérer l'acrimonie variolique et nourrir légerement. On peut donc l'employer pour condescendre aux désirs et aux préjugés des malades, toutes les fois que la nature na' pas besoin d'aide; car dans le cas contraire, il faudroit recourir à des moyens plus actifs. On la donne en décoction à la dose d'une once et demie ou deux onces dans deux ou trois pintes d'eau qu'on fait réduire à une.

2°. Ecorces et Bois sudorifiques.

Il n'y en a que d'exotiques.

Gayac.

C'est le bois d'un arbre, *Guajacum officinale*, L., qui ressemble assez au noyer, et qui croît en Amé-

rique. Il a peu d'odeur, à moins qu'il ne soit très-frotté : il a un goût aromatique, très-amer, et point agréable. Par l'analyse chimique, on retire d'abord un esprit acide très-léger, puis une huile essentielle légere, ensuite une huile essentielle très pesante, et une grande quantité d'alkali volatil, mais qui n'est que le résultat de l'action du feu, très-fort et très-continu, nécessaire pour faire cette distillation. Ce bois contient peu de parties spiritueuses, mais un principe gommo-resineux assez abondant, sur-tout quant à la résine, qui est en plus grande quantité que le principe gommeux.

Le gayac est très-employé, et avec raison. C'est un excellent sudorifique atténuant, stimulant, fondant, très-utile dans les maladies écrouelleuses; les maladies pituiteuses, laiteuses; dans les infiltrations de la peau et des autres organes; dans les paralysies commençantes, suites d'apoplexie séreuse, et même sanguine; dans les poisons métalliques, lorsqu'ils sont passés dans les secondes voies, comme il arrive souvent chez les peintres; dans les maladies vénériennes anciennes, où il est préférable à la squine et à la salspareille. Il réussit très-bien dans beaucoup d'affections rhumatisantes lentes, sur-tout dans les gouttes qui veulent devenir tophacées : alors, par sa continuité, il résout et évacue en partie l'humeur goutteuse. Il convient aussi dans beaucoup de maladies de la peau : en Amérique et en Afrique, on l'emploie contre le pian. Le gayac s'emploie râpé en forte décoction, à la dose d'une demi-once, d'une once ou deux onces dans deux pintes d'eau qu'on fait réduire à une. Cette décoction est un peu amere et aromatique ; on en prend 2, 3 ou 4

verres dans la journée. Cette râpure s'incorpore aussi dans les bols, etc. mais de cette maniere, le gayac n'est pas aussi efficace.

Le vin de gayac est peu employé; mais on fait beaucoup d'usage de sa teinture, qu'on ne donne jamais seule et pure, parce qu'elle produiroit des symptômes de corrosion, mais étendue dans un véhicule convenable. Cette teinture est comme spécifique dans les anciens rhumatismes et les gouttes invétérées. Ainsi on prend une demi-once de râpure de gayac, on la met digérer au soleil, pendant plusieurs jours, dans une chopine de bonne eau-de-vie. La dose est d'une cuillerée étendue dans une infusion amere, comme celle de petite centaurée ou de gentiane. On prend cette dose, d'abord le matin seulement, ensuite matin et soir, enfin trois fois par jour. Au bout de huit ou quinze jours de son usage dans les douleurs laiteuses très-anciennes, la goutte et le rhumatisme invétérés, on commence à en ressentir de bons effets, et il faut continuer pendant un mois, six semaines et plus.

A l'extérieur le gayac est aussi très-employé. On se sert de sa teinture pour nettoyer la bouche, raffermir les gencives, diminuer les douleurs des dents; ce qu'elle fait en cautérisant le nerf, en excitant fortement la salive, et débarrassant ainsi le nerf d'une sérosité âcre qui l'irritoit. L'huile essentielle est plus corrosive que la teinture, de sorte que l'on ne peut guère l'employer à l'intérieur. Mais elle est utile extérieurement, pour cautériser les nerfs dentaires; arrêter la carie des os, le progrès de la gangrene, etc.

Sassafras.

L'écorce de sassafras appartient à une espece de laurier, *Laurus sassafras*, L. Elle est très-odorante, et d'un aromate très-agréable quand elle est échauffée ; donne une huile essentielle pesante comme celle du gayac, mais moins caustique. Elle contient aussi un principe camphré assez abondant.

Cette écorce, quoique plus odorante, est cependant moins active que la squine, la salsepareille et le gayac. On l'emploie quand il faut titiller les nerfs d'une maniere douce, exciter les sueurs doucement; dans les maladies éruptives, même aigues; dans les langueurs d'estomac, les leucophlegmaties, les paralysies qui suivent l'apoplexie. La décoction de sassafras conviendroit mieux que celle de scorsonère dans quelques petites véroles et rougeoles, étant plus tonique et plus sudorifique. La dose est d'une once ou une once et demie dans deux pintes, ou deux pintes et demie d'eau, qu'on fait réduire à moitié. La décoction doit être forte, et faite à vaisseau fermé. L'huile essentielle de cette écorce peut se donner à l'intérieur, à la dose de 10 ou 12 gouttes sur 5 ou 6 onces d'excipient; d'ailleurs on en fait le même usage à l'extérieur que celle de gayac. Le vin de sassafras est un excellent tonique : pour le faire; on met deux ou trois gros de cette écorce râpée dans le vin d'aunée. Le laurier sassafras croît dans le Brésil, la Virginie, etc.

Cannelle.

C'est la seconde écorce d'un autre laurier, *Laurus cinnamomum*, L., qui croît dans les Indes orientales et à Ceylan. Elle est agréablement aromatique; et quoique les Hollandois la privent, dit-on, en partie de son huile essentielle, dont ils font un riche commerce, cependant elle nous en donne encore en assez grande quantité, et cette huile essentielle est pesante et caustique, comme celle des autres ecorces exotiques. Elle fournit aussi un principe gommeux, et un principe résineux: le premier qui est moins abondant que l'autre, paroît être le dépositaire de la vertu astringente de la cannelle, et le résineux l'est de la partie aromatique de cette écorce. Ainsi elle donne ses principes à l'eau distillee, et sur-tout au vin et à l'esprit de vin.

La cannelle est un sudorifique alexitere très-estimé, et l'un des meilleurs toniques qui convienne dans la foiblesse de l'estomac et des intestins, dans quelques diarrhées et dysenteries, à la fin, dans les legeres infiltrations. Elle réveille le genre nerveux, et est utile, sous ce rapport, dans quelques fiévres éruptives, quand il y a defaut de ton, dans les fievres malignes et putrides. La dose est d'un demi-gros ou un gros en infusion sur une pinte de boisson convenable; par exemple, dans l'eau de riz ou d'orge, à la fin des diarrhees et des dysenteries.

On donne rarement la cannelle en poudre; la dose est depuis 10 ou 12 grains jusqu'à un demi-gros. L'huile essentielle se donne à celle de 4, 6,

8 ou 12 gouttes dans 3 ou 4 onces d'une potion appropriée, ce qui forme un excellent sudorifique. La dose de la teinture est de 20, 30, ou 40 gouttes, sur la meme quantité de liquide. Le vin de cannelle s'obtient par la digestion d'un gros ou d'un gros et demi de cette écorce, mis en digestion dans une chopine de vin. C'est un très-bon tonique aromatique, dans le cas de langueur, etc. Enfin, on peut donner l'eau distillée de cannelle à la dose de 40, 60 gouttes ou un gros, sur 5 ou 6 onces de potion.

On donne dans les mêmes circonstances, de la même maniere et à la même dose, le cassia-lignea, *laurus cassia*, L., et l'écorce de winter, *winterania cannella*, L.; mais ces deux dernieres écorces sont moins d'usage que la cannelle, et le cassia-lignea est moins efficace, comme tonique et sudorifique.

Nous ne parlerons pas des *santaux*, du *lentisque* et du *buis*, qui étoient fort employés autrefois, et qui ne le sont plus guere aujourd'hui. Ces deux derniers, en effet, ne fournissent rien dans l'analyse qui puisse faire croire aux vertus qu'on leur attribuoit; et des trois santaux, il n'y a que le citrin qui mérite d'être conservé. Ses propriétés sont les mêmes que celles du sassafras, et il s'emploie de la même maniere et à la même dose.

3°. Feuilles sudorifiques.

Nous n'en connoissons point d'exotiques, mais beaucoup d'indigènes. Telles sont les feuilles des plantes labiées, comme celles d'hysope, de mélisse, de sariette, de marrube, etc. Elles sont

toutes aromatiques, et quelques-unes le sont fortement, comme le romarin, la lavande, la sauge, principalement celle qu'on nomme *petite-sauge*, et qui n'est qu'une variété du *salvia officinalis*, L.

Par l'analyse, on retire de ces plantes une eau distillée très-aromatique, une huile essentielle plus ou moins abondante, et un principe gommo-résineux en plus ou moins grande quantité. Toutes sont employées, et avec raison, comme toniques, stimulantes, diaphorétiques et sudorifiques; et c'est à l'huile essentielle qu'elles contiennent, qu'elles doivent ces propriétés. On en fait sur-tout usage dans la langueur des premieres voies, et la foiblesse d'estomac. Boerhaave, Van-Swieten, et beaucoup d'autres, prescrivoient le vin de sauge, de romarin, de lavande, etc., dans le cas de relâchement des viscères, quand il falloit donner du ton à la fin des fiévres putrides, des fiévres malignes nerveuses, et qu'il falloit en même temps porter à la peau. Boerhaave donnoit l'huile essentielle de ces plantes dans les fiévres intermittentes, avant l'accès, et dans l'épilepsie; il cite quelques observations où cette méthode a réussi.

L'infusion théiforme des feuilles des plantes labiées est un sudorifique sûr et agréable. On peut aussi en mettre une demi-poignée sur deux livres de vin, qui devient alors très-tonique, très-énergique. Enfin leur huile essentielle s'emploie à la dose de 8, 10 ou 12 gouttes, sur 5 ou 6 onces d'une potion convenable, dont on prend une cuillerée de deux heures en deux heures.

Scordium.

Le scordium, *teucrium scordium*, L., mérite une place distinguée parmi les feuilles sudorifiques. C'est une plante aromatique, très-amere, à peu-près comme l'absinthe, et qui, outre un principe gommo-résineux et de l'huile essentielle, contient encore un principe salin assez analogue au sel marin et au nitre. Le scordium est un des meilleurs anti-septiques échauffans qu'on emploie à l'interieur; on l'unit très-souvent au kina. La dose est d'une, deux ou trois poignées, qu'on fait bouillir dans deux pintes d'eau, à vaisseau fermé, avec 2, 3 ou 4 de quinquina pour la journée.

4°. Fleurs sudorifiques.

Ce sont celles de la plupart des plantes labiées aromatiques, celles d'œillet et de sureau. Il n'y a que deux especes d'œillets employées en médecine, dont l'une est exotique, c'est le girofle, et l'autre indigène.

Girofle.

Les clous de girofle ont été pris pendant long-temps pour un fruit : on sait aujourd'hui que c'est le calyce non encore épanoui des fleurs du *caryophyllus aromaticus*, L., qui croît dans les Indes orientales. Cette substance est très-aromatique et stimulante; elle donne abondamment une huile essentielle pesante, très-aromatique, même caustique, un principe résineux très-actif,

et un principe gommeux assez abondant. C'est un des meilleurs toniques et un excellent stomachique, très utile dans les maladies venteuses, à la fin des dévoiemens, dans les maladies éruptives; comme la petite vérole, etc., quand l'éruption est lente par foiblesse, dans les légeres leucophlegmaties qui proviennent d'un défaut de ton.

On donne rarement le clou de girofle en poudre; mais on en met digérer n°. 2 ou 3, dans une pinte de véhicule aromatique ou mucilagineux, selon les circonstances. Pour faire un vin tonique, on en met n°. 4 ou 5 par pinte de vin. Leur eau distillée se donne à la dose de 40 gouttes, 1 ou 2 gros et plus, sur 4 ou 5 onces de potion. Rarement on emploie leur huile essentielle à l'intérieur; on en pourroit mettre 4, 6 ou 8 gouttes, sur 4 ou 5 onces d'une potion convenable; mais elle est plus d'usage à l'extérieur, pour cautériser les nerfs dentaires, détruire la carie des dents et celle des autres os.

Œillet rouge.

Les fleurs d'œillet rouge, *dianthus caryophyllus*, L., fournissent de l'huile essentielle, mais en petite quantité, et légere comme sont les huiles essentielles de notre pays; et un principe gommo-résineux assez abondant, sur-tout quant à la partie gommeuse. On les emploie, quand on a besoin d'un sudorifique, ou plutôt d'un diaphorétique tonique, et propre à relever la force des organes. La dose de ces fleurs fraîches, est d'une ou deux pincées en infusion dans une chopine d'eau. La dose doit être un peu plus forte

quand elles sont seches. Le sirop, qui est agréablement stomachique et aromatique, se donne à celle d'une once ou d'une once et demie, dans quelque potion diaphorétique et cordiale.

Fleurs de sureau.

Nous avons déjà parlé du sureau à l'article des émétiques. Ses fleurs contiennent, outre un principe fixe mucilagineux, un principe étheré très-mobile, dont se charge l'eau distillée, qui, donnée à certaine dose, est légerement narcotique. Elles sont sudorifiques, résolutives, légerement expectorantes, et un peu narcotiques, ou au moins anodynes. On les emploie comme sudorifiques à la fin des rhumatismes aigus, dans beaucoup de maladies éruptives, comme l'érysipele aigu, la petite-vérole, la rougeole, quand, malgré la fiévre, il faut porter à la peau. Elles agissent alors en calmant, en diminuant la constriction du systéme cutané, et en ouvrant les pores. La maniere de s'en servir est en infusion theiforme. Comme expectorantes, elles sont d'usage à l'intérieur, quand il ne faut pas de forts expectorans, par exemple, quand il y a constriction de poitrine, maladie légérement inflammatoire de cette partie, au commencement des péripneumonies catharrales un peu inflammatoires, dans l'asthme sec, convulsif, etc. Dans tous ces cas, les fleurs de sureau relâchent, et facilitent l'expectoration.

Ces mêmes fleurs sont employées à l'extérieur, comme émollientes, résolutives et anodynes, en fomentations, fumigations et cataplasmes sur les érysipèles, les légeres inflammations, dans quel-

ques maux de gorge, où ces fumigations sont très-utiles, en excitant une détente et une évacuation locales; à la fin des ophthalmies, même inflammatoires; dans les douleurs de tête occasionnées par la constriction du péricrâne; et la sécheresse des organes excrétoires de la tête; alors elles amenent le calme en relâchant et en facilitant les évacuations arrêtées.

On trouve les mêmes propriétés dans les fleurs de coquelicot, *papaver rhœas*, L., qui sont rangées parmi les anodyns et les diaphorétiques. Elles sont propres à détendre le systême de la peau, et à faciliter, par là, la transpiration. On les emploie dans les maladies éruptives, quand la peau est très-resserrée, et à la fin de quelques fiévres bileuses, quand la peau ne paroît pas vouloir s'ouvrir. Elles se donnent, dans ces cas, en légere infusion, et unies avec celles du sureau.

5°. Fruits sudorifiques.

Tous les fruits aromatiques sont sudorifiques, et encore plus toniques; c'est pourquoi ils seront mieux rangés parmi ces derniers. Nous ne parlerons ici que d'un seul fruit sudorifique indigène.

Baies de Sureau.

Ces fruits contiennent un principe aromatique léger, un peu tonique, et portant principalement à la peau, sans trop échauffer, ni exciter d'éréthisme. La dose est de n°. 30 ou 40, en infusion sur une pinte de véhicule. On prépare aussi, avec ces baies, une espece de confiture nommée

rob de sureau, et c'est sur-tout de cette manière que ces fruits sont employés dans les fièvres malignes, éruptives et autres, quand il faut soutenir les forces, et porter à la peau. On peut y incorporer d'autres substances appropriées: c'est ainsi que dans un ou 2 gros de ce rob, on met 5 ou 6 grains de camphre, 2, 3 ou 4 grains de contrayerva, et un peu de sel volatil concret; ce qui forme un puissant diaphorétique et sudorifique. On donne aussi le rob de sureau délayé et étendu dans une potion convenable, à la dose d'un ou 2 gros. On prend une cuillerée de cette potion de deux heures en deux heures. Enfin, on fait un vin de sureau, en mettant 2 ou 3 gros de ce rob dans une pinte de bon vin, qui devient par là plus cordial, diaphorétique et stimulant.

6°. Semences sudorifiques.

Les semences sudorifiques sont principalement tirées des plantes ombellifères, et ce sont les mêmes que l'on nomme *carminatives*; telles sont celles d'anis, de fenouil, de carote, d'aneth, de cumin, de persil, etc. Toutes sont fort aromatiques, ainsi que leurs eaux distillées. Elles donnent une assez grande quantité d'huile essentielle, qui est tonique, stimulante, pousse beaucoup à la peau, et que l'on emploie à la dose de 10, 12 ou 15 gouttes. Ces semences peuvent aussi se donner en substance, à la dose d'un demi-gros ou un gros, en infusion sur une pinte d'eau ou de vin: ce vin est un sudorifique.

Chardon-bénit.

Les semences de chardon-bénit, *centaurea benedicta*, L., sont employés depuis très-long-temps, et leur réputation s'est toujours soutenue parmi la plupart des praticiens ; mais il faut qu'on ait été peu attentif à leur maniere d'agir, et qu'on ne les ait jamais donné seules. Elles manquent, en effet, des principes qui leur seroient nécessaires pour avoir les vertus qu'on leur suppose : elles ne sont point aromatiques, ni stimulantes, fournissent peu d'huile essentielle, et leur eau distillée n'est point aromatique. Cependant c'est une pratique banale, de faire entrer ces semences dans les fiévres éruptives, les maladies putrides, etc. Elles se donnent en poudre, à la dose d'un scrupule, demi-gros ou un gros, dans une potion appropriée, ou dans des électuaires ou des bols convenables, auxquels il faut rapporter l'effet qu'on attribuoit, mal-à-propos, aux semences de chardon-bénit.

7°. Sucs sudorifiques.

Ils ne sont point en grand nombre ; le plus employé, et qui est, en effet, un des meilleurs, est la résine de gayac, dont nous parlerons dans un autre article.

Huiles essentielles.

Les huiles essentielles, ainsi appellées à cause

de leur légéreté et de leur volatilité, sont toutes aromatiques, plus ou moins agréablement et fortement ; elles le sont quelquefois au point d'en être âcres et caustiques ; telle est celle de gayac, de girofle, etc. Elles sont aussi plus ou moins légeres : il y en a de pesantes, telles sont celles des plantes exotiques, comme du girofle, de la cannelle, etc. Leur couleur varie : il y en a de blanches, de jaunes, de vertes, de bleues. Toutes passent à la distillation, ce qui leur est essentiel : toutes se dissolvent en partie dans l'eau, qui se charge du principe mobile, essentiel, et de l'odeur. Elles se dissolvent totalement dans les menstrues spiritueux ; toutes contiennent un acide assez développé, teignent en rouge les couleurs bleues des végétaux et forment des sels neutres avec les alkalis. Elles contiennent presque toutes un principe camphré, et le camphre lui-même, ne paroît être qu'une huile essentielle d'une espece particuliere.

Les huiles essentielles sont toutes sudorifiques par leur grande volatilité et pénétrabilité ; elles sont aussi très-toniques et stimulantes, et, comme telles, utiles dans les foiblesses et langueurs des différens organes, sur-tout de ceux des premieres voies ; dans la syncope, l'asphyxie, etc. Comme sudorifiques, on préfere celles qui sont tirées des plantes ombelliferes ; comme toniques, celles des plantes labiées, celle de la cannelle, etc. ; et comme fortement stimulantes, celles de gayac, de sassafras, de girofle, etc. Les huiles essentielles, quelles qu'elles soient, doivent être données à très-

petite dose et très-étendues; car si on les donnoit pures, elles brûleroient le gosier, l'œsophage et l'estomac. La dose est de 6, 8, 10, 12 ou 15 gouttes, triturées avec du sucre, et ensuite étendues dans 4 ou 5 onces d'un véhicule approprié; ce qui forme un très-bon sudorifique, tonique et stimulant. Elles ont l'inconvénient, quand elles sont données à certaine dose, et continuées pendant quelque temps, d'exciter des maux de tête, et ce même effet se fait sentir à ceux qui restent dans les endroits où il y en a beaucoup d'amassées : on y remédie par l'usage des acides végétaux, pris assez abondamment.

Les huiles essentielles ne conviennent point aux tempéramens secs, mélancoliques, à ceux qui sont d'une irritabilité décidée; elles exciteroient des convulsions. Cependant, comme nous l'avons dit, plusieurs praticiens ont employé l'huile essentielle de romarin, de sauge, etc., comme anti-épileptique, et aussi comme anti-spasmodique, avant l'accès des fiévres intermittentes. Dans ce dernier cas, elles agissent en contredisant l'habitude nerveuse, et en excitant la sueur, qui paroît être le but pour lequel la nature excite le frisson et la chaleur, de maniere que ces deux symptômes n'ont point lieu.

A l'extérieur, les huiles essentielles s'emploient pour faire revenir les personnes tombées en foiblesse, pour cautériser les nerfs dentaires, arrêter la carie, etc.; on préfere alors celle de girofle, de cannelle, de sassafras, de gayac.

§. III.

§. III.

On doit distinguer trois especes de sudorifiques, cette distinction est importante dans la pratique. 1°. Les sudorifiques très-forts, résineux, qui sont en outre atténuans et fondans; tels sont la salsepareille, la squine, le gayac, le sassafras et l'aunée. Ces sudorifiques poussent fortement à la peau, en donnant de la force aux organes et de l'agitation au sang : ils atténuent et fondent les matieres visqueuses qui engorgent les organes, et sont très-utiles sous ce rapport, dans les infiltrations de sérosité et leucophlegmaties particulieres, non quand ces maladies sont générales, car alors les toniques apéritifs et les forts purgatifs sont à préférer. Les sudorifiques résineux conviennent encore dans l'apoplexie séreuse, dans les accidens qui la suivent, comme la paralysie, etc., dans les cas où il faut beaucoup de force pour chasser une matiere métallique très-adhérente, comme dans les suites d'empoisonnemens par le cuivre, dans les maladies produites par le plomb et le mercure; dans les écrouelles, le rachitis, les maladies laiteuses anciennes, les maladies cutanées invétérées et rebelles, et les maladies vénériennes très-anciennes; et on a vu souvent des symptômes vénériques anciens, graves et rebelles au mercure, céder à ces sudorifiques.

Mais les sudorifiques résineux sont dangereux quand il y a éréthisme, sécheresse, disposition à inflammation, et que la sensibilité est prompte à se développer.

2°. Les sudorifiques moyens ou toniques,

alexitères et alexipharmaques des Arabes. Ils sont utiles quand il faut pousser à la peau chez un sujet mou, flasque, dont la fibre est très-lâche; à la suite des grandes évacuations, quand il y a aussi indication de porter à la peau; dans les maladies éruptives, lorsqu'il y a peu de force, quand la sérosité s'est infiltrée, et a relâché les fibres; dans les fiévres nerveuses, les fiévres putrides et malignes, quand il faut porter à la peau et donner du ton. Quelquefois, à la suite des longues maladies qui ont abattu les forces, il reste une petite fiévre lente qui a lieu, parce que la transpiration se fait mal : alors les sudorifiques moyens sont très-utiles, donnés en infusion dans le vin; dans tous ces cas, on emploie l'aunée, la cannelle, le cassia lignea, l'écorce de Winter, le girofle, la serpentaire de Virginie, l'asclepias, le contrayerva, les feuilles et fleurs très-aromatiques, comme celles de sauge, de romarin, etc.

3°. Les sudorifiques légers, qui agissent d'une maniere douce, sans exciter d'éréthisme, d'inflammation, de turgescence humorale et sanguine. Telles sont les fleurs d'hysope, de menthe, de sarriette, de mélisse, de marrube, et sur-tout celles de coquelicot, de sureau, de tilleul, etc. Ces sudorifiques conviennent dans beaucoup de cas, sur-tout dans les maladies éruptives, à la fin des rhumatismes aigus, etc.

En général, les sudorifiques forts doivent leur vertu à un principe résineux : de plus, presque tous les sudorifiques sont aromatiques, et pourvus d'un principe mobile et éthéré. C'est ce principe mobile, qui, passant dans les secondes

voies, se porte avec rapidité à l'organe cutané : c'est l'esprit recteur des chimistes. Les plantes qui en possedent le plus, sont aussi les sudorifiques. Souvent ce principe est enchaîné par un autre principe mobile, mais qui l'est moins, c'est l'huile essentielle. Celle-ci est le principe décidément diaphorétique et sudorifique; toutes les substances dans lesquelles elle est contenue, jouissent plus ou moins de cette propriété; et il n'y a d'excepté de cette règle générale, que la salsepareille, la squine, et, selon beaucoup de praticiens, la bardane, qui sont sudorifiques sans contenir ce principe. Celui des fleurs de coquelicot et de sureau est si volatile, qu'on ne peut la retenir.

Les anciens, quoique moins pourvus que nous de médicamens diaphorétiques et sudorifiques, en avoient cependant une assez grande quantité. Le Nouveau-Monde nous en a fourni beaucoup; cependant, à la rigueur, nous aurions pu nous borner aux indigènes.

Le règne minéral fournit beaucoup de sudorifiques, comme le soufre et ses préparations, les préparations antimoniales, le sel ammoniac et l'alkali volatil, qui le sont à un haut degré. Mais ce règne n'a point de sudorifiques resineux; il n'en a pas non plus de légers, de calmans et d'anodyns. Ainsi, le règne végétal est plus riche sous le rapport des sudorifiques que le minéral. Cependant l'alkali volatil, en continuant de le placer dans le règne minéral, quoiqu'il appartienne bien mieux au règne animal, mérite la préférence, quand il faut exciter la sueur promptement, et de maniere que l'impression ne soit pas longue; comme dans le cas

d'éruption ou de suppuration de petite-vérole rentrée chez un sujet jeune et vigoureux, où il faut une action forte et prompte, un coup de fouet qui ne soit point suivi de chaleur et d'irritation. La plupart des sudorifiques végétaux ne poussent point aussi promptement à la peau, et leur impression dure plus long-temps; c'est un effet tonique, stimulant, inflammatoire. L'alkali volatil est encore preféré dans l'asphyxie, et les accidens produits par des venins animaux: dans ce dernier cas; il agit comme spécifique, en partie comme sudorifique.

On trouve dans le *codex* de Paris, beaucoup de préparations pharmaceutiques sudorifiques: telles sont toutes les huiles essentielles, les eaux distillées aromatiques, qui se donnent à la dose de 4 ou 5 onces, comme véhicule d'autres moyens appropriés, le rob de sureau, toutes les eaux aromatiques composées et spiritueuses, dont la dose est d'un demi-gros ou un gros, sur 5 ou 6 onces de potion; et c'est ainsi qu'on emploie l'eau de la reine de Hongrie, l'eau impériale, l'eau royale, l'eau de Cologne. Mais la plus puissante de ces préparations, est l'esprit volatil, aromatique-huileux de Sylvius, qui se prépare en faisant digérer différentes substances aromatiques dans l'esprit de vin, avec du sel ammoniac, etc. Après que cette digestion a duré un certain temps, on y jette un alkali fixe, et on soumet le tout à la distillation: alors l'alkali volatil du sel ammoniac, dégagé par l'alkali fixe, monte imprégné de la partie éthérée, et de l'huile essentielle des substances avec lesquelles on l'a fait digérer. C'est un des

plus forts sudorifiques qu'on ne doit jamais donner seul, il seroit trop puissant ; mais on l'étend à la dose de 10, 12, 15 ou 20 gouttes, dans 5 ou 6 onces de potion, dont on prend une cuillerée de deux heures en deux heures, observant de bien boucher la bouteille dans laquelle cette potion est contenue. A l'extérieur, on s'en sert pour faire renifler et frotter différentes parties, dans le cas de syncope et d'asphyxie.

DIURÉTIQUES.

§. I.

On entend par diurétiques des médicamens qui excitent le cours des urines, et facilitent la sécrétion et l'excrétion de cette humeur. Personne n'ignore combien cette fonction est utile pour l'entretien de la santé. L'urine, en effet, est une humeur excrétoire, qui abonde en sérosité, et qui contient les parties salines et terreuses étrangeres à l'économie. C'est pour cela que presque toutes les substances salines sont diurétiques. Tous les moyens propres à titiller les voies urinaires, facilitent et augmentent le cours des urines, mais il faut qu'il y ait en même temps abondance de sérosité ; c'est pourquoi l'eau et les liqueurs aqueuses sont de très-bons diurétiques.

Les diurétiques peuvent être mis en usage, soit pour les maladies des voies urinaires, soit pour celles d'autres organes.

1°. On les emploie dans les maladies des voies urinaires, quand le spasme de ces organes s'oppose à la sécrétion et à l'excrétion de l'urine ;

quand il y a relâchement qui empêche cette même fonction ; lorsqu'elle est gênée parce que les organes urinaires sont surchargés d'une matiere tenace très-pituiteuse ; enfin, quand il y a des pierres dans les voies urinaires. Dans ce dernier cas, les diurétiques prennent le nom de *lithontriptiques ;* c'est à-dire, qu'on les croit propres à dissoudre la pierre, et à faciliter l'excrétion des fragmens pierreux et terreux. Mais on ne connoît point encore de médicamens qui aient cette propriété, et il est malheureusement très-probable qu'on n'en connoîtra jamais.

2°. Les diurétiques ne sont pas moins employés dans les maladies des autres organes, comme dans les infiltrations de sérosité, les hydropisies; c'est même, dans ce cas, une pratique banale qui réussit quelquefois, mais qui manque souvent aussi son but. Souvent, alors, les meilleurs et les plus forts diurétiques n'augmentent point le cours des urines, ou ils l'augmentent trop peu pour guérir l'hydropisie. Cependant, il y a des hydropisies dans lesquelles les diurétiques réussissent plus que dans d'autres: ce sont celles des capacités, comme l'ascite, l'hydrothorax ; ils sont meilleurs alors que dans la leucophlegmatie.

Les diurétiques sont utiles quand l'hydropisie vient d'un empêchement de circulation, comme à la suite des polypes au cœur ou aux gros vaisseaux, d'anévrismes aux mêmes parties (1), de pléthore générale, de spasme, de trop d'irri-

---

(1) L'utilité des diurétiques dans les hydropisies qui sont la suite de ces causes, ne paroît pas mériter une bien grande confiance, et c'est moins sans doute comme cu-

tabilité; mais quand l'hydropisie est la suite de relâchement, d'atonie, de skirre, etc., les diurétiques ne réussissent presque jamais. Alors les purgatifs drastiques souvent répétés, et long-temps continués sont beaucoup plus avantageux que les diurétiques, dont l'effet est, dans ce cas, lent et incertain.

Les diurétiques sont encore utiles quand il y a dans le torrent des humeurs une matiere susceptible de s'évacuer par les urines, comme une matiere dartreuse, scorbutique, goutteuse, etc., et à la fin des maladies aiguës, pour aider la nature quand la crise se fait par les urines. Mais nous remarquerons ici, en passant, qu'il est rare que cette excrétion fasse elle seule toute la crise. Le plus souvent les urines ne sont plus abondantes, à cette époque, que parce que presque tous les émonctoires s'ouvrent en même temps. Il n'en est pas de même des autres évacuations : souvent elles suffisent chacune pour compléter la crise, comme les selles, les sueurs, les hémorrhagies, soit par la matrice, soit par l'anus, soit par le nez.

§. II.

Nous avons des racines, des feuilles, des écorces, des fruits, des semences et des sucs diurétiques.

1°. Racines diurétiques.

Elles sont en grand nombre, mais il n'y en a qu'une exotique.

---

ratifs, que comme foibles palliatifs, que l'auteur en indique l'usage. *Note de l'Editeur.*

Pareira-brava.

Cette racine appartient à une espece de plante sarmenteuse, *cissampelos pareira*, L., qui croît au Bresil et au Mexique, et qui n'est employée en médecine que depuis 100 ou 150 ans. Les habitans du pays où vient le pareira-brava, le vantent beaucoup pour appaiser les douleurs nephrétiques, causées même par la pierre, pour guerir les suppressions et rétentions d'urine, déterger et cicatriser les ulcères et suppurations des voies urinaires. Lorsqu'on en fit usage dans ce pays-ci, on n'en retira pas les mêmes effets, ce qui le fit abandonner, mais à tort.

Cette racine n'a point d'odeur, et n'offre au goût qu'un peu d'amertume ; son eau distillée n'est point aromatique, elle ne fournit point d'huile essentielle ; enfin elle ne contient qu'un principe extractif très-peu résineux, qui se trouve d'ailleurs dans tous les végétaux. Ainsi, selon les apparences, le pareira-brava n'auroit aucune vertu ; mais l'observation réclame en sa faveur, En effet, il est utile dans quelques maladies des voies urinaires. Ce n'est pas qu'il augmente le cours des urines ; car il ne le fait que tres-peu, excepté quand la rétention est occasionnée par le spasme des voies urinaires ; alors il réussit bien. Il ne convient point quand les urines sont arrêtées par la paralysie, ou une maladie vivement inflammatoire des organes urinaires ; mais il est tres-utile quand l'inflammation est à peu-près passée, lorsque les moyens généraux ont été mis en usage ; alors s'il reste des douleurs

néphrétiques, il les appaise et augmente le cours des urines. Il réussit aussi dans la plupart des autres douleurs néphrétiques, sur-tout dans celles qui sont occasionnées par des graviers, de légeres ulcérations des reins et des voies urinaires.

Le pareira-brava se donne en décoction à la dose d'une once dans deux pintes d'eau réduites à une, qu'on boit dans le jour. En poudre, il se donne rarement ; la dose est d'un demi-gros, d'un ou 2 gros incorporés dans quelque excipient approprié, comme le baume du Pérou, de copahu, sur-tout celui de térébenthine ; et tel est le baume anti-néphrétique ou de pareira-brava, composé avec l'huile de scorpions, le vin d'Espagne, le baume de copahu, le baume de soufre térébenthiné, le stirax liquide, le baume noir du Pérou, le sel ammoniac, et enfin la racine de pareira-brava pulvérisée. La dose de ce baume est de 10, 12 ou 15 gouttes dans chaque verre de tisane diurétique. On a aussi essayé le pareira-brava dans les engorgemens du foie et de la rate ; mais dans ces cas son effet n'est pas constant : il ne paroît propre qu'aux maladies des voies urinaires, et encore ne lui doit-on pas donner une confiance sans réserve.

Colchique.

Le colchique, *colchicum autumnale*, L., est une plante qui approche assez des graminées. Sa racine a été regardée pendant long-temps comme un poison, et avec raison ; cependant quelques anciens ont osé l'employer, à la vé-

rité, avec la plus grande précaution. M. Storck, qui a recherché parmi les poisons végétaux s'il n'y en auroit pas quelques-uns qu'on pût employer en médecine, et qui, séduit par le desir d'être utile, a peut-être trop vanté ses découvertes, a essayé sur les chiens le colchique, et il a vu que c'étoit pour eux un violent poison. Non-content de cet essai, il mit sur sa langue un peu de cette racine fraîche : il éprouva alors un grand sentiment de constriction, et la langue devint très-rouge et enflammée. Nullement découragé par ces accidens, il osa avaler un peu de suc de colchique ; mais au bout de quelques temps il tomba dans les angoisses, la foiblesse, et éprouva de vives douleurs qui lui firent même craindre pour sa vie. Un peu de vinaigre diminua ces ravages ; ce qui lui fit conclure que le vinaigre étoit le contre-poison du colchique, et c'est avec ce correctif qu'il en a conseillé l'usage. Il a vu que cette racine augmentoit beaucoup le cours des urines, qui devenoient en même temps claires et abondantes ; cela l'engagea à en faire usage dans les hydropisies, les leucophlegmaties générales, les œdématies pulmonaires, etc. ; et il rapporte quelques observations de ces maladies ainsi guéries, D'autres médecins de l'école de Vienne, et quelques praticiens Français, en petit nombre, à la vérité, l'ont employé, et ont été témoins de ces bons effets ; cependant ce moyen est aujourd'hui rarement employé, même à Vienne. J'en ai vu moi-même faire usage à Paris sans grande utilité, et il ne paroit pas l'emporter sur d'autres diurétiques, qui, étant moins dan-

gereux, lui sont préférables. Quoi qu'il en soit, voici la maniere de s'en servir : on prend une livre de cette racine, on la fait macérer long-temps dans deux pintes de vinaigre : alors on y ajoute du miel, et il en résulte ce qu'on nomme oxymel colchique. On ne donne de cette préparation qu'une ou deux fois par jour, à la dose d'une cuillerée à café, dans un verre de boisson mucilagineuse, comme l'eau d'orge, de graine de lin; etc. De cette maniere il est moins dangereux, et peut être utile dans les hydropisies, sur-tout dans l'ascite et l'hydro-pisie de poitrine, parce qu'il titille vivement les voies urinaires.

Racines apéritives.

On les a distinguées sans raison en majeures et en mineures; elles forment ensemble un nombre de dix ou douze; savoir, l'asperge, l'arrête-bœuf, le petit-houx, le persil, l'ache, la livêche, le câprier, l'oseille, la garance, le chardon-roland, la chausse-trape et le fraisier. Ces racines n'ont point de goût ni d'odeur, excepté celle des ombellifères, comme le fenouil, la livêche, le persil, l'ache : elles sont légérement ameres. Celles des ombelliferes sont légérement aromatiques, et contiennent un peu d'huile essentielle : leur eau distillée est aussi légérement aromatique.

Toutes ces racines sont apéritives, augmentent en général assez fortement le cours des urines, atténuent et fondent les légers engorgemens, ou mieux les empâtemens peu invétérés du bas-ventre. Elles conviennent au commencement des

écrouelles, dans quelques maladies de peau, pour évacuer la matiere morbifique par les urines, etc. Elles se donnent toutes en décoctions; on en joint trois ou quatre ensemble, et on en met de chacune une demi-once dans deux pintes ou deux pintes et demie d'eau qu'on fait réduire à moitié. On boit une pinte de cette décoction par jour, on y joint ordinairement le nitre, l'oxymel scillitique, et quelque acide minéral à petite dose. Les décoctions aqueuses de ces plantes sont plus diurétiques que celles qui sont faites dans le vin. Il y a aussi un sirop nommé des cinq racines, qui se donne à la dose d'une once ou une once et demie, pour augmenter le cours des urines, et dégager les visceres d'empâtemens légers et peu considérables : il est fait avec la décoction des plantes apéritives.

Parmi toutes ces racines, il y en a qui méritent une attention particuliere.

Garance.

La racine de garance, *rhubia tinctorum*, L., a une couleur rouge foncée; c'est ce principe rouge qui, d'après les expériences de MM. Duhamel et de Haller, teint en rouge non-seulement les os des animaux qui en ont mangé, mais encore le périoste, les ligamens, les cartilages (1); on a même remarqué que les chairs

(1) Haller a vu, dans ces expériences, que les os seuls étoient teints en rouge par la garance, et que les périostes, etc., ne l'étoient pas. Fougeroux et Duhamel sont de cet avis. *Voyez* HALLER. Elém. de physiq. tom. viij, pag. 352, 355. *Note de l'Editeur.*

et les humeurs de ces animaux étoient aussi plus rouges que dans l'état naturel. Cette propriété de la garance a fait croire qu'elle pourroit guérir les maladies des os, leur donner de la solidité, et être utile par conséquent dans le rachitis. Il y a en effet des observations assez rares, à la vérité, qui sembleroient prouver qu'elle a eu des succès dans cette maladie. Elle est utile aussi, ainsi que les autres racines apéritives, dans le cas de matieres glaireuses très-abondantes, et d'engorgemens des viscères du bas-ventre.

Asperge.

L'asperge, *asparagus officinalis*, L., paroît un peu plus apéritive que les autres racines dont nous avons parlé. Les jeunes pousses de cette plante donnent à l'urine une odeur très-fétide. Quelques-uns ont cru que cette fétidité dépendoit des humeurs animales évacuées : d'autres l'ont attribuée aux principes de l'asperge elle-même, exaltés et corrompus par la chaleur animale. Il n'y a pas de doute qu'il ne faille s'arrêter à cette derniere cause. En effet, les urines de gens les mieux portans, qui ont les humeurs les plus douces et les plus bénignes, sont aussi fétides dans ce cas que celles des autres. L'eau même dans laquelle ont séjourné les asperges pendant un certain temps, exhale aussi une odeur très-fétide. Les racines d'asperge, et sur-tout les jeunes pousses, évacuent aussi légérement par les selles. Ces jeunes pousses sont recommandées comme aliment aux convalescens, à ceux qui ont les viscères légérement empâtés,

ou des digestions lentes. Elles donnent un peu de ton, sont un peu fondantes, et augmentent les évacuations urinaires et alvines ; mais elles ne conviennent pas quand il y a menace de néphrétique inflammatoire, néphrétique spasmodique, ni quand les reins sont échauffés : elles exciteroient de plus en plus les douleurs, et ameneroient un état inflammatoire, parcequ'elles titillent assez fortement les voies urinaires.

Persil.

Le persil, *apium petroselinum*, L., contient, outre un principe gommo-résineux, un principe aromatique et volatil, comme les autres ombellifères, ce qui le rend sudorifique. Il est, comme tel, employé dans les maladies éruptives, sur-tout dans la petite vérole, et c'est une pratique très-accréditée dans la campagne. Ce moyen peut être utile pour pousser legerement à la peau ; mais son efficacité est bien légere, et ne suffiroit point, si on avoit besoin d'un sudorifique puissant ; seulement dans les cas ordinaires, la racine de persil doit être préférée à celle de scorsonère. C'est un diaphoretique doux et léger, qui convient quand il n'y a pas trop de ton, de spasme, et quand on n'a pas besoin d'un moyen plus actif. Elle est utile aussi dans les légers engorgemens du foie, et dans beaucoup de maladies de peau, où on la donne en décoction avec parties égales de lait.

Chausse-trape.

La racine de chausse-trape, *centaurea calcitrapa*, L., a été très-recommandée dans les maladies des reins, sur-tout dans celles qui dépendent de la présence de quelques graviers. Elle fait la base d'un secret qui eut beaucoup de vogue en Languedoc, où M. Baville de Lamoignon l'acheta fort cher pour le rendre public. Il est depuis connu sous le nom de remede de Baville, contre la colique néphrétique. C'est un composé de racines de chausse-trape en poudre, d'anis, de cannelle, de sassafras et de sucre. Mais ce remede a beaucoup perdu de sa réputation, et la chausse-trape n'est plus guère employée sous ce rapport.

Aux racines diurétiques il faut joindre la scille, dont nous avons déjà parlé, et qui est le meilleur de tous les diurétiques, aussi bon que le colchique, sans être aussi dangereux. Ses différentes préparations, comme le vinaigre, l'oxymel, et même la poudre, sont d'excellens diurétiques.

2°. Ecorces et bois diurétiques.

Nous avons déjà parlé de l'écorce de sureau, qui est un des bons diurétiques qu'on puisse employer. L'écorce de bouleau, *betula alba*, L., ne lui paroît pas inférieure, comme diaphorétique : au moins j'ai vu résulter de bons effets de son usage. On l'emploie de la même maniere, et on en donne le suc à la dose d'une once et demie, ou deux ou trois onces dans un verre ou quantité suffisante de boisson diurétique.

Bois néphrétique.

Ce bois appartient à un arbre du Malabar et du Mexique, qu'on nomme *guilandina moringa*, L. Il n'a pas d'odeur, et ne fait sentir au goût qu'une légere amertume; il contient un principe gommeux et un principe résineux (celui-ci est plus abondant que l'autre), et très-peu d'huile essentielle. Ce bois a eté, et est encore très-employé dans les maladies des reins. Cependant je l'ai employé à haute dose et continué long temps sans en retirer aucun effet. Peut-être sa réputation n'est-elle due qu'aux substances vraiment efficaces avec lesquelles on le joint ordinairement, comme les baumes, etc. On le donne en infusion aqueuse ou vineuse, à la dose d'un gros jusqu'à une once.

3°. Feuilles diurétiques.

On peut placer ici les feuilles de toutes les crucifères, qui sont d'excellens diurétiques, comme le cresson, le cochléaria, l'érysimum, etc. Nous en parlerons plus au long à l'article des anti-scorbutiques. On les emploie sur-tout, quand les voies urinaires sont embarrassées par une matiere glaireuse et pituiteuse : ils sont alors très-bons fondans. Ils conviennent dans le cas d'urines plâtreuses, épaisses, peu abondantes, qui pourroient occasionner la pierre, la retention d'urine, des douleurs néphrétiques plus ou moins considérables. On donne alors l'infusion, et sur-tout le suc des crucifères.

Cerfeuil.

Le cerfeuil, *scandix cerefolium*, L., est légérement odorant, a une odeur et un goût aromatiques assez agréables. Il contient évidemment un principe résineux, puisqu'il communique sa vertu au vin à l'esprit-de-vin. C'est un remède très-efficace comme diurétique, fondant et apéritif. Son suc est recommandé dans beaucoup d'engorgemens du foie, et j'ai vu des jaunisses céder assez promptement à ce moyen. On le donne aussi avec succès dans le carreau, les engorgemens écrouelleux, les menaces de cancer, et même dans les cancers légers; je l'ai vu réussir en pareil cas: on appliquoit en même temps ses feuilles en cataplasme. Le cerfeuil n'est pas moins utile dans les engorgemens et les épanchemens laiteux, dans la plupart des engorgemens de matrice, à la suite de couche; lorsque le lait s'amasse dans les mamelles chez les nouvelles accouchées: quand cela arrive peu de temps après l'accouchement, on donne le cerfeuil en légere infusion; mais quand il y a déjà un certain temps d'écoulé depuis l'accouchement, que l'on craint plus d'exciter l'éréthisme, son suc est de la plus grande utilité. C'est par analogie que le cerfeuil a été ainsi employé chez les femmes, après qu'on eut vu que les animaux qui en faisoient usage, avoient un lait très-séreux, peu butireux et peu caséeux.

Comme diurétique, le cerfeuil s'emploie dans l'ascite, l'hydropisie de poitrine, etc. Beaucoup le regardent comme un des plus puissans anti-

hydropiques, sur-tout M. Geoffroi, auteur de la matiere médicale. On en donne le suc à la dose de 8, 10, 12 ou 20 onces par jour, 3 ou 4 onces de trois heures en trois heures. Ce praticien a vu alors les urines couler en grande quantité, et la guérison suivre cette évacuation. On y joint souvent les cloportes, ou bien on étend 3 ou 4 onces de ce suc dans une chopine de vin blanc, ce qui forme un puissant diurétique. En décoction, la dose est de deux poignées, qu'on fait légerement bouillir dans deux pintes d'eau à vaisseau fermé.

Le cerfeuil, pour l'efficacité, marche de pair avec le suc de cigué, il est aussi bon apéritif et fondant, et n'est point du tout dangereux. A l'extérieur, on l'emploie pilé et réduit en cataplasme sur les engorgemens laiteux, écrouélleux, sur les ulcères qui prennent une tournure cancéreuse, sur les engorgemens de la matrice, du foie, de la rate, du mésentère : il réussit souvent. On emploie la décoction pour laver les ulcères, il les avive, et en rend la détersion beaucoup plus facile. Le cerfeuil est donc, d'après tout cela, un moyen très-précieux en médecine.

Bourrache et Buglose.

Nous joignons ces deux plantes ensemble, *borago officinarum et anchusa officinarum*, L., parce qu'elles ont les mêmes propriétés, et servent aux mêmes usages. Elles contienent un principe salin rafraîchissant, dont le goût ressemble à celui du nitre : plusieurs chimistes disent même en avoir retiré du vrai nitre, et c'est à cause de cela

qu'on les a employées comme diurétiques. Ces feuilles se donnent en infusion, quand il y a spasme, inflammation finissante des voies urinaires, éréthisme général, pléthore. Leur suc est un excellent expectorant très-utile dans les péripneumonies catarrhales bilieuses, les toux catarrhales un peu inflammatoires, à la fin des péripneumonies inflammatoires, dans le cas où il y a une mucosité épaisse à évacuer, et qui a de la peine à sortir. La dose de ce suc est de 4, 5 ou 6 onces par pinte de boisson appropriée : ou bien on le donne seul à celle de 6 ou 8 onces en quatre prises, et on y joint le kermès minéral, l'oxymel scillitique, etc.

La bourrache et la buglose sont aussi diaphorétiques, et utiles sous ce rapport dans les maladies catarrhales, où il faut entretenir la liberté de la peau, et augmenter son excrétion. Comme dépurantes, elles sont employées dans la gale, les dartres, les érysipèles chroniques, les fiévres un peu putrides et un peu inflammatoires. On les donne alors en infusion fortement chargée, et encore mieux leur suc. Elles sont aussi légerement apéritives, comme le sont tous les diurétiques, c'est pourquoi on les emploie dans les engorgemens du foie, les légeres maladies bilieuses, à la fin des jaunisses aiguës, et dans l'inflammation des autres viscères du bas-ventre, après que les symptômes inflammatoires ont cessé ; elles en empêchent les suites, et s'opposent à la formation d'un noyau qui ameneroit des maladies chroniques.

Les fleurs de bourrache et de buglose sont, dit on, expectorantes, diurétiques, et sur-tout

cordiales ; mais elles n'ont ces vertus qu'à un degré bien foible, si toutefois elles les ont.

Les feuilles de ces plantes s'employent en décoction assez forte à la dose de 10, 12, 15, comme expectorantes et diurétiques, mais leur suc est beaucoup plus efficace. On forme des boissons expectorantes, dépurantes, diurétiques, avec ce suc étendu dans des tisanes légerement apéritives et expectorantes ; ou bien on le donne pur, comme nous avons dit, et on peut en porter la dose jusqu'à 12, 15 ou 18 onces par jour, en plusieurs prises, avec les cloportes, etc. L'extrait de ce suc s'emploie aussi comme légerement apéritif et incisif. Mais la conserve, le sirop et l'eau distillée de ces deux plantes, sont fort peu efficaces.

Pariétaire.

La pariétaire, *parietaria officinalis*, L., est une plante très-commune. C'est un des meilleurs diurétiques rafraîchissans que la médecine connoisse ; elle est d'un usage très-ancien, et sa réputation s'est soutenue à juste titre. Elle contient un sel à peu-près nitreux, qui est le dépositaire de ses propriétés. Une décoction légere de ses feuilles excite les urines, et encore mieux son suc étendu à la dose de 2 ou 3 onces par pinte de petit-lait ou de quelque tisane apéritive. Dans les rétentions d'urine, les douleurs néphrétiques, c'est un très-bon moyen, qui agit sans échauffer, sans irriter et sans fatiguer.

Turquette.

La turquette, *herniara glabra*, L., est réellement diurétique, quand on la donne en forte décoction; et l'on a vu des hydropisies, des suppressions et rétentions d'urine rebelles aux autres diurétiques, céder à celui-ci. On l'a crue lithontriptique, mais à tort. On en emploie de préférence le suc, à la dose de 3 ou 4 onces dans une boisson apéritive, et sur-tout le petit-lait: on peut encore la donner en décoction, à la dose d'une poignée et demie, dans une pinte et demie d'eau qu'on fait réduire à une pinte. La turquette passe aussi pour un très-doux astringent.

Nous joindrons ici la mercuriale, dont il a été déjà parlé à l'article des purgatifs. C'est un assez bon diurétique, qui approche de la pariétaire et de la turquette; cependant celle-ci contient un principe un peu astringent. La pariétaire, au contraire, et la mercuriale, sont laxatives. Les lavemens qu'on en prépare, et leur suc, excitent doucement les selles.

Uva-Ursi.

L'uva-ursi, *arbutus uva-ursi*, L., est un arbrisseau dont les racines, les tiges, les feuilles et les fruits sont diurétiques. Il contient un principe gommeux, un principe résineux en moins grande quantité que le précédent, et un principe salin. L'uva-ursi n'étoit pas connu des anciens, quant à son usage médical. Il a commencé à être employé vers le quatorzieme ou quinzieme siecle,

d'abord par l'école de Montpellier, qui le recommanda dans les maladies des reins, quand l'inflammation paroissoit dissipée, que la fiévre et la douleur avoient cessé; dans les ulcérations des voies urinaires, les douleurs néphrétiques dues à un spasme local et accidentel, sans autre cause particuliere. Il a même été employé contre la pierre, et avec une espece de succès. M. de Haën, qui en a fait revivre l'usage, a fait à ce sujet, beaucoup d'expériences qui ont été confirmées par d'autres praticiens. Il paroît que ce moyen continué un certain temps, est réellement propre à appaiser les douleurs produites par la présence de la pierre. M. de Haën le fassoit prendre aux pierreux, qui souffroient alors beaucoup moins, et pouvoient gouter le sommeil. Mais ce remede n'est point lithontriptique, il n'agit point en détruisant la pierre, et en excitant sa sortie. Car plusieurs personnes qui avoient fait usage de l'uva-ursi, sont mortes néanmoins des suites du calcul, et les urines de ceux qui l'emploient, ne sont pas plus chargées que celles des autres. Mais il agit en appaisant, modérant, et même détruisant en partie la sensibilité des voies urinaires, comme anti-spasmodique, de même que le pareira-brava. M. de Haën a tiré de ses expériences sur l'urva-ursi des corollaires qui seroient trés-utiles en pratique, s'ils étoient bien contastés par des observations multipliées : savoir, que quand l'usage de l'urva-ursi calmoit les douleurs de la pierre, c'étoit un signe que l'opération de la taille réussiroit; que quand, au contraire, il n'auroit pas calmé sensiblement ces douleurs, c'étoit une preuve que l'opération ne réussiroit par, cela supposant, outre la pierre,

une maladie rénale qui rendroit l'opération inutile. Mais les expériences d'autres praticiens n'ont point justifié ces conséquences. Ainsi il reste que l'uva-ursi calme les douleurs considérables de la pierre, empêche leur développement, est utile dans les inflammations, suppurations et spasme des reins, soit que ces maladies dépendent de la pierre ou non. Ce remede n'augmente pas le cours des urines ; il est au contraire un peu astringent, et à ce sujet, nous remarquerons que la plupart des astringens, comme le plantin, la bistore, la tormentille, le cachou, etc., calment un peu les douleurs de la pierre. Au reste, peut-être l'uva-ursi ne jouit-il point de cette propriété autant que M. de Haën l'a cru.

Les feuilles d'uva-ursi se donnent en décoction à la dose d'une demi-once, dans trois pintes d'eau qu'on fait réduire à une. Mais c'est surtout en poudre qu'on les emploie à la dose de 2 gros par jour en quatre prises, dans un bouillon légerement apéritif.

4°. Fruits diurétiques.

Alkékenge.

L'alkékenge, *physalis alkekengi*, L., est une plante qui croît naturellement en Italie, en Allemagne, et en France. Les anciens (et quelques modernes sont encore dans ce cas) avoient grande confiance dans son fruit; aujourd'hui peu employé; et qui n'a que les propriétés des fruits lègerement acides, comme la fraise, le berberis, le citron, l'orange, etc., qui sont des

diurétiques rafraîchissans. Le berberis en particulier, est plus décidément diurétique que l'alkékenge, auquel on a aussi eu grand tort d'attribuer une vertu lithontriptique. Ce fruit se donne en décoction, à la dose de 2 ou 3 onces. Dans les maladies inflammatoires des reins, on peut en faire une infusion avec 12 ou 15, qu'on triture, et sur lesquels on jette ensuite de l'eau bouillante, ce qui fait une boisson légerement diurétique et rafraîchissante. La poudre et les trochisques d'alkékenge, estimés autrefois comme diurétiques, sont tombés en désuétude.

Genièvre.

Les baies de genièvre appartiennent à une plante de nos contrées nommée *juniperus communis*, L. Elles contiennent un principe extracto-résineux, et une huile essentielle abondante. C'est leur écorce qui est vraiment diurétique, et non leur parenchyme, qui est tonique. J'ai employé souvent les baies de genièvre; et j'ai vu qu'elles réussissoient quand il falloit en même temps donner du ton et faire couler les urines, comme au commencement des hydropisies qui sont la suite des maladies longues, circonstances où les drastiques seroient nuisibles. Ces baies s'emploient à la dose de 40, 50 ou 60 bien concassées, et qu'on fait infuser dans du vin blanc, qui devient par-là un très-bon diurétique tonique.

On fait avec leur parenchyme un rob ou extrait, qui est un excellent tonique et stomachique, très-utile dans les langueurs de l'estomac, et dans les maladies venteuses qui ont lieu par

défaut de ton. La dose est d'un demi-gros ou un gros.

On peut ranger aussi parmi les diurétiques; les substances purgatives, sur-tout drastiques, qui bouillies long-temps dans l'eau, perdent leur vertu purgative, et ne conservent plus qu'une vertu diurétique assez forte.

Nous n'avons guère de préparations pharmaceutiques diurétiques, que le baume de pareira-brava, et le sirop des cinq racines.

§. III.

On doit admettre trois especes de diurétiques; 1°. les diurétiques forts; 2°. les diurétiques moyens; 3°. les diurétiques légers ou froids. Les diurétiques de la premiere espece, sont les purgatifs drastiques à dose diurétique, le colchique, la scille, le suc de cerfeuil, l'écorce de sureau, etc. Ceux de la seconde, sont les racines apéritives, les feuilles de bourrache, de buglose, de pariétaire, les baies de genièvre. Enfin, ceux de la troisieme, sont les légeres infusions de pariétaire, de bourrache de buglose, de turquette, la mercuriale, les fruits acides, comme les baies d'alkekenge; toutes les racines et semences mucilagineuses et émulsives, qui sont très-utiles dans les inflammations du bas-ventre et des voies urinaires, comme la racine de nénuphar, de guimauve, les feuilles de verbascum, sur-tout la graine de lin, les semences de melon, de concombre, de courge, etc. On emploie beaucoup ces moyens dans les maladies inflammatoires générales et particulieres, et comme diurétiques ra-

fraîchissans dans celles des reins, quand il y a rétention ou diminution d'urine; c'est alors que l'on prescrit les émulsions, etc. On pourroit admettre encore une quatrieme espece de diurétiques, savoir, ceux qui, sans augmenter le cours des urines, calment les douleurs néphrétiques, même celles qui sont occasionnees par la pierre, comme le pareira-brava, l'uva-ursi, et, selon quelques-uns, le bois néphrétique.

Quant à la partie active des diurétiques, les forts doivent leur vertu à un principe âcre et résineux, comme le cholchique, la scille, etc.; les moyens la doivent à un principe gommeux, car toutes les racines apéritives ne contiennent qu'un principe extractif; enfin, les légers doivent la leur à un seul acide très-étendu, et à un principe mucilagineux et gommeux.

Le règne minéral ne contient point de diurétiques puissans; mais il en a beaucoup de moyens, comme les sels neutres, le sel de Glauber, d'Epsom, le sel marin, sur-tout le nitre à petite dose, les acides minéraux très-étendus, sur-tout l'esprit de nitre, qui est un des meilleurs rafraîchissans, très-utile dans les maladies des voies urinaires et du bas-ventre avec rétention d'urine; alors 4, 5 ou 6 gouttes d'esprit de nitre dans une légere décoction de graine de lin, forment un excellent diurétique léger et rafraîchissant.

EMMÉNAGOGUES.

§. I.

Les emménagogues sont des médicamens propres à exciter le flux menstruel ; et comme ils excitent aussi le flux lochial, on les appelle encore *aristolochiques*. Ces médicamens sont en grand nombre, et leur usage exige beaucoup de connoissance et de sagesse.

Le flux menstruel est une évacuation sanguine qui arrive périodiquement chez les femmes ; qui commence à un certain âge, et finit à-peu-près à un âge déterminé. On a beaucoup disputé sur la cause de cette évacuation : les uns l'ont attribuée à l'influence de la lune, mais cette cause n'est plus adoptée par les gens sensés ; les autres la font dépendre d'une pléthore générale et particuliere. Cette pléthore générale paroît véritablement être cause du flux menstruel, d'après les symptômes qui le précedent et l'accompagnent. 1°. Les filles n'y deviennent sujettes que quand elles ont à-peu-près acquis tout leur accroissement, moment où la nature tend à se débarasser d'un suc nourricier surabondant. 2°. Quand les règles paroissent, les femmes éprouvent des douleurs de tête, une courbature générale, le pouls est élevé et plein. 3°. Les femmes sanguines, sont en général celles qui ont les règles les plus abondantes. 4°. Quand les régles n'ont point lieu, il survient des symptômes de pléthore : les femmes mal réglées ont des maux de tête, une fatigue générale, le pouls

plein et élevé, ce qui exige la saignée, les délayans, les émolliens. Il est donc vrai que la pléthore générale contribue beaucoup à causer le flux menstruel. Mais par quelle raison ce flux a-t-il lieu plutôt par la matrice que par toute autre organe, La situation perpendiculaire de la matrice, le grand nombre de vaisseaux artériels qui s'y rendent la petite quantité de veines qui en reviennent et qui, n'ayant pas de valvules, y occasionnent nécessairement la stagnation du sang, contribuent, sans doute, à ce que cette évacuation ait lieu par l'utérus. Mais toutes ces raisons, et les précédentes, ne suffisent pas pour expliquer nettement le mécanisme de la menstruation. En effet, il y a des filles qui sont réglées dès le premier âge, et quelques-unes le sont presque en naissant. Ce ne sont pas toujours les femmes les plus pléthoriques qui ont les règles les plus abondantes : il y a des femmes délicates chez lesquelles le sang paroît être en petite quantité, qui ont cependant un flux menstruel abondant, quelquefois même deux fois le mois; d'autres ne laissent pas d'avoir les règles, quoiqu'elles sortent de maladies dans lesquelles elles ont subi de grandes évacuations sanguines ou séreuses. Ainsi la pléthore générale n'est point la seule cause du flux menstruel. Quant à la raison tirée de la situation perpendiculaire de la matrice, elle tombe d'elle-même si on la regarde comme unique, puisqu'il y a des femelles quadrupèdes qui sont aussi sujettes à cette évacuation. Il faut donc en chercher encore une autre cause. Il paroît que l'intention de la nature est que le flux menstruel ait lieu en raison d'une irritabilité particuliere donnée à la matrice, et qu'on appelle *æstrum vene-*

reum, appétit vénerien, nécessaire à la propagation de l'espece humaine. La preuve en est que les filles ne deviennent en général réglées, que quand elles peuvent être mères, qu'elles cessent en général de pouvoir l'être, quand ce flux cesse aussi, que celles qui sont mal réglées ne peuvent point en général être mères; que les femmes les plus voluptueuses sont celles qui ont les regles les plus abondantes et les plus fréquentes; que quand les femelles des animaux sont en chaleur, leurs parties génitales gonflées laissent échapper du sang. On peut donc dire que c'est cet *æstrum venereum* qui appelle le sang à la matrice, et en détermine l'excrétion.

Les emménagogues sont des médicamens propres à réveiller cette sensibilité particuliere, cet *æstrum venereum*, et conséquemment le flux périodique qui en est la suite. Ils agissent presque tous par un principe mobile, quelquefois très-forts, stimulant et échauffant. Ils ne conviennent pas, par conséquent, chez les femmes pléthoriques dont les regles sont arrêtées par un excès de pléthore. En effet quand le sang est trop abondant dans l'économie, il gêne l'action des différens organes, des vaisseaux, et conséquemment la circulation. Aussi les gens très-pléthoriques ont-t-ils le pouls lent, et quelquefois très-concentré: alors une, deux ou plusieurs saignées dégorgent et donnent plus de liberté aux organes de la circulation. Les emménagogues ne conviennent pas non plus chez les femmes très-sensibles, quand les regles sont arrêtées par cette mobilité extrême, à moins qu'on ne les emploie dans le premier développement de la sensibilité. Mais

ils conviennent quand la machine est languissante, et le sang mal constitué, quand il y a un état de viscosité qui s'oppose à liberté des fonctions, quand l'irritabilité est peu animée, enfin quand la matrice et les parties génitales sont dépourvues de leur action organique.

§. II.

Il y a des racines, des feuilles, des fruits, et beaucoup de sucs emménagogues.

1°. Racines emménagogues.

On doit regarder comme telles toutes les racines purgatives drastiques, comme l'ellébore noir qui est un puissant emménagogue, et peut-être le plus puissant de tous; aussi Hippocrate l'employoit il à petite dose dans les circonstances où nous venons de dire que les emménagogues convenoient: c'est sur-tout l'extrait résineux qui est efficace; il en est de même de l'asarum, de la bryone, de la résine de jalap et de la scammonée.

Aristoloche.

L'aristoloche, *aristolochia*, L., tire son nom de la maladie pour laquelle on l'a crû utile; car ce nom signifie excellent pour les lochies, c'est-à-dire, pour en exciter le cours. On la distingue en ronde, longue et petite aristoloche. Ces différentes especes n'ont point d'odeur, ne donnent point d'huile essentielle, contiennent une petite quantité de principe résineux et extractif, un peu

âcre et amer, d'où dépendent leurs propriétés apéritives, incisives et emménagogues. La troisieme espece que nous avons nommée, paroît plus active que les autres.

L'aristoloche se donne en décoction, à la dose d'une demi-once ou une once dans deux ou trois pintes d'eau qu'on fait réduire à moitié, pour boisson ordinaire. En poudre, la dose est de 24 grains, un demi-gros ou un gros par jour en plusieurs prises, et incorporée dans quelque excipient approprié. Il ne faut pas trop pousser la dose, parce que cette substance pourroit soulever l'estomac, et exciter le vomissement. On fait aussi du vin d'aristoloche très estimé comme tonique et emménagogue, en mettant deux gros ou une demi-once de cette racine digérer pendant trente-six ou quarante huit heures dans une chopine de vin, dont on prend ensuite trois ou quatre demi-verres par jour. On emploie aussi l'aristoloche à l'intérieur, comme anti septique, dans les anciens ulcères, etc., et à l'extérieur, comme desséchante et cicatrisante. Mais plusieurs praticiens commencent à douter de l'efficacité de ce remede, et il paroît qu'en effet on peut lui en substituer de meilleurs.

2°. Feuilles emménagogues.

Elles sont toutes indigènes, et en grand nombre.

Absinthe.

L'absinthe, *artemisia absinthium*, L., est une

plante très-commune, d'une odeur très-forte et désagréable, d'un goût très-amer, contenant un principe très-âcre et tres-stimulant. Elle fournit une assez grande quantité d'huile essentielle, communique toute sa force au vin et à l'eau, dans laquelle elle laisse sur-tout son principe amer, ce fluide étant le vrai menstrue et le dissolvant naturel des amers. L'eau distillée n'est point amere, mais elle est fortement imprégnée du principe aromatique.

Les propriétés de l'absinthe sont nombreuses et bien constatées : elle est employée comme tonique et stomachique, comme incisive, comme diurétique, et sur-tout comme emménagogue.

1°. Comme tonique et stomachique, elle est souvent employée dans les langueurs des premieres voies c'est-à-dire de l'estomac et des intestins : elle réveille leur action, augmente l'appétit, facilite la digestion, éloigne les indispositions qui suivent les digestions viciées. C'est ainsi qu'elle est souvent recommandée aux gens pituiteux, phlegmatiques, aux femmes qui ont les pâles-couleurs, chez lesquelles les forces sont languissantes, les digestions difficiles, les organes disposés à s'infiltrer. Dans ce cas, les emménagogues réviellent l'action tonique, et disposent les organes à fournir un sang mieux élaboré. Elle n'est pas moins utile à la fin des fiévres qui ont duré long-temps : alors un peu de vin d'absinthe est très-bon. Son usage est aussi très-avantageux dans les pays humides et marécageux, où les organes digestifs sont souvent dans l'atonie : il convient encore aux gens sédentaires,

sédentaires, quand ils sont tourmentés par des matieres glaireuses et pituiteuses.

2°. Comme incisive, on emploie l'absinthe quand il y a amas de sérosité, quand la bile est inerte, visqueuse, et c'est un des meilleurs moyens propres à suppléer à son action; elle entretient le ton des premieres voies, et sous ce double rapport, elle est d'un grand usage dans l'enfance, dans les jaunisses lentes, et autres maladies familieres à cet âge. On emploie souvent le vin et l'extrait d'absinthe.

3°. C'est en partie en augmentant l'action des reins et des voies urinaires, que l'absinthe est diurétique. Elle peut aussi inciscer les matieres glaireuses qui les embarrassent, et on a vu des hydropisies, rebelles à d'autres moyens, céder à celui-ci, sur-tout celles qui ont lieu par relâchement. C'est un des meilleurs remedes à employer dans les œdématies pulmonaires, les leucophlegmaties, etc., quand il faut un diurétique tonique, et que les purgatifs affoibliroient trop.

4°. L'absinthe prise en boisson, en lavement, et appliquée à l'extérieur, détermine l'expulsion des vers, propriété qu'elle doit à son amertume, et nous avons déjà vu que tous les amers sont vermifuges, excepté pour le tœnia.

5°. Elle est emménagogue, comme tonique; incisive, en augmentant l'irritabilité des différens organes, et plus particulierement celle de la matrice. Elle est par là très-utile, quand il y

a chlorose, défaut de chaleur, spasme, amas de sucs glaireux et pituiteux. Alors le vin, les fumigations et les cataplasmes d'absinthe rappellent les règles.

A l'intérieur, l'absinthe s'emploie rarement en poudre, mais plus souvent en infusion aqueuse ou vineuse, en teinture : on fait aussi beaucoup d'usage de son huile essentielle et de son eau distillée. La dose en infusion aqueuse, est d'une demi-poignée ou une poignée infusée à froid dans une ou deux pintes d'eau, pour boisson ordinaire. Cependant comme cette boisson est très amère, très-répugnante, et qu'on ne peut guère en faire un usage continué, on l'emploie plus souvent en lavement, dans le cas de vers. Le vin d'absinthe est d'un usage plus fréquent, et devroit être encore plus usité qu'il ne l'est. C'est un excellent tonique et stomachique. Pour le faire, on met une poignée de ces feuilles infuser pendant vingt-quatre ou trente-six heures dans une pinte de vin, sur-tout de vin rouge, qui est plus tonique que le blanc. Ce vin convient quand il y a apathie des premieres voies, empâtement glaireux et défaut d'irritabilité dans la matrice, ou de légers engorgemens des viscères du bas-ventre, accompagnés de foiblesse. On le donne aussi dans les fièvres d'accès, non dans les vernales, ni celles qui existent avec des symptômes inflammatoires; mais dans celles qui sont rebelles, qui finissent par empâter les organes, et épancher la sérosité dans le tissu cellulaire ou les capacités. Un ou deux verres de ce vin par jour suffisent ; pris en plus grande quantité, il finiroit par échauffer trop et par

dégoûter; car il est amer aussi, mais moins que l'infusion aqueuse.

La teinture se fait par la digestion de l'absinthe dans l'esprit de vin. C'est un remede très-tonique, qui se donne à la dose de 10, 15 ou 20 gouttes, sur cinq ou six onces de potion. L'huile essentielle est très-âcre et stimulante; on l'emploie sur-tout comme emménagogue à la dose de 12 ou 15 gouttes, dans une potion appropriée, dont on prend une cuillerée de deux heures en deux heures. Enfin l'eau distillée fait la base de beaucoup de potions toniques, vermifuges, emménagogues: elle est seulement aromatique, et non amere.

A l'extérieur, l'absinthe, appliquée sur les différentes régions abdominales, est tonique, stomachique, vermifuge et emménagogue. Le vin de cette plante s'emploie pour déterger les plaies, les anciens ulcères, et pour fortifier les parties menacées d'œdème, ou qui en sont attaquées.

Armoise.

L'armoise, *artemisia vulgaris*, L., est une plante aussi très-commune, légérement aromatique, qui donne ses principes à l'eau, au vin et à l'esprit de vin : elle ne contient que très-peu d'huile essentielle. Elle a éte employée de tout temps comme propre à exciter le flux menstruel et lochial, et elle a en effet cette propriété, cependant point autant que l'absinthe, quand la suppression de ces évacuations dépend de la langueur générale, sur-tout de celles des premieres voies; mais quand elle a pour cause le défaut de sensibilité de la matrice, on remarque que l'armoise

est plus emménagogue que l'absinthe; c'est pourquoi on l'emploie en infusion aqueuse chez les femmes en couche, quand les lochies coulent mal, et qu'en même temps il n'y a pas de fiévre. C'est donc avec raison que la plupart des infusions et des potions emménagogues ont pour base l'armoise. Le vin de cette plante pourroit aussi être employé; il est moins stimulant, moins âcre et moins tonique que celui d'absinthe. D'ailleurs l'armoise s'emploie de la même maniere que cette derniere.

Matricaire.

La matricaire, *matricaria Parthenium*, L., jouit aussi depuis long-temps d'une grande réputation comme emménagogue, ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Ses feuilles sont très-odorantes, et ont un goût âcre et amer. Elles sont pourvues d'un principe spiritueux très-abondant, et d'une petite quantité d'huile essentielle. Elles contiennent de plus un principe gommeux et un principe résineux, mais celui-ci est moins abondant que l'autre. Les sommités de matricaire sont très-employées, soit quand à leur eau distillée, soit en infusion, de la même maniere que les précédentes, qui lui sont néanmoins en général préférées.

Rue.

La rue, *ruata graveolens*, L., est amere au goût, contient un principe aromatique très-fort et désagréable, et une assez grande quantité d'huile essentielle. Elle donne son principe actif à l'eau, sur-tout au vin et à l'esprit de vin. Les anciens

connoissoient cette plante, et l'employoient beaucoup dans les maladies produites par la suppression des règles. Les modernes la regardent comme suspecte, et il est défendu aux apothicaires et aux herboristes d'en donner, si ce n'est à des personnes connues. On craint que son principe, fortement emménagogue, ne soit propre à exciter l'avortement. A la vérité cela pourroit quelquesfois arriver, mais rarement ses effets répondent aux désirs de celles qui l'emploient, même à la plus haute dose. C'est un des meilleurs emménagogues, et dont l'usage demande le plus de circonspection. Il ne convient point quand il y a éréthisme, irritation, inflammation, pléthore, si ce n'est quand la suppression est nouvelle; par exemple, quand elle n'a lieu que depuis quelques heures, un jour ou trente-six heures: alors les bains de pieds et la saignée ayant précédé, la rue est très-utile: j'ai vu le flux lochial rappelé ainsi en très-peu de temps. On emploie la rue en infusion aqueuse, vineuse, et son huile essentielle. L'infusion aqueuse est peu d'usage, parce qu'elle est très-amere et désagréable. L'infusion vineuse est très-tonique, et s'emploie comme le vin d'absinthe, mais encore rarement, parce qu'elle est très-amere. L'huile essentielle est la partie la plus emménagogue et la plus usitée. Je l'ai souvent employée à la dose de 12, 15 ou 20 gouttes, dans 6, 7 ou 8 onces de potion, dont on prend une cuillerée de deux heures en deux heures: c'est le plus fort des emménagogues, ainsi que l'huile essentielle de sabine. Ces moyens sont très-utiles, quand les lochies se suppriment tout-à-coup chez les nouvelles accouchées. Alors

on saigne du pied pour obtenir une détente favorable, et aussi-tôt on donne la potion suivante :

℞. *Eau de fleurs de camomille*, ... 5 onces.
Liqueur d'Hoffmann, ... 24 gouttes. ou demi-gros.
Huile essent. de rue, . . 10 ou 12 gouttes.
Sirop d'armoise composé, ... une once.

Cette potion est en même temps anti-spasmodique et emménagogue : elle convient aussi après la saignée et les anti-phlogistiques dans les suppressions du flux menstruel. Mais il faut l'employer dans les premieres heures ou les premiers jours de la suppression ; car quand les règles ont été supprimées pendant plusieurs jours, il est très-difficile de les rappeler; et cependant si on ne les provoque pas promptement, il peut s'en suivre beaucoup d'accidens.

La rue est encore un excellent diurétique, propre à aider le cours des urines, et à dissiper la sérosité qui infiltroit les fibres; elle convient aussi dans les maladies écrouelleuses, comme incisive, fondante, et réveillant l'action des organes; enfin elle peut être utile dans beaucoup de cas comme anti-spasmodique ; mais sous ces differens rapports elle est aujourd'hui peu employée, et c'est à tort.

La rue se donne aussi, de même que l'absinthe et l'armoise, en lavement, pour rappeler le flux menstruel. Enfin, ses feuilles, pilées et appliquées en forme de cataplasme sur la région hypogastrique ; sont propres aussi à rappeler les règles et les lochies.

Sabine.

La sabine est une espece d'arbrisseau qui, par ses caractères botaniques, ressemble au genévrier, parmi les especes duquel il est compris, *juniperus sabina*, L. Ses feuilles ont une odeur très-forte, désagréable, fortement aromatique; elles sont très ameres, et donnent une assez grande quantité d'huile essentielle. La sabine donne ses principes à l'eau, encore mieux au vin et à l'esprit de vin, et ces teintures, qui sont très-fortes, sont rarement employées. Cette plante, avec la rue, sont les deux médicamens les plus spécifiquement emménagogues.

On emploie rarement l'infusion aqueuse ou vineuse de sabine, mais fréquemment son huile essentielle, qui se donne comme celle de rue, ou à la dose de 6 ou 8 gouttes, dans une potion appropriée. Quand on veut employer l'infusion de sabine, la dose est d'une ou deux pincées. L'eau distillée sert d'excipient aux potions emménagogues. Enfin, on emploie aussi la sabine en lavement, et on en fait des cataplasmes qu'on applique sur la région hypogastrique, et sur les tumeurs indolentes, écrouelleuses ou autres.

La poudre de sabine n'est point d'usage à l'intérieur, mais seulement extérieurement, dans les caries, les ulcères très anciens, très-mous, et qui menacent gangrène, sur les chancres nouveaux, qu'elle cautérise et desséche assez promptement.

3°. Fleurs emménagogues.

Camomille.

La camomille, *anthemis nobilis*, L., étoit très-connue des anciens; son usage s'est soutenu sans interruption jusqu'à nous, et il est en effet peu de moyens aussi utiles dans quelques circonstances. Ses fleurs ont une odeur agréable, un goût aromatique et un peu amer, donnent une belle huile essentielle bleue en assez grande quantité, et contiennent un principe gommo-résineux, dans lequel se trouve un sel assez semblable au sel marin. Elles sont employées comme toniques et stomachiques, comme sudorifiques, comme febrifuges, comme anti-spasmodiques et comme emménagogues.

1°. Comme toniques, stomachiques et carminatives, on les emploie quand l'estomac est un peu languissant, lorsqu'il a perdu son ressort à la suite des maladies aigues, des fiévres putrides, malignes, etc., circonstances où des stomachiques plus forts seroient nuisibles; quand cette langueur occasionne des symptômes nerveux, comme chez les hypocondriaques et les femmes, chez qui les forts amerts exciteroient trop de spasme; c'est alors un excellent anti-spasmodique. Elles sont aussi très-utiles dans les douleurs des premieres voies, dans les vents qui dépendent d'un état nerveux, comme dans les coliques venteuses et spasmodiques qui surviennent à la suite d'une transpiration subitement répercutée. Alors elles font cesser le spasme, donnent du ton à la partie

qui en étoit privée, s'opposent aux plus grand développement de l'air; agissent enfin comme un excellent carminatif.

2°. Les fleurs de camomille sont diaphorétiques et sudorifiques, comme anti-spasmodiques, toniques, par le principe éthéré qu'elles contiennent. Sous ce rapport, elles sont fort utiles dans la petite vérole, la rougeole, et autres fiévres éruptives, et dans les sueurs critiques, quand il faut aider la nature.

3°. Ces fleurs sont vraiment anti-septiques, et employées comme telles dans les gangrenes internes et externes; on les donne alors à l'intérieur et à l'extérieur: de nombreuses expériences ont constaté leur utilité en pareil cas. On en fait aussi usage dans les fiévres putrides qui traînent en longueur, et prennent un caractère de malignité; dans les dyssenteries putrides, si souvent épidémiques, et il y a alors peu de moyens aussi bons: elles donnent du ton aux parties affoiblies par la continuité de l'irritation, appaisent l'irritabilité qui est la suite de la fréquence des douleurs et des évacuations, et arrêtent la septicité qui en est aussi très-souvent la suite. Elles ne sont pas moins utiles dans ces cas en lavement, même dans le fort de la maladie.

4°. Elles sont fébrifuges, et dans beaucoup de circonstances elles ont guéri des fiévres intermittentes qui avoient résisté au quinquina: c'est sur-tout quand ces fiévres sont entretenues par le spasme et le relâchement. Elles sont très-utiles dans les fiévres d'accès du printemps, qui durent trop long-temps, après toutefois avoir mis en usage les moyens propres à arrêter l'effervescence

bilieuse qui est la cause de ces fiévres. Elles sont utiles aussi dans les fiévres automnales, qui ne sont pas trop anciennes, ni accompagnées d'engorgement, ou de trop de relâchement; alors elles sont presque aussi bonnes que le quinquina, et n'ont pas les mêmes inconvéniens que lui.

5°. Comme emménagogues, elles ne conviennent point quand il y a un relâchement décidé, que les organes et les humeurs ont perdu leur énergie; mais leur infusion est très-bonne dans les suppressions récentes, soit menstruelles, soit lochiales, quand il y a un peu de douleur, de spasme, quelques tranchées; alors elles poussent à la matrice, ouvrent les vaisseaux, et arrêtent le spasme. Elles conviennent aussi dans les douleurs qui sont produites par la fatigue et le travail de l'accouchement. Aussi les accoucheurs ne manquent-ils pas de faire prendre aux nouvelles accouchées une infusion de ces fleurs, trois ou quatre jours après l'accouchement. C'est un très-bon moyen quand les lochies s'arrêtent : elles agissent sans exciter d'irritation ni de spasme, sans amener un état inflammatoire, toujours redoutable pour les nouvelles accouchées.

Les fleurs de camomille romaine ne se donnent à l'intérieur qu'en infusion aqueuse, et non en infusion vineuse ni spiritueuse. La dose est d'une ou deux pincées, sur lesquelles on verse de l'eau bouillante, où on les laisse infuser dans un vaisseau fermé, ou bien on en met N°. x, douze têtes infuser à froid dans l'eau, tenant toujours le vaisseau fermé. La poudre s'emploie sur-tout dans le cas de fiévres intermittentes, de langueur d'estomac, de diarrhées et dysenteries putrides, à la

dose d'un scrupule jusqu'à une once, en bols ou en pilules, dans un excipient approprié. L'eau distillée sert d'excipient à des moyens plus actifs; enfin l'huile essentielle se donne à la dose de 15, 20, 24 gouttes ou un demi-gros, sur trois ou quatre onces de potion.

On emploie les fleurs de camomille en lavement dans les dyssenteries putrides, les maladies venteuses, et comme emménagogues et anti-spasmodiques. On les applique en cataplasme sur le ventre comme emménagogues, comme toniques sur la région épigastrique, pour fortifier l'estomac, et arrêter le vomissement: cependant elles sont peu d'usage dans ce cas-ci. On les met en poudre sur des cataplasmes, comme résolutives; on en fait des fumigations dans les ophthalmies opiniâtres avec relâchement, les angines gangréneuses, etc., et des lotions pour déterger les anciens ulcères, et ceux qui menacent de passer à gangrène. Enfin on en prépare une huile par infusion, en en faisant digérer les sommites dans de l'huile d'olive, qui se charge de leurs principes, et qu'on emploie en lavement, etc.

Safran.

Le safran, *crocus sativus*, L., croît naturellement dans l'Orient, aux grandes Indes, dans la Perse, les îles de l'Archipel, etc., d'où il nous étoit autrefois apporté. Aujourd'hui, on le cultive avec succès dans quelques unes de nos provinces, surtout en Gâtinois, où il est aussi bon que celui du Levant. On a long-temps disputé sur la partie de cette plante qui est d'usage en médecine; mais

il est reconnu aujourd'hui que c'est l'extrêmité du pistil ou le stigmate, et non la corolle elle-même. Le safran est très-aromatique, et pourvu d'une huile essentielle très-pénétrante, mais trop légére et trop mobile pour pouvoir être ramassée, à moins qu'on ne soumette à la fois à la distillation une assez grande quantité de safran. Il contient outre cela des principes fixes, mais toujours très-imprégnés du principe spiritueux, et tellement unis, qu'on les obtient également par les intermedes aqueux et spiritueux, il paroît cependant que le principe gommeux et plus abondant que le résineux. Tous les menstrues se teignent de sa couleur, et il donne son goût, son odeur et ses propriétés médicales à l'eau, au vin, à l'esprit de vin et au vinaigre.

Le safran est employé comme tonique, comme carminatif, comme légérement apéritif et expectorant, comme sudorifique, comme narcotique et anti-spasmodique, enfin comme emménagogue.

1°. Il est vraiment tonique : son odeur et son goût aromatique le désignent assez. Ce n'est point, à la vérité, un tonique fort; il ne conviendroit pas dans un relâchement considérable des premieres voies. Mais quand il n'y a qu'un relâchement léger et momentané, avec disposition à un excès de sensibilité et d'irritabilité, ce qui est commun chez beaucoup de femmes, il est très-utile. C'est comme tonique qu'il entre dans l'élixir de propriété de Paracelse, et dans les autres élixirs stomachiques, comme dans celui de Garus, etc. Comme tonique, le safran se donne plutôt en poudre qu'en infusion.

2°. Il est carminatif, mais moins que les fleurs

de camomille et les semences carminatives. On l'emploie quand les vents sont causés par un principe stimulant, et accompagnés de spasme, ce qui n'est pas rare. Alors, donné en infusion, il calme la sensibilité, et donne à l'air un cours plus libre.

3°. Le safran est plus sudorifique que la camomille et les autres emménagogues. Il se donne quand il faut pousser à la peau d'une maniere douce et légere, relâcher et calmer un état de spasme qui resserroit la peau, et s'opposoit au passage de la matiere morbifique; c'est ainsi qu'on l'emploie dans les fiévres éruptives, et dans les fiévres putrides avec chaleur, lorsque la nature tente la crise par la peau.

4°. Comme expectorant, il convient à la fin des péripneumonies et des pleurésies inflammatoires; alors il aide l'expectoration, qui est presque toujours la crise de ces maladies; on le donne aussi dans celles qui sont catarrhales un peu inflammatoires.

5°. Le safran est fébrifuge, mais moins que les fleurs de camomille. Il l'est comme tonique, parce que les fiévres intermittentes sont très-souvent accompagnées de relâchement; il l'est aussi comme anti-spasmodique, quand la cause de ces fiévres est un spasme, et une irritabilité exaltée.

6°. Le safran est aussi narcotique. Ceux qui en font la récolte, sont presque tous énivrés, affoiblis, attaqués de maux de tête, de pesanteur; beaucoup restent long-temps dans un sommeil léthargique, et ceux qui, n'y étant pas accoutumés, restent long-temps dans un endroit où il y a beaucoup de safran, éprouvent un

sommeil inquiet et fatiguant. On remedie à ces accidens par l'usage long-temps continué de l'eau vinaigrée, le vinaigre ayant la propriété d'enchaîner le principe narcotique des végétaux. Donné à l'intérieur, à certaine dose, le safran excite aussi le sommeil.

Comme anti-spasmodique, il calme les convulsions, s'oppose au développement de l'irritabilité, arrête facilement, et sans aucun danger, les spasmes qui ne sont pas trop anciens. Il dilate les organes, leur donne de la liberté, chasse la mélancolie, excite le rire, entretient la gaieté, et agit amicalement sur les nerfs. C'est pour cela qu'on l'emploie dans quelques fiévres malignes, pour animer l'esprit vital engourdi, dans les fiévres lentes nerveuses, les fiévres putrides avec soubresauts des tendons, dans les accès hystériques.

7°. Ce n'est point un emménagogue atténuant et très résolutif; mais il est très-utile quand il faut exciter le flux menstruel et lochial d'une maniere douce, lorsqu'on est forcé aux ménagemens par un état de sensibilité développée; une inflammation existante ou qui menace; ou quand il y a convulsions, douleurs, tranchées. On le donne alors en infusion ou en poudre. On ne sauroit douter que le safran ne se porte d'une maniere particuliere à la matrice, puisque les eaux de l'amnios et le fœtus sont profondement teints de sa couleur chez les femmes qui en font usage.

Le safran se donne en poudre comme tonique, emménagogue, carminatif, à la dose de huit, dix, douze, dix-huit ou vingt-quatre grains, jusqu'à un demi-gros ou un gros, et quelquefois même davantage. C'est un moyen doux qui agit

sans exciter beaucoup de turgescence; on l'incorpore dans le rob de sureau, l'extrait d'aunée, etc. Il se donne en infusion comme sudorifique, expectorant, emménagogue, calmant, à la dose d'une pincée ou une pincée et demie infusée à froid dans une pinte d'eau, à vaisseau fermé. Le vin de safran est un excellent fortifiant et emménagogue, la teinture est un très-puissant emménagogue; enfin on se sert de l'eau distillée comme d'excipient pour d'autres moyens convenables. Infusé dans le vinaigre, il a passé pour excellent sudorifique et anti-spasmodique, dans le cas de fiévres malignes, de fiévres putrides avec symptômes de malignité.

A l'extérieur, on l'emploie comme anti-émétique, quand le vomissement a lieu par le spasme de l'estomac : comme résolutif, on en saupoudre des cataplasmes qu'on applique sur les fluxions de l'œil, sur les tumeurs érysipélateuses, etc. : c'est un excellent résolutif intérieur. On en fait aussi de fortes infusions, dont on reçoit la vapeur dans les ophthalmies, les maux de gorge inflammatoires qui dureroient un peu long-temps. On l'applique enfin sur la région hypogastrique, pour faciliter le cours des règles.

4°. Fruits emménagogues.

Ce sont les fruits purgatifs drastiques, surtout la coloquinte, et principalement son extrait résineux, qui, à dose modérée, est un des meilleurs emménagogues.

Il n'y a guere de semences emménagogues que celles des plantes ombelliferes ; mais elles sont peu employées sous ce rapport.

5°. Sucs emménagogues.

Ils sont en grand nombre, et très-énergiques. Il faut distinguer parmi eux l'aloès, dont nous avons parlé, et qui est un excellent emménagogue; viennent ensuite les sucs résineux purgatifs, comme la scammonée, le jalap, la gomme gutte, etc., qui, à dose très-modérée, sont de fort bons emménagogues. Nous avons enfin les sucs gommo-résineux; savoir, la myrrhe, la gomme-ammoniaque, l'opoponax, le sagapenum, le bdellium, le galbanum et l'assa-fœtida.

Tous ont des propriétés qui leur sont communes; ils sont tous gommo-résineux, et contiennent plus de principe gommeux que de résine. C'est dans l'union de ces deux principes que réside leur vertu emménagogue, car séparés l'un de l'autre, ils ne l'ont plus. La plupart sont tirés de plantes férulacées ou ombellifères, aussi portent-ils le nom de sucs férulacés. Ils sont tous odorans, et d'une maniere désagréable; ils ont un goût aromatique et désagréable, et une amertume assez forte, qui se fait sentir au bout d'un certain temps. Tous donnent un peu de leurs principes à l'eau et au vin, mais ils ne se dissolvent complétement dans aucun de ces deux menstrues. Le vinaigre est leur dissolvant naturel. Tous sont toniques, incisifs, anti-spasmodiques et anti-hystériques, expectorans, et emménagogues. 1°. Comme toniques et stimulans, ils sont peu employés, quoiqu'ils aient vraiment cette propriété, et on ne fait guère usage

usage que de la mirrhe, qui l'a à un plus haut degré que les autres.

2°. Ils sont incisifs, et c'est une de leurs grandes vertus : ce sont les meilleurs de tous les apéritifs, atténuans et désobstruans. Ils sont très-utiles quand il faut inciser une pituite très-épaisse, très-visqueuse, fondre des engorgemens lents, comme dans les jaunisses anciennes, rebelles, dans les maladies écrouelleuses, quelque organe qu'elles attaquent; alors il les faut donner de bonne heure, et les continuer long tems; dans les hoquets et les envies de vomir, qui dépendent d'une matiere pituiteuse fixée vers le cardia; dans les coliques occasionnées par une pituite très-tenace, et devenue âcre par son séjour, ce que les anciens nommoient pituite vitrée. Cette maladie est ordinaire aux gens sédentaires. J'ai vu de ces coliques, pour lesquelles des praticiens timides n'avoient employé que les délayans et les mucilagineux, n'être que palliées et revenir ensuite; au lieu qu'elles cédoient à l'usage des sucs férulacés, qui fondent et expulsent la matiere morbifique; car, à certaine dose, ils excitent aussi les selles. C'est par la même raison qu'ils sont carminatifs, quand les vents sont dus à une matiere très-pituiteuse, ce qui arrive souvent; cette matiere venant à fermenter, il s'en dégage de l'air dont l'expansion excite des douleurs; alors les sucs férulacés ont le plus grand succès. Ils conviennent de même dans les dévoiemens glaireux très-opiniâtres; j'ai été témoin, dans ce cas, de leurs bons effets; dans les dyssenteries muqueuses qui sont accompagnées d'évacuations de matieres très-épaisses, quelquefois comme du blanc

d'œuf cuit. Alors ces sucs agissent comme atténuans et anti-spasmodiques, en diminuant la sensibilité de la traînée du canal intestinal.

3°. Ils sont expectorans, autant qu'atténuans, incisifs et stimulans. Ils conviennent ainsi dans beaucoup d'atshmes humides opiniâtres; dans les toux anciennes causées par une matiere catarrhale très-épaisse; dans les infiltrations du poumon commençantes; à la fin des péripneumonies catarrhales; dans les phthisies tuberculeuses, occasionnées par une matiere écrouelleuse, ce qui est si fréquent. A l'extérieur, ils sont de très-bons fondans et résolutifs, et on les applique, comme tels, sur les tumeurs lentes, les engorgemens écrouelleux, les engorgemens laiteux du sein, quand ils ne sont point accompagnés de chaleur, d'éréthisme ou de fiévre. On les applique aussi sur le bas-ventre, pour donner du ton aux organes des premieres voies, fondre les nids vermineux, et même chasser les vers.

4°. Comme anti-histériques, ils conviennént quand le spasme et l'excès de sensibilité sont produits par le défaut d'excrétion du flux menstruel. Enfin, ils sont emménagogues, comme anti-histériques, stimulans, atténuans; et ce sont les meilleurs, quand les règles sont arrêtées par défaut de ton, ou par engorgement pituiteux de la matrice.

On donne les sucs gommo-résineux ou dissous dans le vinaigre, ou comme excipiens d'autres moyens appropriés. En substance, la dose est d'un gros dissous dans une once ou une once et demie de vinaigre; ce qui forme une espece d'émulsion, qu'on étend dans cinq ou six onces d'une

potion convenable, dont on prend 2, 3 ou 6 cuillerées par jour, c'est-à-dire, une cuillerée de deux en deux heures, ou de trois en trois heures. En poudre, la dose est depuis 12, 20 grains ou un scrupule, jusqu'à un gros au plus divisé en plusieurs prises. On emploie quelquefois ces sucs amollis dans le vinaigre, comme excipiens d'autres moyens convenables, alors on les donne à la même dose.

Parmi ces sucs, il y en a de plus toniques, de plus atténuans, de plus anti-spasmodiques que les autres.

Mirrhe.

La mirrhe est un suc gommo-résineux, qu'on apporte d'Arabie, d'Egypte, etc., et qui est fourni par un arbre que l'on ne connoît pas encore bien. Elle paroît plus résineuse que gommeuse, car le vin et la teinture qu'on en prépare sont fort actifs. Elle fournit aussi une huile essentielle très-énergique. Elle est stomachique et carminative; convient dans les fleurs blanches, les pâles-couleurs, la langueur du flux menstruel occasionné par foiblesse : elle est alors plus tonique que les autres sucs gommo-résineux. On l'emploie rarement dissoute dans le vinaigre; plus souvent c'est en poudre, à la dose de 12 ou 15 grains et plus, par jour, dans des bols stomachiques, etc. et en teinture, à celle de 20 ou 30 gouttes sur 3 ou 4 onces de potion que l'on prend par cuillerée : cette teinture est très-cordiale.

Gomme ammoniaque.

La gomme ammoniaque est plus fondante que

les autres sucs férulacés ; c'est un des meilleurs atténuans intérieurs et extérieurs, un des meilleurs expectorans. Elle est très-utile dans les dyssenteries glaireuses, muqueuses, dans les coliques causées par une matiere pituiteuse. Elle est très-propre à débarrasser les bronches des matieres glaireuses qui les obstruoient ; alors on l'unit avec l'oxymel scillitique et le polygala de Virginie ; ou on en fait dissoudre un gros dans une once d'oxymel scillitique, et on étend le tout dans une potion expectorante. D'ailleurs, elle se donne aussi de la maniere que nous avons indiquée ci-dessus.

L'*opoponax* est moins tonique que la myrrhe, et moins fondant que la gomme ammoniaque ; mais il paroît plus emménagogue et plus antispasmodique.

Le *bdellium* et le *sagapenum* jouissent à peu-près des mêmes propriétés, mais ne sont guere employés qu'à l'extérieur. Il en est de même du galbanum, que l'on a regardé, pendant un certain temps, comme spécifique dans beaucoup de cas ; mais il est inférieur à la myrrhe, à la gomme ammoniaque, et à l'opoponax. Tous ces sucs s'emploient de préférence extérieurement sur des tumeurs indolentes, les articulations abreuvées de sérosité, etc.

Assa-fœtida.

L'assa-fœtida est le suc qui découle des incisions faites à la racine d'une plante, *ferula assa-fœtida*, L., qui croît dans la Perse. Il fournit très-peu d'huile essentielle, et contient un principe gommeux et un principe résineux ; celui-

ci y est moins abondant que l'autre. C'est un des meilleurs anti-spasmodiques, un bon fondant, et un excellent emménagogue.

1°. Comme anti-spasmodique on l'emploie, dans les hoquets et les vomissemens spasmodiques; j'ai vu de ces accidens rebelles aux autres moyens aromatiques, anti-spasmodiques, narcotiques, aux terres absorbantes, à l'éther, à la liqueur d'Hoffmann, à l'opium, à la potion de Rivière, à celle de M. de Haen, etc., céder à l'assa-fœtida. Il a aussi beaucoup de succès, comme je l'ai vu, dans quelques especes de colique purement nerveuses; dans les convulsions, surtout celles qui ont lieu par foiblesse; dans quelques especes d'épilepsie, etc.; dans les vapeurs et accès hystériques; et nous remarquerons ici, en passant, que les remedes anti-histériques sont la plupart tirés de substances fétides. Il ne réussit pas moins dans les spasmes particuliers à quelque membre : c'est ainsi que je l'ai fait appliquer avec succès sur le muscle sterno-mastoïdien, qui, depuis long-temps, étoit agité de spasme continuel. On a encore recommandé l'assa-fœtida dans la tympanite : j'ai eu occasion de l'employer alors à très-haute dose, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et je n'en ai observé aucun bon effet. Mais cela n'est point étonnant, parce que les tympanites pour lesquelles j'en ai fait usage, dépendoient d'une cause irrémédiable; savoir, d'un foyer purulent dans la capacité du bas-ventre ou dans les intestins. Mais il est très-utile dans cette maladie, quand l'expansion de l'air ne reconnoît pour cause que la foiblesse des intestins, ou une matiere saburrale dont il se

dégage. Alors on les donne à l'intérieur à la dose de 12 ou 24 grains par jour, uni avec un peu de camphre, et quelquefois avec un peu d'opium. Ce même moyen est employé comme fondant et anti-spasmodique dans beaucoup d'atshmes humides et de gouttes lentes.

2°. L'assa-fœtida est un excellent emménagogue, quand le flux menstruel manque par trop de sensibilité et d'irritabilité, sans pléthore, mais plutôt avec relâchement : circonstance où la rue et la sabine conviennent bien aussi.

Comme atténuant et fondant, il ne vaut pas la gomme ammoniaque.

En chirurgie, on emploie l'assa-fœtida dans le cas de gangrène, d'ulcères anciens rebelles, qui refusent de se mondifier par les moyens ordinaires : on le donne alors à l'intérieur à haute dose, et à l'extérieur ; c'est un excellent antiseptique, dont on fait usage extérieurement en poudre, en dissolution, et sur-tout en teinture. La dose de celle-ci à l'intérieur, est de 12, 14, 20 ou 30 gouttes. On fait aussi dissoudre un gros d'assa-fœtida dans une once de bon vinaigre, et on étend ce mélange dans l'eau de menthe, quand on a à combattre un hoquet convulsif ; dans celle de camomille, dans le cas de coliques ; dans celle d'armoise et de matricaire, quand il y a accès hystériques ; enfin, on le donne souvent avec le quinquina et les amers, dans le cas d'anciens ulcères et de gangrène. On l'applique aussi sur le ventre, dans les maladies venteuses, et sur-tout la tympanite ; dans les accès histériques, les suppressions de règles par spasme ou engorgement de la matrice ;

dans le cas de vers, et sur-tout contre le tœnia : dans tous ces cas, on le dissout dans le vinaigre pour en faire des emplâtres.

§. II.

Il suit de tout ce qui vient d'être dit, qu'on doit distinguer quatre especes d'emménagogues; savoir, les forts et atténuans ; les anti-histériques ; les toniques ; les doux et calmans. 1°. Il y en a beaucoup de la premiere espece; tels sont les purgatifs drastiques résineux, comme l'ellébore noir, l'asarum, la bryone, sur-tout les extraits résineux, comme celui de coloquinte, la gomme-gutte, la scammonée, etc.; la gomme ammoniaque, l'aloès, et presque tous les sucs férulacés. 2°. Ceux de la seconde espece sont la rue, la sabine, l'opoponax, et sur-tout l'assa-fœtida. 3°. Les emménagogues toniques sont la matricaire, l'armoise, l'absinthe, etc. 4°. Les doux et calmans sont les fleurs de camomille et de safran.

Le principe chimique auquel les emménagogues doivent leur vertu, est différent dans leurs différentes especes. Les atténuans la doivent à un principe résineux, puisque toutes les résines drastiques sont d'excellens emménagogues, ainsi que les gommes résines dont nous avons parlé. Les anti-histériques la doivent à une huile essentielle forte et désagréable : tels sont la rue, la sabine et l'assa-fœtida, qui ne donne pas, à la vérité, beaucoup d'huile essentielle, mais qui équivaut aux deux autres par son odeur. Les toniques doivent la leur à une huile essentielle en général agréable. Enfin, les doux et calmans

la doivent à un principe éthéré, mobile, très-doux, comme est celui de la camomille et du safran.

Le règne minéral n'a qu'un emménagogue; mais il est bon. C'est le fer et ses préparations, qui forment un emménagogue tonique et un peu astringent. Mais ce règne n'en a point d'atténuans, d'anti-histériques, ni de calmans; ainsi le règne végétal est encore plus riche sous ce rapport que le règne minéral.

Nous avons quelques préparations pharmaceutiques très-efficaces : tel est le sirop d'armoise composé, fait avec l'armoise, la matricaire, la sabine, et une grande quantité de substances aromatiques; c'est un excellent emménagogue atténuant, dont la dose est d'une once ou une once et demie, dans cinq ou six onces de potion. L'essence anti-histérique n'est pas moins recommandable; elle est faite avec le castoreum, l'assa-fœtida, l'huile essentielle de sabine, de rue, l'huile de succin, l'esprit de corne-de-cerf, le camphre, et l'esprit de vin rectifié. Il n'y a point de meilleur emménagogue anti-histérique, et la dose est de 12, 20 ou 30 gouttes, dans cinq ou six onces de potion, qu'on prend par cuillerée, d'heure en heure. Parmi les emménagogues toniques, sont les eaux d'armoise, d'absinthe, de matricaire, etc., le sirop et la conserve d'armoise et d'absinthe, et parmi les calmans, l'eau distillée et l'huile essentielle de camomille; l'eau distillée et les tablettes de safran.

Fin du Tome premier.

GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart